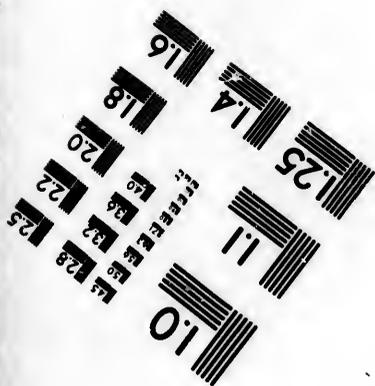
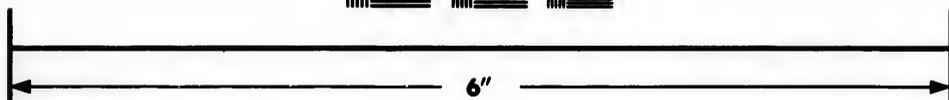
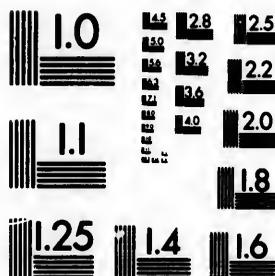


### IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic  
Sciences  
Corporation

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1984**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

|     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
|     |     |     |     | ✓   |     |     |     |     |     |     |     |

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

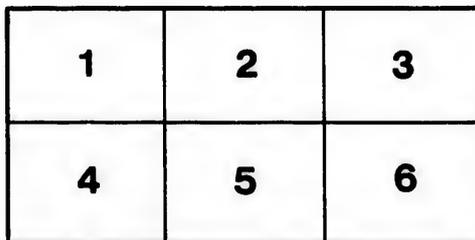
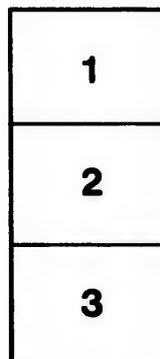
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata  
l to  
t  
e pelure,  
on à

55

HISTOIRE  
DE  
L'ÉGLISE.

TOME DIXIÈME.

HISTOIRE

DE

L'ÉGLISE

Bibliothèque,  
Le Séminaire de Québec,  
3, rue de l'Université,  
Québec 4, QUE.

237

# HISTOIRE

DE

# L'ÉGLISE,

DÉDIÉE AU ROI,

PAR

*M. l'Abbé DE BERAULT-BERCASTEL,*  
*Chanoine de l'Eglise de Noyon.*

TOME DIXIÈME.

Depuis le renouvellement du schisme des  
Grecs en 995, jusqu'au pontificat d'Ur-  
bain II en 1088.



A MAESTRICHT,

De l'Imprimerie de P. L. LEKENS.

M. DCC. LXXXI.



*Avec Approbation.*

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1911

THE UNIVERSITY OF CHICAGO



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

A  
b  
le  
tr  
p  
pe  
de  
co  
to  
en  
ga  
d'  
A  
d'  
le  
pr  
O  
M  
tu  
ma  
54

---

SOMMAIRES  
DU DIXIÈME VOLUME,  
*En forme de Table.*

---

LIVRE TRENTIÈME.

**S** Isinnius succède à Nicolas-Chryso-  
berge patriarche de C. P. & renouvelle  
le schisme de Photius page 3. Le Pa-  
triarche Sergius rompt ouvertement avec  
l'Eglise Romaine 4. Caractères des Em-  
pereurs Constantin & Basile. Cruauté  
de Basile envers les Bulgares 5. S. Ni-  
con d'Arménie 6. Philagathe antipape  
10. S. Nil de Calabre 11. Il intercède  
en vain pour obtenir grace à Phila-  
gathe 25. S. Romuald 26. Pélerinage  
d'Otton III au mont Gargan 28. Saint  
Adalbert de Prague 32. S. Bernouard  
d'Hildesheim 38. Gerbert élu Pape sous  
le nom de Silvestre II 41. Sa science  
prodigieuse 4b. Pénitence de l'Empereur  
Otton 44. S. Héribert de Cologne 45.  
Mort d'Otton III 46. Pénitence & ver-  
tus du Roi Robert 49. Incontinence &  
malheurs de Bermude Roi d'Espagne  
54. S. Froilan de Léon & S. Attilan

\*

de Zamora 55. S. Etienne Roi de Hongrie établit solidement la religion dans ses Etats 57. S. Abbon de Fleuri, martyr de la discipline monastique 63. Ses écrits 64. Eglises rebâties en France 66. Leutard & Vilgard fanatiques 68. Le Roi S. Henri fonde l'évêché de Bamberg 69. S. Anfroï d'Utrecht ib. S. Brunon, missionnaire en Russie 71. Jean XVIII abdique la papauté, pour embrasser la vie monastique. Eglise du S. Sépulture abattue 73. Juifs massacrés par les Chrétiens 74. Impiété du Calife Haquem 75. Schisme entre les Musulmans Abassides & les Fatimites 77. S. Elfège de Cantorbéri, martyrisé par les pirates Danois 80. Grégoire antipape ib. Mort de S. Liévière, archevêque de Brême & de Hambourg 81. Fureurs des Sclaves contre les Chrétiens 83. Couronnement de l'Empereur S. Henri 85. S. Odilon, abbé de Cluny 86. Présens que fait l'Empereur à ce monastère. S. Meinverc de Paderborn 87. Réforme de la nouvelle Corbie 89. Le monastère de S. Vannes, chef de congrégation, sous l'Abbé Richard 90. Cet abbé empêche S. Henri de se faire moine 92. Benoit VIII repousse les Sarasins 93. Premiers Normands établis en Italie

SOMMAIRES. vij

95. Concile de Pavie 96. Succès de S. Henri contre les Grecs d'Italie 98. Concile de Selingstad 100. Recueil des canons par Bouchard de Worms 101. Manichéens à Orléans 103. Religion de Guillaume V, duc d'Aquitaine 111. Mort de S. Henri 113. L'Impératrice Cunégonde se fait religieuse du monastère de Canfuge qu'elle avoit fondé 117.

LIVRE TRENTE-UNIÈME.

**B**ENOÛT VIII a pour successeur Jean XIX, son frère 119. Jean refuse à Eufiate de C. P. le titre de Patriarche Œcuménique 120. Lettre que lui écrit à ce sujet le Bienheureux Guillaume, abbé de S. Bénigne de Dijon 121. Exemptions de Cluny, examinées au concile d'Anse 123. Divers établissemens de S. Romuald 124. Sa mort 131. Gui d'Arezzo invente la méthode du chant 131. Canut se rend maître de l'Angleterre 133. Ses vertus 134. S. Olaf, roi de Norwège 137. Etat déplorable de l'Empire & de l'Eglise d'Orient 141 & seq. Saint courage de Fulbert de Chartres 145. Ses écrits 146. Mort du Roi Robert 149. Horrible famine en France 151. Paix de Dieu 154. Apôsiolat de

viii **S O M M A I R E S.**

*S. Martial* 156. *S. Siméon, moine du mont Sinai, s'établit en France* 158. *Benôit IX, Pape à l'âge de douze ans* 161. *Scandales & révolutions de ce pontificat* 162. *S. Poppon, abbé de Stavelo* 166. *S. Gonthier ermite* 168. *Saint Emeric, fils du Roi S. Etienne. Révolutions en Hongrie* 170. *S. Gérard, évêque de Chonad & martyr* 171 & 173. *Anarchie en Pologne* 174. *Casimir passé de la vie monastique au trône* 176. *S. Odilon & le B. Richard travaillent à établir le Trêve de Dieu* 177. *Caractère de S. Odilon* 180. *Ses écrits* 181. *Commemoration des Trépassés* 182. *L'Impératrice Zoé empoisonne Romain Argyre, pour épouser Michel le Paphlagonien* 184. *Avarice du Patriarche Alexis* ib. *Troubles & désordres dans l'Empire* 185. *Election du S. Pape Léon IX* 193. *Il poursuit les simoniaques* 194. *Il tient un concile à Rheims* 197. *Concile de Mayence* 201. *S. Bardon, archevêque de cette ville* ib. *Liupold lui succède* 203. *Le Pape, de retour à Rome, tient un concile dans l'église de Latran* 205. *Commencemens de Lanfranc & de Bérenger* 207. *Herluin, fondateur de l'abbaye du Bec* 209. *Soins que prend Bérenger de répandre ses erreurs* 212.

SOMMAIRES. ix

Conférence de Brionne 213. Concile de Verceil ib. Lettre de Bérenger au moine Ascelin 215. Lettre d'Adelman à Bérenger 216. Concile de Paris, qui condamne Bérenger & le livre de Jean Scot 219. S. Robert, premier abbé de la Chaise-Dieu 220. Chanoines religieux 222. Voyages fréquens de Léon IX 224. Domination des Normands en Italie ib. Le Pape conduit une armée contre eux 225. Il est fait prisonnier. Michel-Cérulaire lève l'étendard de la révolte contre l'Eglise Romaine 226. Le Pape envoie des légats à C. P. 229. Mort de Léon IX 231. Le Cardinal Humbert répond aux écrits des schismatiques 232. Rétractation de Nicétas 233. Michel-Cérulaire prend les voies les plus noires pour accréditer le schisme 234.

LIVRE TRENTE-DEUXIÈME.

**C**onjonctures favorables aux vues schismatiques de Michel Cérulaire 239. Commencemens d'Hildebrand 240. Election de Victor II 241. Légation du soudiacre Hildebrand en France 242. Déposition de Hugues d'Embrun, évêque simoniaque 243. Concile de Tours 244. Mauger de Rouen, déposé pour incon-

x S O M M A I R E S.

*tinence* 246. *Confession de foi contre l'hérésie de Bérenger* ib. *Le Pape Victor en Allemagne* 247. *Mort de l'Empereur Henri le Noir* 248. *Etienne IX succède à Victor II* 250. *Pierre-Damien, créé cardinal* ib. *Didier, abbé du Mont-Cassin* 252. *Isaac-Commène, Empereur de C. P.* 253. *Disgrace de Michel Cérulaire* 257. *Isaac-Commène embrasse par pénitence la vie monastique* 258. *Benoit X, antipape* 259. *Le Pape Nicolas II* 261. *Il fait l'Abbé Didier, cardinal. Réglemens pour l'élection des Papes* 262. *Décrets contre les clercs concubinaires & simoniaques* 264. *Bérenger est réduit à confesser clairement la foi catholique* 265. *Légation orageuse de Pierre-Damien à Milan* 267. *Traité de Nicolas II avec Richard & Robert-Guiscard* 272. *Couronnement de Philippe fils du Roi de France* 273. *Election d'Alexandre II. L'Antipape Cadalois* 275. *S. Annon, archevêque de Cologne* 277. *Ouvrages de Pierre-Damien* 280. *S. Dominique le Cuirassé* 281. *Pénitences & dévotions de cet âge* 283. *S. Rodolphe d'Eugubio* 289. *Pierre-Damien, légat en France. Privilèges de Cluny* 291. *Légation de Pierre-Damien en Allemagne* 292. *S. Vulstan, évêque*

S O M M A I R E S. xj

de Worchesire 293. S. Edouard, roi  
 d'Angleterre 295. Loix du roi Edouard.  
 S. Gothescalc, prince des Sclaves 300.  
 Etat des Eglises du Nord 302. Péni-  
 tence de Suénon roi de Danemarck 307.  
 Martyre de S. Gothescalc 308. Apostasie  
 & ravages des Sclaves. 310. Les SS. Eric  
 & Alfard, martyrs en Suède ib. Exhor-  
 tations du Pape à Harold roi de Nor-  
 wège 313. Pierre évêque de Florence,  
 accusé de simonie 314. S. Jean Gualbert,  
 fondateur de Vallombreuse 316. Premiers  
 frères convers 320. Institution des cha-  
 noines réguliers 321. Persécution de  
 Pierre de Florence contre son clergé 322.  
 S. Pierre Ignée 331. Martyre de Saint  
 Arialde ib. S. Thibaut de Provins 333.  
 Proscription de la simonie & de l'in-  
 continence des clercs 338. Guillaume le  
 Bâtard fait la conquête de l'Angleterre  
 339. Lanfranc élevé sur le siège de Can-  
 torbéri 341. Progrès des Turcs Seljouci-  
 des 343. Ambition du Patriarche Xi-  
 philin 344. Romain-Diogène, prisonnier  
 du Sultan Asan 345. Vices de l'Em-  
 pereur Henri IV 347. Retraite de l'Im-  
 pératrice Agnès 349.

## LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

*II* Scendant du génie de Grégoire VII 351. Son éléction 352. Commencemens de S. Etienne de Grammont 353. Grégoire poursuit vivement la simonie & le concubinage des clercs 355. Troubles & alarmes en Allemagne 356. Le Pape écrit sur ces obstacles au Roi, & à différens seigneurs 357. Lettre de Grégoire VII aux évêques de France, pour la correction du Roi Philippe 361. Pélerins insultés par les Arabes 363. Actes multipliés de sévérité, de la part du Pape 366. Déposition & pénitence d'Herman de Bamberg 369. Cabale de Guibert de Ravenne & du Préfet Cencius contre Grégoire VII 370. Le Pape blessé dangereusement, & emprisonné 371 & 372. Il est délivré par le peuple 373. Conspiration de Guibert & des autres évêques de Lombardie avec le Cardinal Hugues le Blanc 374. Lettres vigoureuses du Pape au Roi de Germanie 375. Assemblée schismatique à Worms, où l'on dépose le Pape ib. & seq. Assemblée de Pavie, pour accéder aux schismatiques de Worms 377. Le Pape sommé de quitter le pontificat 378.

S O M M A I R E S. xiiij

*Il absout du serment de fidélité les sujets d'Henri IV 380. Emportemens & remords de Guillaume évêque d'Utrecht 381 & 382. Préjugés du temps sur l'excommunication & ses effets ib. Le parti du Roi de Germanie diminué 385. Etat de l'Eglise d'Afrique 386. Controverse de Samuel, Juif converti 388. Assemblée de seigneurs & d'évêques à Teuver ou Tribur, pour déposer le Roi Henri 390. Il obtient un délai, pour aller à Rome 393. La Comtesse Mathilde 395. Absolution humiliante d'Henri 400. Les Lombards l'animent de nouveau contre le Pape 405. Assemblée de Forcheim ib. Donation de Mathilde 407. Les seigneurs de Germanie déposent leur Roi Henri IV, & lui substituent Rodolphe duc de Suabe 408. Incertitude des esprits à ce sujet 409. Sentence définitive de Grégoire VII contre Henri IV 412. Election de l'Antipape Guibert 414. Mort du Roi Rodolphe 415. Affaire de l'évêque de Dol 417. Condamnation de Manassès de Rheims 419. Hugues élu pour le siège de Die 421. Commencemens de S. Bruno 422. Simon comte de Crépi, & Hugues duc de Bourgogne embrassent la vie monastique 424. S. Anselme, abbé*

## xiv    S O M M A I R E S.

du Bec 426. Sa pénétration & sa doctrine 429. Grégoire VII tente en vain de se faire prêter serment de fidélité par Guillaume le Conquérant 433. Il prend soin de l'instruction des Fidèles de Norwège, de Suède & d'Arménie 434 & 435. S. Stanislas de Cracovie, martyrifié de la main du Duc Boleslas ib. Révolutions dans l'Empire d'Orient 436. Etendue des prétentions de Grégoire VII 438. Tentatives inutiles du Roi Henri sur Rome 440. Herman de Luxembourg, élu roi de Germanie 441. L'Antipape Guibert intronisé à Rome 442. Robert-Guiscard délivre Rome des Allemands 444. La Comtesse Mathilde repousse les schismatiques. S. Anselme de Lucques 445. Grégoire VII se retire à Salerne, & y meurt 447. Mort de Robert-Guiscard 449. S. Anselme de Lucques, chassé de son Eglise par les schismatiques, meurt à Mantoue ib. Constance de l'Abbé Didier à refuser la papauté 451. Il est ordonné sous le nom de Victor III 453. Reliques de S. Nicolas de Myre à Bari 454. S. Arnoul, évêque de Soissons 455. S. Canut, roi de Danemarck & martyr 460. Mort de Guillaume le Conquérant 462. Les Romains partagés entre le Pape

SOMMAIRES. IV

*Victor & l'Antipape Guibert 467. Le  
Légat Hugues de Lyon s'élève contre  
l'élection de Victor ib. Expédition des  
Italiens contre les Sarasins d'Afrique  
468. Schismatiques excommuniés au  
concile de Bénévent 469. Mort de  
Victor III 470.*



sa doc-  
en vain  
fidélité  
433. Il  
Fidèles  
Arménie  
ecovie,  
Boleslas  
l'Orient  
de Gré-  
tites du  
man de  
nie 441.  
à Rome  
e Rome  
se Ma-  
S. An-  
VII se  
7. Mort  
Anselme  
lise par  
ntoue ib.  
refuser  
sous le  
ques de  
454. S.  
S. Ca-  
tyr 460.  
ant 462.  
le Pape

---

**APPROBATION.**

**J'**Ai lu par ordre de Monseigneur le  
Garde des Sceaux, le dixième Tome de  
*l'Histoire Ecclesiastique*, par M. l'Abbé  
de BÉRAULT. Il m'a paru que ce  
nouveau Volume justifioit & assureroit  
de plus en plus le succès qu'ont eu les  
Volumes précédens. En Sorbonne,  
ce 4 Décembre 1760.

DUVOISIN.

**HISTOIRE**

II  
l'Ég  
cou  
une  
desq  
& le  
Nor  
mier  
conv  
alloit  
pensé  
mém



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

## LIVRE TRENTIÈME.

*Depuis le renouvellement du schisme  
des Grecs en 995, jusqu'à la mort  
de l'Empereur S. Henri en 1024.*

**D**epuis que Photius avoit causé dans l'Eglise Grecque l'ébranlement & les secousses violentes qui devoient aboutir à une entière subversion, les nations Turdesques & Slavones les plus nombreuses & les plus ennemies du Christianisme, Normands, Danois, Polonois, Bohémiens & Russes, s'étoient sincèrement converties. Ainsi la perte que l'Eglise alloit faire en Orient, se trouvoit compensée d'avance & avec avantage. Alors même les Orientaux ou les Grecs uni-

*Tome X.*

A

N.

gneur le  
Tome de  
M. l'Abbé  
que ce  
assureroit  
ont eu les  
orbonne,

OISIN.

STOIRE

quement occupés du point particulier de leur disciple, violé par les quatrième noces de l'Empereur Léon, n'avoient rien entrepris contre la doctrine ou l'autorité de l'Eglise Romaine ; quoique la conduite de quelques-uns de ses Pontifes la couvrit de la plus grande humiliation. Mais comme après les guerres intestines, les citoyens tournent au-dehors les armes qu'ils employoient auparavant les uns contre les autres, ainsi les Grecs ayant terminé en concile la querelle qui les divisoit entr'eux, recommencerent à se séparer du corps de l'Eglise, & ranimerent le parti de Photius qui n'étoit rien moins que détruit.

Cedr. t. 2.  
p. 702.

A l'appât de cette paix que l'ennui de quatre-vingt ans de discorde faisoit désirer à tout le monde, les secrets partisans de Photius qui étoient en grand nombre, trouverent moyen de réhabiliter sa mémoire. Parmi les acclamations qu'on fit dans ce concile, selon la courume, ils souhaiterent une mémoire éternelle aux patriarches défunts de C. P. qu'ils nommerent sans exception ; mettant sur la même ligne S. Ignace & Photius ; on dit anathème indistinctement à tout ce qui avoit été écrit contre l'un & l'autre. Ainsi sous prétexte de la paix, on au-

torisa l'ordination, la conduite & la doctrine même de l'auteur du schisme.

Ce premier succès fut suivi d'une entreprise beaucoup plus hardie, de la part de Sisinnius qui succéda l'an 905 à Nicolas-Chrysoberge mort dans ces entreprises. Le nouveau Patriarche, ennemi juré de l'Eglise Romaine, trouvant les conjonctures si favorables à ses desseins, crut qu'en ménageant cette paix simulée & n'attaquant point la mémoire du Patriarche Ignace, il pourroit en assurance faire valoir toutes les prétentions de Photius contre le Siège Apostolique. Il n'hésita point de prendre le titre fastueux de Patriarche œcuménique. Ensuite il rechercha la lettre circulaire que Photius avoit écrite aux patriarches d'Orient, contenant les points de doctrine & de discipline qu'il reprochoit aux Papes: sans y rien changer que l'inscription, il mit sans façon & sans nulle délicatesse son propre nom à la place de celui de Photius, & envoya la pièce ainsi travestie aux prélats qui tenoient alors les sièges d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, pour les engager à s'unir avec lui contre Rome. On ne voit pas cependant que cette tentative ait eu grand succès; soit que ces patriarches aient eu peur de s'en-

gager légèrement en de si terribles démarches, soit que Sisinnius qui mourut après trois ans de patriarchat n'ait pas eu le loisir de consommer son entreprise. On observe au contraire que long-temps après, sous Jean patriarche d'Antioche & contemporain de Michel-Cérulaire, on faisoit encore à la messe mémoire du Pape dans l'Eglise de Syrie.

Ep. Joan.  
Ant. ap.  
A lat. de  
Consens.  
l. 2. c. 28.

A C. P. même, Sergius successeur de Sisinnius, & beaucoup plus ardent encore pour Photius dont il étoit parent, n'osa néanmoins renoncer si-tôt à la communion du Pape : assez long-temps, il en laissa le nom parmi ceux qu'on récitoit durant la célébration des saints mystères. Cependant, à l'exemple de son prédécesseur, il publia d'abord sous son nom une lettre de Photius, remplie d'injures & d'accusations calomnieuses contre les Latins. Et comme son épiscopat fut beaucoup plus long que celui de Sisinnius, & que pendant les vingt années qu'il fut en place, il se rendit fort puissant dans le clergé ; quand il eut eu le loisir de gagner une multitude d'évêques, il assembla un concile dans son Eglise, effaça des diptyques le nom du Souverain Pontife, & rompit ouvertement avec l'Eglise Romaine, sans que les Empereurs Ba-

file & Constantin se mirent en devoir de l'en empêcher.

Celui-ci étoit un prince lâche & dissolu, dont la débauche & les plaisirs honneux absorboient toutes les facultés. Basile, avec de la grandeur d'ame & de l'activité, la tournoit toute entière du côté des armes, où il s'acquît beaucoup de gloire. Mais il la ternit par la barbarie qu'il exerça contre les Bulgares, dont il réduisit le royaume en une province de l'Empire. Dans l'une des victoires signalées qu'il remporta sur eux, & où il fit plus de quinze mille prisonniers, il les divisa en bandes de cent hommes, dont quatre-vingt-dix-neuf eurent les yeux crevés, & le centième fut laissé borgne, afin de pouvoir servir de guide aux autres. Après cette exécution barbare, Basile les renvoya vers leur Roi Samuel, qui, malgré la constance avec laquelle il avoit supporté toutes ses autres infortunes, ne put soutenir cet affreux spectacle, & deux jours après mourut de chagrin. L'Empereur Basile avoit promis à Dieu de se faire moine, s'il terminoit la guerre de Bulgarie selon ses desirs. Le succès n'en pouvoit pas être plus complet: mais les prospérités du monde ne disposent guère à s'en détacher. Il ina-

gina remplir son vœu, en portant sous la pourpre un petit habit de moine, en gardant la continence & l'abstinence de la viande. Il n'accomplit pas mieux la promesse qu'il avoit faite aussi de diminuer la charge excessive des impôts. Comme son patriarche lui laissoit interpréter ses vœux à sa fantaisie, il laissa de même le patriarche fort libre dans le renouvellement du schisme.

L'Eglise Grecque, à ce point de décadence, ne laissa pas de produire dans S. Nicon d'Arménie, des vertus dignes de ses plus belles années. Il étoit né dans le Pont, d'une famille puissante, mais il fut à peine sorti de l'enfance, qu'il s'enfuit, à l'insu de ses parens, au monastère de la Pierre-d'or, situé à l'entrée de la Paphlagonie, & renommé pour sa régularité. Il y demeura douze ans, uniquement attentif à la pratique de la vie parfaite. Son Abbé eut alors révélation, qu'il devoit être un instrument de salut pour plusieurs peuples, & l'envoya en Orient, où il fit de grands fruits, particulièrement en Arménie d'où il fut surnommé Arménien. On lui donna encore le surnom de Métanoïte; parce qu'il avoit toujours dans la bouche ce mot Grec qui signifie faites pénitence. Après avoir tiré

Vlt. ap.  
Bar. an.  
961.

les Arméniens de plusieurs erreurs dangereuses où ils étoient engagés, il fut inspiré de passer dans l'isle de Crète, qui avoit été reprise sur les Musulmans par l'Empereur Nicéphore-Phocas, & où les impiétés de ces Infidèles avoient jeté de profondes racines pendant les cent trente ans qu'ils en avoient été les maîtres. Malgré de si grands obstacles, il gagna la confiance des insulaires, par ses manières insinuanes, par des paroles pleines de douceur & de charité, mais sur-tout en leur découvrant leurs péchés & les mouvemens les plus secrets de leurs cœurs, dont le Seigneur lui donnoit connoissance. Ils le regarderent comme un ange envoyé du Ciel pour les y conduire; sa réputation se répandit de toute part, & l'on accourut à lui de tous les coins de l'isle. En deux ans qu'il y demeura, tous abjurèrent l'impiété, & l'on donna le baptême à ceux qui ne l'avoient pas reçu. On rebâtit par-tout les églises, on établit des prêtres, des diacres & des clercs inférieurs; le culte saint reprit son ancienne splendeur & toute sa majesté.

Après la mission de Crète, S. Nicon se retira dans le Péloponèse, où le Seigneur le rendit vénérable aux grands & au peuple, par le don de prophétie &

par celui des miracles. On voyoit tous les jours les malades arriver en troupes auprès de l'homme de Dieu, qui guériffoit leurs corps, & leurs ames, en les engageant à la pénitence. Comme on avoit chassé en sa considération les Juifs d'Amycle ou leur crédit & leur insolence étoit un sujet de scandale pour les Fidèles, il s'habituâ dans cette ville. Un dimanche pendant les vêpres, le Gouverneur, nommé Grégoire, jouant à la paume auprès de l'église, Nikon offensé du tumulte qui troubloit l'office, sortit du lieu saint & reprit les joueurs avec beaucoup de liberté. Grégoire qui perdoit s'emporta contre le Saint, & le fit chasser de la ville. Voulant ensuite continuer son jeu, il fut tout à coup frappé de paralysie, & sentit par tout le corps de cruelles douleurs. Tous les remèdes dont il essaya, furent inutiles. Il rappela S. Nikon par le conseil de l'évêque, & lui demanda pardon. Le Saint sans lui faire aucun reproche, le guérit, & en fit un de ses plus zélés défenseurs contre les ennemis de la vertu. S. Nikon mourut dans le commencement du Patriarcat de Sergius, le vingt-sixième de novembre, jour auquel l'Eglise tant Grecque que Latine honore sa mémoire. Il fut

enterré dans son monastère de Lacédémone où l'on garda son portrait avec un respect religieux. Il étoit de grande taille, avoit le poil noir, les cheveux négligés, portoit un habit d'ermite fort usé, & tenoit à la main un bâton terminé en haut par une croix.

Ces grands exemples de vertu que la Providence donnoit de temps en temps à la Grèce infidèle, procuroient le salut de plusieurs particuliers, sans empêcher le corps de la nation de courir à sa perte. C'étoit aux successeurs de Pierre de tendre la main à ses frères errans, & de les raffermir dans la foi. Mais les Papes avoient trop d'embaras à Rome, pour songer à l'Orient. Grégoire V, nommé auparavant Brunon, & Allemand de nation, avoit succédé, âgé de 24 ans seulement, à Jean XVI, le 3 mai 996, par le credit d'Otton III son parent qu'il couronna Empereur le 31 du même mois. C'est le second Allemand qui ait été élevé sur le S. Siège, & non le premier, comme l'a marqué un historien ordinairement plus exact, qui ne s'est pas souvenu des excès qu'il fait commettre par les Romains contre Etienne VIII, en haine de la nation Allemande dont il le dit lui-même. L'Empereur étant retour-

né en Allemagne, Crescence, patrice, sénateur, & tyran de Rome quand il croyoit pouvoir l'être impunement, en fit chasser Grégoire. Il mit à sa place un Grec ou Calabrois de basse naissance, nommé Philagathe, aventurier souple & entreprenant, qui par ses intrigues étoit parvenu à l'évêché de Plaisance avec le titre d'Archevêque, en soustrayant abusivement cette Eglise à celle de Ravenne: ce qui fut corrigé par la suite. Le Pape Grégoire, dans un grand concile tenu à Pavie l'an 997, excommunia l'Antipape qui avoit pris le nom de Jean XVII; & tous les évêques, tant de France que d'Italie & de Germanie, prononcèrent le même anathême. Mais il falloit d'autres armes que ces foudres invisibles, contre l'usurpateur & son fauteur impie. L'Empereur accourut d'Allemagne avec des forces plus capables de leur imposer. Crescence se renferma dans le château S. Ange. Philagathe ne se croyant en sûreté dans aucun endroit de Rome, s'enfuit secrètement. Il fut pris par quelques gens de l'Empereur; qui se défiant de la clémence de leur maître, couperent le nez au faux Pape, lui arrachèrent la langue: & le renfermerent dans une étroite prison.

S. Nil, Calabrois de naissance aussi bien que Philagathe, s'intéressa au sort de son malheureux compatriote. Cet illustre solitaire étoit né sujet des Empereurs de C. P. à Rossane capitale de la province, & la seule ville que les Grecs y eussent conservée: mais ses hautes vertus l'avoient rendu également vénérable à tous les princes & à tous les peuples, malgré son aversion extrême des distinctions comme de toutes les vanités du siècle. Il avoit conçu cette horreur du monde, dès le premier pas qu'il y fit, & qui fut une chute pour son innocence. Il étoit d'une figure & d'un enjouement d'esprit, qui joint à l'avantage d'une voix mélodieuse & peu commune & à tous les talens d'agrément & de société, le firent rechercher spécialement des personnes du sexe tout au sortir de l'enfance. Malgré une éducation très-chrétienne, son inexpérience se laissa surprendre par la figure de l'une d'entr'elles, quoiqu'elle fût de basse naissance. Sans consulter d'autres guides que les yeux & l'ivresse des sens, il en eut d'abord une fille. La pensée des vérités éternelles, dans une amante qui en avoit toujours été nourrie, excita bientôt le repentir, & la crainte de la mort, dans une fièvre violente

Vit. interpr.  
Cariophi



dont il fut attaqué, le rendit efficace. Sur le champ & sans être encore guéri de sa fièvre, il se leva, & alla se renfermer dans le monastère de Mercure. Mais on y reçut presque aussi-tôt des lettres terribles du Gouverneur de la Province, qui menaçoit de faire couper le poing à quiconque oseroit imposer les mains à ce jeune homme, & de confisquer le monastère. Il se résolut à passer au monastère de S. Nazaire, qui n'étoit pas sous la domination des Grecs.

Il rencontra sur la route un Sarasin qui lui demanda brusquement, qui il étoit, d'où il venoit, où il alloit. Nil lui découvrit son dessein avec ingénuité. Le Sarasin considérant sa jeunesse & la richesse de ses vêtemens, car il avoit encore son habit séculier: Tu devrois au moins attendre la vieillesse, lui dit-il, pour t'engager dans la vie monastique, si telle est ta fantaisie. Non, répondit-il, ce n'est pas un sacrifice digne de Dieu, que d'être bon comme par nécessité. Un vieillard qui n'a plus la force de porter les armes pour son prince, est-il un serviteur plus propre au Roi des rois? Le Sarasin touché de ce discours, lui montra le chemin, en le comblant d'éloges, & l'encourageant à suivre son projet. Il

lui donna même quelques pains, en lui faisant excuse de n'avoir rien de meilleur à lui offrir. Le saint jeune homme étant tout près de S Nazaire, rencontra un cavalier qui mit sa vocation à une nouvelle épreuve. Après avoir vomé mille injures contre les moines, qu'il traitoit sur-tout de gourmands; Je tiendrois, dit-il, tout entier avec mon cheval dans leur marmite. Nil ne pouvant espérer de faire entendre raison à un homme si emporté, prit la fuite en se bouchant les oreilles, & se jeta dans le monastère. Il demanda l'habit, à condition néanmoins qu'au bout de quarante jours il retourneroit à la maison de Mercure, où il avoit d'abord été reçu. L'Abbé lui donna volontiers l'habit; mais il voulut aussitôt après le mettre à la tête d'une autre communauté. Cette proposition parut si effrayante à la modestie du saint novice, que dès lors il fit vœu de n'accepter jamais aucune dignité.

Au bout de quarante jours, il retourna au monastère de Mercure; & de là, après quelque séjour & toutes les épreuves convenables, il se retira, du contentement des Pères, dans une caverne voisine, où il y avoit un autel dédié à S. Michel. Voici quelle fut en cet en-

droit sa manière de vivre, extrêmement chargée d'exercices de piété; parce qu'il avoit pour maxime, qu'un solitaire laissé à lui-même, en doit faire beaucoup plus que celui qui vit en communauté. Depuis le matin jusqu'à tierce, il s'appliquoit à la transcription des livres; ayant entr'autres talens celui de bien écrire, & de le faire très-vite. Depuis tierce jusqu'à sexte, debout devant une croix, il récitoit le pseauteur, en faisant de fréquentes genuflexions. De sexte à none, il étudioit assis l'écriture & les Pères. Après avoir dit none & vêpres, il sortoit de sa cellule, pour se promener & se récréer en considérant le Seigneur dans ses créatures. Il se mettoit à table après le soleil couché, & mangeoit, tantôt un morceau de pain sec, tantôt des herbes cuites, ou quelque fruit sans pain, selon la saison. Il ne buvoit que de l'eau, en petite quantité & par mesure. Sa table étoit une pierre nue, son plat un morceau de pot cassé; la terre lui servoit de lit & de siège. En un mot, il aimoit tant la pauvreté, qu'il n'avoit ni chaise, ni lit, ni coffre, pas même un sac; si ce n'étoit son habit, fait en forme de sac, avec un tissu de poil de chevre, & contenu avec une corde qui lui tenoit

lieu de ceinture. Encore n'avoit-il pas à changer, portant ce rude vêtement sans interruption la nuit & le jour pendant une année entière, quelque incommodité qu'il en ressentit. La nuit, il donnoit une heure au sommeil; après quoi, il récitait pour la seconde fois le pſautier, puis disoit les prières des nocturnes & des matines. Il passa plusieurs carêmes, sans prendre d'autre nourriture que la communion. Pendant un an, il ne but qu'une fois le mois: mais il quitta ce genre d'austérité, non pour soulager la soif qui ne l'incommoda que les huit premiers jours, mais pour ne pas se dessécher le poumon.

Une vie si extraordinaire ne l'empêcha point d'avoir des disciples, qui usèrent d'une sorte de violence pour demeurer avec lui. Car il faisoit ses délices de la solitude, & du dégagement parfait de tous les soucis & de toutes les distractions. Ne connoissant point d'autre plaisir que de converser avec Dieu, le commerce des hommes lui étoit à charge: souvent il disoit qu'en vivant avec eux, on recule plus qu'on n'avance dans la vertu. Son premier compagnon, après un début très-servent, se laissa vaincre à l'ennui, & lui chercha querelle pour le

mettre en colère. Nil lui dit avec douceur : Mon frère, Dieu nous a appelés à la paix ; si vous ne pouvez plus me souffrir, qui vous retient ici ? allez où il vous plaira. Ce disciple inconstant, en venant au désert, avoit apporté trois pièces d'argent, que le Saint lui avoit aussi-tôt fait donner aux pauvres. Il lui dit donc avec arrogance : Rendez moi mon argent, & je m'en irai. Nil lui répondit : Mon frère, transportez-m'en la récompense par un écrit que vous déposerez sur l'autel, & je vous le remettrai sans délai. L'autre voulut voir, comment Nil qui n'avoit pas une obole se tireroit d'embaras, & fit ce qu'il lui avoit proposé. Nil alla emprunter cette somme au monastère de Castel : afin d'acquitter cette dette, il transcrivit ensuite trois psautiers en douze jours. Le mauvais Solitaire partit avec son argent, & mourut presque aussi-tôt après.

Comme les Sarasins infestoient sans cesse le pays où étoit la grotte du Saint, il alla s'établir auprès de Rossaue en un lieu qui lui appartenoit, & qui devint insensiblement un monastère nombreux. Mais il ne voulut jamais prendre le titre d'Hégumène ou d'Abbé, qu'il fit conférer à d'autres. Toute sa vie, il aimait

beaucoup mieux obéir que de commander: c'étoit une peine pour lui, que de s'entendre seulement appeler maître. On lui offrit de grands biens, qu'il refusa constamment; ne voulant pas que ses disciples eussent rien au delà du plus simple nécessaire. Mes frères, leur disoit-il souvent en usant des paroles du Psal-  
 Pf.127.2.  
 miste, vous serez heureux, tandis que vous vivrez du travail de vos mains; tout le monde bénira le Seigneur, en voyant que vous possédez tout sans rien avoir.

Un jour qu'il étoit à Rossane, Théophylacte métropolitain de Calabre & un Seigneur nommé Léon, tous deux gens d'esprit & versés dans les sciences, vinrent le visiter suivis d'autres personnages considérables, de magistrats, d'ecclésiastiques & d'une grande quantité de peuple: ils l'interrogerent sur différens points de l'Écriture, moins pour s'instruire, que pour l'éprouver. La question tomba d'abord sur le nombre des élus, que le Saint d'après l'évangile soutint fort petit. La multitude s'écria: Il n'en est pas, comme vous le prétendez: autrement ce seroit en vain que nous aurions été baptisés, que nous participerions au corps & au sang de J. C. que nous porterions le

nom de Chrétiens. Nil surpris que l'Archevêque n'arrêtât point ces discours, reprit d'un ton modeste : Que répondrez-vous, si je vous montre que saint Basile, saint Chrysostome, saint Ephrem, saint Théodore Studite, saint Paul même & les Evangélistes disent la même chose que moi ? Vous n'oseriez contredire toutes ces règles de notre croyance, ce seroit professer l'hérésie, & le peuple vous lapideroit. Mêlant ensuite le sentiment aux preuves ; Comment ajouta-t-il, vivent dans ces temps pervers la plupart des Chrétiens, pour que le royaume des Cieux où il n'entre rien de souillé, puisse être le partage du grand nombre ? Il insista sur ce principe avec tant de force, que la multitude parut consternée, & qu'on entendit crier de toute part : Malheur à nous, pécheurs que nous sommes !

Vit. p.82. Quelqu'un cependant reprit la parole, & dit : Mon père, je voudrois savoir si Salomon est sauvé ou damné. Nil sachant que c'étoit un homme sans mœurs qui l'interrogeoit, lui dit : Et moi, je voudrois savoir, non pas quel est le sort de Salomon, mais quel sera le vôtre. Que nous importe, à vous & à moi, la destinée de ce Sage, devenu le jouet de ses passions ? C'est pour nous qu'il est écrit :

Quiconque regarde une femme par un principe de convoitise, a déjà commis l'adultère dans son cœur. Cette réponse ne déconcerta point la curiosité d'un prêtre, qui se leva & dit : Mon père, de quel arbre Adam mangea-t-il le fruit dans le Paradis terrestre? Nil corrigeant le ridicule par la dérision, répondit que c'étoit d'un pommier sauvage. Tout le monde éclatant de rire; Quel est, dit-il, le sujet de vos risées? La réponse est conforme à la demande. Au lieu de penser à ce qui nous a fait chasser du paradis, & comment nous y pouvons rentrer; vous me demandez le nom d'un arbre. Si je vous l'apprenois, vous me demanderiez bientôt, s'il étoit grand ou petit, quelle étoit la couleur du tronc, la forme & peut-être le nombre des feuilles. curiosité bien digne sans doute que la raison suprême l'eût satisfaite.

Ibid.

La réputation des vertus & de la sagesse du Saint étant parvenu à C. P. on s'efforça de l'y attirer. Mais il craignoit trop le monde & ses faux honneurs, pour se rendre à des invitations qu'il regarda comme des pièges redoutables. Le dessein que l'on conçut de l'élever sur le siège archiépiscopal de Rossane après la mort de Théophylacte, l'effraya beau-

coup plus encore. Comme les magistrats & les principaux du clergé s'avançoient déjà pour le surprendre, & le forcer à remplir cette place, quelqu'un qui le connoissoit mal prévint leur arrivée, comptant lui porter une agréable nouvelle. Il le remercia, & lui fit quelque don: mais sans perdre un instant, il s'enfuit dans les montagnes, & s'y tint caché jusqu'à ce que tous les citoyens, las de chercher & d'attendre, eussent enfin choisi un autre archevêque.

Quelque temps après, les Sarasins ayant fait une incursion dans le voisinage de Rossane, trois moines de S. Nil, furent pris & menés en Sicile. Il se mit aussitôt en grand mouvement pour les racheter, & ramassa cent pièces d'or, qu'il envoya avec un mulet par un frère affidé. L'Emir parla avec vénération de la vertu du Saint, fit amener devant lui les moines captifs, les combla d'honneurs; & gardant seulement le mulet, les renvoya avec l'argent de leur rançon & plusieurs présens. Il y joignit une lettre adressée à Nil, & conçue en ces termes: C'est ta faute, si tes moines ont été maltraités. Que ne te faisois-tu connoître à moi? Je t'aurois envoyé une sauve-garde, avec laquelle ton monastère eût été en pleine sûreté.

Que si tu voulois venir chez moi , tu pourrois t'établir en tel endroit du pays qu'il te plairoit : je te traiterois avec toutes sortes de faveurs & de respects.

L'homme de Dieu résolut au contraire de quitter la Calabre , instruit prophétiquement que toute cette province alloit être ravagée par les Musulmans : & comme il se figuroit qu'il seroit moins honné chez les Latins que chez les Orientaux , il se rendit à Capoue : mais il y courut le plus grand danger qui eût encore alarmé sa modestie. Le Prince Pandolfe, avec les premiers de la ville , étoit si décidé à le faire leur évêque , qu'il n'auroit pu s'en défendre , si le Prince ne fût mort dans ces conjonctures. Il alla visiter le monastère du Mont-Cassin. Toute la communauté vint au devant de lui , en ordre de procession , avec des cierges , des encensoirs , & les ornemens réservés pour les jours de fêtes. Peu après , l'Abbé Ali-gerne & les principaux d'entre ses moines le conduisirent au monastère de Valde-luce , qui étoit de la dépendance du Mont-Cassin , & qu'ils lui donnerent , à la recommandation des magistrats de Capoue. Ils l'engagerent ensuite à venir au grand monastère , avec toute sa communauté qui étoit de plus de soixante moines , &

à y célébrer l'office de la nuit en Grec. Après l'office, tous les religieux Latins vinrent le trouver, pour prendre les leçons d'un solitaire si parfait, qu'ils trouverent non sans admiration très-versé non seulement dans la connoissance des livres ascétiques, mais dans les ouvrages les plus profonds des Pères de l'Eglise. Cependant un de ces mauvais plaisans qui aiment à raffiner en toute matière, lui adressa la parole, & dit: Mon père, quel mal y auroit-il à manger de la viande une seule fois l'année? Quel mal y auroit-il, repartit le Saint, en interrogeant à son tour, si, après avoir passé l'année sans faire aucune chute, vous veniez à tomber le dernier jour, & à vous rompre la jambe?

Ce fut par ces traits de sagesse & de doctrine joints à d'éminentes vertus, que S. Nil pendant quinze années qu'il demeura au monastère de Valdeluce, acquit parmi tous les grands de l'Italie ce haut point de considération qui rendit souvent sa médiation utile à des peuples entiers. Mais cette maison étant devenue opulente, il vit les moines se relâcher de leur première observance. Alors il sortit de Valdeluce, & chercha un lieu où la disette les réduisit au détachement, & où

ils  
C'  
fie  
bie  
éta  
foi  
ce  
fir  
tur  
fité  
à d  
tous  
Rie  
mar  
Que  
ter  
luce  
la d  
Nil  
Gaë  
qui  
fixer  
mais  
abor  
vieil  
cet  
noit  
elle  
facu  
font

ils ne pussent subsister que par le travail. C'est pourquoi il refusa les offres de plusieurs villes qui vouloient lui donner des biens, & même des monastères en bon état. La vie commode & sans soin, disoit-il, ne convient pas aux moines de ce temps-ci. Ils n'emploient pas leur loisir à la prière, à la méditation, à la lecture des livres saints; mais à des curiosités dangereuses, à de vains discours, & à des pensées mauvaises. Le travail écarte tous ces périls, & une infinité de maux. Rien n'est tel pour les moines, que de manger leur pain à la sueur de leur front. Quelques-uns des frères ne pouvant goûter cette sévérité, demeurèrent à Valdeluce, d'où l'indépendance, la discorde & la dissolution les firent bientôt chasser. Nil, avec les autres, trouva près de Gaëte un lieu désert, aride & resserré, qui par-là même eut des charmes qui le fixerent. D'abord on y manqua de tout; mais en peu de temps le travail y fournit abondamment à tous les besoins. Le saint vieillard étoit au comble de la joie dans cet asile paisible, où rien ne le détournoit de la pensée de son Dieu. Souvent elle absorboit si généralement toutes ses facultés, qu'il n'entendoit point les personnes qui lui parloient. Quand il reve-

noit à lui, & qu'on lui demandoit ce qui lui étoit arrivé; Je suis vieux, mes enfans, répondoit-il; mon esprit s'en va, & je ne fais ce que je fais.

Son repos fut troublé dans cette douce retraite, par la nouvelle de l'intrusion de Philagathe son compatriote sur le Siège Apostolique. Dès qu'il eut appris cette usurpation sacrilège, il écrivit à l'usurpateur, pour l'exhorter à quitter la gloire périlleuse de ce monde, & à rechercher le repos innocent de la vie solitaire. Quand il fut ensuite que Philagathe avoit été pris & traité comme on l'a vu, alors saisi de douleur & de consternation, il crut devoir interposer son crédit: il partit pour Rome, malgré la circonstance du saint temps de carême, son extrême vieillesse & une maladie aiguë dont il étoit alors tourmenté. L'Empereur Otton & le Pape Grégoire ayant appris qu'il arrivoit, allèrent au devant de lui. Ils le prirent chacun par une main, qu'ils baisèrent, le menerent au palais patriarchal, & le firent asseoir honorablement au milieu d'eux. Le saint homme gémissant de ces honneurs, que les seules vues de sa charité lui rendoient supportables, leur dit éploré & confus: Epargnez-moi, au nom de Dieu. Je suis le plus misérable de tous les

les pécheurs, un vieillard demi-mort & inutile, qui ne doit que ramper aux pieds de vos dignités suprêmes. Ce n'est pas pour être honoré que je suis venu à vous; c'est pour secourir le malheureux qui vous a levés l'un & l'autre des fonts du baptême, & à qui vous avez fait arracher les yeux. Je vous supplie de me le rendre, afin qu'il vienne s'enterrer dans l'obscurité de notre solitude, & que nous pleurions ensemble nos péchés.

L'Empereur attendri jusqu'aux larmes Petr. Dam consentit à ce que Nil demandoit: mais, l. i. ep. ult. ad Cadal. le Pape, loin de se trouver satisfait, fit encore promener Philagathe par toute la ville, ses habits déchirés, & monté à rebours sur un âne. Nil s'abandonna à Vit p. 151. l'excès de sa douleur; son zèle s'enflamma: Puisqu'ils n'ont point de pitié, s'écria-t-il, de celui que Dieu a livré entre leurs mains, le Père céleste n'aura pas pitié de leurs péchés. Il repartit brusquement, avec les frères qui l'accompagnoient, marcha toute la nuit, & arriva le lendemain à son monastère.

Cependant l'Empereur ayant célébré à Rome la fête de pâque, qui cette année 998 tomboit le 17 avril, se mit en devoir de forcer le Patrice Crescence dans le château S. Ange où ce rebelle se tenoit

toujours renfermé. Il employa pour cette expédition un Allemand, nommé Thamme, dont on vançoit l'habileté, & qui avoit toute sa confiance. Mais comme la forteresse passoit pour imprenable, Thamme suppléant à l'art par l'artifice & la trahison, promit sûreté à Crescence avec serment, du consentement de l'Empereur & du Pape. Toutefois quand le Patrice se fut rendu, Otton lui fit trancher la tête.

Les Tiburtins s'étant révoltés dans le même temps, après avoir massacré leur Duc Mazolin, S. Romuald, plus heureux que S. Nil, fit leur paix avec l'Em-

Vit. p.  
Petr. Dam  
Boll. 7  
febr. Act.  
B. fac. 6.  
p. 281. pereur. Cet illustre solitaire, de la maison des ducs de Ravenne, & déjà connu dans les deux Hespéries dont il avoit fait l'admiration par l'austérité de sa vie & son zèle pour la discipline régulière, gouvernoit alors l'abbaye de Classe qu'Otton III fort zélé pour l'état monastique lui avoit donné afin d'y mettre la réforme. Comme il ne pouvoit ramener ces moines relâchés au sentier étroit de la perfection, & qu'il lui sembloit s'y relâcher lui-même, il vint devant Tibur rapporter le bâton pastoral à l'Empereur, & renonça à l'abbaye en présence de l'Archevêque de Ravenne. Les Tiburtins vivement pres-

sés par l'Empereur, étoient au moment de succomber. Romuald leur fit prendre la résolution de se soumettre en abattant une partie de leurs murailles, & en livrant le meurtrier du Duc Mazolin à la mère de ce Seigneur: mais en même temps il obligea cette dame à lui pardonner. Il convertit aussi à Tibur l'Allemand Thamme qui avoit trompé Crescence par un parjure, & lui persuada d'abandonner tous les avantages de la faveur extraordinaire dont il jouissoit auprès d'Otton, pour embrasser la vie monastique.

C'étoit-là le talent propre de Romuald, d'imprimer aux grands la crainte du Seigneur, & de convertir les pécheurs les plus endurcis. Il avoit déjà obligé Pierre Urséole à quitter le duché de Venise acquis par un crime, & à se faire moine à Cusan en Catalogne, avec un noble Vénitien de ses amis, nommé Jean Gradenigo. Par la même vertu des paroles terribles sorties de la bouche de Romuald, le Comte Oliban, seigneur puissant en Espagne & coupable de péchés énormes, conçut une crainte si vive des jugemens de Dieu, qu'il mit son fils en possession de ses terres, & quitta son pays pour aller prendre l'habit monastique au Mont-Cassin. La rigide vertu de Romuald

prit même l'ascendant sur la crainte excessive qu'il avoit eue autrefois de son père. Ce Seigneur, nommé Sergius, d'un caractère intéressé & violent, après avoir tué de ses propres mains un de ses proches pour une prairie qu'ils se disputoient, avoit menacé son fils de le déshériter, parce qu'il témoignoit une horreur extrême de ce meurtre. Sergius conçut ensuite un vif repentir de son crime, & se fit moine au monastère de S. Sévère près de Ravenne. Mais quelque temps après il chancela dans sa résolution, & voulut retourner au siècle. Les moines en donnerent avis à Romuald, qui étoit alors au monastère de Casan en Catalogne. Il part nud-pieds, un bâton à la main, arrive à Ravenne, aborde son père tout prêt à sortir de la voie de Dieu; & par une conduite fort éloignée des règles ordinaires, mais que le succès justifia, il le met aux fers, & le traite durement, jusqu'à ce qu'il ait repris sa première vocation. Sergius se rendit docile, & peu après mourut saintement.

L'Empereur lui-même marqua une aveugle docilité aux avis de Romuald. Après lui avoir découvert les plaies de son ame, il alla nud-pieds en pèlerinage, de Rome à S. Michel du Mont;

Gargan. Otton, dit à ce sujet l'un de ces modernes à qui l'audace & la sale plaisanterie tiennent lieu de preuves, menoit avec lui la veuve de Crescence devenue sa maîtresse, & passoit avec elle la nuit sur une natte. Il est vrai que ce Prince fut accusé d'un attachement criminel pour cette femme aussi odieuse que méprisable : mais la circonstance d'une pareille compagnie dans son pèlerinage, est une de ces fictions bouffonnes qui ne méritent pas une réfutation plus sérieuse que tant d'autres traits de même fabrique, hasardés avec effronterie pour décrier dans les rendez-vous du blasphème & de l'impudence tous les exercices de la piété. On eut lieu de croire Otton sincèrement converti. Il passa dans le monastère de Classe tout le carême de l'an 999, jeûnant & chantant, autant qu'il le pouvoit, à tous les offices, portant le cilice sous l'or & la pourpre, couchant sur une natte, mais arrosée de ses larmes, à côté de son lit de parade. Romuald lui conseilla dans la suite d'embrasser la vie monastique. Je le ferai, dit-il, dès que j'aurais soumis les Romains à l'obéissance qu'ils me doivent. Ah ! Seigneur, reprit Romuald, si vous retournez à Rome, vous ne verrez plus Ravenne. En effet,

Otton, comme on le verra, n'eut pas le temps d'accomplir sa promesse.

Vi. S Nil. P. 155. En revenant du Mont-Gargan, il passa au monastère de S. Nil, & le pressa de lui demander tout ce qu'il désiroit, avec la confiance d'un père qui parle à son fils. L'homme de Dieu répondit, en portant la main sur la poitrine de l'Empereur : Je n'ai autre chose à vous demander, que le salut de cette ame. Tout Empereur que vous êtes, vous mourrez, comme le dernier des hommes, & vous rendrez compte de toutes vos œuvres. A ces mots, l'Empereur versa des larmes ; & mettant bas sa couronne, il voulut recevoir la bénédiction du Saint avant de partir. Les moines murmurèrent ensuite, de ce que Nil n'avoit pas accepté au moins un monastère du Prince. Il leur répondit : J'ai parlé, je l'avoue, comme un insensé ; mais la suite vous fera voir si vous avez plus de raison que moi. Quand ils apprirent quelque temps après la mort d'Otton, ils admirèrent les lumières toutes divines de leur saint maître. Nil sentant sa propre mort approcher, & sachant que le Prince de Gaëte s'étoit déjà expliqué sur le dessein qu'il avoit de faire transférer son corps dans la ville aussi-tôt après son trépas, pour servir de

sauve-garde à tout le pays, résolut d'al-  
 ler mourir dans un endroit où il ne fût  
 connu de personne. Il craignoit si fort  
 d'être regardé comme un saint, qu'il af-  
 fectoit de montrer des défauts, & qu'il  
 parut quelquefois impatient & colere,  
 jusqu'à tromper les simples. Comptant  
 être ignoré dans le voisinage de Frescati,  
 il s'y retira près d'un petit monastère de  
 Grecs, bâti en l'honneur de Ste Agathe.  
 Mais Grégoire comte de Frescati, tout  
 décrié qu'il étoit par ses violences & ses  
 injustices, vint le trouver, & lui dit en  
 se prosternant à ses pieds: Je ne suis pas  
 digne qu'un si grand serviteur de Dieu  
 entre chez moi; mais puisqu'à l'exemple  
 de notre divin Maître, vous avez pré-  
 féré aux justes un homme tout couvert  
 d'iniquités; voilà mon palais & toutes  
 mes terres, disposez-en comme il vous  
 plaira. Le Saint lui demanda quelque ré-  
 duit obscur, afin d'y prier en repos. Le  
 Comte lui donna un petit reste de la  
 maison de campagne qui avoit appartenu  
 à Cicéron, & qu'on nommoit la Grotte-  
 ferrée. Ses disciples fidèles vinrent l'y  
 trouver, & y bâtirent un monastère, qui  
 subsiste encore sous la règle de S. Basile,  
 & où la messe se dit en Grec, mais se-  
 lon le rit Latin. C'est là que mourut

S. Nil, en recommandant instamment de ne point l'enterrer dans une église, & de ne faire sur son corps, ni voussure, ni aucune autre décoration. Il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, sans s'être relâché d'aucune de ses austérités, sans avoir ni bu ni mangé avant l'heure ordinaire, sans s'être jamais baigné, sans avoir mangé une seule fois de la viande depuis le premier moment de sa retraite. Son abstinence étoit si bien tournée en habitude, qu'il lui eût été plus pénible de la rompre que de l'observer.

L'Empereur Otton III honora constamment de sa protection & de son amitié tous les personnages de son temps, qui édifioient l'Eglise, chacun selon son état & l'esprit de sa vocation : mais personne ne l'emporta dans son cœur sur S. Adalbert de Prague & S. Bernouard d'Hildesheim. L'Empereur avoit connu à Rome tout le mérite d'Adalbert, dans les entretiens familiers qu'il y eut souvent avec lui, quand ce saint prélat eut quitté son peuple avec le consentement du Pape, pour se retirer au monastère des SS. Alexis & Boniface. Le débordement & l'indocilité des Bohémiens, avec lesquels cette ame pure craignoit de se perdre, plus qu'elle n'espéroit de les sanctifier,

Act. sac.  
5. Bened.  
P. 581.

P'avoit  
millio  
brasse  
lat n'  
son e  
verne  
Slavin  
du pa  
sa cap  
rité h  
parco  
chaun  
vres,  
de ré  
mes d  
de to  
nisé a  
joie,  
sur le  
l'exen  
tions  
l'épisc  
non  
partie  
les or  
noine  
& la  
observ  
depuis  
il dor

P'avoient réduit à venir solliciter la permission du Souverain Pontife pour embrasser la profession monastique. Le Prélat n'avoit rien à se reprocher, ni dans son entrée à l'épiscopat, ni dans le gouvernement de ses ouailles. Fils du Comte Slaving l'un des plus puissans seigneurs du pays, & distingué dès sa jeunesse par sa capacité, par sa piété, par une charité humble & généreuse qui lui faisoit parcourir de nuit & l'or à la main les chaumières & tous les réduits des pauvres, il avoit été obligé après beaucoup de résistance, de céder aux vœux unanimes du clergé, du Duc Boleslas le Pieux, de tous les seigneurs, & avoit été introduit avec des signes extraordinaires de joie, de la part du peuple. Quand il fut sur le grand siége de Prague, il donna l'exemple des vertus à toutes les conditions, sans oublier aucun des devoirs de l'épiscopat. Il partagea, suivant les canons, les revenus de l'église en quatre parties; la première pour les bâtimens & les ornemens; la seconde pour les chanoines; la troisième pour les pauvres; & la quatrième seulement, pour lui. Il observoit le silence, comme les moines, depuis complies jusqu'à prime; après quoi il donnoit audience, puis s'appliquoit à

l'étude des saints livres, qu'il entremêloit du travail des mains. Quoiqu'il eût un appartement propre, & un lit bien couvert, il couchoit sur le pavé, tout au plus sur un cilice; encore ne prenoit-il que quelques heures de sommeil, & passoit la meilleure partie de la nuit en prières. Il prêchoit assidûment, visitoit soigneusement les malades & les prisonniers, nourrissoit journellement douze pauvres, & les jours de fêtes distribuoit des aumônes abondantes. Il n'épargnoit rien pour gagner les cœurs, faisant avec une sagesse unique un juste mélange de la douceur & de la sévérité.

Mais son peuple, encore barbare, intraitable, & d'une malignité dont on conçoit à peine l'alliance avec sa grossièreté & son ignorance, affectoit de se livrer aux désordres qui paroissent les plus insupportables à son saint Pasteur. Adalbert avoit sur-tout horreur de la pluralité des femmes parmi ces méchans Chrétiens, du concubinage des clercs, de la vente des esclaves Chrétiens aux Juifs; & jamais il ne put inspirer aucune partie de ces sentimens à son troupeau dissolu. Le mal empira, quand le Saint Evêque fut parti. On craignit avec raison, que ce peuple converti nouvelle-

men  
à se  
Bol  
le c  
au  
chev  
des  
Ada  
ditio  
doci  
véro  
les a  
parti  
où l  
d'Ita  
fit,  
gran  
pen  
vous  
plut  
Et d  
fleu  
hom  
ajou  
en p  
Q  
le m  
niant  
prop  
Mai

ment & si imparfaitement, ne retourna à ses anciennes superstitions. Le Duc Boleslas, après avoir tenu conseil avec le clergé, fit parvenir ses appréhensions au métropolitain, qui étoit Villegise archevêque de Mayence. Ce Prélat envoya des députés à Rome, pour redemander Adalbert. Le Pape le rendit; mais à condition que son peuple se montreroit plus docile, & avec menace, que s'ils persévéroient dans leurs désordres, l'Evêque les abandonneroit sans retour. Adalbert partit aussi-tôt, & passa par Mayence, où l'Empereur s'étoit arrêté en revenant d'Italie. Dans le séjour assez long qu'il y fit, il vécut avec ce Prince dans une grande intimité & une sainte liberté. Ne pensez pas, lui disoit-il souvent, que vous êtes un puissant Prince, mais bien plutôt que vous êtes un homme mortel. Et comme Otton se trouvoit encore à la fleur de son âge, & l'un des plus beaux hommes de son temps; N'oubliez pas, ajoutoit-il, que ce beau corps sera réduit en poussière & en corruption.

Quand Adalbert arriva à Prague, tout le monde vint au devant de lui, en donnant de grands signes de joie, & en promettant de suivre tous ses conseils. Mais ils retomberent bientôt dans leurs

vices & leur obstination. Le S. Evêque alla chercher sa consolation parmi les Hongrois voisins de la Bohême & encore idolâtres. Il y jeta les fondemens du Christianisme, & baptisa le fils de Geisa quatrième duc des Hongrois depuis leur entrée dans la Pannonie; c'est-à-dire le Prince Etienne qui fut si fidèle à la grace de sa conversion, qu'il a mérité d'être compté parmi les saints. Cependant Adalbert passa de nouveau à Rome, & son métropolitain y renouvela de même ses plaintes, qu'à cette fois il porta lui-même sur les lieux. Il y soutint fortement dans un concile, qu'il étoit inoui & contraire aux canons, qu'une Eglise fût ainsi privée de son pasteur encore plein de vie & en état de la desservir. Quoiqu'Adalbert sentit qu'il n'y avoit rien à gagner sur les Bohémiens, il fallut encore céder & retourner parmi eux: mais il se consolait par l'espérance de se revoir bientôt dans l'occasion d'évangéliser les Infidèles.

En effet, son peuple ne voulut pas même le recevoir. Boleslas, duc de Pologne, ayant interposé sans succès sa médiation, Adalbert tourna aussi-tôt ses vues vers les Idolâtres. Comme la Prusse peu éloignée de la Pologne, avoit de grands

égar  
Pé  
vire  
une  
où  
son  
que  
desc  
une  
mer  
& l  
reçu  
Péte  
s'éc  
un  
pou  
de  
de  
se r  
leur  
heu  
si A  
qu'i  
croi  
bille  
don  
ton  
y v  
con  
&

égard pour le Duc qui la protégeoit, l'évêque de Prague s'embarqua sur un navire que ce Prince lui fit préparer avec une escorte, & se rendit à Dantzick, où il baptisa un grand nombre de personnes. Là il prit la mer, & après quelques jours de navigation sur la côte, il descendit dans une petite île formée par une rivière. Comme il y prêchoit hautement J. C. les maîtres du lieu survinrent, & le chassèrent à coups de poings. Il reçut même un rude coup d'aviron, qui l'étendit par terre. Soyez beni, Seigneur s'écria-t-il, de ce que j'ai du moins reçu un coup pour celui qui a tant souffert pour moi. Etant passé de l'autre côté de la rivière, les Barbares accoururent de toutes parts, & le contraignirent à se rembarquer avec ses compagnons, en leur disant qu'ils devoient s'estimer trop heureux qu'on leur laissât la vie.

Adalbert étoit à peine sorti de ce péril, qu'il dit à ses compagnons : Laissons croître nos cheveux & notre barbe, habillons-nous comme ces peuples, & rendons nous alors dans quelque autre canton où l'on ne nous connoisse pas. Nous y vivrons du travail de nos mains, nous converserons familièrement avec eux ; & nous le retirerons du précipice où ils

s'obstinent à périr. Après les délais convenables, ils se mirent en route, traverserent de grands bois, & arriverent dans une plaine spacieuse où ils étoient en vue de toute part. Les Patens y accoururent aussi-tôt, & commencerent par les lier. Le Saint exhortoit ses compagnons à souffrir courageusement pour J. C. quand un sacrificateur des idoles, nommé Siggo, s'avança plein de fureur, & lui lança un dard qui le blessa mortellement. Il reçut presque en même temps quatre autres dards, dont il expira, en priant à voix haute pour son salut & celui de ses meurtriers.

S. Bernouard, Saxon de naissance, & évêque d'Hildesheim en Saxe, avoit été précepteur d'Otton. Ses rares qualités lui firent confier dès sa jeunesse cet emploi important. Il étoit né avec un de ces naturels qui laissent le moins d'obstacles à la vertu, & avec un génie propre à tout. Il avoit une ouverture égale pour les sciences profondes, pour les affaires & pour les arts. Il écrivoit bien, manioit habilement le pinceau, s'entendoit en bâtimens, se faisoit un jeu des affaires les plus compliquées, connoissoit parfaitement les hommes, & sembloit avoir trouvé la clef de tous les

cc  
&  
de  
qu'  
nin  
Em  
gul  
des  
ver  
exc  
fon  
un  
jam  
jeu  
don  
nou  
préc  
app  
tific  
I  
ava  
&  
cler  
le p  
en f  
qui  
tie  
plu  
que  
à p

ccours. Il gagna tellement la confiance, & de l'Impératrice Théophanie Grecque de naissance, & des seigneurs Allemands, qu'il fut choisi d'un consentement unanime pour le premier guide du jeune Empereur. Il s'attacha de même son auguste élève, tout en s'opposant à la voix des flatteurs qui ne lui parloient que de divertissemens, & même à la complaisance excessive que l'Impératrice avoit pour son fils. Mais il régissoit les esprits, avec un art & des manières qui ne lui firent jamais rien perdre de leur affection. Le jeune Otton, après la mort de sa mère, donna sa confiance toute entière à Bernouard: c'étoit sur ses conseils qu'il apprécioit ceux des complaisans, & qu'il apprit de bonne heure à craindre les artifices & la séduction.

Bernouard fut élu, dans un âge peu avancé, pour le siége d'Hildesheim, & préféré unanimement à plusieurs autres clercs de race illustre, qui servoient dans le palais: mais il surpassoit les vieillards en sagesse & en vertu. Il étoit d'une piété, qui lui faisoit passer la plus grande partie des nuits en prière. Personne n'étoit plus assidu aux offices divins, après lesquels il distribuoit des vivres & de l'argent à plus de cent pauvres. Tout appliqué

Vitz. Act.  
Bened.  
sac. 6. p.  
202.

qu'il étoit aux fonctions ecclésiastiques, il ne cessa jamais de cultiver ni d'encourager les arts; étendant ses vues jusqu'à la transcription des livres dont il forma une riche collection, à la peinture, à l'orfèvrerie même, & à la ferrurerie. Il faisoit rechercher & élever avec soin les jeunes gens de beau naturel, en qui l'on appercevoit le germe des talens. Son génie élevé lui faisoit, en même temps servir l'Etat dans les matières capitales, avec des vues & un succès supérieurs à ceux des autres seigneurs. Pour préserver son peuple du brigandage des Barbares qui infestoient la Saxe, il ne se contenta pas de leur tenir continuellement opposées d'excellentes troupes, qui les défirent souvent; mais il fit bâtir deux forteresses aux deux endroits les plus exposés du diocèse, & par-là procura la sûreté de tout le pays: ce qui ne l'empêcha point d'enrichir son Eglise par l'acquisition de plusieurs terres nouvelles, d'y élever quantité d'édifices considérables, de décorer sa cathédrale de peintures exquises, de lui donner beaucoup d'argenterie, entre autres, un calice d'or du poids de vingt livres. Un régime si digne de faveurs & d'applaudissemens, ne laissa point d'être troublé par l'Archevêque de

May  
la ju  
mona  
Le S  
inuti  
au Pa  
où se  
Sik  
avril  
pas u  
rut à  
ponti  
appel  
du fa  
par le  
nir a  
famill  
à l'a  
Bobie  
il eut  
stitué  
Arno  
féré  
de R  
S. P  
assis  
péné  
ses c  
leur  
avec

Mayence, qui fit quelque entreprise sur la juridiction de Bernouard, dans un monastère de filles nommé Gandersheim. Le S. Evêque après des représentations inutiles à l'Archevêque, porta sa plainte au Pape, & partit lui-même pour Rome, où se trouvoit en même temps l'Empereur.

Silvestre II avoit succédé, dès le 2<sup>e</sup> avril 999 à Grégoire V, qui ne survécut pas un an à la menace de S. Nil, & mourut à l'âge de vingt-sept ans, après un pontificat de moins de trois. Silvestre, appelé auparavant Gerbert, s'étoit rendu fameux dans les divers états de vie par lesquels il avoit passé avant de parvenir au pontificat. Né en Auvergne d'une famille obscure, moine dès son enfance à l'abbaye d'Aurillac, ensuite abbé de Bobio, chargé de l'école de Rheims où il eut le Roi Robert pour disciple, substitué dans cette Eglise à l'Archevêque Arnoux, puis déposé à son tour, transféré par la faveur d'Otton III sur le siège de Ravenne, & enfin sur la chaire de S. Pierre où aucun François ne s'étoit assis avant lui; il montra par-tout une pénétration & un savoir si étonnant pour ses contemporains, que leur simplicité leur fit accuser d'un commerce familier avec les démons. On lui reproche à

Papebr.  
conat.

meilleure titre une ambition démesurée. Ce fut néanmoins un Pape équitable & sage, n'usant de ses droits qu'avec modération, loin d'anticiper sur ceux des princes de ce monde, ou de ses collègues dans l'émpat.

Baron. Peu de temps après l'élection de Silvan. 999. vestre, & à sa prière, l'Empereur Otton fin. donna la ville & le comté de Verceil à l'Évêque du lieu, avec toute la puissance publique, sous peine de mille livres d'or contre ceux qui troubleroient le prélat dans cette possession : disposition très-remarquable, comme le premier exemple de la puissance publique formellement & clairement accordée à une Eglise. La donation est datée de Rome, & du 7 mai 999.

L'an 1001, dans le dernier voyage qu'y fit Otton, le Pape Silvestre y assembla le concile qui devoit juger le différend de S. Bernouard avec Villegise de Mayence. Bernouard se plaignit principalement, de ce qu'après son départ pour Rome, & malgré ses protestations, Villegise avoit célébré un synode à Gandersheim. Le Pape demanda au concile, si l'on devoit reconnoître pour synode, une assemblée tenue par cet archevêque & ses adhérens, dans une église que les évê-

ques  
sédée  
dix-se  
pond  
schist  
cano  
term  
Pères  
de n  
Gand  
chev  
peut  
denta  
tint.c  
drie  
S. J  
sentin  
due  
ce q  
raison  
L  
au c  
voya  
en l  
A R  
lui fi  
avec  
du S  
ries.  
alors

ques d'Hildesheim avoient toujours possédées. Les Pères au nombre de vingt, dix-sept Italiens & trois Allemands, répondirent que ce synode étoit un acte schismatique, & de nul effet suivant les canons. Alors le Pape prononça en ces termes: Par l'autorité des Apôtres & des Pères, nous cassons ce qui en l'absence de notre confrère Bernouard a été fait à Gandersheim dans son diocèse, par l'Archevêque Villegise & ses fauteurs. On peut comparer cette marche des Occidentaux du dixième siècle, à celle que tint dès le cinquième Théophile d'Alexandrie dans son concile du chêne contre S. Jean Chrysostome: alors on pourroit sentir si l'ignorance & l'imbécillité prétendue du second âge de l'Eglise mérite tout ce qu'on en a dit, même par comparaison avec le premier & le plus brillant.

L'Empereur Otton qui voulut assister au concile Romain, fonda, pendant ce voyage, un monastère près de Ravenne, en l'honneur de S. Adalbert de Prague. A Rome même, dans l'isle du Tibre, il lui fit bâtir une église, où l'on déposa, avec plusieurs autres reliques, les mains du S. Martyr, ornées d'or & de pierres. Otton les avoit apportées de Gnesne, alors capitale de la Pologne, où l'avoient

attiré les miracles qui s'opéroient en foule au tombeau du Saint, depuis que le Duc Boleslas en avoit racheté le corps des Barbares, & l'avoit fait enterrer dans cette église. L'Empereur, en arrivant à Gnesne, se mit nud-pieds du plus loin qu'il découvrit la ville, & marcha ainsi jusqu'à l'église, où il répandit beaucoup de larmes en invoquant le S. Martyr. Pour l'honorer davantage, il érigea un archevêché de Gnesne qui n'étoit pas même une ville épiscopale, & il y mit pour premier archevêque, un frère du Saint, nommé Gaudence. Mais comme cette érection se fit sans le consentement du métropolitain & de l'évêque diocésain, qui étoit celui de Posnanie, elle est traitée d'irrégulière par les auteurs du temps. C'est pourquoi Posnanie demeura sous l'ancienne dépendance de l'évêque de Magdebourg, & celui de Gnesne n'eut pour suffragans que les évêques de Colberg, de Cracovie & de Vrotisla ou Breslau en Silésie.

Dicm. l. 4.

p. 44.

Otton s'efforçoit en toute manière d'expié les foiblesses qui l'avoient toujours fait gémir lui-même, & que sa piété sincère ne cessoit de lui reprocher. Depuis quelque temps, il étoit tombé dans une maladie de langueur fort extraordinaire

pour  
cien  
de Cr  
eut la  
revoir  
gne,  
& de  
fixé d  
été au  
voyag  
exerc  
pour  
calier  
de Co  
les li  
avoit  
tion  
besoin  
tir à  
moind  
de la  
Colog  
suffrag  
tueux

Le  
vive j  
chevé  
magn  
préfer  
conté

pour son âge , & qui fit soupçonner l'ancien objet de sa passion , Stéphanie veuve de Crescence , de l'avoir empoisonné. Il eut la consolation avant de mourir , de revoir S. Héribert archevêque de Cologne , l'un de ses principaux confidens , & de mourir entre ses mains. Ce prélat fixé depuis deux ans à Cologne , avoit été auparavant le compagnon assidu des voyages de l'Empereur , auprès duquel il exerçoit la charge de chancelier , tantôt pour l'archevêque de Mayence archichancelier de Germanie , tantôt pour l'évêque de Côme grand chancelier d'Italie , selon les lieux où l'on se trouvoit. Par-tout il avoit tellement gagné l'estime & l'affection de son maître , que ce Prince eut besoin de toute sa religion , pour consentir à s'en séparer. Il ne lui fallut pas un moindre motif pour cela , que le danger de la division dans l'Eglise importante de Cologne , & la difficulté de réunir les suffrages sur tout autre sujet que le vertueux Héribert.

Le Prince donna des marques d'une vive joie , en voyant les secours que l'Archevêque & les autres seigneurs d'Allemagne lui amenoient en Italie : mais la présence même du saint Prélat porta le contentement & la sérénité jusqu'au fond

de son cœur. Depuis quelque temps, les intérêts de son ame l'occupoient beaucoup plus que ceux de sa puissance. Comblé d'honneurs au dehors, il gémissoit en secret sur les égaremens de sa jeunesse. Dans le silence de la nuit, il veilloit en prière, s'abandonnoit à toute l'amertume de sa componction, & versoit des ruisseaux de larmes. Il faisoit d'innombrables aumônes, & souvent jeûnoit toutes les fêtes de la semaine, excepté le jeudi. En s'entretenant des choses éternelles avec Héribert, ils convinrent que celui des deux qui survivroit à l'autre & retourneroit en Allemagne, fonderoit un monastère en l'honneur de la Sainte Vierge. A cet effet, l'Empereur donna dès lors plusieurs terres à l'Archevêque, qui depuis la mort d'Otton, arrivée le 23 janvier 1002, exécuta ce compromis par la fondation de la célèbre abbaye de Duit près Cologne. Ce jeune Prince que ses vertus & ses grandes qualités firent surnommer la merveille du monde, mourut âgé de vingt-deux ans seulement, à Paterno petite ville d'Italie dans la campagne de Rome. Il ne laissa point d'héritiers; n'ayant pas même été marié: ce qui peut excuser jusqu'à un certain point son attachement pour Sté-

phanie  
qu'elle  
duc d  
même  
en qu  
En  
qui av  
996,  
Prince  
avoit  
tuelle  
qu'il  
enfant  
lit. L  
avec  
mort  
Son su  
faire a  
absolu  
mariag  
de reli  
affaire  
aussi-t  
choisit  
savoir  
pas le  
ment  
sépare  
donna  
arrang

phanie , & colorer peut-être le nom qu'elle porta de sa concubine. Henri, duc de Bavière , fut élu le 6 juin de la même année , pour succéder à Otton , en qualité de roi de Germanie.

En France , le mariage du Roi Robert qui avoit succédé à Hugues-Capet dès l'an 996 , causa beaucoup de scandale. Ce Prince aimoit tendrement Berthe , qu'il avoit épousée malgré une affinité spirituelle sur-ajoutée aux liens du sang ; puisqu'il avoit tenu sur les fonts sacrés un enfant de cette parente , né d'un premier lit. Le Pape Jean XVI s'éleva d'abord avec zèle contre ce scandale ; mais la mort ne lui permit pas de le faire cesser. Son successeur Grégoire V poursuivit l'affaire avec une fermeté inflexible , & résolut absolument de faire casser cet incestueux mariage. Robert qui avoit un grand fond de religion , comme la suite de cette seule affaire le montre clairement , envoya aussi-tôt vers le Souverain Pontife , & choisit un saint pour son négociateur ; savoir Abbon de Fleury qui n'approuvoit pas le mariage du Roi. Il étoit apparemment chargé de promettre que Robert se sépareroit de Berthe , & de prier qu'on donnât au Prince le loisir de prendre des arrangemens convenables , à l'égard d'une

Princesse fille de Conrad roi de Provence & de la Bourgogne Transjurane, & tenant d'ailleurs aux plus puissantes maisons de l'Empire François. Le Pape entra facilement dans des vues si raisonnables, mais sans prendre le change, & sans cesser de poursuivre l'exécution de ce qu'Abbon avoit promis. Le roi au contraire, trompé lui-même par sa passion, & lui déferant beaucoup plus qu'à la politique, différoit toujours, & toujours réitéroit ses promesses.

Enfin le Pape assembla un concile dans l'église de S. Pierre: il y fut ordonné, sous peine d'anathème, que le Roi Robert quitteroit Berthe, & feroit sept ans de pénitence. A cette nouvelle, Robert se sentit combattu par les deux sentimens les plus capables de l'agiter. Il étoit plein de piété, & tout à la fois de tendresse pour l'épouse qu'il ne pouvoit retenir sans crime. Il voulut concilier deux dispositions si incompatibles: n'ayant pas la force de rompre ses liens, il se soumit humblement à la flétrissure dont on le marquoit. Pierre Damien assure que ce Prince fut en effet excommunié, & que les François eurent tant d'horreur de cette censure, qu'ils évitoient d'avoir aucun commerce avec leur Roi; en sorte qu'il

T.9 conc.  
P. 772.

Ep. 5. ad  
Desid.

ne

ne re  
enco  
feu t  
pour  
écriv  
neme  
itueu  
dont  
bert  
suadé  
confe  
força  
grand  
temps  
comte  
secon  
la relig  
répan  
privée  
troubl  
Le  
génére  
bonne  
monaf  
gnan  
d'Orlé  
tifé &  
main e  
de Po  
tres ég  
T

ne resta auprès de lui que deux serviteurs : encore avoient-ils soin de purifier par le feu tous les meubles dont il s'étoit servi pour boire ou manger. Cet auteur qui écrivoit environ soixante ans après l'évènement, ajoute que de ce mariage incestueux il naquit un monstre : circonstance, dont le repentir & la docilité du Roi Robert font croire qu'il fut lui-même persuadé. Il fit enfin divorce avec Berthe, confessa publiquement son péché, & s'efforça de l'expier par ses larmes & par de grandes austérités. Il épousa, peu de temps après, Constance fille de Guillaume comte d'Arles, princesse vertueuse qui le seconda dans ses desseins pour le bien de la religion, mais dont l'humeur impérieuse répandit souvent l'amertume dans la vie privée de ce bon Roi, & causa de grands troubles dans les affaires publiques.

Le regne de ce Prince, depuis son généreux sacrifice, fut un long tissu de bonnes œuvres. Il bâtit jusqu'à quatorze monastères, entr'autres, ceux de S. Aignan & de S. Vincent, dans la ville d'Orléans où il étoit né, avoit été baptisé & couronné Roi; celui de S. Germain-en-Laie, & celui de Notre-Dame de Poissi. Il fit encore construire huit autres églises. Il en pourvut une infinité

de vases & d'ornemens précieux. C'étoit-là sa bonne œuvre de prédilection, que de contribuer de toute sa magnificence au culte divin, & de faire célébrer dignement l'auguste sacrement de nos autels, où la vivacité de sa foi sembloit lui montrer le Fils de Dieu dans sa gloire, plutôt que sous une forme étrangère. Il se plaisoit de même à honorer & à orner richement les reliques des saints. Celles des SS. Savinien & Potentien apôtres de Sens ayant été découvertes sous son regne, il les fit mettre dans une châsse d'or & d'argent enrichie de pierres, qu'il porta lui-même sur ses épaules avec son fils Robert, au milieu d'un concours prodigieux, non seulement des Gaules, mais de l'Italie & des pays d'outre-mer. La piété du Monarque se manifestoit dans toutes les rencontres. Il passoit en veilles & en oraison les nuits entières de Noël, de Pâque & de la Pentecôte. Depuis la septuagésime jusqu'à Pâque, il couchoit sur la terre, & passoit le Carême en pèlerinages. Tous les jours il récitoit le psautier, il assistoit à chaque office de l'Eglise; & par une dévotion bien éloignée de nos idées, mais d'un grand effet alors, à certains jours solennels, il chantoit au lutrin, revêtu

d'une  
Il en  
les a  
quelq  
chant  
On a  
fonde  
jour  
teur  
bue a  
trouv  
comm  
*Mari*  
nité d  
doit  
sachan  
tée d'  
Sa d  
Orléan  
soit so  
ment  
jusqu'  
ses au  
des di  
il les  
voit  
d'arge  
qui ét  
térieu  
ceux

d'une chappe, & le sceptre à la main. Il enseignoit même aux autres les leçons, les antiennes, les hymnes, & composa quelques-unes de ces pièces, qui furent chantées publiquement dans les églises. On a compté dans ce nombre, mais sans fondement, la prose qui se dit encore le jour de la pentecôte, & qui a pour auteur le Pape Innocent III. On lui attribue avec plus de raison le répons qu'on trouve dans quelques bréviaires, & qui commence par ces mots : *O constantia Martyrum*. Il le fit pour tromper la vanité de la Reine Constance, qui demandoit des vers à sa louange, & qui ne sachant pas le Latin, se trouva très-flattée d'entendre son nom.

Art de  
verif. les  
dat. RR.

Sa charité égaloit sa piété. A Paris, à Orléans & dans les autres villes où il faisoit son séjour, il nourrissoit ordinairement trois cens pauvres, & quelquefois jusqu'à mille. En carême, il redoubloit ses aumônes, & ajoutoit à la nourriture, des distributions en argent. Le jeudi-saint, il les servoit le genou en terre, leur lavoit les pieds, donnoit douze deniers d'argent à chacun, & deux sous à ceux qui étoient clercs. Les malades dont l'extérieur étoit le plus dégoûtant, étoient ceux qu'il servoit avec le plus de com-

plaisance. Il arrosoit leurs ulcères de ses larmes, & en guérit plusieurs en les touchant. Telle est, selon différens auteurs, la première origine de l'ancien privilège attribué à nos Rois, pour la guérison des écrouelles. La charité & la bonté de Robert dégénérent quelquefois en des excès, que le principe d'où ils partoient ne laisse pas de faire admirer. Comme il prioit dans une église, un misérable lui coupa la moitié de la frange de son manteau, & se dispoit à prendre le reste, quand le Roi s'en aperçut & lui dit : Mon ami, c'en est assez pour ta part ; le reste peut convenir à quelque autre. Dans une autre rencontre, ayant vu un clerc dérober un chandelier de sa chapelle, il n'en dit mot, de peur de le déshonorer. mais sachant que la Reine, bien moins indulgente que lui, faisoit faire des recherches, pour punir le voleur de mort, il le fit venir, lui dit de fuir bien vite avec ce qu'il avoit emporté, & lui donna de l'argent pour faciliter son évasion.

Son attention à ne faire élire que de bons évêques, fut plus exemplaire. Dès qu'un siège vaquoit, il ne songeoit qu'à le remplir, & recommandoit instamment qu'on eût beaucoup moins d'égard à la noblesse du sujet, qu'à sa vertu & à sa

doct  
bran  
dont  
se re  
voul  
de l  
plus  
coup  
se fa  
qui n  
fit co  
mour  
bon  
préci  
défen  
mes.  
présé  
guerr  
avoir  
temp  
teurs  
les so  
favor  
du no  
rède  
Bourg  
Politi  
gré l  
& la  
dans

doctrine : ce qui excita , mais sans l'ébranler , le mécontentement des seigneurs , dont la plupart , à l'imitation des Rois , se rendoient maîtres des élections , & ne vouloient dans la prélature que des gens de leur race. Il y eut des mouvemens plus dangereux encore , sous un Roi beaucoup plus attentif à faire servir Dieu qu'à se faire servir lui-même : mais sa bonté qui nuisit quelquefois à son autorité , en fit constamment le plus ferme appui. L'amour qui suppléoit à la crainte dans le bon naturel de ses sujets , & son équité précieuse à ses voisins , lui firent une défense bien plus sûre que celle des armes. Quoiqu'il eût de la bravoure , il préféra toujours une paix utile à une guerre glorieuse ; aimant beaucoup mieux avoir des amis dans les princes de son temps , que des rivaux ou des admirateurs. Ainsi fut-il en amitié avec tous les souverains qui environnoient ses Etats ; savoir le saint Empereur Henri second du nom & successeur d'Otton III , Ethelrède roi d'Angleterre , Raoul roi de Bourgogne , & Sanche roi de Navarre. Politique chrétienne & solide , qui , malgré la douceur excessive du Roi Robert & la délicatesse des conjonctures , retint dans le devoir & le respect les grands

du royaume. C'est ainsi que se conduisit constamment ce bon Prince, depuis qu'il se fut relevé d'une chute, où sa foiblesse même avoit eu moins de part, que l'ignorance ou la prévarication de quelques prélats qui la lui légitimoient.

Roderic. Il s'en faut bien que les dérèglemens de  
 l. 1. Bermon ou Bermude roi de Léon, aient eu la même issue. Ce Prince avoit quitté sa femme légitime pour en épouser une autre, & entretint encore un concubinage incestueux avec les deux sœurs. On regarda, comme une punition de ce scandale & des violences exercées contre les évêques, une longue sécheresse qui attira la famine dans ses terres, & plus encore l'irruption qu'y firent les Maures sous un chef tel qu'Issém roi de Cordoue. Mais ce Prince, nommé Fainéant par les Sarasins mêmes, avoit dans Mahomet-Almansor un ministre bien différent. Celui-ci leva une puissante armée, à laquelle se joignirent quelques seigneurs Espagnols que le Roi Bermon avoit maltraités. Almanzor assiégea Léon qui se défendit près d'un an, la prit enfin d'assaut, & la rasa de fond en comble. De là, il pénétra dans le Portugal, y mit tout à feu & à sang, se jeta dans la Galice, emporta Compostelle qu'il sac-

cag  
 fan  
 mo  
 gue  
 éta  
 de  
 pag  
 I  
 lats  
 lan  
 Zar  
 tre  
 ava  
 pou  
 lan  
 prie  
 de  
 il fo  
 puis  
 plu  
 blit  
 le  
 sur  
 vast  
 des  
 leur  
 sou  
 fere  
 le p  
 fen

cagea, & dépouilla toutes les églises, sans épargner celle de S. Jacques. En un mot, pendant douze ans qu'il fit la guerre aux Chrétiens, il les réduisit à un état comparable aux malheureux temps de la première entrée des Arabes en Espagne.

Il y avoit dans ces contrées deux prélats illustres par leurs vertus, Saint Froilan évêque de Léon, & S. Attilan de Zamora. Ils avoient renoncé l'un & l'autre, dès la tendre jeunesse, à tous les avantages de la noblesse & de la fortune, pour embrasser la vie monastique. Froilan fonda un monastère, où Attilan fut prieur sous lui. Ensuite, par les libéralités de Ramire III prédécesseur de Bermude, il fonda encore le monastère de Tabare, puis celui de Morcuèle où il rassembla plus de deux cens moines, & en rétablit plusieurs autres. Il fut enfin élevé sur le siège épiscopal de Léon, & Attilan sur celui de Zamora. Leur charité eut un vaste champ à remplir, dans le cours des malheurs & de la dévastations de leur patrie. Ne pouvant plus suffire au soulagement de tant d'infortunés, ils adresserent leurs vœux au Tout-puissant, & le prièrent efficacement de prendre la défense de son peuple. Alors le Roi Ber-

Act. SS.  
Bethed.  
fac. 5. p.  
58, &c.

mude s'étant ligué avec Garcie roi de Navarre & Garcie-Fernandez comte de Castille, ils marcherent contre Almanfor, lui livrerent une bataille qui dura tout le jour, mirent les Infidèles en deroute, & les contraignirent d'abandonner armes & bagages pour fuir plus vite. On dit qu'Almanfor en mourut de chagrin. Ce succès prodigieux releva le courage & toute la puissance des Chrétiens: mais la postérité de Bermude II n'en jouit pas longtemps. Après les regnes d'Alfonse V son fils, & de Bermude III son petit-fils, qui périrent tout les deux à la fleur de leur âge, on vit prendre fin à la race masculine des rois d'Oviédo, & du grand Récarède roi des Goths. Le trône de Léon passa à Ferdinand de Navarre, souverain de la Castille, qui avoit été érigée en royaume par Bermude III l'an 1033. Deux ans après, l'Aragon fut décoré du même titre, en faveur de Ramire premier, frère naturel de Fernandez ou Ferdinand, & son fils Sanche-Ramirez réunir après lui les royaumes d'Aragon & de Navarre.

Glab. 1. 3. Dans les contrées les plus orientales de l'Europe, il s'établit vers le même temps un nouveau royaume, qui ne servit pas moins à la propagation de la foi.

Il sem  
de H  
de so  
ravan  
gner  
s'établ  
& av  
stiani  
de pa  
mon  
tation  
Etien  
deffen  
vraie  
ses é  
il cru  
cutter  
que  
mais  
tes v  
il reg  
Duch  
où S  
rut,  
lui l  
qu'il  
tion-  
mé Y  
vena  
cieux

Il sembloit qu'Etienne, fils de Geisa duc de Hongrie, n'eût hérité de la puissance de son père, dans une nation peu auparavant si barbare, que pour y faire regner J. C. avec plus de gloire. Geisa s'étoit à la vérité converti avec sa famille, & avoit promis de faire embrasser le Christianisme à tous ses sujets. Mais le Dieu de paix qui avoit autrefois choisi Salomon, de préférence à David, pour l'exaltation de son culte, préféra de même Etienne à Geisa, pour l'exécution du dessein conçu par celui-ci d'affermir la vraie religion en établissant plusieurs églises épiscopales. Geisa eut un songe, où il crut entendre ces paroles : Tu n'exécuteras point ce que tu médites, parce que tes mains sont souillées de sang ; mais ton fils élu du Très-haut remplira tes vues ; & après avoir regné sur la terre, il regnera dans le Ciel. On ajoute que la Duchesse étant grosse avoit eu une vision, où S. Etienne premier martyr lui apparut, lui ordonna de nommer comme lui le fils qu'elle portoit, & lui révéla qu'il seroit le premier roi de la nation. Le jeune Prince fut en effet nommé Etienne. Après une éducation convenable à la destinée d'un enfant si précieux, son père déjà fort avancé en âge

Vit. p.  
Chart. ap.  
Sur. 20.  
Aug.

Gab. ap.  
Sur. 20.  
Aug.

le déclara son successeur aux acclamations de tout le royaume, & mourut peu de temps après, l'an 997.

Le jeune Duc Etienne n'ayant rien plus à cœur que l'entière conversion de son peuple, commença par établir une paix solide avec tous ses voisins. Mais ceux de ses sujets qui demeuroient attachés à l'idolâtrie, se révolterent sous la conduite de quelques seigneurs. Il marcha contre eux, portant dans ses drapeaux les images de S. George & de S. Martin, les défit sous les murs de Vespriem qu'ils assiégeoient, consacra leurs terres au premier auteur de sa victoire, & de ces dépouilles fonda un monastère en l'honneur de S. Martin. Cette abbaye fut bâtie sur une hauteur qu'on appeloit le Mont-sacré, & où l'on tenoit que S. Martin, natif de Hongrie, alloit faire ses prières dans sa jeunesse. Etienne fonda un second monastère en l'honneur de S. Benoit; & sous la conduite de l'Abbé Afric formé de la main de Saint Adalbert, y recueillit les autres disciples de ce S. Martyr, que les révoltes & l'indocilité des Bohémiens avoient obligés, comme leur saint chef, à se retirer. Il recevoit avec joie, & ne cessoit de demander à Dieu de pareils coopérateurs;

pour  
l'éva  
clerc  
leur  
dré  
venu  
érem  
que  
stolie  
vive  
Dieu  
treté  
fant  
res  
attach  
P  
form  
Etie  
tion  
fut S  
chur  
d'hu  
que  
nast  
qui  
de  
Ro  
de  
pou  
point

pour l'affermissement & la propagation de l'évangile. Dans le grand nombre de clercs & de moines qui renoncèrent à leur pays pour une si bonne œuvre, André & Benoît, deux saints personnages venus de Pologne pour embrasser la vie érémitique, ne lui furent pas moins chers que ceux qui exerçoient le ministère apostolique avec le plus de succès. Sa foi vive lui faisoit envisager dans ces amis de Dieu, deux nouveaux Moïses, qui s'entretenant face à face avec le Tout-puissant, attiroient par la vertu de leurs prières les bénédictions du Ciel sur ceux qui attaquoient de front ses ennemis.

Pour donner enfin la consistance & la forme convenable à l'Eglise de Hongrie, Etienne divisa les terres de sa domination en dix évêchés, dont la métropole fut Strigonie sur le Danube, à l'embouchure du Gran dont elle porte aujourd'hui le nom. On y mit pour archevêque, le S. Moine Sébastien, tiré du monastère de S. Martin; & l'Abbé Astric qui prit le nom d'Anastase, fut élu évêque de Colocza. Ce Prélat fut envoyé à Rome, pour demander la confirmation de ces évêchés, avec le titre de Roi pour le Duc Etienne, & ne manqua point de raconter au Pape Silvestre, tout

ce que ce Prince avoit fait pour le bien de la religion. Le Pontife en fut transporté d'admiration : & comme on lui donnoit, selon l'usage du temps, le titre d'Apostolique ; Si je suis l'Apostolique, dit-il, c'est Etienne qui est l'Apôtre, lui qui a soumis un si grand peuple au joug de la foi. Il n'accorda pas seulement la couronne qu'on lui demandoit, mais il ajouta une croix pour être portée devant le nouveau Monarque, comme un signe de son apostolat. Le Duc Etienne fut reconnu roi par tous les ordres du royaume, sacré & couronné l'an 1000 avec un grand appareil : ce qui fut confirmé quelques années après, par l'Empereur Henri, qui lui donna sa sœur Giselle en mariage.

Le Roi dota richement la métropole, & tous les sièges épiscopaux de ses Etats : il eut encore plus d'attention à y mettre de dignes pasteurs. Il donna aussi des terres & des serfs aux abbayes, afin que rien ne détournât les moines du service de Dieu. Il pouffoit le zèle jusqu'à s'informer soigneusement de leur vie & de leur conduite, reprenoit les négligens, & piquoit l'émulation, en donnant aux plus exacts des marques toutes particulières de considération & de bienveil-

lanc  
bien  
saler  
don  
très-  
da  
avec  
pèle  
barb  
çante  
mieu  
parti  
fonna  
Vier  
église  
admi  
où l'  
tout  
en d  
dont  
Par  
dont  
celui  
ne f  
dépe  
qui c  
lébre  
dre l  
chrét  
évêq

lance. Il étendit sa munificence religieuse, bien loin hors de son royaume. A Jérusalem, il établit un monastère, & lui donna d'amples revenus. Il fit bâtir une très-belle église à C. P. A Rome, il fonda une collégiale de douze chanoines, avec des maisons d'hospitalité pour les pèlerins Hongrois. Enfin, au sortir de la barbarie & six cens ans d'avance, traçant la route à la plus chrétienne & la mieux civilisée des nations; par un vœu particulier, il mit son royaume & sa personne sous la protection de la Sainte Vierge, & fit bâtir en son honneur une église magnifique à Alb-Royale. On y admiroit sur-tout plusieurs tables d'autel où l'or massif dont elles étoient formées tout entières, ne sembloit d'aucun prix en comparaison des pierres précieuses dont elles étincelloient de toute part. Par un privilège fort extraordinaire, & dont on ne trouve aucun exemple avant celui-ci, le Roi voulut que cette église ne fût soumise à aucun évêque, & ne dépendit que de lui seul. C'étoit le Prince qui choisissoit le prélat, tant pour y célébrer en sa présence, que pour y absoudre les pénitens, & y consacrer le saint chrême. En l'absence du Monarque, nul évêque n'y pouvoit exercer aucune fonc-

tion, sans la permission du prévôt & des moines, qui seuls aussi percevoient les dîmes sur le peuple dépendant de cette église. Il faut observer que le Pape Silvestre avoit donné au Roi Etienne le pouvoir de disposer & régler les affaires ecclésiastiques de son royaume, tant à venir que présentes, comme tenant la place du Pontife Romain : ce qui équivaloit au titre de Légat perpétuel du S. Siège, & fut confirmé dans la suite par le concile de Constance, à la demande de l'Empereur Sigismond, comme Roi de Hongrie.

Silvestre II mourut environ trois ans après cette concession le 11 mai 1003, avec la réputation de l'un des plus ingénieux & des plus savans hommes qui aient existé. On croit que c'est lui qui a introduit en France l'usage du chiffre Arabe. Il eut pour successeur, Jean XVII, nommé auparavant Siccon, qui ne tint le S. Siège qu'environ six mois. Il fut ordonné le 13 juin, & mourut le 7 décembre de la même année 1003. Dès le 26 du même mois, comme on le prouve solidement contre le sentiment des auteurs qui placent ici un interregne de quatre mois & demi, le Cardinal Phasian, du titre de Saint Pierre, fut ordon-

né  
I  
fut  
plin  
de l  
sein  
main  
deau  
de l'  
gens  
Il le  
le t  
men  
le S.  
fait  
relac  
qui f  
quer  
Fran  
des  
Gasc  
le tu  
de p  
mais  
le co  
qui  
dit-il  
& le  
liffar  
Que

né Pape, & prit le nom de Jean XVIII.

L'année suivante, S. Abbon de Fleuri Glab. l. 3.  
c. 3.  
fut la victime de son zèle pour la discipline monastique. Arrivé au monastère de la Réole sur la Garonne, dans le dessein d'y mettre la réforme, il attendoit main forte de la part du Comte de Bourdeaux, & du Vicomte qui étoit l'avoué de l'abbaye. Dans ce court intervalle, ses gens prirent querelle avec ceux du lieu. Il les réprimanda fortement, & croyoit le trouble dissipé: mais le mécontentement avoit un tout autre principe que le S. Abbé ne l'imaginoit. Ayant aussi fait une reprimande à l'un des moines relâchés, le coupable témoigna un dépit qui fut suivi de mille cris séditieux. La querelle reprit entre les Gascons, & les François de la suite de l'Abbé. On passa des injures aux coups, & il y eut un Gascon renversé. Abbon, pour appaiser le tumulte, accourut à travers une grêle de pierres, dont il ne fut pas atteint: mais un de ces furieux lui porta, dans le côté gauche, un rude coup de lance qui lui pénétra entre les côtes. Celui-ci, dit-il sans s'émouvoir, y va tout de bon; & le Moine Aimoin qui le suivoit, pâlisant & tremblant de tous ses membres; Que feriez-vous donc, ajouta-t-il, si e'

toit votre sang qui coulât ? Il mourut le même jour, & fut enterré dans l'église du lieu, où l'on prétend qu'il se fit plusieurs miracles. Il est honoré comme martyr. Bernard duc de Gascogne condamna le meurtrier à mort, avec ses complices, & adjugea au monastère de Fleuri celui de la Réole, qui lui appartenoit de droit, mais dont la possession étoit contestée.

Il nous reste un recueil des canons & une apologie de ce savant Abbé, qui avoit fait d'excellentes études, principalement dans les écoles renommées de Rheims & de Paris, & qui avoit enseigné à Fleuri avant d'en être abbé. Bien loin de se montrer contraire à l'étude des moines, il la leur recommançoit comme l'exercice le plus utile à la piété après l'oraison & le jeûne. Le différend qu'il eut avec Arnoux d'Orléans, donna lieu à la composition de son Apologie. Cet Evêque, diocésain, de Fleuri, soutenoit que l'abbé, outre l'aveu de sa dépendance quant au spirituel, lui devoit encore faire serment de fidélité comme son vassal: prétentions inconnues autrefois, mais fort communes entre les évêques & les abbés, depuis que les abbayes n'étoient plus entre les mains des seigneurs laïques ou d'autres évêques. Abbon, en reconnoissant tous les droits

Pcst. cod.  
canon.  
Pith.

épisc  
que  
dépen  
quell  
ques  
Franc  
moine  
ne p  
prend  
euffe  
sur A  
comp  
& l'a  
grand  
Da  
aux  
de rap  
entrep  
mona  
cluan  
Mais  
dans  
avoué  
mes  
abbés  
à con  
fend  
jusqu  
statué  
des so

épiscopaux de leur nature, prétendoit que pour le temporel son monastère ne dépendoit que du Roi. On passa de cette question à celles des dîmes, que les évêques assemblés en concile à S. Denis en France tenterent de reprendre sur les moines & les laïques: mais ces tentatives ne produisirent qu'une sédition, qui fit prendre la fuite aux évêques sans qu'ils eussent rien statué. Comme on rejetoit sur Abbon la cause de cette violence, il composa son Apologie pour s'en justifier, & l'adressa aux Rois Hugues & Robert grands protecteurs des moines.

Dans son recueil des canons, adressé Analect t. 2. p. 248. aux mêmes Princes, il ne manque pas de rapporter les autorités contraires aux entreprises des évêques sur les libertés monastiques. Il en cite aussi de très-concluantes, pour la continence des clercs. Mais il n'y a rien de plus remarquable dans cet ouvrage, que ce qui est dit des avouées de l'Eglise. C'étoient des hommes nobles, à qui les évêques ou les abbés avoient donné des terres en fief, à condition de les protéger & de les défendre. Abbon en fait remonter l'origine jusqu'aux conciles d'Afrique, qui avoient statué qu'on demanderoit aux Empereurs des scholastiques ou avocats, pour sou-

tenir les intérêts de l'Eglise devant les tribunaux séculiers. Depuis la confusion du gouvernement dans l'Empire François, ces sortes de tuteurs ne défendoient plus l'Eglise que par les armes. Souvent, loin de la protéger en aucune manière, ils abusoient de ce titre d'honneur pour la tyranniser, & s'emparer de la plus grande partie de ses revenus.

Quand les affaires publiques reprirent un meilleur cours en France & en Italie, sous les premiers Capétiens & les Empereurs Allemands, le zèle de la maison de Dieu se ranima de toute part; & sans se borner à sa sûreté, on travailla du moins dans toutes les Gaules à sa décoration & à sa splendeur. Jamais on ne vit construire tant d'églises, que dans ces commencemens du onzième siècle. C'est à cet âge si décrié qu'on est redevable d'une multitude de monumens que nous admirons encore, & que nous éga-

Glab. 1. lons rarement. On renouvela presque  
2 & 3. toutes les cathédrales, les monastères, & jusqu'aux moindres chapelles des campagnes. L'église de S. Martin de Tours, telle que nous la voyons, fut rabâtie par Hervé son trésorier, qui se retira ensuite dans une cellule voisine, où il mourut en odeur de sainteté. Foulques, comte

d'An  
après  
par  
& fo  
lieu,  
tit ur  
tée.  
tablit  
fois  
chassa  
avoie  
qui e  
na à  
Bénig  
qu'au  
bert a  
vreur  
une f  
lâr u  
à reb  
ble: f  
d'une  
coup  
préte  
du b  
voit  
de co  
Au  
const  
siècle

d'Anjou, touché de la crainte de Dieu après une vie de sang & de rapine, fit par pénitence le voyage de Jérusalem, & fonda au retour le monastère de Beaulieu, à une mille de Loches, où il bâtit une église encore aujourd'hui très-vantée. Richard, duc de Normandie, rétablit l'abbaye de Fécamp ruinée autrefois par les Idolâtres de sa nation, en chassa quelques chanoines séculiers qui avoient pris la place des religieuses pour qui elle avoit été fondée, puis la donna à Guillaume abbé très-vertueux de S. Bénigne de Dijon. Il n'y eut pas jusqu'au fils dissolu du Duc Richard, Robert archevêque de Rouen & comte d'Evreux, qui habitant publiquement avec une femme qu'il avoit épousée, ne signalât un reste de religion en commençant à rebâtir sa cathédrale de fond en comble: foi morte à la vérité, ou du moins d'une inconséquence pitoyable, mais beaucoup moins déplorable encore que cette prétendue force d'esprit, qui, au moyen du blasphème & de l'athéisme, croit pouvoit manquer sans honte de mœurs & de conscience.

Au reste, cet empressement général à construire des églises dans le onzième siècle, put avoir, pour un temps & de

la part de plusieurs esprits foibles, une cause toute particulière. Durant le cours du dixième, un grand nombre de simples & d'ignorans n'avoient point cessé de s'attendre à la fin du monde. Les désordres & les fléaux de ce siècle, deux séducteurs comparables à l'Antechrist, Leutard & Vilgard qui s'éleverent précisément dans le cours de l'an 1000, le premier en France & l'autre en Italie, tous ces évènements rapprochés de quelques passages mal entendus de l'Apocalypse sur le terme de mille ans, avoient persuadé que l'univers étoit à la veille de sa destruction, malgré les réclamations des gens doctes & sensés, & d'Abbon de Fleuri en particulier. Mais le zèle de la maison du Seigneur survécut à ces terreurs imaginaires. Quand on crut voir renaître un nouvel ordre de choses, & qu'on imagina reprendre soi-même une vie nouvelle, on retint encore long-temps les mêmes goûts, mais animés par une sainte allégresse, & dirigés par la reconnaissance envers le Seigneur qui avoit délivré son peuple.

**Ditmar.** Le S. Roi Henri de Germanie fit bâtir un temple auguste & surperbement décoré, dans la ville de Bamberg qui étoit de son patrimoine, & qu'il affection-

noit  
Com  
qu'il  
sion  
avec  
faire  
accéle  
fonda  
Il en  
sa no  
Pape  
pole  
à Fra  
de tre  
positio  
berg  
à l'é  
le tit  
thédr  
tés a  
côté  
tre d  
Bamb  
De  
rendu  
Anfr  
Louv  
son  
pillag  
que

noit particulièrement depuis son enfance. Comme il n'avoit point d'héritiers, & qu'il avoit fait vœu, suivant la persuasion publique, de vivre en continence avec sa femme Cunégonde, il vouloit faire Dieu même héritier de ses terres, & accélérer la conversion des Slaves en fondant un évêché dans leur voisinage. Il envoya vers le S. Siège, afin d'ériger la nouvelle église en cathédrale; & le Pape Jean XVIII la soumit à la métropole de Mayence; ce qui fut confirmé à Francfort l'an 1007, par un concile de trente-sept évêques, nonobstant l'opposition de celui de Wirtsbourg dont Bamberg dépendoit, & qui, pour consentir à l'érection, avoit demandé sans succès le titre d'archevêque. Outre l'église cathédrale, Henri établit deux communautés au même lieu, une de chanoines du côté du midi, & au septentrion une autre de moines. Le premier évêque de Bamberg fut Evrard, chancelier de Henri.

De tous ces prélats, aucun ne s'est rendu plus digne de mémoire, que S. Anfroï d'Utrecht. Il avoit été comte de Louvain, & s'étoit toujours signalé par son équité & sa fermeté à réprimer les pillages aussi communs dans la Belgique que par-tout ailleurs. Sa droiture & ses

Mabill:  
æc.6.Be-  
ned.p.85.  
Boll. 3.  
mai.

lumières étoient si connues, qu'on l'écou-  
toit, comme un oracle, dans tous  
les jugemens & toutes les diètes où il as-  
sistoit. Il étudioit sans cesse les loix tant  
divines qu'humaines, & donnoit à la  
lecture jusqu'aux heures de récréation;  
en sorte qu'un goût si extraordinaire pour  
les seigneurs de son temps, leur faisoit  
dire qu'Anfroï menoit la vie d'un moine  
plutôt que d'un comte. Il fonda, de con-  
cert avec sa femme Hilfuinde, l'abbaye  
de Thoron, dont leur fille Benoîte fut la  
première abbesse. Hilfuinde s'y retira dans  
la suite, & y mourut saintement.

Il voulut embrasser lui-même la vie  
monastique, lorsque l'Empereur Otton III  
le pressa d'accepter l'évêché d'Utrecht.  
Il s'en défendit fortement, sur son âge  
avancé, & passé presque uniquement dans  
le tumulte des armes. Mais enfin l'Em-  
pereur lui faisant les plus vives instances,  
à Aix-la-Chapelle où ils se trouvoient  
ensemble, il prit son épée, & la déposa  
sur l'autel de la Vierge, en disant: Jus-  
qu'ici j'ai protégé de tout mon pouvoir  
les pauvres de J. C. aujourd'hui je me  
mets sous la protection de sa mère, avec  
ma nouvelle dignité. Sur la fin de sa vie,  
il perdit la vue, & se retira dans une  
maison de moines qu'il avoit fondée. On

obser  
mon  
aux c  
1012  
aussi  
Ce  
surno  
les R  
blesse  
ton I  
pour  
ne l'  
Mais  
Brun  
des f  
quitta  
lière,  
au M  
Rave  
mains  
mang  
se rou  
les é  
marty  
vive  
Ap  
vertu  
mitiq  
fidèle  
dre l

observe que , quoiqu'il eût pris l'habit monastique , il ne laissoit pas d'assister aux conciles & aux diètes. Il mourut l'an 1012 , & il est compté entre les saints , aussi bien qu'Hilsvinde son épouse.

Ce fut de son temps que S. Brunon , surnommé Boniface , alla prêcher chez les Russes. Il étoit de la première noblesse de Saxe , & parent des rois. Otton III qui le fit venir à sa Cour , conçut pour lui des sentimens si tendres , qu'il ne l'appeloit pas autrement que son ame. Mais la destinée & les inclinations de Brunon étoient bien supérieures à celles des favoris des princes de la terre. Il quitta tout pour embrasser la vie régulière , accompagna d'abord S. Romuald au Mont-Cassin , puis à Pérée près de Ravenne , où vivant du travail de ses mains , marchant toujours nud-pieds , ne mangeant que deux fois la semaine , & se roulant quelquefois dans les orties & les épines , il faisoit l'apprentissage du martyre , pour lequel il se sentoit une vive ardeur.

Après s'être affermi dans toutes les vertus par un long exercice de la vie érémitique , il fut inspiré d'évangéliser les Infidèles , & partit aussi-tôt pour aller prendre la permission du Souverain Pontife.

Ditmar.  
l. 6. p. 82.

Il fit le voyage de Rome nud-pieds à son ordinaire, crut beaucoup se relâcher en mangeant chaque jour afin d'en pouvoir soutenir la fatigue, & jamais ne se permit d'autre boisson que de l'eau. Le Pape ne lui conféra pas seulement sa mission; mais il lui enjoignit de se faire sacrer archevêque, & lui donna le pallium par avancé. Brunon prit un cheval pour accélérer son retour en Allemagne, demeurant toutefois nud-pieds, quelle que fût la rigueur du froid; en sorte qu'il falloit quelquefois de l'eau chaude, pour lui détacher le pied de l'étrier. Arrivé à Mersbourg, où se trouvoit Henri élevé alors sur le trône, il fut sacré par l'archevêque de Magdebourg, qui fit aussi la cérémonie de lui donner le pallium que lui-même avoit apporté. Le nouvel Archevêque, depuis sa consécration, ajouta l'office canonial à l'office monastique, & continua toutes ses austerités, malgré ses travaux excessifs. Boleslas duc de Pologne, & la plupart des seigneurs qu'il rencontra sur sa route, lui firent de riches présens: il donna tout aux pauvres, ou aux Eglises; voulant, disoit-il, rester pauvre, pour annoncer la foi d'un Dieu qui s'est dépouillé de tout afin de nous enrichir. Il prêcha d'abord en Prusse,  
où

où il n'eut que des injures & des rebuts à essuyer. De là, il passa aux confins de la Russie, & y annonça l'évangile avec courage; quoique les habitans, depuis la mort de leur Duc Vlodimir, n'y fussent guère mieux disposés qu'en Prusse. Mais c'étoit-là le champ que le Seigneur lui avoit assigné, sinon pour en recueillir les fruits, au moins pour le disposer à une heureuse fécondité en l'arrosant de son sang. Enfin ces ouailles ingrates & cruelles le prirent & le décapitèrent, avec dix-huit de ses compagnons, le 14 février de l'an 1009. Mais l'Eglise honore ce S. Martyr le 15 d'octobre.

La même année sur la fin du mois de mai, Jean XVIII abdiqua la papauté, & embrassa la vie monastique à l'abbaye de S. Paul de Rome. Après que le S. Siège eut vaqué trois mois tout au plus, on y éleva Pierre évêque d'Albane, Romain de naissance, qui prit le nom de Sergius IV. Dans le cours de son pontificat, qui ne fut pas de trois ans, il honora sa place par de solides vertus, spécialement par sa libéralité envers les pauvres.

Ce fut de son temps que les Musulmans abattirent à Jérusalem l'église du S. Sépulture, qui avoit déjà été brûlée

Glab. III par les Perfes dans le feptième fiècle. Il  
 hitt. c. 7. passa pour constant que ce dernier forfait  
 eut pour premiers auteurs les Juifs de  
 France, qui écrivirent au Calife Haquem,  
 que s'il ne ruinoit promptement ce terme  
 de pèlerinage si fréquenté par les Chré-  
 tiens, bientôt ils le dépouilleroient de  
 ses Etats. Le porteur de la lettre fut re-  
 connu à Orléans, par un pèlerin qui s'é-  
 toit trouvé en Orient avec lui. Il fut ar-  
 rêté & fouetté si rudement, qu'il con-  
 fessa son crime: sur le champ, les officiers  
 du Roi le condamnerent à être brûlé viv.  
 Les Juifs qui étoient en grand nombre  
 & fort riches à Orléans, en furent tous  
 chassés. La nouvelle de leur noire ma-  
 lignité se répandit dans tout le royaume,  
 & par-tout le monde: ce qui fit prendre  
 aux Princes Chrétiens la résolution una-  
 nime de les bannir entièrement de leur  
 domination. La haine publique éclata  
 tout à la fois dans toutes les régions. On  
 les chassa des villes; on les poursuivit  
 dans les campagnes, comme des ani-  
 maux malfaisans; plusieurs furent noyés,  
 un plus grand nombre périt par le fer,  
 & par d'autres genres de tourmens. Quel-  
 ques-uns se tuèrent de désespoir; d'au-  
 tres se firent baptiser, pour échapper à  
 la mort. Pendant cinq années entières,

Il es  
 tout  
 A  
 d'un  
 tion.  
 l'égli  
 d'em  
 Chré  
 titud  
 ne f  
 mais  
 trava  
 faire.  
 bes,  
 incon  
 impie  
 parde  
 zarre  
 trava  
 les J  
 gues.  
 l'Orie  
 post  
 leur  
 mont  
 se fai  
 qui l  
 de l'  
 que  
 Passu

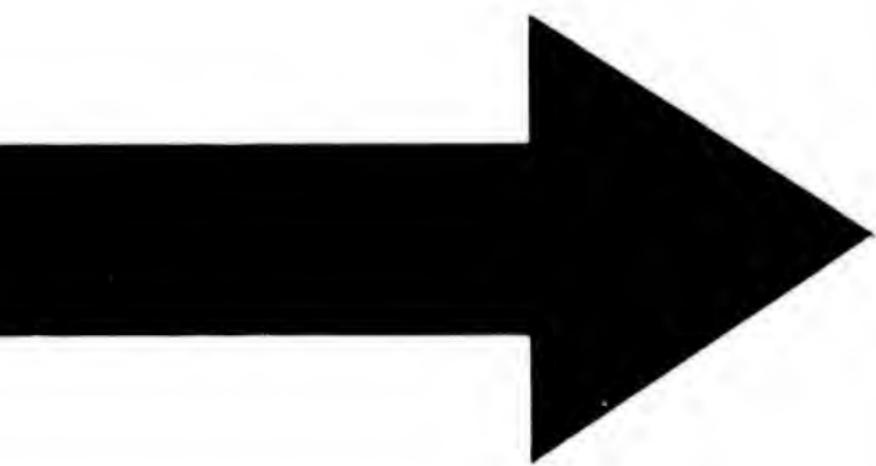
Il en reparut à peine quelques-uns dans toute l'étendue de la chrétienté.

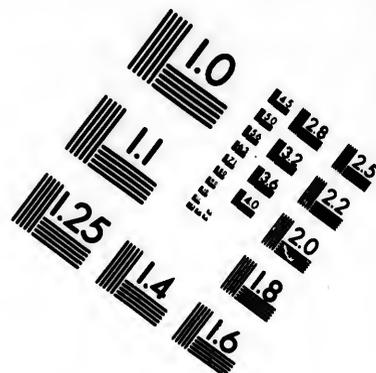
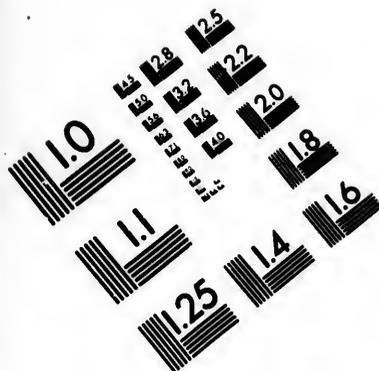
Alors on se rallentit dans la vengeance d'un crime, dont on apprit la réparation. La mère du destructeur même de l'église du S. Sépulcre, marqua le plus d'empressement à la rebâtir. Elle étoit Chrétienne, & fut secondée par une multitude de Fidèles de toute nation, qui ne fournirent pas seulement de l'argent, mais qui se rendirent en personne pour travailler à Jérusalem. Son fils laissa tout faire. C'étoit, suivant les historiens Arabes, un prince léger dans ses résolutions, inconséquent dans toute sa conduite, impie & cruel jusqu'à la férocité; mais par-dessus tout, d'une fougue & d'une bizarrerie d'humeur qui alloit jusqu'à l'extravagance. Il persécuta les Chrétiens & les Juifs, ruina les églises & les synagogues, se fit regarder comme le Néron de l'Orient. Après avoir fait des peuples d'apostatés, il leur permit de retourner à leur religion, & d'en rétablir tous les monumens. Comme Caligula, il voulut se faire adorer, & prit une liste de ceux qui le reconnoissoient pour le créateur de l'univers. On auroit peine à croire que le nombre en montât, comme on l'assure, à quinze mille, s'il étoit moins

Bibl.  
Orient.  
Moéz.

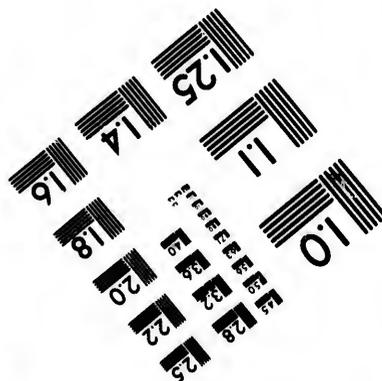
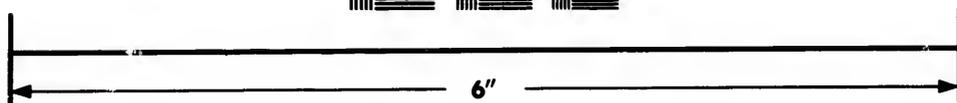
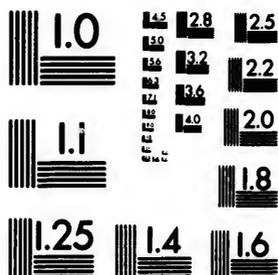
Elmac. p.  
259.







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25

10  
01

constant, qu'il n'est point d'horreur ni d'absurdité qui ne puisse faire secte. Le chef de celle-ci fut un imposteur Persan, nommé Darari, qui la grossit encore considérablement par la suite. Enfin le peuple s'irrita contre lui, jusqu'à le massacrer dans le char du Calife. Il eut un successeur, nommé Hamsa, qui prêchant une morale analogue à ses dogmes, permettoit à ses sectateurs d'épouser leurs sœurs, leurs filles, leurs mères, & les dispensoit de tout exercice de religion. Il se fit un très-grand nombre de disciples; il établit des docteurs en Syrie, en Arabie & dans les différentes contrées de l'Afrique; c'est-à-dire, dans toute la domination des Califes Fatimites, qui s'étendoit, hors de l'Egypte, dans toutes ces régions,

Haquem, son Dieu & son appui, étoit le troisième de ces Califes qui prétendoient descendre de Fatime fille de Mahomet. Moëz son aieul ayant ajouté la conquête de l'Egypte à l'Afrique qu'il avoit héritée de ces pères, joignit de même à leur titre de Mahadi ou Directeur des Fidèles, celui de Calife ou Chef de la religion. Dès lors il fit faire en son nom la prière qui se faisoit au nom du Calife Abasside résidant à Bagdad; ce qui

produisit un schisme qui dura environ deux cens ans ; une partie des Musulmans reconnoissant toujours le Calife Abasside, & l'autre s'attachant au Calife Fatimite. Ce Prince bâtit en même temps la ville du Caire, en Arabe Al-Catra ; c'est-à-dire la victorieuse. Il lui donna toute la splendeur convenable, tant à ce titre, qu'à celui de capitale de ses vastes domaines, que son fils Aziz étendit encore bien avant dans l'Asie. Mais l'insensé Haquem son petit-fils fit brûler une partie considérable de cette ville, & massacrer un grand nombre de ses habitans. Il fut enfin massacré lui-même, à l'âge de 36 ans, par ordre, dit-on, de sa sœur.

Peu après la ruine du S. Sépulcre, le Pape Serge IV eut encore la douleur d'apprendre que les pirates Danois en Angleterre avoient pris d'assaut la ville de Cantorbéri, où ils firent tout passer par le fer & le feu, sans épargner les femmes ni les enfans. C'étoit S. Elfège qui occupoit alors ce grand siège, où il avoit été transféré de celui de Winchestre, après s'y être illustré par toutes sortes de vertus. Formé dans sa jeunesse aux austérités monastiques, puis abbé du monastère de Bath qu'il avoit fondé, il portait sur la chaire épiscopale tout son goût

Vit. sac.  
6. Bened.  
P. 115.  
Boll. 19  
apr.

pour l'abnégation & la pénitence. Dans les plus grands froids de l'hiver, il se levoit au milieu de la nuit, & alloit faire oraison en plein air, les pieds nus, & le reste du corps couvert seulement d'une légère tunique. Sa charité étoit si vigilante & si libérale, qu'il abolit entièrement la mendicité dans son diocèse, & que nul pauvre étranger n'en sortoit les mains vuides. Il succéda dans le siège de Cantorbéri au pieux & savant Alfric, renommé pour la traduction de quelques livres de l'Écriture en Saxon; c'est-à-dire en Anglois. Il est compté, aussi bien qu'Elfège, au nombre des saints.

Dans le sac de cette ville & toute l'horreur du carnage, S. Elfège s'échappa des mains de ses moines qui le retenoient dans l'église; & se jetant entre les mourans & les meurtriers, il s'écria vers ceux-ci; Epargnez ces foibles & innocentes victimes, qu'il vous est honteux d'immoler sans cause. Tournez votre colère contre moi: qui ai retiré tant de captifs de vos mains, & qui vous ai si souvent reproché vos forfaits. Ils se jeterent sur lui, le chargerent de coups de poing & de pieds, lui déchirerent le visage de leurs ongles, & lui ferrerent la gorge pour l'empêcher de leur parler davantage.

Ils le renfermerent ensuite dans une étroite prison, & l'y tinrent sept mois, durant lesquels une maladie fort aiguë désola leurs troupes. En très-peu de temps, il en mourut deux mille, avec d'horribles douleurs dans les entrailles. Ceux des Chrétiens qui avoient commerce avec ces Barbares, leur firent comprendre que ce fléau étoit une punition divine. Ils vinrent demander grace à l'Archevêque, & le mirant en liberté, avec de grands témoignages de vénération. Nous devons, leur dit-il, imiter l'exemple du Sauveur qui releva les émissaires de ses tyrans, après les avoir terrassés. Ces mots finis, il bénit du pain, leur en fit manger, & guérit ainsi tous ceux qui souffroient. Dans le premier transport de leur reconnaissance, ils lui envoyèrent quatre de leurs chefs, pour le remercier au nom de tous les autres.

Mais la soif de l'or reprenant aussitôt le dessus dans l'ame de ces pillards, ils lui demanderent de grandes sommes d'argent. Le S. Pasteur qui en faisoit un meilleur usage, les refusa courageusement. Ils le lièrent de nouveau, lui firent subir une cruelle question, le propre jour de pâque treizième d'avril 1012, puis le remirent en prison. Le samedi suivant, ils

l'en tirèrent & lui dirent : Paie-nous aujourd'hui ce que nous t'avons demandé, si tu ne veux périr à l'heure même. Comme il leur peignoit les terribles jugemens de Dieu, & les affreux égaremens où les engageoit le culte de leurs fausses divinités ; ils se jeterent sur lui, comme des forcenés, le frapperent brutalement de tout ce qui leur tomba sous la main, & le laisserent demi-mort sur la place. Enfin l'un de ces Danois qu'il avoit confirmé la veille, par une compassion digne d'un pareil Chrétien, & pour l'empêcher de languir davantage, lui donna sur la tête un coup de hache dont il expira. L'Eglise l'honore comme martyr, le jour de sa mort dix-neuvième d'avril.

Le Pape Sergius mourut vers le milieu de cette année 1012, & le 6 juillet au plus tard l'Evêque de Porto lui succéda, sous le nom de Benoît VIII. Mais une partie des Romains reconut un homme hardi nommé Grégoire, & lui fit un parti assez puissant, pour que Benoît ne se crût point en sûreté dans Rome. Il se réfugia auprès du Roi Henri, qui célébroit à Polden en Saxe la fête de Noël. Le Pape se présenta dans tout l'appareil de sa dignité, & peignit d'une manière pathétique, en présence de tout le monde,

mille indignités qu'il avoit eues à souffrir. Le S. Roi pénétré de douleur & d'indignation, seroit parti sur le champ pour venger les outrages faits au Vicaire de J. C. si les intérêts mêmes de la religion ne l'eussent retenu encore quelque temps en Allemagne.

Les Slaves avoient apostasié, & commettoient des désordres effroyables dans la Basse-Saxe. La mort de S. Libentius Adam. l. 2. ou Liévize, arrivée dans ces conjonctures, mit le comble à l'embarras. Elle faisoit vaquer le siège métropolitain de Brême & de Hambourg, au moment où il importoit le plus d'y placer un prélat qui suivit les traces de son prédécesseur. La nuit d'avant sa mort, le S. Archevêque fit encore à son clergé une exhortation touchante, & convenable sur-tout aux circonstances où l'on se trouvoit par la division de l'Eglise Romaine. Mes enfans, leur dit-il, apprenez par mon exemple à ne vous jamais défier de la bonté divine. J'ai servi le Pape Benoît relegué dans ces quartiers, quoi qu'on fit pour m'en détourner. Je lui suis demeuré fidèle, tant qu'il a vécu; & vous m'avez vu placer ensuite à votre tête, tout indigne que j'en suis. Il parloit apparemment de Benoît V, déposé sous

mille indignités qu'il avoit eues à souffrir. Le S. Roi pénétré de douleur & d'indignation, seroit parti sur le champ pour venger les outrages faits au Vicaire de J. C. si les intérêts mêmes de la religion ne l'eussent retenu encore quelque temps en Allemagne.

Les Sclaves avoient apostasié, & commettoient des désordres effroyables dans la Basse-Saxe. La mort de S. Libentius Adam. l. 2. ou Liévize, arrivée dans ces conjonctures, mit le comble à l'embarras. Elle faisoit vaquer le siége métropolitain de Brême & de Hambourg, au moment où il importoit le plus d'y placer un prélat qui suivit les traces de son prédécesseur. La nuit d'avant sa mort, le S. Archevêque fit encore à son clergé une exhortation touchante, & convenable sur-tout aux circonstances où l'on se trouvoit par la division de l'Eglise Romaine. Mes enfans, leur dit-il, apprenez par mon exemple à ne vous jamais défier de la bonté divine. J'ai servi le Pape Benoît relegué dans ces quartiers, quoi qu'on fit pour m'en détourner. Je lui suis demeuré fidèle, tant qu'il a vécu; & vous m'avez vu placer ensuite à votre tête, tout indigne que j'en suis. Il parloit apparemment de Benoît V, déposé sous

Otton I, & emmené à Hambourg où il mourut. Remettons-nous de bon cœur, poursuivit-il, toutes les fautes que nous avons commises les uns contre les autres; & si vous avez quelque confiance en mes conseils, choisissez pour gouverner notre Eglise, notre confrère Otton, & priez Dieu que le Roi l'ait pour agréable. Otton fut élu en effet, mais le Roi refusa de confirmer l'élection. Il présenta Unvan son chapelain, que les députés de l'Eglise vacante agréèrent sans peine, & à qui le Pape Benoit VIII donna le pallium. Il n'étoit pas seulement recommandable par sa naissance, mais par le saint usage qu'il faisoit de ses grands biens. Il avoit autant d'affabilité que de bienfaisance, avec un caractère & des manières qui le faisoient aimer de tout le monde. L'état malheureux de son diocèse & de toutes les contrées voisines ouvrit un champ vaste à sa libéralité.

Le Duc Bernard, dans la haute Saxe, & le marquis Théodric dans la basse, avoient traité les Slaves avec tant de dureté, que ces peuples encore mal instruits & foibles dans la foi, avoient secoué en même temps le joug de l'Empire & de l'Eglise. Dans les premiers transports de leur désespoir, ils parcoururent,

le fer & le feu en main, tout le pays qui est au nord de l'Elbe, incendièrent toutes les églises & les ruinerent jusqu'aux fondemens, firent périr par toutes sortes de supplices les prêtres & les autres ministres de la religion, ne laisserent enfin au delà du fleuve aucun vestige de Christianisme. A Hambourg, ils firent quantité de captifs, tant du clergé que des autres habitans, & en massacrèrent un bien plus grand nombre en haine du nom Chrétien. A Aldimbourg, ville de ces cantons la plus peuplée de Fidèles, ils les égorgerent comme des animaux resserrés dans une boucherie, à l'exception de soixante ecclésiastiques, qu'ils tinrent en réserve pour en faire à loisir le jouet de leur inhumanité. Ils leur couperent en croix la peau de la tête, leur ouvrirent le crâne, en sorte qu'on voyoit la cervelle; puis, les mains liées derrière le dos, ils les promènerent par toutes leurs peuplades, ne cessant de les frapper & de les tourmenter, jusqu'à ce qu'ils eussent rendu le dernier soupir. On feroit une histoire entière, ajoutent les auteurs du temps, de tous les martyrs que les Slaves immolèrent dans cet affreux soulèvement. C'est ainsi que ceux de ces Barbares qui habitoient entre l'Elbe &

l'Oder, renoncèrent au Christianisme, après l'avoir professé plus de soixante & dix ans; c'est-à-dire, pendant les regnes des trois Ottons. Ce ne fut qu'après la mort du dernier de ces princes, que prenant avantage des difficultés qui s'élevèrent pour la succession, ils recoururent aux armes pour recouvrer leur liberté.

Quand le Roi Henri eut pris des mesures efficaces pour arrêter les désordres de la rebellion, il n'eut rien de plus pressé que d'établir le Chef de l'Eglise dans la jouissance de tous ses droits. Sa seule arrivée en Italie ramenant le calme en tout lieu, tandis que ce Prince régloit à Pavie les affaires de Lombardie, le Pape ne craignit plus de se montrer à Rome. Le Roi y alla lui-même peu de temps après. Le 22 février, fête de la Chaire de S. Pierre, il se rendit à l'église du S. Apôtre, pour s'y faire couronner Empereur. Il marchoit la couronne royale en tête, accompagné de la Reine Cunégonde son épouse, & entouré de douze sénateurs, dont six avoient la barbe rasée à la Romaine, les six autres de longues moustaches à la Françoisise, & des bâtons à la main. Le Pape l'attendoit à la porte de l'église. Avant de l'y introduire, il lui demanda s'il vouloit être le

protecteur du S. Siège , & se montrer fidèle en toutes choses aux Vicaires de J. C. Le Roi ayant répondu qu'il le promettoit , le Pape reçut la couronne que Henri portoit auparavant , & qu'on suspendit devant l'autel de S. Pierre , le sacra , puis le couronna Empereur , avec la Reine son épouse. Après quoi , il lui présenta une pomme d'or sommée d'une croix de même matière , & ornée aussi en croix d'un double contour de pierres. On prétendoit représenter par-là l'accord de l'Empire avec la religion & l'éclat des vertus requises pour le maintenir. L'Empereur entrant dans ces vues , dit en recevant ce présent figuratif : Vous voulez , Saint Père , m'apprendre comment je dois gouverner : mais ce globe ne convient parfaitement qu'à ceux qui ont foulé aux pieds les pompes du monde , pour suivre plus religieusement la croix. Il entendoit par-là les pieux solitaires de Cluny , monastère estimé le plus régulier de tous ceux du monde , & auquel il destina dès-lors ce présent honorable. Après le couronnement , le Pape donna un grand souper à l'Empereur & à l'Impératrice.

Ce Prince , en s'entretenant avec les prêtres de l'Eglise Romaine , leur deman-

da pourquoi ils ne chantoient pas le symbole après l'évangile, comme il se pratiquoit dans les autres Eglises. Ils lui répondirent, que l'Eglise de Rome n'ayant jamais donné dans aucune hérésie, elle n'avoit pas besoin de déclarer sa foi par cette confession solennelle. L'Empereur, sans contredire ce motif, engagea néanmoins le Pape Benoit à faire chanter désormais le symbole à la messe les jours de fêtes. Il l'engagea de même, avant de quitter l'Italie, à consentir à l'érection de l'évêché de Bobio, que les évêques de la province trouvoient nécessaire, & qu'il fonda libéralement.

Il repartit ensuite pour l'Allemagne, & prit sa route par la France, où il vouloit offrir lui-même ses présens à Cluny, & revoir le S. Abbé Odilon pour qui il avoit une vénération toute particulière & une véritable amitié. Odilon avoit succédé dès l'an 994 à S. Mayeul, dont il avoit été fait coadjuteur deux à trois ans auparavant. Mayeul ne s'étoit pas seulement rendu recommandable auprès des rois & des différens princes de France, qui l'avoient engagé à rétablir la régularité monastique dans leurs Etats; mais il avoit tellement gagné l'estime d'Otton le Grand, que ce Prince lui avoit sou-

mis tous les monastères royaux, tant d'Italie que d'Allemagne. Odilon entrant dans les charges & les vues de son pré-<sup>Vit. sec.</sup> décesseur, en soutint toute la réputation, & obtint la même faveur auprès de ces Souverains. Mais entre toutes ces personnes augustes, on peut dire que le S. Empereur Henri fut autant l'ami d'Odilon que son protecteur. Il le voyoit le plus souvent qu'il lui étoit possible, & il l'emmena quelquefois à sa Cour. <sup>6. Bened.</sup>

A la visite qu'il lui fit après avoir été couronné Empereur, il déposa au trésor de l'église de Cluny, avec le globe d'or qu'il venoit de recevoir du Pape, son habit impérial, sa couronne, son sceptre & un crucifix, le tout d'or, du poids de cent livres. Il ajouta des terres considérables, situées en Alsace, se recommanda instamment aux prières des religieux, & crut obtenir une faveur inestimable, en se faisant associer à cette sainte communauté. <sup>Boll. t. 19 p. 521.</sup>

L'Empereur avoit en sa compagnie le S. Evêque Meinverc, dont il avoit su discerner la vertu modeste dans la foule des seigneurs de sa Cour, & qu'il avoit élevé sur le siège de Paderborn. Meinverc parent du dernier Empereur qui l'avoit fait son chapelain, & jouissant d'une for- <sup>Vit. 5. Meinv.</sup>

tune proportionnée à sa haute naissance, n'accepta ce siège peu riche avant lui, que pour le rendre un des plus puissans d'Allemagne, tant par les grands dons qu'il lui fit, que par son goût pour une noble économie. Si-tôt qu'il en eut pris possession, il rebâtit magnifiquement la cathédrale que les Barbares avoient ruinée. Cependant il n'employoit aux soins temporels que la moindre partie de son activité. Il étoit d'une telle vigilance dans la visite de son diocèse, qu'il alloit quelquefois seul & déguisé en marchand, de paroisse en paroisse, afin d'en mieux connoître l'état. Il prit tant de soin des études, que l'école de Paderborn devint une des plus florissantes de ce siècle, tant pour les arts libéraux, que pour la poésie, l'histoire, l'art d'écrire, & même la peinture. L'estime qu'il conçut des institutions & de la régularité de Cluny, lui fit demander à S. Odilon quelques-uns de ses religieux, pour fonder un monastère près de Paderborn. Il fit apporter avec la règle & les livres du chant, le poids même du pain, la mesure du vin; & si-tôt qu'il fut arrivé chez lui, il y fonda en l'honneur de S. Benoît une chapelle, qui, par les bienfaits de l'Empereur dont il fut secondé, devint une abbaye célèbre.

Henn  
monast  
en Sa  
Mais  
gulière  
de son  
chée  
pères,  
entrepr  
du vice  
n'en po  
d'arrog  
seize de  
que dio  
lébrer le  
encore  
mens. L  
ment &  
quemen  
Drutma  
Ce qui  
Corbie,  
le parti  
vinrent  
forme.

Le ro  
time po  
lut ren  
professio  
lesquels

Henri, au sortir de France, alla au monastère de la nouvelle Corbie, situé en Saxe dans le diocèse de Paderborn: Mais ce berceau renommé de la vie régulière en Germanie, n'avoit plus rien de son ancienne régularité. La vie relâchée des moines si différens de leurs pères, anima le zèle de l'Empereur, qui entreprit de les réformer. Le long usage du vice leur parut un titre légitime pour n'en point sortir. Ils résistèrent avec tant d'arrogance, qu'il en fallut emprisonner seize des plus mutins. Meinverc, évêque diocésain, ayant voulu depuis y célébrer le saint sacrifice, le sacristain eut encore l'audace de lui refuser des ornemens. L'abbé Valon, fauteur du relâchement & de la révolte, fut déposé canoniquement; & l'on mit en sa place le moine Drutmar, tiré de l'abbaye de Loresheim. Ce qui chagrina tellement les moines de Corbie, que tous, excepté neuf, prirent le parti de se retirer. Mais plusieurs revinrent ensuite, & se soumirent à la réforme.

Le religieux Empereur avoit tant d'estime pour la vie monastique, qu'il voulut renoncer au trône, pour en faire profession. Entre les dignes solitaires avec lesquels il se plaisoit à entretenir des liai-

Chron.  
Sax.

Mirac.  
B. Rich.  
n. 8. fac.  
6. Bened.  
p. 533.

sons, le bienheureux Richard, abbé de S. Vannes de Verdun, en étoit venu avec lui jusqu'à l'intimité & une sorte de familiarité. L'Empereur avoit commencé à le connoître, par le moyen du Comte Frédéric parent de Richard, à l'exemple duquel il renonça au monde, & parvint au plus haut degré de l'abnégation & de l'humilité religieuse. Le mérite & le caractère de Richard firent le reste. Sa science & ses lumières, sa haute sagesse, un jugement exquis, cette égalité inaltérable d'humeur qui provient de l'assujettissement de toutes les passions, une dévotion tendre & gaie, des manières douces & insinuantes, tout sembloit fait en lui pour rendre la vertu aimable à ceux qu'il y exhortoit. Il avoit à un tel point le talent de gagner les cœurs, qu'on le surnomma la Grace de Dieu. Il n'eut pas seulement la confiance du S. Empereur Henri, mais du Roi Robert, de Baudouin Comte de Flandres & de la plupart des prélats de la Gaule Belgique, qui s'empressèrent à mettre sous sa conduite les monastères de leur dépendance où il étoit besoin de réforme. Tels furent, entre les plus considérables, ceux de l'ancienne Corbie, de S. Amand, de S. Bertin, de S. Waast d'Arras, de S. Hu-

ber  
S.  
cer  
Ain  
pet  
sou  
nain  
cha  
le  
I  
téri  
rég  
les  
fito  
réta  
clon  
ces  
de  
cho  
qui  
reu  
mo  
à l'  
per  
rest  
le r  
l'en  
trou  
piét  
J

bert, de Lobes au pays de Liège, de S. Vandrille en Normandie, de S. Vincent de Metz, & de S. Evre de Toul. Ainsi le monastère de S. Vannes, assez peu connu, quoique déjà très-régulier sous le Saint Abbé Fingen Irlandois de naissance, acquit sous son successeur Richard, une réputation capable de fixer le choix de l'Empereur.

L'abbé Richard, attentif au lustre extérieur de sa maison aussi bien qu'à la régularité, en augmenta considérablement les édifices. Un jour que l'Empereur visitoit les lieux réguliers qu'on venoit de rétablir, il éprouva, en entrant dans le cloître, un saisissement religieux, & dit ces paroles du Pseaume: C'est ici le lieu de mon repos, c'est l'habitation que j'ai choisie pour toujours. L'Evêque Helmon, qui avec l'Abbé accompagnoit l'Empereur, fit une attention particulière à ces mots. Ayant trouvé le moment de parler à l'Abbé en particulier, il lui dit: L'Empereur parle de se faire moine, & veut rester avec vous. Pensez-y bien: si vous le recevez, vous ferez le malheur de l'empire. Richard fit ses réflexions, & trouva cet expédient, pour satisfaire la piété du Prince, sans nuire à l'état.

Il assembla la communauté, & pria

l'Empereur de s'expliquer devant tous les religieux. Henri dit en versant des larmes, qu'il avoit résolu de quitter les vanités du siècle, & de se consacrer au service de Dieu dans le monastère où il se trouvoit. Voulez-vous, dit l'Abbé, pratiquer l'obéissance, jusqu'à la mort, suivant la règle & l'exemple de Jesus-Christ? Il répondit qu'il le vouloit de tout son cœur. Et moi, dit l'Abbé, je vous reçois au nombre des moines dès ce moment & me charge du soin de votre ame; si de votre côté vous promettez de suivre en vû du Seigneur tout ce que je vous ordonnerai. Henri promit qu'il le feroit, & l'Abbé reprit: Je veux donc, & j'ordonne que vous repreniez le gouvernement de l'Empire confié à vos soins par la divine bonté, & que vous procuriez autant qu'il est en vous, le salut de tous vos sujets par votre vigilance & votre fermeté à rendre justice. L'Empereur n'ouit qu'avec peine ce commandement inattendu. Il obéit néanmoins; mais il se regarda toujours depuis comme le disciple de l'abbé Richard: il venoit souvent conférer avec lui, & fit constamment des conseils & des maximes de ce saint homme, la règle de sa propre conduite.

L  
refus  
l'Em  
Sara  
Prin  
cane  
sité  
bla  
soiut  
pont  
dre  
d'inf  
ques  
ques  
mena  
temp  
brabl  
en q  
au r  
ces  
ou n  
s'enf  
fes g  
avec  
grand  
rent  
déro  
une  
usqu  
comp

L'Italie reconnut d'abord la sagesse du refus de Richard, & le besoin qu'avoit l'Empire d'un chef tel que Henri. Les Sarasins profitant de l'éloignement de ce Prince, fondirent par mer sur la Toscane, & s'emparèrent d'une étendue considérable de pays. Le Pape Benoît trembla pour Rome; mais il montra une résolution que ses terreurs à son entrée au pontificat ne donnoient pas lieu d'attendre de lui. Craignant moins une armée d'infidèles, qu'une poignée de schismatiques, il rassembla diligemment les évêques & les défenseurs des Eglises, & les mena lui-même à l'ennemi. En même temps il envoya une multitude innombrable de barques, afin de le prendre en queue, & de lui couper le chemin au retour. L'Emire s'étant apperçu de ces dispositions, craignit de tomber vif ou mort entre les mains des fideles, & s'enfuit avec peu de suite. Le reste de ses gens ne laissa point de combattre avec un courage opiniâtre, & avec de grands succès durant trois jours. Ils plièrent enfin; & ce ne fut plus qu'une déroute, où, pris de tous côtés, dans une confusion extrême, ils furent tués usqu'au dernier, enforte qu'on ne put compter le nombre des morts, ni appré-

Ditmar.

l.7.P. 26.

cier le butin. Leur Reine fut prise, & eut la tête tranchée. L'Emire ou Roi des Sarasins, irrité sur tout de ce traitement inhumain, envoya au Pape un grand sac de chataignes, en lui faisant dire que l'été suivant il ameneroit contre lui autant de soldats. Le Pontife croyant pouvoir à son tour user de bravades semblables, lui renvoya un sac de millet, & lui fit dire, que s'il n'étoit pas content de son premier brigandage, il vint une seconde fois, & qu'il en trouveroit autant ou plus de vengeurs.

Benoît VIII comprit cependant que pour n'avoir rien à craindre des Sarasins, aidés le plus souvent par les Grecs d'Italie, il falloit humilier des frères perfides que la haine des Latins armoit contre leur mère commune. Depuis peu de temps encore, le Catapan ou gouverneur de ce qui restoit aux Grecs dans l'Italie méridionale, sous prétexte de recouvrer des tributs répétés au nom de l'Empereur Basile, avoit envahi une partie du duché de Bénévent. On le soupçonnoit de porter ses vues beaucoup plus loin, & de chercher à subjuguier, s'il le pouvoit, la ville même de Rome. Comme le Pape avoit peine à trouver un officier capable de commander cette expédition

Clab. III  
c. 1.

hasar  
gneu  
avoit  
charc  
gens  
1000  
reven  
à Sal  
les ch  
de v  
lever  
comb  
princ  
présen  
trie,  
persév  
voient  
& le  
cisème  
Benoi  
mine  
dit po  
sonne  
primer  
& fut  
Bénév  
des g  
d'abor  
confid  
ploits

hasardeuse, il apprit l'arrivée d'un Sei-  
 gneur Normand, nommé Raoul, qui  
 avoit encouru la disgrâce du Duc Ri-  
 chard. La valeur & la magnanimité des Chron.  
 gens de cette nation étoit connue dès l'an Cass. l. 11  
 1000 en Italie, où quarante d'entr'eux, c. 37.  
 revenant de la Terre Sainte, & abordant  
 à Salerne que les Sarasins assiégeoient,  
 les chargerent si à propos & avec tant  
 de vigueur, qu'ils les contraignirent à  
 lever le siège. Mais ce qui avoit mis le  
 comble à l'admiration, c'est que Gaimar,  
 prince de Salerne, leur ayant offert des  
 présens dignes des libérateurs de la pa-  
 trie, ils avoient tout refusé avec une  
 persévérance invincible; disant qu'ils n'a-  
 voient eu pour fin que la gloire de Dieu  
 & le bien de la religion. Seize ans pré-  
 cisément après ce fait mémorable, le Pape  
 Benoît voyant Raoul, de taille & de  
 mine semblable à ces premiers héros, lui  
 dit pour le sonder, qu'il ne trouvoit per-  
 sonne parmi les Italiens capable de ré-  
 primer les Grecs. Le Normand s'offrit  
 & fut pris au mot, partit aussi tôt pour  
 Bénévent, & releva si bien le courage  
 des gens du pays, qu'ils remportèrent  
 d'abord par eux-mêmes des avantages  
 considérables. Mais le bruit de ces ex-  
 ploits attira Normands sur Normands en

Italie, où l'on verra dans peu les conséquences du premier accueil qu'ils y avoient reçu.

Quant à Raoul voyant que ses troupes se consumoient par la continuité même de leurs victoires, & trouvant peu de ressources parmi les Italiens, il prit la résolution d'aller vers l'Empereur Henri, pour lui exposer l'état des affaires. Le Pape partit lui-même pour l'Allemagne, & arriva à Bamberg le 14 avril, jour du jeudi-saint de l'an 1020; & non, comme le disent quelques auteurs, l'année 1019 où pâque tomboit le 29 de mars. Il y consacra l'église de Saint Etienne; & ce fut à cette occasion que l'Empereur donna la ville & l'évêché de Bamberg à l'Eglise Romaine, sous la redevance annuelle d'un cheval blanc & de cent marcs d'argent. Henti confirma aussi les donations que ses prédécesseurs avoient faites au S. Siège, de la ville de Rome & de ses domaines, toujours sous la réserve de la souveraineté des Empereurs.

Le Pape ne demeura pas long-temps en Allemagne; d'où il est plus que vraisemblable, malgré quelques opinions contraires, que Benoît ne fit pas confirmer dans ce voyage le concile de Pavie où il se trouva, & qui ne se tint que le premier

mie  
Ma  
clar  
&  
à la  
de  
can  
mén  
cont  
veat  
rieur  
& l  
ferfs  
quan  
libre  
cont  
du n  
cond  
que  
vue  
clerc  
On  
mauv  
toute  
la pu  
ces d  
l'ordr  
porel  
fauteu  
sion d  
7

mier jour d'aouÛt de cette année 1020. Mais il est constant que le Pontife y ré-T.9 conc. clama contre la vie licencieuse du clergé, P. 819. & montra que les clercs étoient obligés à la continence, tant par les décrétales de S. Sirice & de S. Léon, que par les canons de Nicée qui leur défendent même de loger avec des femmes. En conséquence, on défendit tout de nouveau aux soudiacres & aux ordres supérieurs, d'avoir ni femme ni concubine, & l'on déclara les enfans des clercs, serfs de l'église où servoient leurs pères, quand bien même leurs mères seroient libres. Comme cette disposition sembloit contraire à la règle de droit, qui hors du mariage légitime assuroit à l'enfant la condition de sa mère, le Pape observa que les législateurs n'avoient jamais eu en vue les enfans des clercs, puisque les clercs ne devoient point avoir d'enfans. On voit par-là, quel fut dans les plus mauvais temps l'esprit de l'Eglise & de toute puissance législative par rapport à la pureté cléricale. L'Empereur confirma ces décrets, pour ce qui avoit trait à l'ordre civil, & décerna des peines temporelles contre les infraçteurs & leurs fauteurs. Pour retrancher jusqu'à l'occasion du mal, il condamna ces femmes ou

concubines des clercs au fouet & à l'exil. Il punit ensuite Otton comte d'Hamerslein, qu'il lui fallut assiéger dans son château, d'où il pilloit les terres de l'Église de Mayence, en haine de l'Archevêque qui l'avoit excommunié pour un mariage illicite.

Chron. Sax. Enfin l'an 1022, en conséquence des instantes prières, tant des Normands que du Pape & des Italiens, il marcha bien accompagné contre les Grecs d'Italie qui menaçoient Rome, s'avança avec un corps considérable d'armée le long de la mer Adriatique, envoya par le pays des Marses Poppon archevêque de Trèves, avec un détachement de onze mille hommes, & Philegrim de Cologne à Rome, avec un corps de vingt mille. Ces deux saints prélats étoient assujettis par un Empereur également saint, ou plutôt par les préjugés du temps, au service personnel dans les armées. L'Archevêque de Cologne étoit chargé d'arrêter l'abbé du Mont-Cassin & le prince de Capoue son frère, qui étoient d'intelligence avec les Grecs. Le prince, nommé Pandolfe, se rendit vie fauve; l'Abbé Aténulfe s'enfuit à Otrante, s'embarqua pour C. P. Glab l. & périt en mer. Henri, avec le gros de 3. c. l. l'armée, reprit rapidement Bénévent &

tout  
Grec  
qui,  
mis  
siège  
toye  
craig  
appe  
gran  
talie  
avec  
crioi  
de n  
brûle  
faire  
d'abo  
fans  
tune.  
ayan  
crian  
que  
plus  
féran  
de ce  
comp  
rain  
Ils ju  
pour  
qu'ils  
ment

toutes les autres places enlevées par les Grecs, à l'exception de Troie en Pouille, qui, dans l'espérance d'un secours promis par l'Empereur Basile, soutint un siège de trois mois. A ce terme, les citoyens se voyant réduits à l'extrémité, & craignant le ressentiment du vainqueur, appelerent un des solitaires qui étoient en grand nombre dans cette contrée de l'Italie, & l'envoyerent vers l'Empereur, avec tous les enfans de la ville qui crioient en grec : Seigneur, ayez pitié de nous. Le Prince qui avoit menacé de brûler cette ville audacieuse, & d'en faire pendre tous les hommes, répondit d'abord que c'étoient les pères de ces enfans qui étoient les auteurs de leur infortune. Mais ces intercesseurs innocens ayant reparu le lendemain matin, & criant d'une voix plus lamentable encore que la veille, le bon Prince n'y tint plus, & laissa couler des larmes, en préférant ces paroles du Sauveur : J'ai pitié de ce peuple. Après avoir reçu la ville à composition, il se rendit avec le Souverain Pontife à l'abbaye du Mont-Cassin. Ils jugeoient cette place assez importante, pour assister à l'élection d'un nouvel abbé, qu'ils laisserent néanmoins choisir librement par les moines, selon la règle. On

donna pour successeur à l'intrigant & rebelle Aténulfe, le Prevôt Thibaut, qui fit beaucoup de bien au monastère pendant treize ans qu'il le gouverna. La mortalité qui se mit ensuite dans l'armée de l'Empereur, l'empêcha de pousser plus loin ses avantages contre les Grecs : il fut obligé de repasser les Alpes en diligence.

T. 9 conc. p. 844. Le onzième d'août de la même année 1022, il fit tenir un concile à Sclingsstad près Mayence. On y défendit aux prêtres de dire plus de trois messes par jour. On ordonna quatorze jours d'abstinence de viande avant Noël, autant avant la S. Jean, & quelques jours de jeûne assez extraordinaires, tels que la vigile de l'épiphanie. Ceux qui n'observent pas un jeûne ordonné par l'évêque, sont obligés par le concile de nourrir un pauvre ce jour-là. Quant aux pénitens publics, ajoute-t-on, leur propre prêtre ne peut les faire rentrer dans l'Eglise, ni même diviser leur pénitence sans ordre de l'évêque. Et parce que plusieurs pécheurs s'en alloient à Rome pour se soustraire aux règles ordinaires de la pénitence, on déclare que l'absolution qu'ils y pourrout obtenir ne leur servira de rien, s'ils n'ont accompli préalablement la pénitence

imp  
s'ils  
cor  
leur  
nier  
dan  
est  
la p  
cain  
C  
Père  
serv  
canc  
meu  
écrit  
des  
sulte  
plus  
vertu  
dans  
qu'il  
au le  
dinat  
la m  
ordre  
de le  
mens  
struir  
des  
cano

imposée par leurs pasteurs; après quoi, s'ils veulent aller à Rome, ils sont encore obligés de prendre des lettres de leur évêque. Pour obvier aux inconvéniens que l'on commençoit à trouver dans ces fréquens voyages de Rome, il est défendu généralement d'y aller sans la permission de l'évêque ou de son vicaire.

C'est Bouchard de Worms, l'un des Pères de ce concile, qui nous en a conservé les décrets dans son recueil des canons: ouvrage qui l'a rendu très-fameux, quoiqu'il n'ait pas puisé dans les écrits originaux, & qu'il s'appule souvent des fausses décrétales, à qui les juriconsultes acquéroient de jour en jour une plus grande faveur. Bouchard, prélat vertueux & zélé, explique lui-même dans sa préface le dessein de son ouvrage qu'il divise en vingt livres, & qui traite au long de l'autorité du Pape, de l'ordination & des devoirs des évêques, de la manière de les juger, des différens ordres de la cléricature, des Eglises & de leurs biens temporels, enfin des sacrements. Il se proposoit spécialement d'instruire les prêtres chargés de la conduite des âmes, par rapport aux pénitences canoniques, négligées ou même ignorées

Vit.  
Burch.  
cum decr.  
edit. Col.

du grand nombre. Il explique dans un grand détail la manière d'imposer & d'accomplir la pénitence, mais il enseigne aussi les moyens de la racheter, afin de ne pas mettre au désespoir ceux à qui les austérités étoient impossibles. Celui qui ne pouvoit jeûner, par exemple, devoit, pour un jour de jeûne au pain & à l'eau, chanter cinquante psaumes à genoux dans l'église, & nourrir un pauvre ce jour-là. A cette condition, il prenoit la nourriture qu'il jugeoit lui convenir, à l'exception du vin & de la viande. On rachetoit encore les cinquante psaumes, par cent genuflexions; & les riches se rédimoiént par des aumônes. Mais il faut bien remarquer, que ces rachats ou commutations de pénitences n'étoient que pour ceux qui se trouvoient dans l'impossibilité de l'accomplir à la lettre, & que le pécheur dans tous les cas devoit se punir de la manière qu'il lui étoit possible.

T. 2. Spicil.  
p. 670  
1.9 Conc.  
pag. 838.  
Glab. l. 3.

Ademar.  
chron.

L'année même du concile de Sclingstad, on en tint un autre à Orléans, pour étouffer dans son berceau une secte abominable qui se formoit au centre de la France. Il y avoit à Orléans deux ecclésiastiques, Etienne & Lifor, en grande réputation de doctrine & de sainteté, connus & très-estimés du Roi Robert.

Ils se laisserent séduire , avec plusieurs autres , par une avanturière venue d'Italie , & qui alloit avec une grande apparence de piété les pratiques les plus détestables des Manichéens & des anciens Gnostiques. La corruption du cœur mena si rapidement à celle de l'esprit , que les principaux membres du clergé furent infectés jusqu'à la moëlle , avant qu'il parût rien du mal au dehors. Cependant un clerc nommé Herbert , venu de Normandie pour étudier à Orléans , s'attacha aux nouveaux sectaires , & devint un des plus entêtés de leurs disciples. Il appartenoit à un Seigneur Normand , nommé Aréaste , ferme & bien instruit dans sa religion , & d'une dextérité dans les affaires qui lui avoit fait confier par son Prince les négociations les plus délicates. Aveuglé par l'esprit de fanatisme , Herbert se persuada qu'il alloit gagner cet habile courtisan , & se mit en devoir de lui faire goûter la nouvelle doctrine. Aréaste en sentit tout le venin. Il en parla au Duc Richard , le pria d'en écrire au Roi Robert , & s'offrit à servir lui-même la religion , dans une rencontre si généralement intéressante. Le Duc , de concert avec le Roi , fit partir Aréaste pour Orléans. Ce sage & vertueux Scigneur

passa par Chartres, pour consulter l'Évêque Fulbert, prélat des plus éclairés du royaume, mais qui en étoit parti pour le pèlerinage de Rome. Il s'adressa au trésorier de l'Eglise, nommé Evrard, & fort estimé pour sa sagesse.

Sur ces conseils, Aréaste crut pouvoir user de stratagème, pour confondre la fourberie. Il se fit admettre, sur la recommandation de son clerc: aux conventicules des hérétiques, qui le firent asseoir à la dernière place. Ils revêtirent d'abord leurs dogmes & leurs maximes des paroles de l'Écriture; ils l'exhortèrent d'une manière vague & allégorique à sortir des ténèbres où il avoit croupi jusqu'alors, & à recevoir avec actions de grâces la lumière du salut qui commençoit à luire pour lui. Le Seigneur Normand écoutoit ce discours avec un silence modeste & une apparence de docilité qui charmoit ses maîtres. Quand ils crurent l'avoir entièrement gagné, ils s'expliquèrent sans figure, & traitèrent de rêveries les plus saintes vérités de l'ancien & du nouveau Testament. Ils lui dirent que le Ciel & la terre, éternels de leur nature, n'avoient ni cause ni commencement; que J. C. n'étoit pas né de la Vierge, n'avoit pas souffert véritablement pour les hommes,

& r  
& f  
la c  
ne  
par  
con  
tude  
prie  
fesse  
étoi  
avo  
il n  
les  
lupt  
M  
freu  
quel  
eun  
en  
mon  
supe  
fous  
éteig  
eun  
passi  
tom  
jours  
de c  
dans  
ea r

& n'étoit pas ressuscité ; que son corps & son sang ne se reproduisoient point par la consécration du prêtre ; que le péché ne s'effaçoit point par le baptême , mais par l'imposition de leurs mains , laquelle communiquoit en même temps la plénitude du S. Esprit : qu'il étoit inutile de prier les saints , tant martyrs que confesseurs ; enfin que les œuvres de piété étoient un travail inutile , dont il n'y avoit aucune récompense à espérer , comme il n'y avoit aucune peine à craindre pour les excès les plus défordonnés de la volupté.

Mettant en pratique cette morale affreuse , ils s'assembloient de nuit dans quelque maison écartée , où , tenant chacun une lampe à la main , ils récitoient en forme de litanies les noms des démons , jusqu'à ce que par prestige ou par supercherie , il leur en apparût quelqu'un sous la figure d'un petit animal. Alors ils éteignoient toutes leurs lampes , & chacun s'abandonnoit à la brutalité de sa passion , avec la première femme qui lui tomboit sous la main. Ils prenoient , huit jours après sa naissance , un enfant issu de ce commerce brutal , & le brûloient dans une de leurs assemblées. Ensuite on en recueilloit la cendre , avec un respect.

égal à celui que les Fidèles témoignent pour le corps de J. C. On en faisoit prendre aux nouveaux disciples pour les initier ; on la donnoit en viatique à ceux qui étoient en danger de mort ; pratiques infernales , ajoutent les écrivains du temps , d'où s'ensuivoit parmi ces misérables un aveuglement d'esprit & un endurcissement qui rendoit leur conversion comme impossible.

Aréaste s'étant instruit parfaitement de ces mystères de ténèbres , & de toutes les personnes qui les pratiquoient , communiqua ses découvertes au Roi Robert , qui se rendit en diligence à Orléans , accompagné d'un grand nombre d'évêques. Dès le lendemain de son arrivée , il fit arrêter tous les sectaires , & Aréaste lui-même , afin de mieux cacher l'auteur de la délation. Aussi-tôt le concile s'assembla dans l'église de Sainte Croix en présence du Monarque , & l'on fit comparoître les prisonniers. Aréaste prit d'abord la parole , & dit au Roi : Seigneur , je suis sujet de Richard votre comte de Normandie ; on n'est pas en droit de me traduire ici chargé de chaînes. Le Roi lui dit : Afin que nous en puissions juger , expliquez-nous à quel dessein vous êtes venu en cette ville. Aréaste répon-

dit, que la sainte renommée de ceux qui étoient prisonniers avec lui, lui avoit fait entreprendre ce voyage pour profiter de leurs instructions : puis traçant à ceux-ci, comme sans dessein, la route qu'ils devoient suivre, & leur donnant l'exemple de la soumission à l'autorité de l'Eglise ; Les évêques, ajouta-t-il, qui sont assemblés en ce lieu au nom du Seigneur, peuvent juger si en cela j'ai fait quelque mal. Qu'ils ordonnent à ceux qui m'ont instruit, d'exposer leur croyance. Les prélats & le Prince enjoignirent incontinent aux hérétiques de déclarer leurs sentimens : mais ils n'usèrent que de ce langage obscur & figuré qu'ils empruntoient de l'Écriture pour en imposer aux simples, & jamais on ne put les amener à lever les voiles dont ils s'enveloppoient.

Aréaste dit alors avec indignation : Je me flatois de trouver en vous la franchise héroïque des docteurs de la vérité, & non la dissimulation tremblante & méprisable des maîtres de l'erreur. Quand vous m'enseigniez vos dogmes, comme la doctrine du salut, vous protestiez que la crainte des derniers supplices ne vous empêcheroit pas de les confesser. A vos lâches parjures, je vois ce qu'il faut penser de vous. Pour moi, je veux obéir

au Roi, & manifester vos sentimens aux évêques, afin d'apprendre de ceux que le Seigneur a donnés pour guides à son Eglise, ce qui est conforme ou contraire à la foi chrétienne. Vous m'avez enseigné que le baptême n'a aucune vertu pour effacer le péché; que J. C. n'est pas né de la Vierge, n'est pas mort pour les hommes, n'a pas été enseveli, n'est pas ressuscité; que le pain & le vin ne sont pas changés par la consécration du prêtre au corps & au sang de J. C. Après ce discours, Guérin évêque de Beauvais demanda à Etienne & à Lisoi, comme chefs de la secte, si c'étoit-là leur croyance. La clarté de la conviction les jeta dans un désespoir qui bannit toute crainte & toute retenue. Ils traitèrent nos mystères les plus divins, d'inventions humaines, de contes puérils; qu'on peut, disoient-ils, tracer sur des peaux d'animaux, mais qui ne prendront jamais dans nos esprits, où le Seigneur a gravé lui-même sa loi véritable. Depuis le commencement du jour jusqu'à trois heures après midi, on s'efforça de les retirer de leur égarement. Ils répondirent, que puisqu'au lieu d'embrasser la vérité, on ne tendoit qu'à la leur faire abjurer, il étoit temps de mettre fin à des efforts inuti-

les  
qu'  
pliq  
tôt  
ne  
pub  
qui  
crai  
buc.  
C  
tion  
dég  
sacr  
ces  
qu'i  
une  
plic  
trou  
étoi  
port  
pour  
ils se  
si in  
son  
sage  
d'un  
elle  
hors  
l'on  
l'em

les ; qu'on pouvoit faire d'eux tout ce qu'on voudroit. Il y va du feu , leur répliqua-t-on : si vous ne changez au plutôt , vous allez être brûlés vifs ; le Roi ne peut plus refuser cette justice à l'ordre public. Ils dirent , en insultant à ceux qui les vouloient convertir , qu'ils ne craignoient rien , & qu'ils sortiroient du bûcher sains & saufs.

On procéda sur le champ à leur punition. Les évêques commencerent par dégrader ceux qui étoient dans les ordres sacrés ; après quoi , on condamna tous ces malheureux à être brûlés. De quinze qu'ils étoient , il n'y eut qu'un clerc & une religieuse qui se déroberent au supplice en se convertissant. Le peuple attroué autour du lieu où on les jugeoit , étoit si animé , que la Reine se tint à la porte , de peur que la multitude n'entrât pour les mettre en pièces. Mais quand ils sortirent , cette Princesse fut elle-même si indignée contre Etienne qui avoit été son confesseur , qu'en lui portant au visage , par un geste d'horreur , le bout d'une baguette qu'elle avoit à la main , elle lui creva un œil. On les conduisit hors de la ville , près d'une chaumière où l'on avoit mis le feu ; & on leur montra l'enbrassement de loin , afin de les épou-

vanter. A cet effrayant spectacle, ils redoublèrent d'ardeur & d'obstination; ils précipitoient leur marche; ils tâchoient de s'arracher des mains de leurs conducteurs, pour se jeter plus vite au milieu des flammes. Ils démentirent bientôt ce courage forcené. Quand ils furent enfermés dans cette prison brûlante, quand ils sentirent la première atteinte du feu, ils poussèrent des hurlemens effroyables, en criant que le démon les avoit trompés. On eut pitié d'eux; on courut leur ouvrir la porte. Il étoit trop tard: ils avoient été suffoqués en un instant. Entre ces fanatiques, il y avoit dix chanoines de Ste Croix. Comme on eut aussi connoissance que Théodote, chantre de cette Eglise, étoit mort trois ans plutôt dans les mêmes sentimens, on l'exhuma, & l'on jeta les restes de son cadavre à la voirie. Cette exécution se fit sous l'épiscopat d'Odalric, qui avoit succédé cette année-là même 1022 à S. Thierry d'où il est évident que ce concile ne s'est pas tenu l'an 1017, comme l'ont dit quelques auteurs d'après la chronique assez fautive de Glaber, & plus vraisemblablement encore sur quelques fautes de ses copistes.

La rigueur employée par le Roi con-

tre  
pub  
cet  
rest  
dan  
ma  
lau  
fic  
fur  
fes  
les  
deh  
gén  
l'ho  
Fra  
des  
de  
ces  
J  
peu  
pol  
des  
de  
écl  
stru  
qu  
mi  
ses  
jou  
va

tré des scétaires aussi pernicieux à la République qu'à la Religion, préserva de cette contagion la ville d'Orléans, & les restes des États de Robert. Elle se glissa dans quelques endroits de l'Aquitaine: mais le Duc Guillaume V, fils de Guillaume Bras-de-fer, n'en fit pas une justice moins rigoureuse. Les Hérétiques furent si vivement poursuivis dans tous ses domaines, qu'ils se dispersèrent dans les provinces voisines, & y prirent des dehors moins capables d'exciter l'horreur générale. Tel fut le premier germe de l'hérésie des Albigeois, au midi de la France, où la mollesse & la négligence des commandans lui procura les moyens de se fortifier, & d'inonder enfin de sang ces belles contrées.

Le Duc Guillaume aimoit trop son peuple & sa religion, pour les laisser exposés à de si grand périls. C'étoit le père des pauvres, le protecteur des moines & de tous les gens de bien, le défenseur éclairé de l'Eglise. Il avoit été bien instruit dès sa jeunesse, il avoit ramassé quantité de livres dans son palais; à l'imitation de Charlemagne, il employoit ses heures de loisir à la lecture, & toujours il avoit auprès de lui quelques savans Ecclésiastiques. Il n'en marquoit ni

Ademar.  
p. 172,  
&c.

moins de grandeur, ni moins de dignité. Soit qu'il fût en route, ou qu'il tint sa cour, il paroissoit un Roi plutôt qu'un Duc : il entretenoit une étroite liaison, non seulement avec le Roi Robert, mais avec tous les monarques les plus renommés ; savoir Alphonse roi de Léon, Sanche de Navarre, Canut de Danemarck & d'Angleterre, & sur-tout avec l'Empereur Henri. Comme tous les pieux personnages de son temps, il eut beaucoup d'empressement à visiter les lieux célèbres de dévotion ; bien éloigné de mettre la force d'esprit que tout le monde lui connoissoit, à décrier des usages qui peuvent avoir leurs excès, mais dont le mépris est un scandale plus grand encore que l'abus. Dès sa jeunesse, il prit la coutume de faire chaque année le pèlerinage, ou de Rome, ou de Compostelle : trait à remarquer plus qu'à imiter, mais toujours respectable par la piété sincère qui l'animoit.

De son temps, on fit, au monastère d'Angeli en Saintonge, la découverte, à ce qu'on prétendit, du chef de St. Jean-Baptiste, qu'on disoit y avoir été apporté sous le regne de Pépin roi d'Aquitaine, fondateur de ce monastère. Sur les ana-

Ademar.  
in chrou.  
t. 2. Libl,  
Lab.

chronismes contenus dans un écrit joint

à la  
cont  
chef  
à C  
Am  
tres  
d'A  
deff  
avan  
où  
disci  
ayan  
lui r  
le g  
nald  
bien  
rité

Q  
taine  
d'au  
d'un  
ont  
d'Ita  
de l'  
çois  
man  
Rob  
stes,  
men  
des

à la relique, Guibert de Nogent s'éleva contre son authenticité. Il publia que le chef du S. Précurseur étoit alors honoré à C. P. d'où il a été transféré depuis à Amiens, suivant l'opinion de quelques autres Savans, qui ajoutent que la relique d'Angeli étoit la tête d'un S. Jean d'Edesse. Mais cette dévotion produisit un avantage bien réel dans ce monastère, où elle procura le rétablissement de la discipline religieuse. Le Duc Guillaume ayant fait venir le Saint Abbé Odilon, lui remit l'abbaye de S. Jean, qui, sous le gouvernement successif des Abbés Reinald & Aimeric disciples d'Odilon, vit bientôt fleurir parmi ses moines la régularité de Cluny.

Quelque temps après, le Duc d'Aquitaine signala la religion d'une manière d'autant plus admirable, qu'elle triompha d'une passion que les grands de la terre ont coutume d'ériger en vertu. Le trône d'Italie étant venu à vaquer par la mort de l'Empereur, les Italiens, qui commençoient à se lasser de la domination Germanique, le déférèrent au Roi de France. Robert, qui trouvoit ses états assez vastes, & qui aimoit beaucoup mieux augmenter sa puissance par le recouvrement des anciens droits de la royauté, que

par l'acquisition de nouveaux domaines, refusa sans délibérer l'offre des Italiens. Ils s'adresserent à Guillaume, qui parut d'abord agréer leurs hommages. Il alla en Italie, pour se concerter avec les principaux Seigneurs. On lui proposa de chasser de leurs sièges une multitude d'évêques, irréprochables dans leur ministère, & qui vraisemblablement n'avoient point d'autre tort que d'être nés Allemands.

**Eplst.** Il refusa d'acheter une couronne, au prix  
**Guill. in.** d'une complaisance aussi contraire à l'hon-  
**ter Fulb.** neur qu'à la religion. Il envoya ce refus  
**ep.** laconique au Marquis Mangenroi : Les  
 desseins de votre nation ne sont pas honnêtes ; avec un peuple de ce caractère, il n'y a point de sûreté à se promettre. Léon, archevêque de Ravenne, se monroit des plus attachés au Duc : mais son affection vénale se trahit elle-même, par la demande qu'il lui fit sans pudeur de quelques raretés de l'Aquitaine, entr'autres, de quelque mule merveilleuse de cette Province. Le Duc traitant l'avidé Italien, avec le mépris ironique qu'il méritoit, lui répondit que quand il auroit trouvé une mule qui eût des cornes ou plusieurs queues, il ne manqueroit pas de lui envoyer cette merveille. Puis prenant un ton plus sérieux ; Je n'ai pas

à me plaindre, dit-il, de l'infidélité des Lombards, après celle qu'ils ont faite à Dieu. Le royaume d'Italie étoit à moi, si j'avois voulu opprimer ses plus dignes évêques. Mais à Dieu ne plaise que je fasse outrage à l'Eglise que mes pères ont toujours honorée!

Ces contestations arriverent peu après la mort de l'Empereur Henri, qui alla recevoir la récompense de toutes les vertus qui font les grands Princes & les grands Saints, le 14 Juillet 1024. Comme il étoit en voyage, accompagné de tous les Seigneurs & de l'Impératrice Cunégonde, les différentes incommodités qui l'affligeoient à cinquante-deux ans seulement, l'obligèrent de s'arrêter à Grône en Saxe, où elles le réduisirent bientôt à l'extrémité. Se sentant près de sa fin, il appela les parens de l'Impératrice son épouse, & leur dit, suivant le récit de plusieurs historiens qui ont néanmoins des contradictions: Je vous la rends vierge, comme vous me l'avez donnée; puis il expira au milieu des larmes, que l'admiration de ses vertus & le souvenir de ses bontés firent répandre en abondance. Son corps fut transporté dans la cathédrale de Bamberg, qu'il avoit fondée. Les mi-

Vit. S.  
Henr. II.  
27. ap. Suk.  
14. Jul.

racles y changerent bientôt les regrets en une vénération religieuse, & le firent canoniser avec une grande solemnité dans le siècle suivant.

On peut juger du grand bien qu'il fit à la religion, telle ordinairement dans les peuples que dans les pasteurs, sur la multitude des dignes évêques qu'il plaça ou protégea dans les différens sièges d'Allemagne. De ce nombre sont Meingaud & Poppon de Trèves, Héribert & Pilegrim de Cologne, Archambauld de Mayence, Bouchard de Worms, Bernouard & Godhard d'Hildesheim, Meinverc de Paderborn, avec beaucoup d'autres, mort en odeur de sainteté & la plupart honorés d'un culte public. Tel est l'avantage inestimable que peut procurer à l'Eglise un prince aussi constamment attentif que le fut ce saint Empereur au choix des évêques. Il eut pour successeur, Conrad surnommé le Salique, duc de Lorraine, de la race d'Otton le Grand. Conrad fut élu roi de Germanie par les Etats assemblés entre Worms & Mayence, puis sacré à Aix-la-Chapelle le 8 septembre de cette année 1024. Deux ans & demi après, il reçut la couronne impériale, avec la reine sa femme, le jour de pâque, vingt-sixième de mars.

L'Impératrice Cunégonde se trouvant affranchie de la servitude du siècle, alla aussi-tôt consacrer au Seigneur la virginité qu'elle avoit conservée, suivant la persuasion commune, dans les liens du mariage. Elle se retira au monastère de Cassel au pays de Hesse. Le jour même de l'anniversaire de son époux, comme on célébroit la dédicace de cette église, elle se présenta pendant la messe au pied de l'autel, revêtue de tous les ornemens impériaux, & offrit un morceau de la vraie croix. Quand l'évangile fut fini, elle mit bas la pourpre & les marques de sa grandeur, revêtit une tunique brune qu'elle avoit faite de ses propres mains, & que les évêques avoient benite, se fit couper les cheveux; puis en chantant les prières marquées pour la consécration solennelle des vierges, elle reçut des ministres sacrés le voile & l'anneau. Elle vécut quinze ans depuis dans ce monastère, toujours en simple religieuse & comme la dernière des sœurs, craignant l'ostentation jusques dans l'exercice de l'humilité, travaillant de ses mains comme si elle y eût été réduite, & s'appliquant ces paroles de l'Apôtre: Qui ne travaille point, ne doit pas manger. Elle mourut

Sac. 6.

Bened. p.

458.

Boll.

3. mart. t.

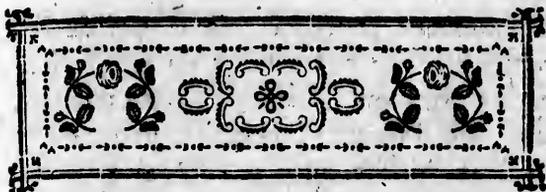
6. p. 266.

118 HISTOIRE DE L'EGLISE.

consumée de veilles & de macérations, & fut inhumée à Bamberg, près de son saint époux; mais après avoir étendu les attentions de son humilité jusqu'à sa sépulture, où elle défendit d'employer aucune pompe. Les offrandes des malades guéris à son tombeau, en firent un ornement tout autrement honorable; & avec tant d'autres témoignages de ses hautes vertus, engagèrent l'Eglise à la compter au nombre des saints.



FR  
II  
L  
Dep  
en  
d  
II  
ann  
gie  
Her  
1024  
fon  
conf  
semb  
d'ao  
temp  
élie



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

## LIVRE TRENTE-UNIÈME.

*Depuis la mort de l'Empereur S. Henri  
en 1024, jusqu'à la consommation  
du schisme des Grecs en 1054.*

**L**E Pape Benoit VIII mourut la même année, & suivant la plus sûre chronologie, le même mois que l'Empereur S. Henri; c'est-à-dire sur la fin de juillet 1024. Il eut pour successeur Jean XIX. son frère, homme tout séculier, sénateur, consul & duc de Rome. Il fut élu vraisemblablement dans le cours du mois d'août suivant. Quelques écrivains de ce temps-là ont avancé, qu'il s'étoit fait élire à force d'argent: allégation fondée,

Pap.  
conat. chr.  
Cass. 11.  
6. 57.

uniquement peut-être, sur la soif de l'or reprochée par ces auteurs au peuple-Romain ; chez qui, disent-ils, cette passion, reine de l'univers, sembloit avoir établi le siège de son empire. Quoi qu'il en soit, cette renommée honteuse s'étendit au loin, & prit si bien chez les Grecs, qu'ils se hasardèrent à proposer au nouveau Pontife un trafic de même genre.

**Glab. iv. c. 1.** Le Patriarche de C. P. Eustate II, de concert avec l'Empereur Basile, voulut acheter de Jean XIX le titre d'Evêque Universel dans l'Eglise d'Orient, que les Papes avoient constamment refusé à ses prédécesseurs. Il envoya des députés à Rome, & les chargea de riches présens, tant pour le Pontife, que pour ceux des Romains qui paroïtroient favorables à sa prétention. L'affaire ne put se négocier si secrètement, qu'il n'en transpirât quelque chose dans le public. La seule appréhension de cette iniquité alarma jusqu'en France des hommes pleins de zèle pour la vraie gloire de l'Eglise Romaine.

**Vit. Guill. in aet SS. Bened. sec. 6.** Le bienheureux Guillaume, abbé de S. Bénigne de Dijon, & natif d'Italie où il s'étoit rendu disciple de S. Mayent, marqua une ardeur toute particulière à sauver l'honneur de la chaire éminente qui faisoit le plus grand lustre de sa patrie.

trie  
app  
de  
effe  
mu  
nes  
tête  
avec  
vert  
à la  
& l  
qu'il  
Prin  
cessé  
trône  
plus  
auté.  
senfer  
de fra  
vanta  
les li  
peine  
Si-t  
appris  
écrivit  
quoiqu  
Docte  
avertit  
person  
il nous  
7

trie. Ce zélateur de la discipline religieuse, appelé *Surrègle* à cause de sa vigilance & de son exactitude exemplaire, qui fit en effet reflourir la règle dans quarante communautés comprenant douze cens moines soumis à son obéissance, parloit aux têtes couronnées, comme à ses religieux, avec tout le courage qu'inspire la haute vertu. Il dit un jour au Roi Robert & à la Reine son épouse, inconsolables l'un & l'autre de la mort de leur fils aîné, qu'il regardoit ce jeune & vertueux Prince, comme fort heureux d'avoir cessé de vivre avant de monter sur le trône, parce qu'il n'y avoit point d'état plus dangereux pour le salut que la royauté. Et comme ce propos paroissoit offenser des oreilles peu accoutumées à tant de franchise, il ajouta en appuyant davantage : N'avez-vous jamais vu dans les livres saints, que de trenté rois à peine en est-il trois de bons ?

Si-tôt que cet homme intrépide eut appris ce qui se brassoit à Rome, il en écrivit au Pape d'une manière très-forte, quoiqu'avec le respect convenable. Le Docteur des nations, lui dit-il, nous avertit de ne pas reprendre durement les personnes constituées en dignité; mais il nous dit aussi : Si je suis insensé, c'est

vous qui m'avez réduit à l'être. Nous sommes à la vérité vos enfans, & nous devons révéler notre père. Mais c'est l'amour filial, qui nous intéresse à votre gloire, & qui par notre bouche vous présente pour modèle, celui dont vous êtes le vicaire. Le Fils de Dieu ne dédaignoit point d'interroger ses disciples sur ce qu'on disoit de lui: demandez de même à vos plus chers enfans, à quelques-uns de vos amis intimes, ce qu'on pense de vous. On publie que les Grecs ont obtenu ce que la vanité seule leur a fait demander à celui qui, malgré le partage de l'Empire Romain entre plusieurs potentats, n'en a pas moins toute la puissance primitive de lier & de délier. Apprenez que ce bruit scandaleux plonge dans l'amertume tous ceux qui ont quelque vertu. La chose n'en étoit pas à Rome, au point où on le craignoit en France. Le Pape n'avoit encore rien accordé aux Grecs, il ne leur accorda rien dans la suite, & il parut depuis cette lettre avoir pris un nouveau degré de fermeté & de circonspection.

Conc. t. La vigilance des prélats François parut  
9 p. 259. d'une manière non moins éclatante, au concile qui se tint l'an 1025 dans un endroit nommé Anse, à quelques lieues de

Ly  
ce  
Vie  
mo  
de  
rép  
qui  
faire  
éta  
pro  
por  
tion  
sain  
que  
che  
tion  
vilè  
avec  
fieur  
qu'e  
nes  
& q  
faire  
celu  
que  
le p  
aux  
Vie  
fit  
des

Lyon. Gauzlin de Mâcon se plaignit, de ce que sans sa permission Burcard de Vienne avoit ordonné des religieux au monastère de Cluny qui étoit du diocèse de Mâcon. L'Archevêque de Vienne répondit en ces termes: L'Abbé Odilon qui est ici présent, & qui m'a prié de faire ces ordinations, est en état d'en établir la légitimité. Odilon se leva, & produisit un privilège obtenu du Pape; portant pour les moines de Cluny exemption de la juridiction de l'évêque diocésain, & leur donnant la liberté d'appeler quel évêque ils voudroient pour faire chez eux les ordinations & les consécrations. Les évêques examinèrent ce privilège; ils en comparèrent les dispositions avec les canons de Calcédoine & de plusieurs autres conciles, qui ordonnent qu'en chaque pays les abbés & les moines soient soumis à l'évêque diocésain, & qui défendent à tout autre évêque de faire des ordinations dans le diocèse de celui-ci sans sa permission. En conséquence, les pères du concile déclarèrent le privilège de Cluny, abusif & contraire aux saints canons. L'Archevêque de Vienne reconnut lui-même sa faute, & fit satisfaction. En effet, les privilèges des exempts ne leur donnent pas le droit

de faire faire des ordinations dans leurs maisons sans la permission de l'ordinaire. Si l'Eglise trouve bon que les Papes, en expliquant ou en appliquant ses décrets, accordent aux réguliers certaines exemptions qui peuvent contribuer au maintien de la règle, elle ne leur permet pas de déroger sans fruit au régime ordinaire, & de dispenser à leur gré des canons. Les religieux de Cluny se faisant, comme tant d'autres, un point de vertu de tout ce qui pouvoit donner à leur Ordre quelque sorte de relief, ne laisserent pas dans la suite de faire confirmer par plusieurs Papes, le privilège qui avoit été déclaré abusif.

Sac. 6 S. Romuald continuoit en Italie de  
 Bened. p. captiver l'estime & la vénération de tout  
 296, le monde, par les moyens mêmes qu'il  
 employoit pour s'y dérober. Après avoir  
 porté à la Cour impériale les connoissan-  
 ces prophétiques que le Seigneur lui don-  
 noit spécialement pour disposer les maî-  
 tres de la terre à paroître devant le tribu-  
 nal du Juge suprême, il alla s'enterrer  
 dans une presqu'isle écartée de l'Istrie,  
 où d'abord il fonda un monastère. Bien-  
 tôt cette maison ne lui paroissant pas en-  
 core assez obscure pour lui, il y établit  
 un abbé, & se renferma dans une cel-

lule de reclus. Là, il fut comblé des faveurs les plus signalées d'en-haut. L'Esprit Saint lui communiqua un don si excellent de science & de prophétie, que tout l'avenir & plusieurs de nos impénétrables mystères sembloient dévoilés à ses yeux. Il y reçut aussi un tel don des larmes, qu'il n'osoit plus dire la messe en public. Souvent dans sa contemplation, il lui échappoit des paroles élevées au dessus de tout langage mortel, avec des transports tout divins d'amour, qu'il n'étoit pas en son pouvoir de contenir.

Les religieux de ses autres monastères l'ayant prié de venir les édifier à leur tour par ses exemples & ses instructions, il y consentit d'autant plus volontiers, qu'il commençoit à se trouver trop honoré dans ce lieu du diocèse de Parenzo, où il n'étoit que depuis trois ans. Au premier bruit qui transpira de ce départ, l'Evêque alarmé fit publier, que quiconque fourniroit une barque au Saint, seroit banni de Parenzo. Cependant il arriva deux barques étrangères, qui se disputèrent, comme une grande fortune, le bonheur de recevoir l'homme de Dieu, & qui le porterent à Caorle. Il se rendit à son monastère de Bisolco; il en trouva les bâtimens trop magnifiques; & n'ayant

pu les faire changer, il envoya demander une retraite aux Comtes de Camarin, qui lui offrirent avec effusion de cœur toutes les terres de leur dépendance. Il choisit un lieu fort retiré, nommé Val de Castro, environné de montagnes & de hautes forêts, où il y avoit néanmoins une plaine fertile & bien arrosée. Enchanté de cette solitude, il y bâtit quantité de cellules, s'y habitua avec un grand nombre de disciples, & fit des fruits incroyables dans le voisinage. On accouroit à lui de tous côtés, on embrassoit la pénitence, on distribuoit ses biens aux pauvres, on renonçoit à toutes les choses de la terre, pour prendre l'habit monastique. Mais ce qu'on admira davantage parmi tant de fruits de salut, ce fut avec raison le repentir d'une multitude de simoniaques répandus dans tout ce pays, où jusqu'alors on avoit à peine regardé la simonie comme un péché. Car cette plaie venimeuse, dit le pieux & savant Pierre Damien qui a recueilli tous ces traits dans son histoire de S. Romuald, est si difficile à guérir, sur-tout dans les évêques, qu'on triompheroit plutôt de l'obstination judaïque.

Romuald changea encore plusieurs fois de demeure, & fonda beaucoup d'autres

mon  
rité,  
si de  
té,  
soit  
la P  
le m  
nom  
étoit  
verf  
de S  
ans  
le fi  
ser à  
litain  
de l  
teni  
quel  
com  
tion  
pas  
les  
rieu  
fet  
atta  
retir  
pro  
jet,  
au l  
aller

monastères, cherchant par-tout l'obscurité, qu'il ne rencontroit nulle part. Ain-  
 si dès qu'il avoit rempli une communau-  
 té, il y mettoit un Supérieur, & se pres-  
 soit d'en aller former une nouvelle. Mais  
 la Providence vouloit par-là, qu'il devint  
 le modèle & l'Apôtre d'un plus grand  
 nombre de fidèles, tout solitaire qu'il  
 étoit. Aussi ne fit-il jamais plus de con-  
 versions, que dans la profonde solitude  
 de Sitrie en Ombrie, où il demeura sept  
 ans enfermé, & gardant presque toujours  
 le silence. Le Ciel parut même s'oppo-  
 ser à la résolution que prit cet apôtre so-  
 litaire de porter l'Evangile aux Infidèles  
 de la Pannonie. Tant il importe de nous  
 tenir en garde contre les principes de  
 quelques faux Sages, & de nous faire  
 comprendre que le saint repos & l'inac-  
 tion apparente de la solitude, ne sont  
 pas moins fructueux pour l'Eglise, que  
 les travaux & toutes les fonctions exté-  
 rieures de l'apostolat! Romuald fit en ef-  
 fet le voyage de Pannonie; mais il fut  
 attaqué d'une maladie opiniâtre, qui le  
 retint long-temps à l'entrée de cette vaste  
 province. Quand il renonçoit à son pro-  
 jet, il commençoit à se mieux porter;  
 au lieu qu'il retomboit si-tôt qu'il vouloit  
 aller plus avant. Il comprit enfin, que

Dieu content de sa bonne volonté n'en vouloit pas l'exécution.

Il revint en Italie, & logea près du château de Rainier, Seigneur puissant qui fut depuis marquis de Toscane, & qui s'applaudit, comme de la plus riche acquisition, d'avoir un si saint homme dans ses terres. Mais Romuald, ayant appris que ce dévot inconséquent, après avoir quitté sa femme sous prétexte de parenté, avoit épousé la veuve d'un de ses proches, n'en voulut rien recevoir sans payer, de peur qu'il ne parût approuver sa conduite. Rainier fut moins étonné de cette fierté sainte, que de sa timidité propre & de sa condescendance. Il ne se concevoit pas lui-même, & dit plusieurs fois : Je ne fais ce qu'a pour moi la vue de Romuald. Il n'y a ni Empereur, ni homme vivant, qui m'imprime tant de crainte. Je n'ai plus d'excuse devant lui, & il m'ôte jusqu'à la parole. En effet, & par un don visible d'en-haut, ce solitaire dépourvu de tout ce que le monde révere, avoit un tel ascendant sur les pécheurs, principalement sur les grands du siècle, qu'ils trembloient à son aspect, comme si la Majesté divine s'y fût rendue sensible.

Un mauvais moine, nommé Romain,

ofa  
char  
Abb  
vérit  
pure  
cusa  
Quo  
corp  
de c  
conf  
pern  
jusq  
diren  
Il se  
ble,  
l'aut  
tion  
noit  
lui,  
dre  
exce  
le fi  
il eu  
de t  
des  
dans  
C  
le m  
dern  
veau

osa néanmoins l'outrager, au point de le charger d'une calomnie atroce. Le saint Abbé ayant voulu le corriger avec la sévérité que demandoient des mœurs impures dans un moine, le coupable l'accusa d'un crime dans le même genre. Quoique l'âge décrépité du saint, & son corps aténué démontrassent l'imposture de cette accusation, le Seigneur, pour consommer la vertu de son serviteur, permit que la calomnie trouvât créance, jusques parmi ses disciples, qui lui interdirent la célébration des saints mystères. Il se soumit, comme s'il eût été coupable, & fut six mois sans approcher de l'autel. Enfin dans l'une de ses révélations, où souvent le Seigneur s'entretenoit, pour ainsi dire, face à face avec lui, il lui commanda, sous peine de perdre sa grace, de quitter cette simplicité excessive, & de célébrer sans crainte. Il le fit dès le lendemain. Pendant la messe, il eut une extase qui manifesta aux yeux de tout le monde, combien il étoit digne des faveurs de celui qui n'habite que dans les ames pures.

Ce fut depuis ce temps-là qu'il fonda le monastère de Camaldule, l'un de ses derniers établissemens, & qui en est devenu le plus célèbre. Il prit son nom du

lieu où il fut bâti, nommé en Latin *Campus Malduli*, & situé dans le diocèse d'Arezzo, au milieu des plus âpres montagnes de l'Appennin, mais arrosé de sept fontaines qui y portent l'abondance, & qui le font contraster agréablement avec l'aride contour des roches accumulées qui lui servent comme de remparts.

Ce ne fut pas là cependant que S. Romuald voulut rendre le dernier soupir. Vingt ans avant son trépas, il avoit prédit à ses disciples qu'il mourroit dans sa maison du Val de Castro. Il s'y transporta, dès qu'il sentit approcher sa fin, & s'y fit bâtir une cellule séparée, avec un oratoire, pour s'y renfermer & garder le silence jusqu'à la mort. Le lieu de sa retraite étant préparé, il sentit augmenter ses infirmités, principalement une oppression de poitrine qui le tourmentoit depuis six mois : ce qui ne lui fit rien relâcher de la rigueur de son jeûne, ni de ses autres austérités. Enfin n'ayant plus que peu de momens à vivre, au déclin du jour, il ordonna à deux frères qui étoient présens, de sortir de la cellule, d'en fermer la porte, & de ne revenir qu'au point du jour. Comme ils n'obéissoient qu'à regret, au lieu de s'al-

ler  
en  
n'en  
que  
men  
rent  
lui,  
sans  
de l'  
cinq  
fa m  
foule  
valle  
Sièg  
fon  
canc  
mua  
par  
cu f  
croit  
En  
de f  
plus  
D  
de l  
un f  
tout  
du  
l'a f  
app

ler coucher, ils demeurèrent à la porte en écoutant avec attention. Bientôt ils n'entendirent, ni les prières continuelles que faisoit le Saint, ni aucun mouvement. Ils ouvrirent promptement, prirent de la lumière, s'approchèrent de lui, & le trouverent couché sur le dos, sans respiration & sans vie, le 19 de juin de l'an 1027, jour auquel on commença cinq ans après à honorer universellement sa mémoire. Les miracles s'opérant en foule à son tombeau durant cet intervalle, ses moines obtinrent alors du S. Siège la permission d'élever un autel sur son corps; ce qui étoit une manière de canoniser les saints. La vie de S. Romuald, écrite quinze ans après sa mort par S. Pierre Damien, porte qu'il a vécu six-vingts ans: mais on a tout lieu de croire que c'est-là une faute de copiste. En combinant avec exactitude la suite de ses actions, on ne peut lui donner plus de quatre-vingt-dix ans de vie.

Dans le même temps, le Moine Gui, *Sac. 6.* de la ville d'Arezzo en Toscane, rendit *Bened. p.* un service important à son diocèse, & à 508. toute l'Eglise, en contribuant à la majesté du culte public, aussi généralement qu'il l'a fait par l'invention de sa méthode pour apprendre à chanter. C'est lui qui inventa

la gamme, & les six notes *ut, re, mi, fa, sol, la*, qu'il prit des trois premiers vers de l'hymne de S. Jean, *Ut queant laxis*: méthode si simple, & si longtemps ignorée cependant, par le moyen de laquelle un enfant apprend en quelques mois ce que peu d'hommes apprennent avec peine en plusieurs années. Elle fut accueillie avec la faveur convenable par les plus illustres prélats de l'Italie, d'où elle se repandoit dans toute la chrétienté. Le Pape Jean XIX manda Gui à Rome, témoigna une joie extraordinaire à son arrivée, lui fit beaucoup de questions, examina son livre & ses règles; & sans quitter le lieu où il étoit, en voulut sur le champ faire l'essai par lui-même. Il apprit en effet dans quelques instans le chant d'un verset, qu'il n'avoit jamais ouï chanter. Ayant éprouvé par lui-même ce qu'il avoit eu peine à croire des autres, il ne parloit de cette invention, que comme d'un prodige.

Sous le pontificat de Jean XIX, la religion acquit encore des avantages plus solides, par le moyen de plusieurs princes vertueux, dont l'exemple & le zèle ne servirent pas moins que les prédicateurs de l'évangile, à l'accréditer dans les royaumes du Nord. Canut, fils & suc-

cessi  
pai  
ver  
Eth  
lan  
refl  
me  
ver  
pui  
dor  
exp  
le  
dur  
poi  
té  
A  
feu  
Il  
me  
il f  
té  
na  
ca  
pa  
feu  
bie  
da  
ro  
fo  
lan

cesseur de Suénon roi de Danemarck, passa comme lui en Angleterre, pour venger sa nation des cruautés du Roi Ethelrède. Ce jeune Prince, sage, vaillant, constant dans les revers & plein de ressources pour les réparer, eût facilement dépouillé Ethelrède, si ce Roi sans vertus & sans mérite n'eût trouvé un puissant appui dans son fils Edmond, dont la vigueur dans les conseils & les expéditions, égala la force du corps qui le fit surnommer Côte-de-fer. Canut, durant la vie de ce digne rival, ne laissa point de se maintenir dans la souveraineté sur une partie de la Grande-Bretagne. A la mort d'Edmond, il en demeura le seul maître, & y regna près de vingt ans. Il étoit religieux, équitable, naturellement bienfaisant; & si durant la guerre il fit paroître quelques restes de la férocité Danoise, ce fut moins le fruit de son naturel, que l'effet malheureux des occasions & de quelques emportemens passagers. Quand il fut tranquille possesseur de toute l'Angleterre, il s'appliqua si bien à y ramener la tranquillité, l'abondance, le bon ordre, que jamais le royaume ne fut plus florissant que sous son regne. Il répandoit ses grâces & ses largesses sur les grands & sur les peuples,

Adam.  
 Brem. 11.  
 c. 38.

re, mi,  
 premiers  
 queant  
 si long-  
 moyen  
 quelques  
 renoient  
 Elle fut  
 able par  
 ie, d'où  
 arétienté.  
 à Rome,  
 re à son  
 uestions,  
 & sans  
 oulut sur  
 éme. Il  
 nstans le  
 amais ouï  
 ui-même  
 e des au-  
 vention,

XIX, la  
 ages plus  
 rs princes  
 zèle ne  
 édicateurs  
 dans les  
 s & suc-

sur les Anglois comme sur les Danois. Il se les attacha tous également, malgré les préventions nationales, & rétablit entr'eux une concorde & une intelligence qu'on regarda comme un chef-d'œuvre de politique.

La piété sincère de ce Prince étoit l'ame de toutes ses vertus royales, & leur donna un grand relief. Il répara tous les monastères que les guerres avoient ruinés, & fonda des églises dans tous les lieux où il avoit livré des batailles, afin qu'on y priât & qu'on y offrit le saint sacrifice pour les morts. Comme son père Suénon, étant encore païen, avoit violé sacrilègement à Glaftemburi le tombeau de S. Edmond, il y fit construire un magnifique monastère, à l'honneur de cet illustre martyr. Il fit des largesses immenses aux églises & aux pauvres, sans se borner à ceux de ses Etats. A Rome, où il eut la dévotion de visiter le tombeau des SS. Apôtres, il fit autant admirer sa pieuse magnificence, qu'il édifia par toutes les autres marques de sa religion. Fulbert, évêque de Chartres, se trouvant dans la nécessité de rebâtir de fond en comble sa cathédrale qui avoit été brûlée, Canut lui fit parvenir des sommes considérables; comme nous l'apprenons

par l'écrivain

A  
puissans  
mens  
à l'o  
une  
sous  
toute  
porti  
Un  
de V  
l'un  
flatte  
pas f  
tienn  
Roi  
que  
ponc  
bord  
quoi  
à m  
man  
poin  
éton  
vens  
voy  
de l  
que  
prop

par la lettre de remerciement que lui en écrivit ce prélat.

A ces œuvres extérieures, faciles à un puissant prince, Canut joignit les sentimens du cœur; & ce qui coûte le plus à l'orgueil du diadème, il se tenoit dans une dépendance effective & continuelle sous la main du Tout-puissant, à qui en toute rencontre il faisoit hommage de la portion d'autorité qu'il en avoit reçue. Un jour qu'il se trouvoit au voisinage de Winchestre, sur le rivage de la mer, l'un de ses courtisans, par une de ces flatteries idolatriques dont on ne se fait pas scrupule dans les Cours les plus chrétiennes, lui donna le titre superbe de Roi des rois & de Maître de la mer ainsi que de la terre. Le Prince, sans rien répondre, plia son manteau, le mit au bord des ondes, & s'assit dessus. Après quoi voyant venir le flux; Tu es soumise à mes ordres, dit-il à la mer; je te commande de respecter ton maître, & de ne point venir jusqu'à lui. On écoutoit avec étonnement, lorsque les premiers flots venant à mouiller les pieds du Roi; Vous voyez, dit-il, comment je suis le maître de la mer. Apprenez par-là ce que c'est que la puissance des rois mortels, & qu'à proprement parler, il n'est point d'autre

roi que cet Etre suprême par qui la terre, la mer, tous les élémens ont été créés & sont gouvernés. Après cette grande leçon, il se leva; & suivi de tous ceux qui l'environnoient, alla droit à l'église de Winchestre. Là, mettant sur la tête du crucifix le diadème qu'il avoit coutume de porter, il protesta que celui-là seul mérite de porter la couronne, à qui toutes les créatures obéissent: il n'en voulut jamais user dans la suite. Canut mourut, peu après une action si digne de terminer un regne, qui n'avoit presque été qu'un tissu de bonnes œuvres. On fait honneur d'un gouvernement si chrétien, à la direction de S. Elnoth archevêque de Cantorbéri, & successeur de Living, qui l'étoit de S. Elfège. Les deux fils de Canut I, Haralde & Canut II, succéderent l'un après l'autre à leur père, dans la souveraineté de la Grande-Bretagne: après quoi cette couronne rentrant dans la famille de ses anciens possesseurs, passa sur la tête de S. Edouard, frère d'Edmond Côte-de-fer.

Adam. Tandis que le Roi Canut édifioit l'An-  
Brem. II. gleterre & le Danemarck, les contrées  
C. 40. sauvages de la Norwège étoient gouver-  
nées par un prince également vertueux,  
à qui même une mort héroïque & sainte:

mérita  
Olaf &  
ciproq  
animé  
leur re  
réunir  
ronne  
qui,  
ont a  
voir a  
Olaf s  
ses te  
dont  
pétuoi  
sées d  
donno  
except  
du pay  
qu'à  
d'entr  
méloie  
qui o  
tira p  
de la  
premi  
mais  
Olaf r  
vers c  
toute  
ceux

mérito le titre de martyr. Les deux rois Olaf & Canut si dignes d'une amitié réciproque, se firent néanmoins une guerre animée pendant la plus grande partie de leur regne; ne tendant à rien moins qu'à réunir sur une seule tête les deux couronnes de Danemarck & de Norwège, qui, malgré les mers qui les séparent, ont ainsi paru de toute antiquité ne pouvoir appartenir qu'à un même souverain. Olaf s'appliqua particulièrement à purger ses terres des devins & des magiciens dont elles étoient infectées, & qui perpétuoient les superstitions les plus insensées du Paganisme. Les femmes sur-tout donnoient dans cette foiblesse sans en excepter celles des principaux seigneurs du pays. Le Roi poussa la sévérité jusqu'à punir de mort un grand nombre d'entr'elles, à cause des maléfices qu'elles méloient à leurs observances impies: ce qui occasionna une révolte, dont Canut tira parti, pour se faire reconnoître roi de la Norwège, qui obéit ainsi pour la première fois aux rois de Danemarck: mais alors cette réunion ne dura point. Olaf ne perdit pas courage, pour un revers causé par l'ardeur de son zèle. Il mit toute son espérance en Dieu, rassembla ceux de ses sujets qui étoient demeurés

fidèles à leur roi & à leur Dieu, reçut du secours du Roi de Suède, nommé aussi Olaf, dont il avoit épousé la fille, & reconquit entièrement son royaume. Il crut devoir témoigner à Dieu sa reconnaissance, en anéantissant la magie & l'idolâtrie, & convertit en effet la plus grande partie de son peuple: mais le peu d'idolâtres qui restèrent, le firent périr secrètement l'an 1028. On lui décerna une sépulture honorable à Drontheim capitale du royaume, où les miracles opérés en foule l'ont fait compter au nombre des saints martyrs, & ont rendu son culte fort célèbre parmi tous les peuples du Nord.

*Ibid.*c.41. Olaf de Suède, quoique néophyte, ne marqua pas moins de zèle que le Roi son gendre, pour la propagation de l'évangile. Il avoit sur-tout à cœur de faire abattre un fameux temple d'idole, qui étoit à Upsal au milieu de son royaume, & qui faisoit comme l'arsenal général de l'idolâtrie. Les Païens craignant qu'il n'en vint à bout, demandèrent à composer: ils lui offrirent de choisir le meilleur pays de toute la Suède, pour y établir le Christianisme, & de les laisser libres de servir leurs dieux dans les autres contrées. Olaf accepta ces conditions, & fonda

aussi-to  
ville al  
près d  
que, n  
stère a  
qu'il ce  
Goths.  
sa fem  
mond  
succéda  
& tout  
les du  
parut j  
saints  
ciennes  
pas de  
religieu  
d'un A  
précha  
courag  
à J. C  
assemb  
meux  
Torstan  
ces pa  
A m  
se prop  
mats r  
Germa  
dinavie

aussi-tôt une église épiscopale à Scaren , ville alors très-considérable de la Gothie , près du Danemarck. Le premier évêque , nommé Turgot , remplit son ministère avec tant de sagesse & d'activité , qu'il convertit deux peuples célèbres des Goths. Le Roi , de son côté , convertit sa femme & ses deux fils , nommés Edmond & Anon. Ce fut Anon qui lui succéda , & qui fut si bien allier la piété & toutes les vertus chrétiennes avec celles du trône , qu'aucun roi de Suède ne parut jamais plus cher à ses sujets. Des saints missionnaires venus des pays anciennement Chrétiens , ne manquèrent pas de seconder ces princes dans leurs religieuses entreprises. On parle sur-tout d'un Anglois , nommé Wolfred , qui prêcha l'évangile en Suède avec un grand courage , & qui gagna plusieurs Infidèles à J. C. Mais ayant invectivé dans une assemblée nombreuse , contre le plus fameux de leurs dieux qu'ils nommoient Torstan , il fut sur le champ mis en pièces par les Barbares.

A mesure que la lumière de l'évangile se propageoit ainsi jusques dans les climats nébuleux & glacés de la dernière Germanie , de la Sarmatie & de la Scandinavie , elle s'éclipsoit dans la même

proportion, pour les belles provinces de la Grèce & de cette partie privilégiée de l'Asie qu'elle avoit éclairée de ses premiers rayons. Le concile qui se tint l'an 1027 à C. P. sous le Patriarche Alexis, nous fait connoître à quel état pitoyable cette Eglise ambitieuse se trouvoit alors réduite. Les princes dont la foible main ne pouvoit plus soutenir le colosse délabré de l'Empire, entreprenoient de l'étayer par tous les moyens sacrés & profanes; mais principalement par les charges & les contributions dont ils accabloient les prélats & tout le clergé de leur obéissance. Les évêques, pour se soustraire aux impôts dont les métropolitains étoient personnellement comptables, s'absentoient de leurs églises, en détournoient les revenus, affermoient des terres, & s'occupoient servilement de toutes sortes d'administrations temporelles. Ils n'observoient plus les limites de la juridiction ecclésiastique. ils entreprenoient sur les droits de leurs confrères, ils ordonnoient des clercs étrangers. Les ecclésiastiques, de leur côté, passoient sans permission d'une province à une autre; ils abordient surtout à C. P. où il n'étoit pas rare de voir des clercs déposés, ou revêtus de l'habit clérical sans avoir été ordonnés

Jus Græc.  
Rom. liv.  
P. 250.  
Post.  
Zonar. p.  
786.

nulle  
tions

L'  
en C  
mais  
prit d  
se pré  
l'état  
Empe  
tout  
à met  
entre  
confli  
par l'  
mend  
des bi  
tablir  
si gra  
Mais  
fortes  
à des  
leur t  
soient  
perfor  
homm  
à des  
Souve  
sieurs  
ficair  
sans d

nulle part, exercer impunément les fonctions sacrées.

L'état monastique, autrefois si florissant en Orient, où il avoit pris naissance, mais depuis long-temps affoibli par l'esprit d'erreur, de schisme & de discorde, se précipitoit encore plus rapidement que l'état clérical vers sa ruine entière. Les Empereurs s'étoient accoutumés, surtout depuis l'hérésie des Iconoclastes, à mettre les monastères & les hôpitaux entre les mains des laïques puissans & constitués en autorité. On s'étoit proposé, par l'institution de cette espèce de com-  
 mende, de ménager des protecteurs & des bienfaiteurs à ces maisons, & de rétablir celles qui avoient été ruinées en si grand nombre par l'impie Copronyme. Mais on les donna insensiblement à toutes sortes de personnes, à des femmes même & à des Païens, qui les regarderent comme leur bien propre. Ces concessions se faisoient à vie, & quelquefois pour deux personnes de suite. On donnoit à des hommes des monastères de femmes, & à des femmes des monastères d'hommes. Souvent la même personne en avoit plusieurs. Ces donataires, nommés Charitificaires, jouissoient de tous les revenus sans en rendre compte, étoient maîtres

Monum.  
 Græc.  
 Cotel. p.  
 170.

des abbés même, les obligeoient à recevoir tels moines qu'il leur plaisoit, & logeoient dans les bâtimens du monastère les personnes de leur famille & de leur suite, presque en aussi grand nombre que les moines. On peut se figurer quels désordres s'ensuivoient de là comme inévitablement. Le moindre inconvénient étoit la négligence des réparations, tant de l'église que des lieux réguliers, du service divin, des aumônes accoutumées, & même de la subsistance des moines, qui faute du nécessaire, désertoient leur retraite, ou s'y abandonnoient à l'inquiétude, aux murmures & à la dissolution. Le concile de C. P. s'efforça au moins d'empêcher les Charistiaires de posséder un monastère de l'autre sexe, de transmettre leurs commendes à d'autres personnes, en les vendant comme des biens profanes, & d'en aliéner les fonds sans la permission du patriarche ou du métropolitain.

Le trône n'étoit pas plus en honneur que l'Eglise. L'Empereur Constantin qui mourut trois ans après son frère Basile, le 12 novembre de l'an 1038, eut pour successeur le Patrice Romain-Argyre.

Cedr. p. Constantin s'étoit déshonoré par une vie  
719, &c. oiseuse, ou toute occupée de courses de  
chevaux, de parties de plaisir avec des

bouff  
riers  
gouve  
de l'  
ses fa  
neurs  
traités  
de la  
sion  
assign  
plu  
gence  
sias  
le rep  
œuvr  
les vo  
vent  
cienc  
de ce  
en ef  
riage  
du tr  
prop  
jours  
table  
pudie  
pond  
plain  
ou d  
mon

bouffons, des eunuques & des aventuriers méprisables, auxquels il donnoit les gouvernemens & les premières dignités de l'Etat. Romain-Argyre choisit mieux ses favoris, combla de biens & d'honneurs les gens de mérite qu'avoit maltraités Constantin, augmenta les revenus de la grande église de C. P. d'une pension de quatre-vingt livres d'or qu'il lui assigna sur le trésor impérial, soulagea plusieurs personnes tombées dans l'indigence, particulièrement entre les ecclésiastiques, fit de grandes aumônes pour le repos des défunts, & beaucoup de ces œuvres de religion qui édifient ceux qui les voient, mais qui n'entretiennent souvent qu'un calme funeste dans la conscience de celui qui les fait. Au moyen de ces œuvres de vertu, Romain parut en effet vivre fort tranquille dans le mariage adultère qui lui avoit ouvert la route du trône, Constantin voulant y placer sa propre fille avec Romain-Argyre, trois jours avant sa mort qu'il sentoit inévitable, le fit venir, & lui proposa de répudier sa femme. Comme Argyre eut répondu qu'il n'avoit aucun sujet de s'en plaindre, l'Empereur lui dit: Choisissez, ou de devenir ainsi mon successeur & mon gendre, ou d'avoir les yeux crévés.

Dans cette étrange alternative, Romain délibérant encore, sa femme, pour le tirer de péril, se fit couper les cheveux, & se renferma dans un cloître. Il s'agit ensuite de celle des trois filles de l'Empereur, qui voudroit entendre à ce mariage. Eudocie l'aînée prit à l'instant la résolution de se faire religieuse. La troisième, nommée Théodore, refusa nettement d'épouser Romain. Mais Zoé qui étoit la seconde, y consentit volontiers. Ce qui caractérise encore mieux la religion hypocrite & l'ame faussée de ces Grecs, c'est qu'en passant si tranquillement sur le crime d'adultère, on se fit scrupule de quelque degré de parenté qui se rencontroit entre ces criminels époux. Cette question subalterne fut agitée sérieusement, & décidée à leur avantage, par le Patriarche Alexis de concert avec son clergé. Il ne paroît pas que Romain-Argyre se soit inquiété davantage, pendant les cinq ans que dura son regne.

Il s'en falloit bien que les prélats d'Occident, sur des sièges beaucoup moins éminens que celui de C. P. marquassent une crainte aussi lâche de déplaire aux Puissances du siècle. La Reine voulant faire couronner en France son fils Robert au préjudice de Henri son aîné, Fulbert de

de  
ses  
voit  
les  
Il s'  
app  
qu'e  
les  
moi  
que  
l'usu  
dérin  
de la  
l'an  
Mais  
rir a  
étoie  
de C  
refus  
Il  
un à  
occu  
rite  
enco  
man  
par  
qu'il  
Aprè  
d'ex  
Char

de Chartres, qui devoit tout son crédit à ses lumières & à ses vertus, crut ne devoir point se taire sur une injustice dont les suites pouvoient être si pernicieuses. Il s'inquiéta peu de la colère de la Reine, appuya fortement le Roi plus équitable qu'elle envers son fils aîné, & méprisa les clameurs de quelques prélats de Cour, moins attachés à l'autorité du Monarque, qu'à la faction qui s'efforçoit de l'usurper. Le sentiment de Fulbert & les desirs du Roi prévalurent enfin : le jour de la pentecôte, quatorzième de mai de l'an 1027, Henri fut couronné à Rheims. Mais tandis que l'adulation faisoit accourir au sacre les prélats intrigans qui s'y étoient montrés les plus contraires, celui de Chartres, content de l'avoir procuré, refusa modestement d'y paroître.

Il mourut deux années après, dans un âge peu avancé. Il avoit néanmoins occupé le siége vingt ans : mais son mérite extraordinaire l'y avoit fait élever, encore jeune; quoiqu'il ne fût recommandable, comme il le dit lui-même, ni par sa naissance, ni par sa fortune, & qu'il fût étranger. On le croit Romain. Après avoir étudié dès l'enfance sous d'excellens maîtres, il tint l'école de Chartres avec plus d'éclat encore, & de-

vint chancelier de cette Eglise. Il se rendit habile dans toutes les sciences, & jusques dans la médecine, qu'il exerça charitablement: mais il cessa de le faire, dès qu'il fut évêque. Il avoit une si haute idée de l'épiscopat, qu'il crut long-temps devoir céder à ceux, disoit-il, qui en étoient plus dignes que lui, & qu'il trembloit toujours de n'y avoir pas été bien appelé. Quelquefois il tâchoit de se rassurer lui-même, en se disant qu'il se trouvoit élevé sans le secours d'aucun avantage humain, & comme le pauvre tiré de son fumier. Pour le rassurer pleinement, il lui fallut toute l'autorité de S. Odilon de Cluny, qu'il nommoit l'Archange des moines, & avec qui il étoit lié d'une étroite amitié: il céda aux représentations du S. Abbé, en le priant de le diriger dans ses travaux, de le soutenir dans ses peines, & de partager avec lui un fardeau qu'il ne retenoit que par ses conseils.

Il nous reste quelques sermons de Fulbert de Chartres, & plus de cent lettres, assez courtes pour la plupart, & néanmoins fort instructives. Nous apprenons, par un de ses sermons sur la nativité de la Sainte Vierge, qu'il en avoit institué la fête dans son diocèse. Ses let-

tres  
sain  
préj  
resp  
dem  
prop  
dit  
mœ  
cilit  
évêc  
la s  
strat  
don  
part  
la c  
les  
vous  
évêc  
qui  
dign  
bert  
lui,  
pon  
parc  
qu'il  
le re  
lent  
prêt  
sava  
D

tres annoncent un sens droit, des idées saines, une force d'ame supérieure aux préjugés de son siècle, comme à tout respect humain. Le Roi Robert lui ayant demandé son avis, au sujet de Francon proposé pour l'évêché de Paris, il répondit qu'il approuvoit son élection, si aux mœurs & à la doctrine il joignoit la facilité de prêcher; à quoi, dit-il, les évêques ne sont pas moins obligés qu'à la sollicitude & à l'activité de l'administration. En écrivant à Francon même, dont l'Eglise eut beaucoup à souffrir de la part des seigneurs, il le prévint contre la coutume abusive de la défendre par les armes; de peur, ajouta-t-il, que si vous employez un glaive étranger aux évêques, vous ne fassiez mépriser celui qui leur est propre. Après la mort d'un dignitaire de l'Eglise de Chartres, Robert de Senlis demanda cette place pour lui, ou pour Gui son frère. Fulbert répondit qu'elle ne convenoit, ni à Robert parce qu'il étoit évêque, ni à Gui parce qu'il étoit trop jeune; & sans craindre le ressentiment ni les menaces de ce violent évêque, il conféra la dignité à un prêtre sans protection, mais vertueux & savant.

Dans une lettre dogmatique, où il en- Ep. 1. p.

treprend d'expliquer les principaux articles de la religion, il dit que l'Eucharistie n'est pas le symbole d'un vain mystère, mais le vrai corps du Seigneur, produit par l'opération de l'Esprit Saint. Et peut-on douter, ajoute-t-il, que celui qui a tout fait de rien, change par la même puissance la matière terrestre en la substance de J. C. ? Les lettres de Fulbert nous apprennent encore, que c'étoit l'usage en plusieurs Eglises, qu'en ordonnant un prêtre, l'évêque lui donnât une hostie consacrée, pour la consommer peu à peu pendant l'espace de quarante jours, en prenant chaque jour une petite partie de ce divin aliment. On trouve la même observance, dans un pontifical très-ancien de l'Eglise de Soissons. Fulbert, en expliquant cette cérémonie, dit qu'elle ne représente pas seulement l'unité du sacrifice de l'évêque & du prêtre, mais les apparitions de J. C. à ses disciples pendant quarante jours depuis sa résurrection. Comme pour aider leur foi encore faible, dit-il, avant de les exposer aux dangers du siècle, il ne se contenta point de leur apparaître une seule fois, mais que pendant quarante jours il les fortifia par les apparitions fréquentes de la chair qui est le pain des anges; ainsi l'évêque

qui  
vo  
sto  
jou  
la  
(  
Ro  
rut  
Pe  
le  
bie  
Ses  
ri,  
dile  
jeu  
tab  
ave  
inf  
int  
les  
ren  
po  
vit  
ses  
ter  
qu  
exp  
ler  
mu  
mô

qui tient la place de J. C. avant d'envoyer les prêtres aux fonctions de l'apostolat, les fait participer pendant quarante jours à la nourriture qui donne la vie & la vigueur à nos amés.

Quatre ans après le couronnement du Roi Henri, le pieux Roi Robert mourut à Melun le 20 juillet de l'an 1031. Peu auparavant, le Seigneur acheva de le purifier en cette vie, par un chagrin bien sensible au cœur de ce bon père. Ses deux fils, Robert aussi bien que Henri, se révolterent, à l'occasion de la prédilection même de la Reine pour le plus jeune d'entr'eux. Ce Prince plus équitable que sa mère en blâmant son injuste aversion pour Henri, plaignit ce frère infortuné, & se mit tout entier dans ses intérêts. La Reine s'en étant apperçue, les persécuta l'un & l'autre. Ils s'enfuirent de la Cour, & prirent les armes pour leur défense. Ainsi le bon Roi se vit engagé dans une guerre civile contre ses propres enfans: mais il l'eut bientôt terminée, par la sage modération avec laquelle il se conduisit. Au retour de cette expédition, il passa tout le carême en pèlerinage, faisant de riches offrandes à une multitude d'églises qu'il visita, & des aumônes innombrables à des troupes de

pauvres qui bordoient par-tout son passage. C'est ainsi qu'il usa du peu de temps qui lui restoit, pour enrichir la couronne dont on a tout lieu de présumer qu'il

He'gaud. jouit dans le Ciel. L'auteur ancien qui a p. 4. ap. écrit la vie de ce Prince, lui attribue des Duchéne. miracles, & témoigne qu'il l'invoquoit

comme un saint. Mais les larmes de ses sujets, & sur tout des pauvres, qui le regardoient particulièrement comme leur père, sont un témoignage encore plus glorieux, ou plus incontestable. Dès qu'il eut rendu l'esprit, tout le monde s'écria en se lamentant : Seigneur, pourquoi nous enlevez-vous un père si tendre ? C'étoit l'ami du peuple, le flambeau de la justice, l'appui des gens de bien. Il est passé, ce beau regne, où nous coulions paisiblement nos jours, à l'abri des périls & de l'infortune.

Henri, déjà couronné, succéda sans obstacle au Roi son père : mais sa mère dénaturée ne tarda point à soulever contre lui quelques seigneurs séditieux. Henri, qu'elle avoit toujours donné pour un prince indolent & mou, eut bientôt démenti ces imputations, par le courage & l'activité avec lesquels il étouffa ces troubles naissans. La Reine qui ne survécut qu'un an au Roi son époux, fit

heu  
ren  
la p  
noir  
mém  
sans  
ne U  
plu  
ann  
grat  
à m  
fut  
pein  
tés  
ou  
tien  
l'ho  
bête  
sé  
her  
bre  
dav  
des  
més  
tres  
les  
ma  
cho  
ries  
nou

heureusement cesser la crainte de les voir renaître. Le royaume, avec le fléau de la plus horrible famine dont on ait connoissance, n'auroit pu essuyer pendant le même temps celui de la guerre civile, sans encourir une ruine entière.

Un dérangement inoui de saisons, des pluies presque continuelles durant trois années consécutives, empêchèrent les grains & les autres productions de venir à maturité. On conçoit de quelle disette fut suivi cette intempérie : mais on aura peine à croire les forfaits & les atrocités que fit commettre une faim cruelle, ou plutôt une rage qui ravala des Chrétiens, non seulement au dessous de l'homme, mais beaucoup au dessous des bêtes les plus féroces. Après avoir épuisé les ressources que purent fournir les herbes des prairies & les racines des arbres, on déterra & l'on mangea les cadavres. On se nourrit ensuite de la chair des vivans que l'on massacroit. Les hommes alloient à la chasse les uns des autres. Ils attendoient & s'attaquoient sur les chemins, non pour se dépouiller, mais pour se dévorer. Ceux qui cherchoient quelque aliment dans les hôtelleries, y étoient égorgés, pour servir de nourriture aux autres. Il paroît que la

Glab.  
chron.  
Hug. Flav.

calamité fut sur-tout extrême dans l'ancien royaume de Bourgogne. Près de Mâcon, on prit un de ces aubergistes, qui avoit fait périr & manger chez lui quarante-huit passans, dont on retrouva les têtes. Le Comte Otton le fit brûler vif. Mais cette sévérité n'empêcha point qu'un autre ne mit en vente de la chair humaine sur le marché de Tournus. Il fut aussi condamné au feu; & l'on se pressa d'enterrer les restes de son abominable boucherie: ce qui fut encore un frein impuissant pour la faim d'un misérable, qui remarqua l'endroit comme d'un trésor ensoui, alla déterrer ces mets affreux afin de s'en nourrir, & subit de même le supplice du feu. Mais tirons au plutôt le voile sur des horreurs si flétrissantes pour l'humanité, & que nous n'avons touchées en passant, qu'afin de donner le relief convenable à l'esprit de foi & de charité qui en réparèrent l'honneur avec avantage.

Chron. Les évêques & les abbés distribuerent  
Vird. ad les biens de l'Eglise, avec une sainte  
an. 1031. profusion, & sans songer à s'en réserver  
ce qui étoit nécessaire pour se mettre  
eux-mêmes à l'abri de la calamité. Ils  
donnerent, avec leur argent, les bleds  
& les vins de leur provilion, dépouille-  
rent les autels; vendirent les vases sa-

crés  
sur l'  
les r  
les r  
des r  
rédu  
Clun  
Chrê  
la di  
les  
entiè  
Garf  
sa un  
ne f  
Leun  
sur le  
ils é  
qui  
funer  
prem  
leur  
la ch  
stinç  
presq  
fendr  
ruine  
tacle  
détru  
de b  
la m  
digie

crés, se servirent du crédit qu'ils avoient sur l'esprit des princes, sollicitèrent même les rois étrangers, pour fournir par tous les moyens imaginables à la subsistance des malheureux. S. Odilon en particulier réduisit à l'indigence son monastère de Cluny, l'un des plus riches du Monde Chrétien. Après quoi, il se vit obligé par la disette extrême qu'il eut à souffrir avec ses inférieurs pendant deux années entières à implorer l'assistance du Roi Garcias de Navarre. La famine causa une si grande mortalité, que les vivans ne suffirent plus à enterrer les morts. Leurs corps restoient dans les rues & sur les chemins, aux mêmes endroits où ils étoient tombés de défaillance : ce qui occasionna un troisième fléau, aussi funeste & plus effrayant que les deux premiers. Les loups, accoutumés à faire leur pâture des cadavres, prirent goût à la chair humaine, & attaquèrent indistinctement les vivans & les morts, presque également incapables de se défendre. Enfin la nation touchoit à sa ruine, quand le Seigneur, qui par le spectacle des plus horribles barbaries vouloit détruire en elle ce qu'elle avoit encore de barbare, fit tout à coup succéder à la misère excessive une abondance prodigieuse.

Spicil.

2. p.

388.

Après trois ans de stérilité, la récolte de la seule année 1033 surpassa celles de trois années communes. Les peuples regurent ce bienfait du Ciel avec d'autant plus de reconnoissance, que le contraste étoit plus sensible. Les évêques & tous les gens de bien profitèrent de ces dispositions, pour remédier aux désordres passés, & sur-tout pour arrêter, avec les guerres des seigneurs particuliers, l'habitude invétérée du brigandage, les pillages continuels, la profanation des lieux saints, toutes les violences & tous les sacrilèges qui en étoient la suite. Cette grande entreprise fut nommée la Paix de Dieu. Pour l'établir, on tint des conciles dans la plupart des provinces, qui reçurent l'exemple de celles d'Aquitaine, d'Arles & de Lyon. Afin d'appaïser avant toute chose la colère de Dieu, on ajouta pour toujours le jeûne ou abstinence du samedi à celui du vendredi, qui devoit néanmoins se faire d'une manière plus rigoureuse. Pour établir inviolablement la paix entre les particuliers, on statua que les usurpations du bien d'autrui seroient punies exactement selon les loix; que désormais les hommes libres, ainsi que les esclaves, marcheroient sans armes; que personne ne répéteroit

Glab.

Rod. l. 4.

c. 5.

par  
ne  
pro  
les  
l'ex  
pai  
rach  
I  
lats  
des  
Gér  
refu  
cret  
don  
rain  
il,  
guer  
leur  
tout  
là,  
rive  
nes  
Les  
ne f  
l'or  
& d  
c'êt  
atté  
&  
fan

par la force ce qu'on lui auroit pris, & ne vengeroit ni son sang, ni celui de ses proches; que les églises seroient des asiles inviolables pour tout le monde, à l'exception de ceux qui auroient violé la paix, & qu'on pourroit sans scrupule arracher de l'autel.

Il se trouva néanmoins, parmi les prélats, un de ces réformateurs qui avoient des abus dans les meilleures institutions: Gérard, évêque d'Arras & de Cambrai, refusa de publier dans son diocèse le décret des conciles, sous prétexte qu'il donnoit atteinte aux droits des souverains; à qui seuls il appartenoit, disoit-il, d'ordonner de la paix ainsi que de la guerre, & de réprimer la violence de leurs sujets. Il ajoutoit, qu'en obligeant tout le monde, comme il avoit été résolu, à jurer l'observance du décret, il arriveroit de là qu'une infinité de personnes se rendroient coupables de parjure. Les autres évêques répondirent, qu'on ne feroit jamais aucune sorte de bien, si l'on étoit arrêté par la crainte des abus; & quant aux droits de la royauté, que c'étoit Gérard lui-même qui leur donnoit atteinte, en voulant diviser le sacerdoce & l'Empire, tandis que les deux Puissances agissoient de concert, pour empê-

Bald. in  
Chron.  
Camer. ad  
an. 1034.

cher des défordres également contraires à l'une & à l'autre. Bien loin de se rendre à l'avis de ses confrères, Gérard fit paroître un écrit pour le combattre, & ne paroiffoit pas d'humeur à changer de sentiment. Mais le cri des peuples le traduifit de toute part, comme l'ennemi du bien public : ses propres diocéfains fe souleverent contre lui à Douai. Il craignit de devenir la victime de fa fingularité ; ses amis, & fur-tout Léduin, abbé de S. Vât d'Arras, lui firent fentir tout l'odieux du personnage qu'il s'opiniâtroit à foutenir. Enfin il fe détermina à publier dan fon diocèfe les statuts des conciles.

T 9.  
Conc. Aux conciles de Bourges & de Limoges, tenus dans les mêmes circonstances, on décida la queftion fi fameufe & fi peu fondée de l'apoftolat de S. Martial. Depuis plusieurs années, elle étoit agitée vivement ; & toute la France, les Rois à la tête, y prenoient le plus vif intérêt. Mais ce qu'il y a de plus fingulier, c'est que les Limoufins, & fur-tout les moines de l'abbaye de Saint Martial de Limoges, rejeterent d'abord, comme une chofe contraire à leur ufage, le titre que tout le refte du royaume vouloit absolument donner à leur patron

Tou  
cile  
firm  
pre  
vie  
d'A  
on l  
avoi  
que  
fion  
aprè  
Apô  
vrag  
& a  
apo  
plus  
reun  
con  
disc  
des  
rens  
tout  
C  
fola  
anc  
des  
celu  
non  
trad  
gén

Tous l'admirent enfin, d'après le concile de Bourges de l'an 1031, & le confirmèrent la même année dans leur propre concile. On partit pour cela d'une vie de S. Martial, donnée sous le nom d'Aurélien son disciple, & dans laquelle on lit qu'il étoit des soixante-douze, qu'il avoit été baptisé par S. Pierre, fait évêque par J. C. même le jour de l'ascension, & par lui envoyé dans les Gaules, après avoir reçu le S. Esprit, avec les Apôtres, le jour de la pentecôte: ouvrage inconnu avant le dixième siècle, & aujourd'hui reconnu généralement pour apocryphe. Telles étoient, à l'époque la plus décriée de l'âge d'ignorance, les erreurs & les méprises des évêques & des conciles: elles ne concernoient que des discussions de critique & de chronologie, des faits purement historiques, indifférens au dogme, à la saine morale, & à toutes les vérités de la religion.

On voulut cependant appuyer l'apostolat de S. Martial sur des traditions anciennes, & sur des témoignages tirés des églises les plus éloignées, tels que celui d'un saint moine du mont Sinai, nommé Siméon. Pour ce qui est de ces traditions, on se contenta d'allégations générales, sans spécifier aucun temps

précis. Quant au témoignage du Moine Simeon, à qui l'on faisoit dire que les Orientaux reconnoissoient unanimement S. Martial pour apôtre, ou pour l'un des soixante-douze disciples, il ne peut servir qu'à montrer le respect dont on étoit prévenu en France pour ce vertueux étranger. Il étoit né à Syracuse en Sicile, de parens illustres parmi les Grecs, & qui le firent élever très-chrétiennement. Son père le conduisit, dès l'âge de sept ans, à C. P. où il lui donna les plus habiles maîtres. Lorsque Simeon fut sorti de l'enfance, il eut la dévotion de visiter la Terre-Sainte, & s'attacha à un solitaire qui s'étoit renfermé dans une tour sur le bord du Jourdain. Ayant appris ensuite par la lecture de la vie des Pères, qu'avant de mener la vie érémitique, il falloit pratiquer l'obéissance dans une communauté, il se rendit à Bethléhem, se fit moine du monastère de Sainte Marie, & au bout de deux ans, alla au monastère du mont Sinai. De là il se retira, avec la permission de son abbé, dans une grotte, au bord de la Mer Rouge. Mais ces éminentes vertus attirant vers lui beaucoup de voyageurs qui naviguoient sur cette mer, il alla rechercher l'obscurité & le recueille-

Bbl. t. 19.  
P. 81.

me  
qui  
me  
C  
par  
en  
Ric  
ver  
nue  
Ce  
qu'  
rép  
il j  
cou  
cell  
l'A  
A  
tret  
laq  
heu  
pag  
le l  
dan  
heu  
de  
rir  
mô  
tou  
un  
son

ment, dans la communauté qu'il n'avoit quittée que pour les trouver plus facilement dans la vie érémitique.

Cependant son supérieur l'obligea de partir pour les Gaules, afin de recueillir en Normandie les libéralités que le Duc Richard II, extrêmement charitable envers les pèlerins du Levant, faisoit annuellement aux moines du mont Sinai. Ce qui le fit choisir pour ce voyage, qu'il n'entreprendoit qu'avec une grande répugnance, c'est qu'à toutes ses vertus il joignoit un esprit très-cultivé & beaucoup de connoissances, en particulier celles des langues, sachant le Syriaque, l'Arabe, l'Egyptien, le Grec & le Latin.

Après beaucoup de périls & de contretemps fâcheux effuyés en route, sur laquelle néanmoins il rencontra le Bienheureux Richard de S. Vannes accompagné de sept cens pèlerins défrayés par le Duc de Normandie, il arriva enfin dans cette province. Il ne fut pas plus heureux à son terme, que dans le cours de son voyage. Le Duc venoit de mourir, & Siméon ne put recouvrer les aumônes destinées à son monastère. Il fut toutefois accueilli très-favorablement par un seigneur, nommé Goffelin, qui par son conseil bâtit une maison religieuse.

près de la ville, sur la montagne qui prit à cette occasion le nom de Sainte Catherine ; parce que Siméon y laissa des reliques de cette illustre Martyre, qu'il avoit apportées du mont Sinai où elle repositoit. Il y a tout lieu de croire, que telle fut la première époque de la célébrité de cette Sainte en France.

Cependant Siméon repartit pour l'Orient, avec Poppon archevêque de Trèves, qui, à l'exemple de tant d'autres Européens du rang le plus illustre, eut la dévotion de faire le pèlerinage de Jérusalem. Mais ce prélat conçut tant d'estime & d'affection pour son saint compagnon de voyage, qu'il ne put se résoudre à s'en séparer, & le détermina à revenir avec lui. A leur arrivée, croyant beaucoup faire pour son diocèse, en y fixant un si saint homme dans quelque genre de vie que ce pût être, il lui offrit tel lieu qu'il lui plairoit, pour suivre l'esprit de sa vocation, & l'attrait particulier qu'il avoit pour la solitude. Siméon choisit une espèce de loge dans une tour, près une porte de la ville, & l'Archevêque l'y consacra reclus en présence de son clergé. Pendant sept ans que le Saint vécut encore, il se rendit si vénérable par sa vie toute angélique, & opéra des

pro  
Po  
me  
sain  
ter  
ho  
rac  
les  
cle  
stan  
fes  
si v  
don  
per  
des  
neu  
I  
moi  
cou  
les  
lum  
sou  
d'en  
& m  
XI  
légé  
au  
dre  
gné  
nou

prodiges si divins après sa mort, que Poppon écrivit à Rome, pour le faire mettre solennellement au nombre des saints. La supplique étoit conçue en ces termes : Il vient de mourir chez nous un homme, que sa vie très-sainte & ses miracles nous font croire déjà placé parmi les Bienheureux. C'est pourquoi notre clergé & notre peuple nous ont priés instamment de vous envoyer le détail de ses œuvres & de ses miracles, afin que, si vous le jugez à propos, vous nous donniez votre décret apostolique, pour permettre d'écrire son nom entre ceux des saints, & lui rendre les autres honneurs dûs à la sainteté.

Le Pape Jean XIX étoit mort dès le mois de mai de l'an 1033; & dans le cours de la même année, les brigues & les largesses d'Alberic, comte de Tusculum, avoient porté sur le Saint Siège, sous le nom de Benoît IX, un enfant d'environ douze ans, fils de ce Comte, & neveu des Papes Benoît VIII & Jean XIX. Ce Pontife aussi méprisable par sa légèreté & ses mœurs que par son entrée au pontificat, ne se pressa point de prendre en considération des objets aussi éloignés de ses idées que les vertus & la canonisation d'un saint. Ce ne fut qu'au

Glab. iv.

c. 5. &amp; v.

c. 5.

mois de novembre 1042, qu'on fit enfin solennellement celle de S. Siméon, après que le Pape eut envoyé, avec son décret, un légat sur les lieux. C'est le second exemple bien certain d'une canonisation demandée au S. Siège. Dans les âges précédens, chaque évêque, après avoir examiné les vertus & les miracles des personnes mortes dans son diocèse en odeur de sainteté, permettoit de leur rendre un culte religieux. Mais les peuples prévenant quelquefois le jugement épiscopal, on craignit que cet empressement ne dégénéraît en superstition; & vers la fin du dixième siècle, on réserva au Siège Apostolique le droit de prononcer sur un objet de cette importance. Après la canonisation de S. Siméon, l'Archevêque de Trèves fonda, à l'endroit de sa retraite & de sa sépulture, une église collégiale qui subsiste encore.

Benoît IX avoit eu auparavant bien des embarras, causés par le scandale de sa conduite. Le mépris & l'indignation publique allerent si loin, que l'an 1038 les Romains le chasserent de son siège. Il y fut rétabli la même année, par l'Empereur Conrad qui avoit passé en Italie, pour dissiper les troubles qui la désoloient de toute part. S'étant avancé jusqu'au

Mo  
au  
mau  
leur  
pris  
emp  
adm  
duit  
dise  
y m  
tel.  
rien  
de c  
pect  
saint  
onzi  
rout  
à U  
regr  
Ger  
le ti  
que  
Jean  
xiè  
les  
l'ont  
droi  
core  
bliss  
pern

Mont-Cassin, il ne put retenir ses larmes, au récit que lui firent les moines des maux que Pandolfe prince de Capoue leur faisoit depuis douze ans. Il tenoit prisonnier leur Abbé Théobalde, s'étoit emparé de tous leurs biens, qu'il faisoit administrer par ses valets, & avoit réduit cet opulent monastère à une telle misère, que le jour de l'assomption, on y manqua de vin pour le service de l'autel. Le religieux Empereur n'épargna rien, pour mettre désormais à couvert de ces vexations une communauté si respectable, où l'on comptoit jusqu'à douze saints depuis le commencement de cet onzième siècle. Conrad reprit ensuite la route d'Allemagne, & mourut subitement à Utrecht le 4 juin 1039, après avoir regné près de quinze ans comme Roi de Germanie, & un peu plus de douze avec le titre d'Empereur, qu'il reçut, ainsi que la couronne impériale, du Pape Jean XIX, le jour de pâque, vingt-sixième de mars de l'an 1027. Les loix & les ordonnances qu'il fit dans l'Empire, l'ont fait regarder comme l'auteur du droit écrit touchant la féodalité. C'est encore ce Prince qui donna lieu à l'établissement du royaume de Naples, en permettant aux Normands de se fixer

dans la Pouille. Son fils Henri III, surnommé le Noir, & couronné Roi un an avant la mort de son père, fut son successeur.

Après le trépas de l'Empereur Conrad, le Pape Benoît se rendant plus odieux que jamais par ses débordemens & ses violences, fut chassé de nouveau, vers le commencement de l'année 1044. On mit à sa place Jean évêque de Sabine, qui prit le nom de Silvestre III, & qui ne tint le siège qu'environ trois mois, après lesquels Benoît trouva le moyen de s'y rétablir, par le secours de ses parens. Mais continuant à mener une vie scandaleuse, & se voyant méprisé du clergé & du peuple, il se résolut à quitter une dignité, où l'idée qu'on en conservoit toujours ne lui permettoit pas de s'abandonner assez librement à ses vices. Pour faciliter cette cession, on lui donna une somme d'argent, & l'on mit à sa place l'Archiprêtre Jean Gratien, sous le nom de Grégoire VI. Quelque temps après, l'inconstant Benoît le chassa, comme il avoit fait Silvestre, & remonta pour la seconde fois sur le Siège Apostolique. Ainsi Rome comptoit trois Pontifes à la fois, quand Henri le Noir vint remédier à ces désordres, l'an 1046.

Vers les fêtes de Noël, il fit tenir un

conc  
coup  
tous  
préte  
goire  
de l  
fimo  
d'un  
noit.  
di,  
teuse  
cont  
teté  
répar  
son p  
c'est  
mens  
pauv  
mois  
cant  
Rom  
pagn  
ger,  
naiss  
de C  
& le  
impé  
Agn  
quoi  
pont

concile à Sutri près de Rome, où beaucoup d'auteurs disent qu'on les déposa tous trois comme simoniaques. D'autres prétendent avec plus de raison, que Grégoire céda volontairement pour le bien de la paix; parce qu'on avoit pu sans simonie délivrer l'église à prix d'argent, d'un fléau tel que la faction de Benoît. Il paroîtroit d'ailleurs bien hardi, d'imprimer une flétrissure aussi honteuse à un homme, que Glabert auteur contemporain dit très-pieux, d'une sainteté reconnue, & d'une réputation qui répara tout le scandale qu'avoit donné son prédécesseur. Ce qu'il y a de certain, c'est que Grégoire se dépouilla des ornemens pontificaux, & renonça à la papauté qu'il avoit possédée environ vingt mois. Le S. Siège étant ainsi déclaré vacant; du consentement commun tant des Romains que des Allemands qui accompagnoient le Roi Henri, on élut Suidger, évêque de Bamberg, & Saxon de naissance. Le nouveau Pape prit le nom de Clément II, fut sacré le jour de Noël; & le même jour, il donna la couronne impériale au Roi Henri & à la Reine Agnès. Clément qui avoit été choisi, quoiqu'étranger, comme plus digne du pontificat qu'aucun des Romains natu-

rels, se mit aussi-tôt en devoir de justifier par les œuvres la bonne opinion qu'on avoit de lui, spécialement par son zèle contre la simonie, abus le plus criant de ce temps-là. Mais il ne tint le S. Siège que neuf mois & demi. Il mourut le 9 d'octobre 1047, non en Allemagne, comme l'on crut quelques historiens trompés par le voyage qu'il y fit pendant le courte espace de son pontificat; mais suivant l'exaët Muratori, à l'abbaye de S. Thomas d'Aposèle en Italie, près de Pefaro. Alors Benoît IX se porta de nouveau pour Pape, & se maintint sur le siège, jusqu'à ce qu'au mois de juillet de l'année suivante, touché d'un mouvement soudain de repentir, il fit appeler l'Abbé de la Grotte-ferrée près de Tusculum, & par les conseils de ce Saint, nommé Barthelemi & doué d'un talent éminent pour la conversion des pécheurs, conçut qu'il ne devoit plus penser qu'à faire pénitence. Alors il renonça pour toujours à sa dignité.

Dans les commencemens de cette année 1048, mourut S. Poppon, abbé de

Boll. t. Stavelo dans le diocèse de Liège. Il étoit  
2. p. 638.  
Sac. 6.  
Bened. p.  
569. né en Flandres, & avoit d'abord suivi  
la profession des armes: mais il fut pré-  
venu de bonne heure des bénédictions

d'en-  
tach  
enga  
quali  
le B  
voit  
tous  
d'ent  
Popp  
ment  
mona  
de R  
S. Va  
en af  
à Ver  
Abbé.  
Adélo  
temps  
saintet  
Le C  
l'abbé  
Vât d  
sous l  
ver l'I  
maison  
mens  
il avoi  
voir s  
sage ba  
maifai

d'en haut, & témoigna toujours un détachement admirable des objets les plus engageans de la terre. Comme ses belles qualités le rendoient fort cher à Baudouin le Barbu comte de Flandres, & qu'il fa-voit en même temps se faire aimr de tous les seigneurs, l'un des principaux d'entr'eux lui offrit sa fille en mariage. Poppon fit le sacrifice de cet établissement flatteur, pour aller embrasser la vie monastique à l'abbaye de S. Thiéri près de Rheims. Le Bienheureux Richard de S. Vannes l'y ayant vu, le prit tellement en affection, qu'il l'attira auprès de lui à Verdun, avec le consentement de son Abbé. Poppon y fit venir ensuite sa mère Adélouève, qui étant veuve depuis longtemps, se fit recluse, & parvint à une sainteté qu'on honore d'un culte public. Le Comte de Flandres ayant soumis à l'abbé de S. Vannes le monastère de S. Vât d'Arras, Poppon en fut fait prévôt, sous le regne de S. Henri. Il alla trouver l'Empereur pour les intérêts de cette maison, & lui inspira les mêmes sentimens qu'à toutes les personnes avec qui il avoit des rapports. Il eut assez de pouvoir sur son esprit, pour faire abolir l'usage barbare de donner en spectacle certains malfaiteurs, exposés nuds & fiottés de

miel à des ours. Quelque temps après, cet Empereur lui donna l'abbaye de Stavelo, puis celle de S. Maximin de Trèves, où les moines qu'il vouloit ramener à l'exacte régularité lui donnerent du poison, mais sans effet. L'Empereur Conrad lui voulut donner l'évêché de Strasbourg. Poppon, pour s'en défendre, alla jusqu'à s'attribuer quelques défauts qui excluoiert de l'épiscopat selon les canons. Et comme par la suite l'Empereur lui reprochoit cet artifice; Ah, Prince, répondit-il, que ne puis-je vous faire pareillement connoître combien je suis indigne de la charge d'abbé! Conrad redoublant d'estime, prit le parti de lui soumettre toutes les abbayes qui vaqueroient dans ses Etats: ce qui donna lieu à Poppon de rétablir la régularité jusques dans quatorze monastères.

*Ib.p.475.* Dans le même temps, S. Gonthier faisoit l'honneur de la vie érémitique. Né en Thuringe de la plus illustre noblesse, parent de S. Etienne roi de Hongrie, pourvu de biens & de dignités convenables à sa naissance, il ne fut pas d'abord se préserver de tant d'écueils. Mais touché ensuite du repentir des péchés de sa jeunesse, il donna ses riches possessions au monastère d'Hersfeld, du consente-  
ment

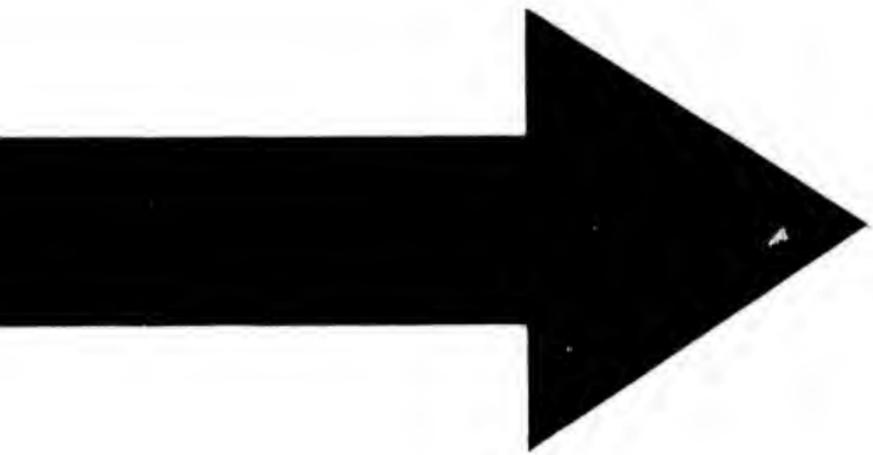
me  
dir  
alor  
que  
nafi  
risu  
que  
foré  
men  
ses  
tage  
pèce  
de f  
pein  
pauv  
retra  
lui &  
des  
feren  
pide  
enco  
que  
son p  
coup  
mang  
l'eng  
Go  
Roi  
tion  
Hong  
Z

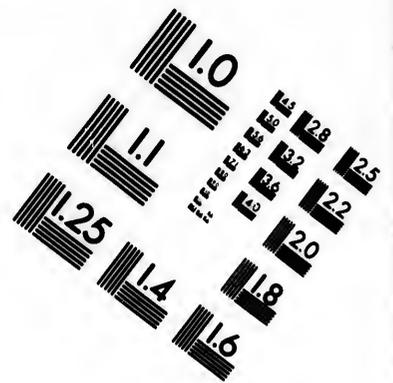
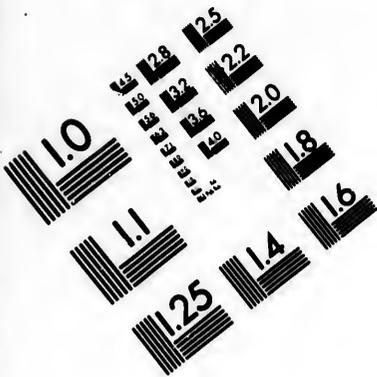
ment de ses héritiers, & se mit sous la direction de S. Godéhard qui en étoit alors abbé, & qui fut par la suite évêque d'Hildesheim. Il fit profession au monastère d'Althah soumis au même supérieur; & avec sa permission, il se retira quelque temps après dans un désert des forêts de Bohême. Comme il avoit mené avec lui quelques-uns des ses confrères, ils bâtirent plusieurs étages ou cellules qui formèrent une espèce de monastère. Au commencement de sa conversion, il avoit éprouvé des peines extrêmes, dans la pratique de la pauvreté & du travail: dans sa dernière retraite, où il demeura trente-sept ans, lui & ses compagnons firent leurs délices des privations & des austérités; ils n'usèrent que de la nourriture la plus insipide, & d'eau seulement pour boisson: encore ne prenoient-ils l'une & l'autre que par mesure. Le S. Roi de Hongrie son parent l'ayant engagé, non sans beaucoup de peine, à le venir voir, le fit manger à sa table; mais il ne put jamais l'engager à manger de la viande.

Gonthier survécut sept ans à ce Saint Roi, qui mourut le jour de l'assomption, l'an 1038. Cette mort plongea la Hongrie dans une désolation d'autant

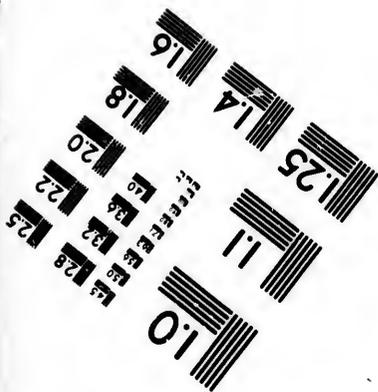
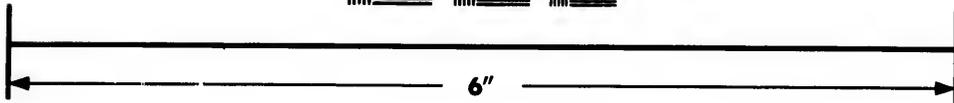
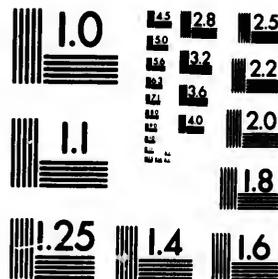
Sur. ad  
20. Aug.







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

10  
11

plus accablante, que son fils Emeric, le seul qui restât de plusieurs enfans qu'il avoit perdus en bas âge, étoit mort quel-  
 lb. 4. nov. que temps avant son père. Il est compté, comme lui, au nombre des saints : ame pure & conduite extraordinairement par l'esprit de Dieu, qui avoit sur elle des vues toutes particulières. Le Roi Etienne, suivant les règles ordinaires de la prudence, avoit voulu en le mariant assurer la succession de la couronne & le bonheur des peuples. Emeric qui avoit promis secrètement à Dieu de garder la virginité, se défendit d'abord, puis céda aux instances de son père: mais il persuada à son épouse de garder ensemble la continence; comme elle en rendit témoignage, après la mort du Prince, qui suivit de près son mariage.

Après celle du Roi, Pierre fils de sa sœur fut élevé sur le trône. Mais comme il étoit de race Allemande, & qu'il parut accorder sa principale faveur à ceux de cette nation; les Hongrois élurent Aba beau-frère du Roi Etienne, & Pierre fut réduit à s'enfuir en Allemagne auprès de l'Empereur Henri le Noir. Aba prodigua le sang; il immola pendant le carême les membres les plus considérables du Conseil, & vint ensuite pour célé-

bre  
 alo  
 siég  
 &  
 na  
 éta  
 pass  
 leri  
 par  
 avo  
 s'éc  
 de  
 priè  
 être  
 Etie  
 cipa  
 vie  
 d'éto  
 de l  
 loit  
 au c  
 duit  
 litair  
 fonc  
 U  
 terre  
 & a  
 l'usag  
 ron  
 l'évé

brer la pâque à Chonad. Cette ville avoit alors un évêque digne des plus beaux siècles de l'Eglise. Gérard, Vénitien, & dès l'enfance engagé dans la vie monastique, avoit une réputation si bien établie de vertu & de doctrine, qu'en passant par la Hongrie pour aller en pèlerinage à Jérusalem, il avoit été retenu par le S. Roi Etienne, qui même lui avoit donné des gardes de peur qu'il ne s'échappât. Gérard se retira au monastère de Béel, que le Roi avoit bâti, à la prière de S. Gonthier. Il en fut tiré pour être placé sur le siège de Chonad, quand Etienne établit des évêchés dans les principales villes de son royaume. Il unit la vie solitaire à l'épiscopat, & montra tant d'éloignement du siècle, qu'il refusoit de loger dans les villes mêmes où il alloit prêcher. Il faisoit dresser une cabane au coin d'un bois, ou dans quelque réduit écarté, pour y passer la nuit en solitaire, après avoir fait tout le jour les fonctions d'apôtre.

Un prélat si détaché des choses de la terre, étoit bien supérieur aux espérances & aux craintes humaines. C'étoit alors l'usage, que les rois portassent la couronne à toutes les grandes fêtes, & que l'évêque du lieu la leur imposât. Les

seigneurs & les prélats inviterent Gérard à venir faire cette cérémonie. Gérard le refusa courageusement. Les autres évêques la firent, & le Roi s'achemina aussitôt vers l'Eglise, la couronne en tête, suivi d'une grande multitude de seigneurs, d'ecclésiastiques, & de peuple. Le S. Evêque, sans s'étonner de l'appareil, monta à la tribune, se fit suivre par un interprète, parce qu'il ne savoit pas le Hongrois; & de là, parla au Roi en ces termes : Le carême est institué, pour procurer le pardon aux pécheurs contrits; & vous l'avez profané par l'effusion du sang de mes ouailles, par le meurtre de mes plus chers enfans. Oui, vous avez réduit pour moi le doux nom de père à un titre sans objet. Entendez donc d'un homme prêt à mourir pour J. C: au lieu des paroles de paix dont vous vous êtes rendu indigne, entendez ce que le Tout-puissant ordonne de votre sort. La sixième année de votre regne, le glaive vengeur s'élèvera contre vous; vous perdrez avec la vie, la couronne qui est le fruit de vos crimes. Ceux des courtisans qui entendoient la langue Latine dans laquelle s'énonçoit l'Evêque, faisoient signe à l'interprète de dissimuler: mais l'intrépide pasteur le voyant trem-

bler  
tout  
terp  
nem  
prit  
mort  
& qu  
mart  
Ce  
le tr  
prit  
les  
Princ  
fugiti  
paren  
la hai  
tien e  
Latini  
rent  
que  
d'egli  
renve  
il éto  
blés,  
Seign  
ils ne  
respiro  
coup  
yeux  
de jou

bler ; Crains Dieu seul, lui dit-il, & rends toutes les paroles de son ministre. L'interprète obéit ponctuellement, & l'évènement montra que l'Evêque avoit l'esprit de prophétie. Il prédit sa propre mort, qui n'arriva qu'après celle d'Aba, & que l'Eglise honore comme celle d'un martyr.

Cependant Henri le Noir rétablit sur le trône de Hongrie le Roi Pierre, qui prit Aba & lui fit trancher la tête. Mais les Hongrois toujours mécontents de ce Prince, rappelerent quelques seigneurs fugitifs, au nombre desquels étoit André parent de S. Etienne. Etendant aussi-tôt la haine du nom Allemand au nom Chrétien en général, ils massacrerent tous les Latins qu'ils purent surprendre, chasserent tous les autres Fidèles, tant clercs que laïques; & brûlerent une infinité d'églises. Ils prirent S. Gérard à Pest, le renverserent brutalement avec le char où il étoit, & l'assommerent à coups redoublés, tandis qu'il disoit à voix haute : Seigneur, ne leur imputez pas ce péché, ils ne savent ce qu'ils font. Comme il respiroit encore, ils l'acheverent, d'un coup de lance. Le Roi Pierre eut les yeux crevés, & mourut de douleur peu de jours après. Le Duc André fut ensuite

placé sur le trône. Mais il s'en falloit bien qu'il approuvât les fureurs exercées contre la vraie religion, qu'il professoit sincèrement. Il fit venir à Albe-Royale cette même année 1047, trois évêques qui restoient du massacre des Fidèles, se fit imposer la couronne qui avoit servi à S. Etienne, & que tous ses successeurs se firent le même honneur de porter, puis défendit les observances du Paganisme à tous les Hongrois, sous peine de la vie. Depuis le regne de ce Prince, la Hongrie demeura Chrétienne.

Dubrav. Le feu de la discorde ne causa guère  
 l. vii. p. moins de désordres en Pologne, que la  
 52. fureur idolâtre en Hongrie. Depuis l'an  
 1034 que mourut le Roi Micillas, son  
 fils Casimir étant trop jeune pour gouverner, & la Reine Rixa s'étant rendue généralement odieuse, il y eut sept ans d'anarchie. Chaque Seigneur ne pensant qu'à son intérêt propre, & s'embarassant encore moins de la religion que du bien de l'Etat, elle tomba dans un tel mépris, que les évêques étoient réduits à se cacher, & qu'on pilloit à l'envi les églises. Brétislas, duc de Bohême & grand ennemi des Polonois, pénétra, quelque chrétien, dans le cœur du pays, en prit les meilleures villes, & Ghesne même qui

en étoit  
 église  
 enlevé  
 du p  
 tables  
 les pl  
 logne  
 mais  
 le S.  
 sa co  
 aux l  
 dans  
 nes r  
 En  
 chie,  
 sur le  
 mais  
 la fu  
 ce qu  
 s'en  
 savoi  
 aux c  
 Franc  
 S'y  
 l'Abb  
 Princ  
 la pa  
 de P  
 en p  
 venir

en étoit la capitale. Il dépouilla la grande église, qui étoit extrêmement riche, & enleva entr'autres choses un crucifix d'or du poids de trois cens livres, avec trois tables d'or tout émaillées des pierreries les plus précieuses. Les évêques de Pologne en portant leur plainte à Rome: mais c'étoit Benoit IX. qui occupoit alors le S. Siège. Les cardinaux qui avoient sa confiance, firent de belles promesses aux Polonois malheureux, & trouverent dans les présens des Bohémiens, de bonnes raisons d'absoudre les coupables.

Envoyés enfin de cette funeste anarchie, les Polonois résolurent de mettre sur le trône le fils de leur dernier Roi: mais depuis le long temps qu'il avoit pris la fuite, ainsi que sa mère, ils ignoroient ce qu'il étoit devenu. Ils députerent pour s'en informer, vers cette Princesse qu'on savoit réfugiée en Allemagne. Elle apprit aux députés, que Casimir avoit passé en France, & s'étoit fait moine à Cluny, S'y étant rendu, & ayant obtenu de l'Abbé Odilon la permission de parler au Prince; nous venons, lui dirent ils, de la part des grands & de toute la noblesse de Pologne, vous conjurer de regarder en pitié ce déplorable royaume, & de venir mettre fin à l'excès de ses maux.

Longin:  
Annal.  
Pol. ad an.  
1044.

Casimir répondit qu'il n'étoit plus à lui-même, qu'il dépendoit tellement de son Abbé, comme ils venoient de le voir, qu'il n'avoit pu leur parler sans sa permission. Ils s'adresserent aussitôt à S. Odilon qui leur dit de son côté, que leur demande passoit de beaucoup son pouvoir, qu'il n'y avoit que le Pape seul qui pût faire ce qu'ils demandoient pour un moine déjà profès, & même revêtu du diaconat.

Les députés allèrent jusqu'à Rome, firent à Benoit IX une peinture touchante des calamités de la Pologne, & du besoin qu'elle avoit de Casimir, pour la conservation tant de la religion que du royaume. Le cas étoit singulier, & la dispense encore sans exemple. Le Pape, après avoir bien consulté, disent les historiens de Pologne venus long-temps après & seuls garans d'un fait si étrange, le Pape soucrivit à cette requête. Il ne fut pas seulement permis au Moine Casimir de retourner au siècle, mais encore de se marier, à charge pour tout noble Polonois, de payer chaque année au S. Siège un denier de redevance. Casimir retourna effectivement dans sa patrie, y fut reconnu roi, puis épousa Marie sœur du Prince des Russes, dont il eut plu-

Longin.  
ubi supr.

fièvre  
time  
ny,  
- L  
profès  
se co  
cloitr  
S. V  
rent  
se ser  
breus  
eur  
voral  
vang  
l'ému  
La  
parav  
par  
avoit  
pour  
au t  
craig  
geant  
termi  
de  
cerné  
ne le  
loient  
à cer  
gnit.

fiéurs enfans. Il conserva beaucoup d'estime & d'affection pour l'ordre de Cluny, qu'il établit en Pologne.

Les vertus qui attiroient de si loîn ces profélytes augustes à la vie religieuse, ne se concentroient pas dans les bornes du cloître. Odilon de Cluny & Richard de S. Vannes, religieux l'un & l'autre, furent les instrumens principaux dont Dieu se servit pour rappeler les peuples nombreux de l'Empire François à cette douceur de mœurs qui n'est pas moins favorable à la société que glorieuse à l'évangile, & qui est devenue l'objet de l'émulation générale des autres nations. La digue opposée quelques années auparavant aux violences & aux barbaries, par l'établissement de la paix de Dieu, avoit été élevée trop précipitamment, pour avoir une force capable de résister au torrent de la longue habitude. On craignit de ne plus rien obtenir en exigeant trop, & l'on réduisit cette paix au terme d'une trêve; c'est-à-dire qu'au lieu de soumettre aux peines ei-devant decernées toute infraction de la paix, on ne les infligea plus qu'à ceux qui la vio- loient à certains jours de la semaine, & à certains temps de l'année. On restreignit la cessation des hostilités aux jours

T. 9 conc.

p. 913.

Glab. v.

C. 1

& aux temps où s'étoient opérés les mystères de notre salut. Ainsi depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin, depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à près l'octave de l'Épiphanie, depuis le premier dimanche de carême jusqu'à près l'octave de Pâques, depuis le dimanche d'avant l'Ascension jusqu'à près l'octave de la Pentecôte, de même aux vigiles & aux jours de fêtes tant de la Vierge que des saints honorés solennellement, il demeura, défendu, sous les peines les plus rigoureuses, d'attaquer son ennemi, soit pour lui faire injure, soit pour répéter à main armée ce qu'il auroit envahi.

Alors S. Odilon & le Bienheureux Richard employèrent tout l'ascendant de leur sainteté & de leur génie, à faire ré fleurir les vertus sociales avec les vertus chrétiennes. Les troubles occasionnés en Normandie par la minorité du Duc Guillaume, surnommé dans la suite le Conquérant, y firent rejeter la trêve. Richard y alla prêcher, & n'eut d'abord que peu de succès; mais Dieu parut le venger de cette indocilité. Toute la province fut affligée d'une maladie pestilentielle, qu'on nomma le mal des ardents; & ceux qui en étoient atteints, croyoient n'en pouvoir trouver le remède qu'au-

Hug. Flav.  
p. 187.

près  
prisé  
faiso  
puis  
l'on  
la u  
seule  
plus  
gion  
ceux  
étoit  
un v  
puffe  
arriv  
évêq  
donn  
qui  
quels  
fort a  
saint  
avoit  
S.  
véche  
temp  
alarm  
tant  
des  
rain  
toute  
ler se

près du saint orateur qu'ils avoient mé-  
 prisé. Il les recevoit avec douceur, leur  
 faisoient jurer l'observation de la trêve,  
 puis leur donnoit à boire d'un vin où  
 l'on avoit mis des reliques. Il guérit par-  
 là un grand nombre de malades, non  
 seulement de la Normandie, mais de  
 plusieurs autres provinces où la conta-  
 gion s'étoit répandue. Le concours de  
 ceux qui venoient chercher leur guérison  
 étoit si continuel, qu'on tenoit toujours  
 un vase rempli de ce vin, afin qu'ils  
 pussent en boire à quelque heure qu'ils  
 arrivassent. Après la mort de Rambert  
 évêque de Verdun, l'Empereur voulut  
 donner cet Evêché à l'Abbé Richard,  
 qui le refusa constamment. Il mourut  
 quelques années après, dans un âge  
 fort avancé, avec toute la réputation d'un  
 saint. On cite quelques miracles, qu'il  
 avoit opérés, même de son vivant.

S. Odilon, de son côté, refusa l'arche-  
 vêché de Lyon, envié dans le même  
 temps par une foule d'ambitieux. Ni les  
 alarmes de cette Eglise convoitée par  
 tant d'aspirans indignes, ni les instances  
 des Fidèles, ni les menaces du Souve-  
 rain Pontife auquel il étoit si soumis en  
 toute autre chose, ne purent jamais ébran-  
 ler son humilité. On ne s'abstint de lui

faire violence, que par les réflexions que sa constance donna lieu de faire sur l'utilité inappréciable dont il étoit à tout l'ordre monastique. La douceur de son caractère servoit sur-tout à rendre son zèle efficace. Il n'étoit inexorable, qu'à l'égard de ces pestes de communautés, qui sement la zizanie entre les frères, & qu'il chassoit irrémisiblement. Pour les autres fautes, il se monroit toujours prêt à pardonner. Il avoit coutume de dire, que s'il avoit à être repris du Souverain Juge, il aimoit beaucoup mieux l'être pour trop de bonté que pour trop de rigueur. Il faisoit néanmoins observer ponctuellement la règle; mais en la faisant aimer, & en usant plutôt de la bonté d'un père, ou même de la tendresse d'une mère, que de l'empire d'un abbé. Il parut formé par la grace, pour rendre la vertu généralement aimable à tous les hommes qui avoient quelque rapport avec lui. La simplicité qui lui étoit naturelle; la franchise de ses procédés, l'ingénuité de ses discours, son extrême complaisance qui dans les occasions se prêtoit à l'enjoûment & à tout ce qui ne bleffoit pas la décence, un extérieur plein de graces & de noblesse, quoiqu'avec une taille médiocre, des cheveux blancs, des yeux

pleins  
nuante  
un de  
ment  
de tou  
tres &  
fidérati  
princes  
Nou  
la vie  
celle d  
seurs  
Seigne  
laquelle  
ticulier  
par l'a  
flamme  
vertu d  
l'âge de  
rut, il  
deur. ti  
qu'on  
finit se  
infatiga  
qu'il v  
1049,  
verner  
succes  
observ  
n'y pa

pleins de vie, une voix animée & insinuante, tous les autres traits dont le peint un de ses disciples, le rendient également aimable & respectable aux hommes de toute condition. On voit par ses lettres & par leurs réponses, en quelle considération il étoit auprès des plus grands princes de son temps.

Nous avons de lui, outre ses épîtres, la vie de S. Mayeul son prédécesseur, celle de l'Impératrice Ste Adélaïde, plusieurs sermons sur les mystères de Notre-Seigneur & de la Sainte Vierge, pour laquelle il avoit une dévotion toute particulière. Il s'efforça sur-tout de lui plaire, par l'amour de la pureté: il eut si constamment à cœur la conservation de cette vertu dans toute son intégrité, que jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans où il mourut, il fit voir toute la réserve & la pudeur timorée d'une jeune vierge; en sorte qu'on l'appeloit la vierge de cent ans. Il finit ses jours dans l'exercice de son zèle infatigable, au monastère de Souvigni qu'il visitoit, le premier jour de l'année 1049, la cinquante-sixième de son gouvernement. Il ne voulut pas désigner son successeur, de peur que cette coutume observée depuis la fondation de l'ordre, n'y passât en loi. On élut, après sa mort,

Hugues prieur de Cluny, âgé de vingt-cinq ans seulement, mais d'une vertu qui l'a fait compter à son tour au nombre des saints.

C'est à S. Odilon que l'on doit l'établissement de la dévotion qui se solemnise pour tous les morts le lendemain de la fête de tous les saints. On croit qu'il y fut engagé par un saint ermite, qui vivoit retiré dans une petite île sur les côtes de la Sicile. Un pèlerin François qui revenoit de Jérusalem, fut jeté sur ce rocher par une tempête. L'ermite qu'il alla visiter, lui demanda s'il connoissoit le monastère de Cluny & l'Abbé Odilon.

Vit. Odil.

c. 13.

Glab. 1.

5. c. 1.

Affurément, répondit le pèlerin, je les connois, & me fais gloire de les connoître; mais d'où les connoissez-vous vous-même, & pourquoi me faites-vous cette question? J'entends souvent, répliqua le solitaire, les malins esprits murmurer contre les personnes pieuses, qui par leurs prières & leurs aumônes délivrent les âmes des peines qu'elles souffrent en l'autre vie; mais ils se plaignent principalement d'Odilon & de ses religieux. Quand donc vous serez arrivé en votre patrie, je vous prie au nom de Dieu, d'exhorter ce saint abbé & ses moines à redoubler leurs bonnes œuvres pour ces pauvres

âmes. mission. na que institut, de la t tous les la veille main les en sonne serve en à Cluny pour to pratique églises, l'observ. Catholique Tand de la fo mœurs sensible défunts jusques faire qu de l'Éd ne pen pire, route, par le trice Z une di

ames. Le Pèlerin s'acquitta de sa commission. En conséquence, Odilon ordonna que dans tous les monastères de son institut, on fit tous les ans le lendemain de la tous-saints la commémoration de tous les Fidèles trépassés, en disant dès la veille les vêpres des Morts, le lendemain les matines, la messe solennelle, & en sonnant toutes les cloches. On conserve encore le décret qui en fut dressé à Cluny, tant pour ce monastère que pour tous ceux de sa dépendance. Une pratique si pieuse passa bientôt à d'autres églises, & devint après quelque temps, l'observance universelle de tout le Monde Catholique.

Tandis que l'évangile & la simplicité de la foi adouciſſoient de jour en jour les mœurs des Occidentaux, & les rendoient sensibles à l'intérêt même de leurs frères défunts, les Grecs se déchirant entr'eux jusques sur le trône, ne sembloient plus faire qu'un jeu des mœurs & de la piété, de l'Etat & de religion. Romain-Argyre ne pensoit qu'à jouir paisiblement de l'Empire, dont l'adultère lui avoit frayé la route, quand un nouvel adultère aggravé par le parricide le lui enleva. L'Impératrice Zoé, pour qui il avoit abandonné 733. une digne épouse, se prit de passion pour

un Paphlagonien, nommé Michel, changeur de profession & faux monnoyeur; mais très-bel homme, & frère de l'Eunuque Jean tout-puissant auprès d'Argyre. Après s'être abandonnée secrètement à ce misérable, elle employa l'Eunuque son frère, pour donner à l'Empereur un poison lent, qui lui causa une longue maladie & le fit cruellement souffrir. Trouvant ensuite qu'il ne mourroit point assez tôt, elle le fit étouffer dans le bain, un jour de jeudi-saint, onzième d'avril 1034.

La même nuit, comme on chantoit la passion, on envoya dire au Patriarche Alexis de la part de l'Empereur, de venir promptement au palais. On avoit paré la chambre dorée: Zoé assise sur le trône présenta Michel au Patriarche, en lui proposant de leur donner la bénédiction nuptiale. Le premier sentiment d'horreur tenoit le Patriarche dans quelque incertitude: mais on leva toutes les difficultés, en lui donnant cinquante livres d'or, & autant à son clergé. Ainsi le mariage fut célébré, & Michel le Paphlagonien déclaré Empereur. Il tomba peu de temps après dans un état de démence, qui avoit l'air d'une possession du démon, & qu'on ne manqua point d'attribuer à la ven-

geance  
cheresse  
lité. A  
maux  
qu'on  
tes ma  
masque  
sieurs f  
distribu  
On ot  
d'eux  
sainte  
fique  
& le P  
Patriar  
clergé:  
mando  
toits,  
d'espér  
L'E  
Miche  
& plu  
ses dé  
qué au  
server  
ce qui  
remett  
traies  
Puisq  
au po

geance divine. Il survint une longue sécheresse, qui menaça d'une manière stérilité. Au lieu de chercher la fin de ces maux dans la réparation des forfaits qu'on en croyoit la cause, ces hypocrites méprisables n'employèrent que le masque de la religion. Michel avoit plusieurs frères, à qui l'Eunuque Jean avoit distribué les premières charges de la Cour. On ordonna une procession, où chacun d'eux fit son personnage: Jean portoit la sainte image d'Edesse, le Grand-Domestique portoit la lettre de J. C. à Abgar, & le Protovestiaire les langes sacrés. Le Patriarche se mit sur la scène, avec son clergé: mais au lieu de la pluie qu'on demandoit, il vint une grêle qui brisa les toits, rompit les arbres, & ravit le peu d'espérances que laissoit la sécheresse.

L'Eunuque Jean, plus Empereur que Michel, voulut encore être patriarche, & plusieurs métropolitains se prêtèrent à ses desirs. Les ressources avoient manqué au Patriarche Alexis, pour faire observer la loi divine: il en trouva pour ce qui l'intéressoit personnellement. Il fit remettre aux prélats qui lui étoient contraires, un écrit conçu en ces termes: Puisque vous prétendez que mon entrée au pontificat n'a pas été canonique, il

faut déposer en même temps les évêques que j'ai ordonnés pendant onze ans d'épiscopat ; alors je céderai le siège à qui voudra l'occuper. A cette déclaration, les prélats factieux, la plupart ordonnés par Alexis, tremblèrent pour eux-mêmes ; ils n'osèrent pousser les choses plus loin, & Jean fut obligé de se délistier de sa prétention.

Quelque temps après, l'Empereur reçut des plaintes du clergé de Thessalonique, contre l'Archevêque Théophane qui ne leur fournissoit pas leurs rétributions annuelles. Michel qui dans sa démenche avoit des momens lucides, l'exhorta d'abord avec sagesse & avec douceur à les satisfaire : mais l'avidé métropolitain refusa d'obéir. Michel dissimulant laissa couler quelque temps sans rien dire, puis lui envoya demander cent livres d'or à emprunter, jusqu'à ce qu'il eût recouvré quelques fonds qu'il attendoit. L'Archevêque protesta au nom de Dieu, qu'il n'en avoit pas plus de trente livres. L'Empereur qui avec raison tenoit pour suspect ce serment d'un avare, fit ouvrir le trésor, où l'on trouva trois mille trois cents livres d'or au lieu de trente. Sur cette somme exorbitante pour un évêque, il fit donner au clergé tout ce qui

Cedr. p.  
740.

lui étoit  
pauvres  
son siège  
payer un

La ma  
seulement  
bler pour  
de ses  
1041, &  
où il me  
10 décer  
trouvoit  
qui regno  
l'Empere  
ambitieux  
lu retenti  
recouvro  
peuple n  
siennes,  
veu de  
aussi Mi  
métier d  
calfateur  
la mort  
mer Em  
son auto  
fesse du  
lui fit p  
sermens  
comme  
ne feroit

lui étoit dû, & distribua le reste aux pauvres. Le Prélat parjure fut chassé de son siège, & son successeur chargé de payer une somme annuelle au Prince.

La maladie de Michel n'attaquant plus seulement sa raison, mais le faisant trembler pour sa vie, il sentit de vifs remords de ses crimes, abdiqua l'Empire l'an 1011, & se retira dans un monastère, où il mourut sous l'habit monastique le 10 décembre de la même année. Zoé se trouvoit affranchie par-là de l'Ennuque, qui regnoit véritablement sous le nom de l'Empereur son frère. Cette femme, aussi ambitieuse que dissolue, auroit bien voulu retenir toute seule le pouvoir qu'elle recouvroit : mais alors les dispositions du peuple ne se trouvant pas conformes aux siennes, elle adopta pour son fils un neveu de Michel le Paphlagonien, appelé aussi Michel, & surnommé Calafate, du métier de son père Etienne qui avoit été calfateur de navires. Quatre jours après la mort de son oncle, elle le fit proclamer Empereur. Ne croyant pas encore son autorité assez bien établie sur la bassesse du ministre qu'elle se choisissoit, elle lui fit promettre sous les plus terribles sermens, que toute sa vie il la révèreroit comme sa mère & sa maîtresse, & qu'il ne seroit qu'exécuter ses ordres.

Peu de mois après néanmoins, le nouvel Empereur ayant donné sa confiance à Constantin son oncle, & craignant de périr comme ses prédécesseurs de la main de Zoé, la fit reléguer dans l'île du Prince. Il voulut ensuite justifier sa conduite en public; mais les citoyens furieux se mirent à crier à l'ingratitude & au parjure; & au défaut de Zoé qu'ils n'avoient pas sous la main, ils proclamèrent Impératrice, sa sœur Théodora. Michel & Constantin se réfugièrent au monastère de Stude. Le peuple les en arracha, & leur fit crever les yeux; après quoi, ils furent envoyés en exil. Zoé de retour à C. P. voulut encore s'arroger l'Empire à elle seule; mais le peuple l'obligea d'y tenir sa sœur associée. On vit alors pour la première fois l'Empire soumis à deux femmes: ce qui ne dura pas deux mois; puisque Michel-Calafate fut déposé le 21 d'avril, & Constantin-Monomaque reconnu le 11 juin suivant. Les historiens qui attribuent trois mois de durée à ce règne des femmes, ont été induits en erreur par la méthode des Grecs qui comptent comme mois pleins, celui où l'évènement commence & celui où il finit. Cependant Zoé, par ses artifices & par des largesses qui alloient jusqu'à la

prodigalité  
d'autorité  
l'autre  
ses les an  
toutes d  
pables d  
sur tout  
parut étr  
pitale de  
cieuse Z  
toutes l  
perstitieu  
une ima  
née ave  
air fami  
comme  
naire, &  
des torr  
volonté  
ses lâch

Enfin  
de faire  
amant,  
que, q  
gonien.  
sa sœur  
stantin  
ans, e  
lendem  
le Patr

prodigalité, eut toujours beaucoup plus d'autorité que Théodora. Mais l'une & l'autre mêlant aux affaires les plus sérieuses les amusemens frivoles de leur sexe, toutes deux ensemble se trouverent incapables de gouverner. Elles prirent goût sur tout à composer des parfums, & telle parut être sous leur regne la fonction capitale de la souveraineté. La fière & vicieuse Zoé, en vieillissant, donna dans toutes les petitesse d'une dévotion superstitieuse. Elle honoroit particulièrement une image du Sauveur qu'elle avoit ornée avec un soin puéril, la saluoit d'un air familier, lui parloit à voix haute, comme à une personne vivante & ordinaire, & quelquefois versoit devant elle des torrens de larmes, qui couloient à sa volonté & faisoient crier à la sainteté par ses lâches adulateurs.

Enfin elle sentit elle-même la nécessité de faire un Empereur. Elle avoit eu pour amant, Constantin surnommé Monomaque, qui fut exilé par Michel le Paphlagonien. Après avoir éloigné de la Cour la sœur Théodora, elle rappela Constantin d'exil. Agée de soixante-trois ans, elle l'épousa le 11 juin 1042, & le lendemain le fit couronner Empereur par le Patriarche. Il ne paroît pas que ces

troisièmes nocces aient fait la moindre difficulté auprès du complaisant Alexis & de ses Grecs si jaloux, quand il leur convenoit, de la pureté de leur discipline. Le vingtième de février de l'année suivante, ce Patriarche alla rendre compte au Souverain Juge de dix-sept ans de pontificat passés comme on

Cedr. p.  
758.

On trouva chez lui vingt-cinq centenaies; c'est-à-dire deux mille cinq cents livres d'or, que l'Empereur fit enlever. Alexis eut pour successeur Michel-Cérulaire qui avoit été exilé pour crime d'Etat, & qui consumma le schisme des Grecs. Avant cette révolution funeste, afin de prémunir les autres Eglises contre un si grand scandale, la Providence voulut remédier à celui qui désoloit depuis long-temps le Siège Apostolique, en plaçant dans ce centre de l'unité un Pontife capable de lui rendre par son mérite & ses vertus son ancienne splendeur. Depuis la mort du Pape Clément II, le S. Siège avoit été plus de neuf mois sans pontife, ou du moins sans pontife légitime. On ne lui donna Damase II pour successeur, que le 17 juillet 1048, jour auquel Benoît IX abdiqua sans retour. Jamais cependant cette grande place n'eut un besoin plus pressant d'être remplie, & l'Empereur

Henri II  
le faire  
placer  
qui par  
tandis, q  
parvenir  
temps de  
L'Empe  
avec les  
évêque  
où il fut  
prit le r  
le siège  
à Palest  
Sur la  
fit tenir  
de préfa  
tés de R  
d'un Po  
aux ma  
de Tou  
trouvoit  
quarant  
affabilité  
d'une v  
tie depu  
d'une f  
moindr  
nit tous  
surpris.

Henri III ne manquoit pas de zèle, pour le faire dignement. Mais on y vouloit placer Adalnard archevêque de Lyon ; qui par un détachement bien exemplaire, tandis que tant d'autres l'efforçotent d'y parvenir à force d'argent, évita longtemps de se montrer de peur d'être élu. L'Empereur choisit donc en Allemagne, avec les députés du S. Siège, Poppon, évêque de Brixen, & l'envoya à Rome, où il fut reçu avec applaudissement, & prit le nom de Damase : mais il ne tint le siège que vingt-trois jours, & mourut à Palestrine, le 3 août 1048.

Sur la fin de la même année, Henri fit tenir à Worms une grande assemblée de prélats & de seigneurs avec les députés de Rome, pour délibérer sur le choix d'un Pontife, capable enfin de remédier aux maux de l'Eglise. Brunon, évêque de Toul & parent de l'Empereur, se trouvoit présent. C'étoit un prélat de quarante-six ans, de bonne mine, d'une affabilité qui lui gaignoit tous les cœurs, d'une vertu qui ne s'étoit jamais démentie depuis vingt-deux ans d'épiscopat, & d'une fidélité inviolable jusques dans les moindres articles de la discipline. Il réunissoit tous les suffrages, & lui seul en parut surpris. Il en fut encore bien plus affli-

Sac. 9  
Bened.  
part. 2. c.  
68.  
Boll. ad  
19 sept.

gé. Il résista de tout son pouvoir, fit une confession publique, où il exagéra ses péchés pour se faire croire indigne du pontificat, versa des torrens de larmes qui en tirèrent de tous les assistans, mais sans leur faire changer de résolution. Enfin il céda à des signes si manifestes de la volonté de Dieu, en déclarant encore qu'il ne consentoit à son élection, qu'à condition qu'elle seroit confirmée unanimement par le clergé & le peuple Romain.

Il quitta aussi-tôt Worms, alla célébrer les fêtes de Noël dans son Eglise de Toul, & partit après pour Rome en habit de pèlerin, faisant de son voyage un exercice de pénitence, & s'efforçant par la continuité de toute sorte de bonnes œuvres, d'attirer les bénédictions du Ciel sur les prémices de son ministère. Sa suite grossissoit de ville en ville, par une infinité de personnes qui accouroient de toute part. Quand il approcha de Rome, toute la ville vint au devant de lui, en chantant des psaumes & des cantiques. Il unit ses vœux aux leurs, descendit de cheval, & marcha nud-pieds un assez long espace de chemin. Avant de mettre le pied dans la ville, il dit au peuple & au clergé: J'ai été choisi en la manière que vous savez, pour gou-

gouverner  
canons  
ple de  
C'est pe  
rer vos  
berté. C  
moi, je  
j'y suis  
élection  
ment u  
més à r  
répondin  
bénédict  
bien, r  
de ma  
condez  
pour le  
par le se  
porter le  
fé. On d  
veroit q  
coopéra  
Rome,  
tion; &  
premier  
1049. C  
compte  
IX, qu  
sept jou  
Ce sa  
To

gouverner votre Eglise; mais suivant les canons, l'élection du clergé & du peuple doit précéder tout autre suffrage. C'est pourquoi je vous prie de me déclarer vos sentimens, avec une pleine liberté. Comme je ne suis venu que malgré moi, je m'en retournerai volontiers; & j'y suis déterminé, à moins que mon élection ne soit approuvée d'un consentement unanime. Les Romains accoutumés à des procédés bien différens, ne répondirent à ce discours que par des bénédictions & des cris d'alégresse. Hé bien, reprit Brunon, puisque le choix de ma personne vous est agréable, secondez votre Pontife dans ses efforts pour le rétablissement des mœurs, & par le secours de vos prières aidez moi à porter le pesant fardeau qui m'est imposé. On cria de toute part, qu'il ne trouveroit que des enfans dociles, & des coopérateurs zélés. Il entra aussi-tôt dans Rome, le 2 février jour de la purification, & fut intronisé le 12 qui étoit le premier dimanche de carême de l'année 1049. C'est de ce dernier jour que l'on compte la durée du pontificat de Léon IX, qui fut de cinq ans, deux mois & sept jours.

Ce saint & laborieux Pontife ne fut

pas plutôt en place, qu'il mit la main à la réforme des abus multipliés qui faisoient gémir l'Eglise. La simonie en particulier étoit telle en Italie, qu'au premier bruit d'interdire le ministère à tous ceux qui avoient été ordonnés d'une manière simoniaque, les prêtres & les évêques publièrent que les fonctions ecclésiastiques & les messes même alloient cesser dans presque toutes les églises. La grandeur du mal fut pour le Pape un motif plus pressant d'en accélérer le remède. Il ne prit que le temps nécessaire pour rassembler les évêques, & tint un concile à Rome dès le vingt-sixième jour du mois qui suivit celui de son installation. Cependant comme on lui représenta que suivant le décret de Clément II les clercs ordonnés par des simoniaques pouvoient exercer leurs fonctions après quarante jours de pénitence, Léon adopta cette règle. Aussi-tôt après les solemnités du temps de pâque, & dans la semaine même de la pentecôte, il alla tenir un nouveau concile à Pavie, pour mettre en vigueur dans ces contrées les réglemens du concile Romain. Ensuite il passa les Alpes, confirma en route l'exemption de l'abbaye de Cluny, & se rendit à Cologne, pour la fête de S. Pierre qu'il

y célébra plusieurs  
que de  
il lui co  
seurs la  
Siège.

De la  
rimare  
avec l'a  
qu'il ir  
l'Apôtr  
bre, &  
glise n  
Il ajout  
suivans  
mais le  
répondi  
pourroi  
obligé  
de son  
les. Ce  
moins  
ques,  
mariage  
dres ég  
de l'E  
d'autan  
gnoit c  
de se  
nomb

y célébra avec l'Empereur. Il accorda plusieurs privilèges à Hérیمان archevêque de cette ville : entr'autres faveurs, il lui conféra pour lui & pour ses successeurs la dignité d'archichancelier du Saint Siège.

De là il annonça, à la demande d'Hérimare abbé de S. Remi de Rheims, & avec l'agrément de Henri roi de France, qu'il iroit faire l'élevation des reliques de l'Apôtre des François le premier d'octobre, & le lendemain la dédicace de l'Eglise nouvelle qu'on venoit de lui bâtir. Il ajouta, qu'il destinoit les trois jours suivans à la célébration d'un concile : mais le Roi, sans faire un refus formel, répondit que ni lui ni ses évêques ne pourroient s'y trouver, parce qu'il étoit obligé de marcher avec tous les prélats de son royaume contre des vassaux rebelles. Cette opposition au concile venoit moins du Roi, que des prélats simoniaques, & des seigneurs engagés en des mariages incestueux ou en d'autres désordres également soumis à l'animadversion de l'Eglise. Le Pape jugea le remède d'autant plus nécessaire, qu'on le craignoit davantage. Il partit dans l'espérance de se voir au moins secondé par un bon nombre de prélats, revit en passant sa

chère Eglise de Toul à laquelle on l'avoit enlevé malgré lui, & dont il conserva toujours le titre avec le souverain pontificat, & se rendit à Rheims le jour de la Saint Michel, comme il l'avoit annoncé.

Hist. De  
dic. in  
sac. 6. Be-  
ned. pag.  
715.

Il ne s'étoit pas trompé, en comptant sur l'amour & la vénération des François pour le Chef de l'Eglise. Une multitude prodigieuse de Fidèles, accourus même des Etats voisins, des gens de toute langue, de tout sexe, de toute condition, sans excepter les moines & les solitaires, vinrent à la suite des prêtres & de plusieurs évêques, au devant du Vicaire de J. C. en faisant monter jusqu'aux cieux leurs cantiques & leurs acclamations. Il alla descendre à l'église de S. Remi, qui fut à l'instant remplie d'une telle multitude, que le Pape ne pouvant plus y rentrer, fut obligé de se faire dire la messe dans son appartement. La veille de la cérémonie, la foule ne faisant qu'augmenter sans qu'on pût faire sortir personne, il menaça de repartir pour Rome, & de laisser la dédicace. Aussitôt & sans nulle contrainte, tout ce peuple se retira respectueusement. Le jour du concile, il se trouva vingt évêques, cinquante abbés, & beaucoup d'autres ecclésiastiques de distinction,

Pou  
préséa  
de R.  
préter  
on ran  
en ce  
évêqu  
de R.  
face t  
Quand  
prières  
propo  
à déli  
usurpa  
sur les  
adulté  
des cl  
dicité  
Gaule  
Manic  
la par  
l'auto  
thème  
ferme  
reçu  
moni  
ferme  
ceux  
dans  
vereu

Pour éviter toute dispute quant à la T. 9<sup>e</sup> conc. préséance, sur-tout entre les archevêques de Rheims & de Trèves qui tous deux prétendoient à la primatie des Gaules, on rangea au milieu du chœur les sièges en cercle, ceux des abbés derrière les évêques, & le Pape entre l'archevêque de Rheims & l'archevêque de Trèves, la face tournée vers le tombeau de S. Remi. Quand on eut fait silence & quelques prières, Pierre diacre de l'Eglise Romaine proposa les articles sur lesquels on avoit à délibérer; savoir, de la simonie, des usurpations & des exactions des laïques sur les églises, des mariages incestueux & adultérins, de l'apostasie des moines & des clercs, & de quelques excès d'impudicité introduits apparemment dans les Gaules avec les observances des derniers Manichéens. Le Pape adressant ensuite la parole aux évêques, leur enjoignit par l'autorité apostolique & sous peine d'anathème, de confesser publiquement & sous serment, si quelqu'un d'eux n'avoit pas reçu ou donné les ordres sacrés par simonie. Tous se purgerent aussi-tôt par serment, à l'exception de cinq, dont ceux de Langres & de Nantes seulement, dans un examen plus approfondi, se trouverent véritablement coupables: ils furent

déposés. Il se trouva un nombre proportionné de coupables parmi les abbés & une égale sincérité dans tous les états. Ce qui arriva à l'Archevêque de Besançon, inspira sans doute à tous les autres une crainte si remarquable de la dissimulation & de la mauvaise foi.

Outre la simonie, l'Evêque de Langres étoit accusé de violences tyranniques contre son clergé, d'homicides, d'adultères, & d'infamies exécrables. Il engagea néanmoins l'Archevêque de Besançon à prendre sa défense. Mais celui-ci, comme il ouvrit la bouche, perdit tout à coup la parole, & fut le premier à donner pour un miracle ce qui lui arrivoit. On se souvint que S. Remi, qu'on envisageoit comme présent dans ses reliques, avoit opéré autrefois un prodige semblable en rendant muet dans un concile un évêque Arien. Le Pape s'écria, en versant des larmes : Oui, oui, S. Remi vit encore ; & se levant avec tous les Pères, ils allerent se prosterner devant le tombeau du Saint, & chanterent une antienne à sa louange. Cet évènement inspira autant de docilité que de terreur. Ceux qui s'étoient retirés furtivement du concile, ou qui, sans excuse légitime, avoient manqué de s'y rendre ; ceux

même  
cités a  
suivan  
march  
réclam  
célérit  
d'un c  
& l'e  
tous  
se sou  
senten  
même  
cutter  
roit  
d'indo  
appris  
été ex  
voir p  
blable  
célébr  
& se

Il  
comm  
riages  
laume  
fille c  
la par  
qui n  
ancien  
qu'en

même, qui ayant été excommuniés ou cités au concile de Rome pour l'année suivante, avoient prétexté la nécessité de marcher contre les rebelles; tous, sans réclamer sur le défaut de formes, sur la célérité des procédures, sur l'insuffisance d'un concile de trois jours pour l'examen & l'expédition d'une infinité d'affaires, tous vinrent en foule à résipiscence, & se soumirent presque sans exception à la sentence portée contre eux. Les peuples même signalèrent leur zèle à la faire exécuter, contre le petit nombre qui demeurait réfractaire, ou suspect seulement d'indocilité; & les habitans de Sens ayant appris, que Gelduin leur archevêque avoit été excommunié nommément, pour n'avoir point assisté au concile, & vraisemblablement pour avoir intrigué contre sa célébration, le chassèrent de son siège, & se choisirent un autre pasteur.

Il y eut aussi quelques seigneurs excommuniés nommément pour des mariages illégitimes; & l'on défendit à Guillaume duc de Normandie, d'épouser la fille du Comte de Flandres, à cause de la parenté. On fit ensuite douze canons qui ne sont qu'un renouvellement des anciens, & dont la répétition ne seroit qu'ennuyeuse. On trouve dans ce con-

cile quelque chose de plus remarquable, & qui paroît fort singulier, vu la circonstance des lieux, assurément très-catholiques. Dès la première session, on déclara que le Pape seul étoit primat de l'Eglise Universelle: mais il faut se rappeler qu'on touchoit au terme de la schismatique indépendance, où les patriarches de C. P. aspiraient depuis si long-temps en s'arrogeant le titre superbe d'œcuméniques. On avoit même quelque sujet de craindre, qu'avec ces dénominations ambitieuses, des idées & des prétentions semblables ne prissent insensiblement parmi les Occidentaux: & déjà l'archevêque de Compostelle en Espagne avoit pris la qualité d'Apostolique, alors annexée au Successeur de Pierre. Pour réprimer cette témérité, on voulut faire sentir que ces sortes d'entreprises étoient autant d'usurpations faites sur les droits du Vicaire de J. C. C'est pourquoi dans la troisième session, on excommunia l'Archevêque Espagnol qui donnoit un exemple si dangereux à l'Occident. On observe encore dans ce concile de Rheims, qu'à l'ouverture de la troisième session on chanta le *Veni Creator*: c'est le premier monument qui nous reste de l'antiquité de cette hymne, dont on ignore l'auteur.

Les  
plutôt  
repassa  
de no  
avoit  
rante  
politai  
lieu ét  
reur H  
les sei  
qua, c  
désord  
spécial  
ges d  
Spire,  
juste r  
sacrilèg  
preuve  
mais i  
lysiè,  
née le  
S. I  
demi a  
été mo  
pensoi  
quoiqu  
Un jo  
loient  
Grégo  
comme

Les affaires de la religion ne furent pas lb. 1046  
 plutôt réglées en France, que le Pape  
 repassa en Allemagne, & célébra au mois  
 de novembre le concile de Mayence qu'il  
 avoit indiqué. Il s'y trouva environ qua-  
 rante évêques, y compris cinq métro-  
 politains, dont S. Bardon archevêque du  
 lieu étoit un des plus illustres. L'Empe-  
 reur Henri se trouvoit aussi présent, avec  
 les seigneurs de Germanie. On s'appli-  
 qua, comme en France, à remédier aux  
 désordres qui regnoient dans le pays,  
 spécialement à la simonie & aux maria-  
 ges des prêtres. Sibicon, évêque de  
 Spire, y fut accusé d'incontinence, à  
 juste raison. Il eut néanmoins la témérité  
 sacrilège de vouloir se purger par l'é-  
 preuve du corps & du sang de J. C.  
 mais il eut aussi-tôt une attaque de para-  
 lysie, dont sa bouche demeura contour-  
 née le reste de ses jours.

S. Bardon mourut environ un an & Sæc. 6.  
 demi après, le 10 de juin 1051. Il avoit Bened. 2.  
 été moine de l'abbaye de Fulde, où il ne p. 6.  
 pensoit qu'à vivre dans la simplicité,  
 quoiqu'il fût parent de l'Impératrice.  
 Un jour même que ses confrères le rail-  
 loient sur ce qu'il lisoit le Pastoral de S.  
 Grégoire, il leur répondit en plaisantant  
 comme eux : Peut-être viendra-t-il un

roi, qui ne sachant plus qui faire évêque, jetera les yeux sur moi. Ayant fait cependant d'excellentes études, sous l'Abbé Archambaud, depuis archevêque de Mayence, & montrant autant de prudence que de doctrine, l'Abbé Richard lui donna la conduite d'un nouveau monastère établi près de l'ancien. L'Empereur Conrad qui aimoit les religieux de Fulde, étant venu voir ce nouvel établissement, fut ravi de l'ordre qu'y maintenoit Bardon, prit de l'affection pour ce pieux parent de son épouse, lui donna l'abbaye de Verthine près de Cologne, puis celle d'Herfeld près de Fulde; enfin, après la mort d'Aribon archevêque de Mayence, le fit élever sur ce siège à l'âge d'environ cinquante ans. Mais peu après, il appréhenda que ce bon moine ne fût qu'un médiocre évêque.

Bardon se trouvant avec lui à Goslar aux fêtes de Noël, officia le premier jour, suivant la prérogative de sa place. L'usage étoit que le célébrant prêchât après l'évangile: le nouvel archevêque remplit la tâche, & ne fit nullement admirer son éloquence. Plusieurs critiques s'en expliquèrent avec beaucoup de liberté; ils eurent des échos sans nombre: on blâma hautement ceux qui avoient élevé un

simple  
Le l  
Thier  
& fit  
ce qu  
que.  
à Bar  
feroit  
à l'en  
tes. I  
il exc  
& fai  
toire.  
se me  
aujourd  
rad;  
fendu  
prime  
vêque  
ges de  
précéd  
lui fu  
son d  
d'une  
saints  
Il e  
de l'  
par u  
lecteu  
corps

simple moine à une dignité si éminente. Le lendemain, jour de S. Etienne, Thieri évêque de Metz chanta la messe, & fit un sermon éloquent. Voilà, dit-on, ce qui s'appelle prêcher; c'est-là un évêque. Le jour de S. Jean, on demanda à Bardon qui officieroit: il dit que ce seroit lui. Ses amis alarmés chercherent à l'en détourner, sous différens prétextes. Il n'écoute rien, il monte en chaire, il excite l'admiration de tout le monde, & fait fondre en larmes tout son auditoire. Quand il vint, selon la coutume, se mettre à table avec l'Empereur; C'est aujourd'hui Noël pour moi, lui dit Conrad; la jalousie & la malignité sont confondues: & il ne savoit comment lui exprimer son contentement. Mais l'Archevêque ne parut pas plus touché des louanges de ce jour, que du mépris des jours précédens; il quitta la Cour le plutôt qu'il lui fut possible, & alla se confiner dans son diocèse, qu'il gouverna vingt ans d'une manière à mériter place entre les saints que l'Eglise honore publiquement.

Il eut pour successeur, Liupold prévôt de l'Eglise de Bamberg, & mémorable par un de ces traits intéressans pour les lecteurs qui s'attachent plus à l'ame qu'au corps de l'histoire. Comme il célébroit

Chron. devant Léon IX, dans un autre voyage  
 Sax. an. que ce Pape fit en Allemagne, un dia-  
 1052.abb. cre du pays, suivant l'usage de son Eglise,  
 W. perg. chanta une leçon après la première orai-  
 son de la messe. La coutume étoit diffé-  
 rente à Rome, & quelques Romains de  
 la suite du Pape lui persuaderent de faire  
 défense au diacre de continuer son épître.  
 Le Diacre, jeune homme vif & peu ti-  
 mide, ne laissant pas de poursuivre d'une  
 voix toujours aussi haute, le Pape le fit  
 appeler, & le dégrada sur le champ.  
 L'Archevêque continua paisiblement jus-  
 qu'au moment du sacrifice : mais alors il  
 s'affit dans son siège, & protesta que ni  
 lui ni autre n'acheveroit la messe, si on  
 ne lui rendoit son diacre. Léon IX à qui  
 l'on a reproché un zèle quelquefois trop  
 vif, montra dans cette occasion qu'il en  
 savoit tempérer l'ardeur au besoin, &  
 même rejeter les conseils qui l'animoient.  
 Il renvoya aussi-tôt le diacre revêtu de  
 ses ornemens, & censé par-là réhabilité ;  
 après quoi, Liupold acheva l'office. On  
 doit considérer ici, dit l'Auteur original,  
 & la fermeté du Métropolitain à soute-  
 nir sa dignité devant le Pape, & la sage  
 humilité qui fit sentir au Pape la nécessité  
 de céder au métropolitain dans sa pro-  
 vince : réflexion d'une justesse parfaite sur

P'affaire  
 aux us  
 rable,  
 qu'on  
 couvri

Apr  
 l'Allen  
 l'Italie  
 sur tou  
 son po  
 sition.  
 avec lu  
 tier, c  
 le vern  
 lat des  
 tant p  
 import  
 ponte,  
 tint en  
 archev

Peu  
 tint es  
 concil  
 s'y tr  
 archev  
 royau  
 princip  
 voient  
 de Rh  
 de Sa

l'affaire présente; c'est-à-dire par rapport aux usages anciens d'une Eglise considérable, quand il n'y a point d'abus, & qu'on n'a pas même procédé à y en découvrir.

Après avoir remédié aux désordres de l'Allemagne, le Pape Léon repartit pour l'Italie, continuant à remettre la règle sur toute sa route, & procurant de tout son pouvoir le plus grand bien de la religion. En passant par la Lorraine, il prit avec lui Humbert abbé de Moyen-Moutier, qu'il fit évêque & cardinal: nous le verrons bientôt figurer comme un prélat des plus distingués de son siècle, tant par ses lumières que par les services importans qu'il rendit à l'Eglise. A Siponte, au pied du mont Gargan, Léon tint encore un concile, où il déposa deux archevêques simoniaques.

Peu après les solemnités de pâque, il tint enfin dans l'église de Latran le concile Romain qu'il avoit indiqué. Il s'y trouva cinquante-cinq évêques ou archevêques, dont grand nombre du royaume de France, comme intéressés principalement aux affaires qui s'y devoient traiter en conséquence du concile de Rheims. La déposition de Gelduin de Sens fut confirmée: mais le sage Pon-

Herm.  
Conc. an.  
1050.

tife crut devoir réhabiliter le successeur qu'on lui avoit donné d'une manière irrégulière quoiqu'avec justice pour le fond des choses. Hugues de Langres accusé de tant de crimes, avoit toujours conservé la foi, & même beaucoup de zèle contre les hérétiques. C'est le premier auteur qu'on sache avoir écrit contre Bérenger. L'horreur de l'excommunication & l'état déplorable de sa conscience exciterent ses remords. Il alla nud-pieds à Rome, ne confessa pas seulement ses péchés au Pape, mais se présenta au concile, les épaules découvertes & des verges à la main, en suppliant les Pères de lui épargner au moyen d'une salutaire correction, les châtimens éternels qu'il reconnoissoit avoir mérités par ses énormes forfaits. Les évêques étoient attendris jusqu'aux larmes; le Pape inclinoit à une pleine indulgence; il desiroit, en faisant une exception aux règles communes, de le rétablir dans l'épiscopat. Mais Hugues ne voulut plus s'occuper qu'à pleurer ses égaremens, se retira à S. Vannes de Verdun dont Valleran son frère étoit abbé, y prit l'habit monastique, & mourut quelque temps après dans les plus vifs sentimens de pénitence. On avoit encore cité au concile de Rome

l'évêque  
tendus  
refus qu  
chevéqu  
point, f  
tumaces  
simonie  
Pape L  
cile de  
prédéces

Mais  
y traita  
renger c  
docteur  
ment d  
étoit né  
les quali  
mais sur  
pour le  
hafardeu  
guer &  
une tre  
& soup  
jours p  
sa patri  
devenan  
quit la  
maîtres  
Cepe  
Laufran

l'évêque de Dol en Bretagne, & ses prétendus suffragans, de répondre sur le refus qu'ils faisoient de se soumettre à l'archevêque de Tours. Ils ne comparurent point, furent excommuniés comme contumaces, & présumés coupables de la simonie dont on les accusoit encore. Le Pape Léon canonisa aussi, dans le concile de Latran, S. Gérard, un de ses prédécesseurs sur le siège de Toul.

Mais l'affaire la plus importante qu'on y traita, fut l'examen des erreurs de Bérenger qu'on y avoit dénoncé. Ce faux docteur, le premier hérésiarque proprement dit qu'aient enfanté les Gaules, étoit né au pays de Tours, avec toutes les qualités convenables aux novateurs; mais sur-tout avec un penchant extrême pour les idées neuves & les aventures hasardeuses, avec la passion de se distinguer & le talent de se faire valoir, avec une trempe d'esprit également opiniâtre & souple, incapable de changer & toujours prêt à se rétracter. Il enseigna dans sa patrie, conserva l'école de Tours en devenant archidiaacre d'Angers, & s'acquit la réputation de l'un des plus habiles maîtres qu'il y eût dans les Gaules.

Cependant un jeune Italien, nommé Lanfranc, qui venoit d'achever ses étu-

Mabill.

præf. sac.

vi. part 2.

Vit. S.

Léon IX

ap. Boll.

t. x. p.

645.

des à Pavie avec une distinction rare, vint chercher en France la gloire qu'il aimoit alors passionnément. Il eut avec Bérenger une dispute publique, où le Professeur tant vanté ne fut rien moins qu'applaudi. Quoiqu'on n'eût agité que des questions assez indifférentes, plusieurs disciples de Bérenger perdirent la haute idée qu'ils avoient de son savoir, & l'a-

**Vit. Sæc.** bandonnerent. Lanfranc allant quelque  
**Bened.** temps après à la capitale de Normandie,  
 part. 1. p. fut attaqué par des voleurs qui le dé-  
 635. pouillèrent dans une forêt, & le lièrent  
 Boll. t. 17. p. 838 à un arbre. Le péril & l'infortune lui

inspirèrent de la piété. Il voulut chanter les louanges de Dieu, & n'en sachant rien par cœur, il rougit de l'honneur qu'il avoit acquis dans les sciences profanes, tandis qu'il étoit si ignorant dans celle du salut. Seigneur, s'écria-t-il, délivrez moi du danger où je suis, & avec votre grace j'apprendrai à vous servir. Après cette prière, il entendit passer des voyageurs, qu'il appela à son secours. Dès qu'ils l'eurent détaché, il les pria de lui dire quel étoit le plus pauvre monastère du pays. Nous n'en connoissons point de plus pauvre, ni de plus saint, lui dirent ils, que celui qu'un bon homme bâtit ici près; & ils lui en montrèrent le chemin.

C'étoit  
 langue  
 quel o  
 différen  
 Herlui  
 l'archite  
 pauvre  
 blés. I  
 gor de  
 mandis  
 parent  
 person  
 des pr  
 comte  
 Richar  
 avanta  
 vils tra  
 qui ne  
 pain d  
 cuits a  
 de mé  
 tira au  
 des m  
 tres se  
 Qua  
 trouva  
 struire  
 cette s  
 se pro  
 pieds

C'étoit celui du Bec, ainsi nommé en langue Celtique, du ruisseau au bord duquel on le construisoit dans un état bien différent de ce qu'on le vit dans la suite.

Herluin en étoit l'abbé, le fondateur, l'architecte & le maçon avec quelques pauvres compagnons qu'il avoit rassemblés. Il avoit néanmoins pour aïeux Angor de la race des premiers princes Normands venus de Danemarck, & Héloïse parente des comtes de Flandres. Il étoit personnellement chéri & très-estimé, pour des preuves de bravoure, par Gilbert comte de Brionne & petit-fils du Duc Richard I. Mais il avoit quitté tous ces avantages, pour se dévouer aux plus vils travaux, & à une austérité de vie qui ne lui laissoit pour nourriture que du pain de seigle, avec quelques herbages cuits au sel & à l'eau. Sa mère renonça de même aux biens du siècle, & se retira auprès de lui, pour laver les habits des moines, & leur rendre tous les autres services de ce genre.

Quand Lanfranc arriva au Bec, il trouva ce saint homme occupé à construire lui-même un four. Il ne put voir cette sainte simplicité sans être attendri, se prosterna devant lui, & lui baisa les pieds avec un grand respect. Herluin,

Sæc. 6.

Bened.

part. 2. p.

343.

de son côté, admira l'humilité d'un si savant homme, & crut avoir trouvé le sujet qu'il demandoit depuis quelque temps au Seigneur pour instruire ses disciples; car il s'en reconnoissoit incapable. En effet, à peine savoit-il lire, n'ayant avant sa retraite aucun usage des lettres, selon les mœurs de la noblesse du temps. Lanfranc passa néanmoins trois ans dans une entière solitude, afin de s'instruire des devoirs de la vie monastique, & particulièrement des divins offices, suivant la promesse qu'il en avoit faite à Dieu.

Il ouvrit ensuite une école, & enseigna aussi-tôt avec tant de succès, que non seulement les enfans & les clercs, mais les maîtres les plus renommés y accouroient de toutes les Gaules. Alors Bérenger, plus abandonné que jamais de ses disciples, chercha dans la carrière théologique tout à fait inconnue pour lui, une amorce nouvelle pour la curiosité, ou du moins un frein contre la désertion. Il interpréta, d'une manière contraire à toute l'antiquité, les endroits de l'Écriture qui établissent la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie, s'éleva contre Pascale-Ratbert renommé entre les docteurs qui l'avoient unanimement soutenue dans le

neuviè  
tres,  
paroiss  
temps  
encore  
la célé  
de To  
dans l  
écrivai  
lique  
écrivit  
frère,  
vous  
ques l  
sacrem  
s'accor  
S'il en  
de vot  
ser, n  
dans l  
pour h  
les ser  
Ambr  
point  
Ce  
cile d  
mens  
conda  
Mais  
au co

neuvième siècle comme dans tous les autres, & releva beaucoup Jean Scot qui paroissoit l'avoir combattue dans le même temps, mais avec peu d'éclat, & moins encore de succès. Lanfranc, scandalisé de la célébrité dangereuse que le Novateur de Tours donnoit à Jean Scot, s'efforça dans son école de réfuter ce pernicieux écrivain, & de venger la doctrine catholique de Pascale. Sur quoi Bérenger lui écrivit en ces termes : J'ai appris, mon frère, par Enguerran de Chartres, que vous censuriez & donniez pour hérétiques les sentimens de Jean Scot sur le sacrement de l'autel, en tout ce qui ne s'accorde pas avec votre favori Pascale. S'il en est ainsi, vous n'avez pas bien usé de votre esprit, qui n'est point à mépriser, mais qui n'est pas encore assez versé dans la science des écritures. En tenant pour hérétique ce docteur dont j'approuve les sentimens, vous devez traiter de même Ambroise, Jérôme & Augustin, pour ne point parler des autres.

Ce fut sur cette lettre déferée au concile de Rome, que l'on jugea des sentimens hérétiques de Bérenger. Il y fut condamné, & privé de la communion. Mais parce qu'il étoit absent, on le cita au concile convoqué à Verceil pour le

premier septembre de la même année, afin d'être oui dans ses défenses.

Cependant il profita de l'absence de Lanfranc qui fut appelé au concile de Rome, & tenta de répandre ses erreurs jusqu'en Normandie. Il alla au monastère de Preaux, fondé nouvellement dans le diocèse de Lisieux, & qui respiroit toute la ferveur d'une première institution. Robert, dernier duc de Normandie, l'avoit honoré de ses bienfaits; & pour transmettre ses sentimens de bienveillance à Guillaume son fils & son héritier, l'avoit choisi pour témoin des dispositions de sa libéralité, ainsi que plusieurs jeunes seigneurs, à qui l'on donna un soufflet, afin qu'ils en conservassent le souvenir: usage dès lors ancien, & qui présente la raison de ce qui se pratique en donnant la confirmation aux enfans. Ansfroi, abbé de Preaux, n'eut pas plutôt entendu du Bérenger, qu'il eut horreur d'une doctrine si éloignée de la foi commune. C'est pourquoi le Novateur passa promptement auprès du Duc Guillaume, dont il crut surprendre plus facilement la jeunesse: mais ce Prince, montrant déjà la supériorité & la justesse d'esprit qu'il signala par la suite, ne crut pas s'en devoir rapporter à son jugement sur des

Durand.  
Troarn.  
part. 9. P.  
106.

matière  
auprès  
biles  
ville d  
Béreng  
ples,  
beauc  
réfutés  
silence  
cée de

Car  
férence  
tateurs  
phèmes  
dace d  
maine  
ger, ta  
ment a  
munica  
de Ro  
propos  
s'étoit  
il diffé  
eût co  
dans l  
ceil.

Il n  
à cett  
plufier  
vit er

matières de religion. Il retint Bérenger auprès de lui, & rassembla les plus habiles gens de ses Etats, dans la petite ville de Brionne près l'abbaye du Bec. Bérenger y parut, avec un de ses disciples, sur l'éloquence duquel il comptoit beaucoup: mais ils furent si fortement réfutés, qu'on le réduisit lui-même à un silence honteux, puis à la confession forcée de la foi catholique.

Car à peine fut-il sorti de cette conférence, qu'il écrivit à ses aveugles sectateurs une lettre remplie de ses blasphèmes accoutumés. Il eut même l'audace d'y traiter d'hérétique l'Eglise Romaine & le S. Pape Léon, pour se venger, tant des Normands unis de sentiment avec le S. Siège, que de l'excommunication lancée contre lui au concile de Rome. Il ne jugea pas néanmoins à propos d'entrer dans le détail de ce qui s'étoit passé à Brionne; à quoi disoit-il, il différoit de répondre, jusqu'à ce qu'il eût confondu le Pape & les Romains, dans le concile qui s'alloit tenir à Verceil.

Il n'eut garde cependant de se rendre à cette auguste assemblée, nommée en plusieurs endroits concile plénier, où l'on vit en effet des évêques de toutes les

Herm.  
chron. ad  
an. 1050.

parties du monde. Mais pour garder encore quelques mesures, ou plutôt, pour mieux faire illusion à ses partisans, il y envoya deux ecclésiastiques qui pussent dans la suite en dénigrer les procédés, & en rendre la légitimité suspecte. Lanfranc, que le Pape avoit retenu depuis le concile de Rome, comme un homme des plus au fait du système de l'Hérésiarque, ne manqua pas non plus de se trouver à Verceil. On y lut publiquement le livre de Jean Scot, qui fut proscrit unanimement. On exposa ensuite les sentimens de Bérenger, qui depuis le dernier concile avoit fourni contre lui mille preuves nouvelles; & sa condamnation fut confirmée, malgré tous les artifices de ses émissaires. A peine eurent-ils ouvert la bouche pour sa défense, que les évêques ne formerent tous ensemble qu'un même cri d'horreur. En ce même concile, le Pape suspendit de ses fonctions Hunfroi de Ravenne, pour quelque manquement envers l'Eglise de Rome. Depuis que cette ville avoit été le siège principal de l'autorité des Grecs en Italie, ses archevêques conservoient une hauteur & des prétentions exorbitantes, & qui tournoient surtout au préjudice des patriarches de Grade. En punissant Hunfroi, Léon IX

accord  
avec l  
vant lu  
vuida  
ans ap  
concile  
triarch  
Aquilé  
provin  
les pri  
Sans  
tenoit  
en ava  
qu'il a  
Brionn  
couvri  
mir se  
une le  
du Be  
un de  
la disp  
l'ait r  
avoit  
duplic  
expliq  
ce suj  
ter ce  
sans i  
ginant  
qu'il

accorda le pallium à Dominique de Grade, avec le droit de faire porter la croix devant lui. Mais cet ancien différend ne se vuida point encore: ce ne fut que trois ans après, que le même Pape, dans son concile, statua efficacement que le patriarche de Grade, autrement la nouvelle Aquilée, seroit métropolitain des deux provinces d'Istrie & de Vénétie, suivant les privilèges des souverains pontifes.

Sans attendre l'issue du concile qui se tenoit en Italie, Bérenger alloit toujours en avant dans les Gaules. L'humiliation qu'il avoit effuyée dans la conférence de Brionne, lui tenoit sur-tout à cœur. Pour couvrir la honte de sa défaite, & raffermir ses partisans déconcertés, il publia une lettre adressée à un savant religieux du Bec, nommé Ascelin, qui avoit été un de ses plus terribles antagonistes dans la dispute. Il nie dans cette pièce, qu'on l'ait réduit à confesser que Jean Scot avoit erré en matière de foi; & avec sa duplicité & ses subterfuges ordinaires, il explique l'aveu qu'on avoit tiré de lui à ce sujet. Il ajoute, qu'on ne sauroit traiter cet auteur d'hérétique, sans témérité, sans injustice, sans impiété; qu'en imaginant au contraire avec le seul Pascale, qu'il ne reste rien de la substance du pain

Apud

Lanfr. t. 9

p. 24.

& du vin dans le sacrement du corps du Seigneur, on donnoit dans un sentiment non moins contraire au sens commun qu'à la doctrine de l'évangile & de l'Apôtre S. Paul. Dans la réfutation qu'Ascelin ne manqua point de publier, il fit d'abord sentir la nouvelle imposture de Bérénger; & pour le confondre par quelques points de précision, prit à témoin tous ceux qui avoient assisté à la conférence, qu'il étoit convenu de l'héréticité de cette proposition particulière de Jean Scot: cela se fait en apparence, & non pas en réalité, *specie ista geruntur, non veritate*. Il montre ensuite, que le sentiment attribué au seul Pascale, est celui de l'Eglise Universelle; qu'il est parfaitement conformé à la doctrine des Evangélistes, & à celle du Docteur des nations, enfin, qu'il ne contient rien de contraire à la nature, dont les loix essentielles ne sont autre chose que la volonté toute-puissante du Créateur.

Analect. Dans les mêmes conjonctures, Adelman, évêque de Liège & depuis évêque de Bresse, écrivit à Bérénger une lettre conçue en ces termes: Mon frère, mon très-cher frère, car je puis bien vous donner ce nom tendre en mémoire de la douce société où nous  
avons

avons  
& mo  
école  
ble Fu  
des en  
morabl  
un pct  
nous p  
souven  
role,  
nous r  
toujour  
soigneu  
sans ja  
ni à ga  
mon tr  
sentiers  
contrai  
pander  
& qui  
leur d  
cesse d  
séparé  
quant  
mole  
nos au  
vrai sa  
& un  
donc  
par la

avons vécu à Chartres, vous plus jeune & moi un peu plus âgé, dans la sainte école du Socrate Chrétien notre vénérable Fulbert; souvenez-vous, mon frère, des entretiens que ce père à jamais mémorable avoit le soir avec nous, dans un petit jardin près de la chapelle. Là, nous parlant avec tant de tendresse que souvent les larmes lui coupoient la parole, il ne cessoit, vous le savez, de nous répéter: Mes chers enfans, suivez toujours les chemins battus, & marchez soigneusement sur les traces des Pères, sans jamais vous en écarter ni à droite ni à gauche. Dieu vous préserve donc, mon très-cher frère, de donner dans les sentiers détournés! Empressez-vous au contraire à démentir les bruits qui se répandent contre vous jusqu'en Germanie, & qui aggravent de jour en jour ma douleur dans cette terre étrangère. On ne cesse de me redire que vous vous êtes séparé de l'unité de l'Eglise, en enseignant que l'hostie sans tâche qu'on immole tous les jours & en tous lieux sur nos autels, n'est pas le vrai corps & le vrai sang de J. C. mais une simple figure & une ressemblance. Je vous conjure donc, par les miséricordes éternelles & par la mémoire immortelle de notre in-

comparable maître, de ne pas troubler la paix de l'Eglise Catholique, pour laquelle tant de milliers de martyrs & de saints docteurs ont combattu & prodigué leurs sueurs & leur sang. Ils ont si bien pris sa défense, que tous les hérétiques passés & à venir sont également confondus.

Cette exhortation touchante, jointe aux moyens solides sur lesquels Adelman établissoit dans la même lettre la créance commune de l'Eucharistie, étoit sans doute de nature à faire une forte impression. Mais les chefs de parti n'ont communément d'entrailles que pour leur système & leur gloire. Bérenger ne cessa point de travailler par ses discours, ses écrits & ses émissaires, à grossir sa secte. Il s'appliqua sur-tout à se faire des protecteurs & des partisans dans l'épiscopat, & séduisit en effet Brunon d'Angers & Frolland de Senlis. Alors tous les autres évêques du royaume conçurent de vives alarmes sur le péril que couroit la religion. Ils les communiquèrent au Roi, qui convoqua un concile à Paris pour la mi-octobre de cette année 1050, & fit enjoindre à Bérenger de s'y rendre.

Durand. Au terme indiqué, un grand nombre  
Troarn, de prélats, de savans ecclésiastiques &

de pie  
Henri  
réfiar  
demeu  
vêque  
procéd  
avec  
avec  
trine i  
& les  
en fut  
condan  
Jean  
montra  
clergé  
adorab  
culte p  
taires  
l'armée  
en hab  
ces im  
nouvel  
nés,  
d'abor  
les che  
& leur  
de cor  
lis sur  
lui fit  
piété d

de pieux seigneurs, à la suite du Roi Henri, arriverent au concile: mais l'hérésarque n'eut garde d'y comparoitre. Il demeura caché à Angers, auprès de l'évêque son fauteur. On ne laissa point de procéder contre lui. On lut ses écrits avec attention, & l'on écouta d'abord avec un grand silence: mais leur doctrine impie excita bientôt les murmures & les clameurs de l'indignation. L'auteur en fut sur le champ & unanimement condamné, aussi bien que le livre de Jean Scot. Le Roi & les seigneurs se montrant beaucoup plus animés que le clergé, contre les ennemis du mystère adorable qui fait l'objet le plus sacré du culte public, il fut statué que si ces sectaires ne venoient point à résipiscence, l'armée Françoisise ayant à sa tête les clercs en habits sacerdotaux, marcheroit contre ces impies, & en feroit justice. A cette nouvelle, les novateurs furent consternés, & les moins opiniâtres abjurèrent d'abord la nouvelle hérésie. Mais bientôt les chefs de la secte, par leurs artifices & leurs protections, trouverent moyen de conjurer cet orage. L'Evêque de Sens sur-tout mania si bien l'esprit du Roi, lui fit tant d'éloges des vertus & de la piété de Bérenger, que le Prince, comme

tous les grands, si souvent dupes en ce genre, ne put se persuader qu'un ecclésiastique si pieux fût un hérétique. On fit même craindre au Roi de devenir l'instrument de l'envie à qui le mérite faisoit ombre. En un mot le Roi Henri, sans changer de sentimens, changea de procédés, ou du moins se laissa beaucoup adoucir à cet égard. C'est ainsi que le manège & l'hypocrisie rendent souvent inutile le zèle des meilleurs princes : l'erreur qu'ils pouvoient sans peine étouffer à sa naissance, jette ensuite des racines, qu'il devient presque impossible d'extirper.

Le désir de remédier entièrement aux maux de l'Eglise de France, y rappela le Pape Léon, peu après le concile de Verceil. Mais les novateurs dissimulerent, pendant ce nouveau séjour qu'il fit dans le royaume : nous ne voyons pas qu'il ait eu aucun sujet de se plaindre de la négligence à les y réprimer. Il eut au contraire à s'occuper d'un objet bien mieux assorti à ses pieuses inclinations. Ce fut cette année 1052 qu'il établit S. Robert abbé de la Chaise-Dieu, cet asyle sacré des plus pures vertus, & si justement nommé Maison de Dieu, *Casa Dei*. Le S. Fondateur étoit fils du Comte Gé-

raud,  
d'Aur  
innoc  
avec  
prit e  
de S.  
se con  
s'allo  
mes d  
Tous  
tite ég  
noit à  
qu'ils  
désert  
nomm  
se join  
souffri  
lieu,  
té des  
tous l  
travail  
de to  
grand  
vivre  
prit l  
règle  
tion  
confé  
Pape  
l'autr

raud, issu de la famille de S. Géraud d'Aurillac. Il passa sa jeunesse dans une innocence admirable, avança toujours avec les années de vertu en vertu, & prit enfin, quoique prêtre & chanoine de S. Julien de Brioude, la résolution de se consacrer à Dieu dans la solitude. Il s'associa Etienne & Dalmace, deux hommes de qualité qu'il avoit gagnés à Dieu. Tous trois se retirèrent auprès d'une petite église à demi ruinée, qui appartenoit à deux frères chanoines du Pui, & qu'ils en obtinrent sans peine, avec le désert d'alentour. L'un de ces frères, nommé Arbert, vint même dans la suite se joindre à eux. Ils eurent beaucoup à souffrir, non seulement de la stérilité du lieu, mais de la grossièreté & de la dureté des gens du pays, qui leur faisoient tous les jours des insultes. Enfin par leur travail & leur patience, ils triomphèrent de tous les obstacles. Il se présenta un si grand nombre de personnes qui vouloient vivre sous la conduite de Robert, qu'il prit le dessein d'établir un monastère en règle: ce qu'il exécuta, avec l'approbation de l'évêque de Clermont, & du consentement tant du Roi Henri que du Pape Léon, qui en donnerent l'un & l'autre leurs lettres datées de cette année

Sac. 6  
Bened.  
part. 2. p.  
188.

1052. Le S. Abbé, sans autre fond que celui de la Providence, répara jusqu'à cinquante églises qui tomboient en ruines: il vit jusqu'à trois cens moines dans son monastère, qui devint dans la suite le chef d'une congrégation nombreuse sous la règle de S. Benoît. Il gouverna quinze ans sa communauté, & fit tant de miracles après sa mort, que ses religieux, bien éloignés d'en publier de faux à son honneur, le prièrent de ne plus troubler leur solitude & leur recueillement, par des merveilles qui attiroient à leur désert un concours perpétuel de toutes sortes de personnes.

Le S. Pape Léon. IX. reçut aussi beaucoup de consolation, des fruits de salut que produisoit alors dans l'Eglise de France la sainte institution des chanoines réguliers, qui commençoit à se répandre dans ce royaume. On y avoit vu depuis long-temps les clercs de plusieurs Eglises vivre en communauté, sous une règle & des supérieurs: mais ce genre de vie leur laissant la propriété de leurs biens & le pouvoir d'en faire l'usage qu'ils jugeoient à propos, ne les constituoit pas religieux. Quoique S. Augustin eût certainement établi en Afrique de ces chanoines qui ne possédoient rien en propre,

il est a  
ait eu  
ment c  
vignon  
nomm  
rand,  
année  
nauté  
dans l  
probat  
évêqu  
ce ter  
nomb  
& plu  
la plu  
réform

Ap  
tous  
de no  
contr  
bapté  
S. A  
l'Abb  
impo  
l'env  
les t  
reur  
cond  
où i  
enc

il est au moins fort douteux qu'il y en ait eu dans les Gaules, avant l'établissement de la congrégation de S. Rufe d'Avignon, que quatre pieux ecclésiastiques, nommés Arnaud, Odilon, Ponce & Durrand, instituerent l'an 1039. La même année, Safuvalon en établit une communauté à l'autre extrémité de la France, dans le lieu nommé Falempin, avec l'approbation & par les libéralités de Hugues évêque de Noyon & de Tournai. Depuis ce temps-là, il s'est formé un grand nombre de ces établissemens mieux réglés & plus exemplaires que les moines, dont la plupart ne vouloient pas embrasser la réforme.

Après avoir affermi les François dans tous leurs pieux desseins, le Pape passa de nouveau en Allemagne, où il se rencontra avec S. Hugues de Cluny, au baptême d'un fils de l'Empereur, que le S. Abbé leva des fonts. On donna à l'Abbé Hugues une marque encore plus importante de confiance & d'estime, en l'envoyant en Hongrie pour en arrêter les troubles, & négocier entre l'Empereur & le Roi la paix qui fut en effet conclue. Léon repassa aussitôt en Italie, où il tint un nouveau concile, & déposa encore quelques évêques scandaleux.

Dans la même année 1052, cet infatigable Pontife se retrouva pour la troisième fois en Allemagne. Des voyages si longs, & si souvent réitérés, paroîtront sans doute fort extraordinaires, de la part du Chef de l'Eglise : mais les désordres étoient si grands en plusieurs endroits, la multitude, la qualité, l'audace des coupables si imposantes & si pernicieuses, que la présence de Pierre chargé de raffermir ses frères dans la foi pouvoit seule arrêter le cours de la perversion, & remettre en particulier les Eglises d'Occident en état de résister au plus grand des scandales, que l'Orient alloit leur donner en consommant sa schismatique défection.

Cependant Léon IX se crut encore obligé de marcher en ces provinces d'Italie, que les Normands avoient enfin soumises à une domination si foible dans ses principes. Depuis la glorieuse défense de Salerne par les quarante pèlerins de cette nation, leurs habiles compatriotes n'avoient pas négligé les invitations réitérées des Italiens, qui les avoient pressés de venir partager la douceur de leur climat & les beaux fruits d'une terre si fortunée. L'amour de la gloire fut un aiguillon plus vif encore pour la bravoure Normande. Plusieurs d'entr'eux vinrent

d'ab  
tune  
phe  
card  
con  
une  
en  
ble  
cou  
déra  
se p  
sion  
Pap  
brig  
fira  
labr  
secc  
tén  
sans  
prit  
mar  
lem  
C  
che  
che  
que  
de  
just  
par  
aut

d'abord, comme on l'a vu, tenter fortune en Calabre, sous le Comte Rodolphe, puis sous le fameux Robert-Guiscard. Ils firent des prodiges de valeur contre les Sarasins & les Grecs: avec une poignée d'hommes, ils délivrèrent en assez peu de temps l'Italie de ce double joug. Mais ne montrant plus à beaucoup près le désintéressement & la modération des libérateurs de Salerne, ils se payèrent de leurs services, par l'invasion & par l'oppression. Au temps du Pape Léon IX, leurs violences & leurs brigandages allèrent si loin, qu'elles lui firent regretter pour les malheureux Calabrois le joug des Grecs, & réclamer le secours de ceux-ci. Enfin, après avoir tenté sans succès tous les autres moyens, sans épargner les foudres de l'Eglise, il prit le parti de marcher contre les Normands, avec une armée composée d'Allemands & d'Italiens.

C'est ici sans doute une de ces démarches qui ont attiré à Léon IX les reproches les plus plausibles, de suivre quelquefois les mouvemens trop impétueux de son zèle. Il est difficile en effet de justifier cette entreprise, autrement que par la pureté de l'intention. Herman, *Vit. Geof.* auteur contemporain & renommé pour l. I, c. 14.

ses lumières, dit à ce sujet dans sa Chronique, qu'il ne convenoit au Pape de combattre qu'avec les armes spirituelles, & pour les seuls biens du même ordre.

Ep. 9. Pierre Damien, alors abbé des saints solitaires de Font-Avellane en Umbrie, l'oracle de toute l'Italie, & si respectueux à l'égard des Souverains Pontifes, n'en désapprouva pas moins hautement cette expédition militaire. Le Ciel n'y donna point sa bénédiction. Quoique l'armée pontificale fût considérablement la plus forte, elle fut mise en déroute, & le Pape pris ensuite dans une petite ville voisine, où il étoit resté. Les Normands le traitèrent néanmoins avec beaucoup de respect. Ils ne lui demanderent, pour prix de sa liberté, que l'absolution des censures qu'il avoit lancées contre eux, & qu'il crut devoir révoquer. Toutefois ils le retinrent à Bénévent, depuis le mois de juin 1053 où s'étoit livrée la bataille, jusqu'au mois de mars de l'année suivante.

Dans cet intervalle, il reçut la triste nouvelle, que Michel-Cérulaire patriarche de C. P. s'étoit élevé avec le dernier emportement contre l'Eglise Romaine. L'attaque étoit préparée de loin, sa conduite concertée à loisir, les prin-

cipal  
en é  
L'im  
dant  
les a  
plaie  
que  
cessé  
vé d  
tat c  
de  
dern  
lui r  
de s  
par f  
à l'a  
mier  
de  
du  
en f  
évêc  
lettr  
join  
Pho  
prin  
taire  
les  
den  
azy  
seb

espoux acteurs bien affermis, & le chef  
 en état de lever le bouclier sans crainte.  
 L'imitateur de Photius n'avoit cepen-  
 dant, ni le génie, ni l'érudition, ni tous  
 les autres talens de son modèle. Mais la  
 plaie faite anciennement à l'Eglise Grec-  
 que, & si mal fermée depuis, n'avoit pas  
 cessé de saigner; ses forces avoient ache-  
 vé de s'épuiser sourdement; & dans l'é-  
 tat déplorable où elle se trouvoit au temps  
 de Michel, l'habilité subalterne de ce  
 dernier corrupteur suffisoit à la tâche qui  
 lui restoit à remplir. Il eut soin d'ailleurs  
 de s'associer deux hommes propres, l'un  
 par son audace, l'autre par son érudition,  
 à l'assurer pleinement du succès. Le pre-  
 mier étoit Léon d'Acride, métropolitain  
 de Bulgarie, & l'autre, Nicéas moine  
 du monastère de Stude. Michel écrit, Ap. Ba-  
 en son nom & en celui de Léon, à Jean rom. an.  
 évêque de Trani dans la Pouille, une <sup>1045.</sup>  
 lettre qu'il prétendoit faire passer plus  
 loin. Il y renouvelloit les reproches que  
 Photius avoit fait aux Latins; & par ce  
 principe de vanité qui rend tous les sec-  
 taires si sensibles à la gloire d'encherir  
 les uns sur les autres, il faisoit à l'Occi-  
 dent un crime énorme, de l'usage des  
 azymes, dont le premier auteur du  
 schisme n'avoit jamais parlé. Humbert

que le Pape Léon avoit amené avec lui de Lorraine, & qu'il avoit déjà fait cardinal du titre de Sainte Rufine, eut communication, en passant à Trani, de la lettre du Patriarche de C. P. Comme il étoit très-versé dans la langue Grecque, il la traduisit fidèlement en Latin, & la porta au Pape, qui prévint dès-lors toutes les suites d'une attaque si brusque & si gratuite.

**Leon. IX.** Le Souverain Pontife récrivit sans différer, pour réprimer ces audacieux, qui prétendoient éclairer ou plutôt dénigrer l'Eglise Romaine, établie par J. C. la première & la maîtresse de toutes les autres. Le Siège Apostolique, dit-il, aura donc ignoré pendant plus de mille ans depuis la passion de Notre-Seigneur, comment on doit faire la mémoire du sacrifice de cette adorable victime. Il relève ensuite les erreurs & les négligences, bien des manquemens inexcusables & graves, dont on pouvoit accuser les Grecs plus justement que les Latins. Il leur reproche spécialement l'usage d'ordonner des eunuques pour l'épiscopat même; ce qui a donné lieu, dit-il, de publier qu'une femme avoit été placée sur le siège de C. P. On peut remarquer à ce propos, & sans que nous donnions

plus d'information, de la place placen aux us quant divers très-cr comm l'Eglise conde qu'à on fer au co les G mais gieuse faut c versite Cep roma de l'E mand d'étab Grec triarc fin. l'unic Cardl Fréd

plus de développement à cette observation, quel fond on doit faire sur l'histoire de la Papesse Jeanne, que ses inventeurs placent long-temps avant Léon IX. Quant aux usages indifférens, reprend le Pontife, quant aux coutumes diverses reçues en diverses Eglises, il seroit déraisonnable & très-criminel d'en retrancher aucune de la communion sous ce vain prétexte. Ainsi l'Eglise Romaine donnant l'exemple de la condescendance & de la charité, tandis qu'à C. P. comme le bruit s'en répand, on ferme les Eglises aux Latins, à Rome au contraire on ne laisse pas seulement les Grecs suivre leurs usages particuliers, mais on les exhorte à les observer religieusement. Nous savons que c'est le défaut de foi & de charité, & non la diversité des coutumes, qui nuit au salut.

Cependant l'Empereur Constantin-Monomaque qui avoit besoin du Pape & de l'Empereur Henri contre les Normands écrivit au Souverain Pontife, afin d'établir la bonne intelligence entre l'Eglise Grecque & la Latine: il obligea le Patriarche Michel à écrire pour la même fin. Le Pape qui souhaitoit vivement l'union, envoya trois légats à C. P. le Cardinal Humbert, Pierre évêque d'Amalfi, Frédéric & diacre & chancelier de l'Egli-

le Romaine, parent du Pape & de l'Empereur Henri, & par la suite Pape sous le nom d'Etienne IX. Ces légats furent chargés de lettres pontificales pour l'Empereur & le Patriarche de C. P. Celui-ci n'y fut qualifié que d'archevêque. Le

**Ep. 6.** S. Léonise lui reprochoit même, comme une usurpation insensée, le titre qu'il s'arrogéoit de patriarche universel; que ni S. Pierre, lui dit-il, ni aucun de ses successeurs n'a consenti à recevoir. Dans

**Ep. 7.** la lettre à l'Empereur, il exalte l'empressement de ce Prince à proposer le premier la concorde & la réunion. Il touche ensuite l'affaire des Normands; &, ce qui justifie en partie la conduite de ce saint Pape contre eux, il nous apprend qu'il avoit marché en forces, non pour leur procurer la mort, mais pour ramener par la crainte des hommes ceux qui se montroient inaccessibles à la crainte du Seigneur; que tandis qu'il les rappelloit de nouveau aux principes de la religion, par des exhortations paternelles, & qu'ils l'affuroient de leur obéissance par toutes sortes de promesses, ils avoient attaqués les gens de sa suite, au moment où l'on s'y attendoit le moins.

Lorsque le Saint Pontife écrivit ces lettres, il étoit encore entre les mains

des N  
confu  
specta  
sérilité  
choit  
une p  
cilice  
il pre  
nuit  
xions  
lébroi  
pseau  
Ses a  
les p  
en vi  
fatal  
des T  
chag  
langu  
na c  
étoit  
jours  
épu  
il se  
pou  
le f  
No  
neu  
la f  
qui

des Normands, qu'il édifia & rendit tout confus de leurs propres succès, par le spectacle assidu qu'il leur donna de l'austérité & de la sainteté de sa vie. Il couchoit par terre sur un simple tapis, avec une pierre pour chevet, & revêtu d'un cilice sur la chair. Encore ne demeroit-il presque pas couché. Il récitoit chaque nuit le psautier, & faisoit des genuflexions sans nombre. Tous les jours il célébroit la messe, récitoit de nouveau le psautier, avec une infinité de prières. Ses aumônes étoient immenses: de tous les pauvres qui se présentoient, on ne lui en vit jamais refuser un seul. Depuis le fatal combat de ses troupes avec celles des Normands, il parut plongé dans un chagrin mortel, puis il tomba dans une langueur dont il ne releva plus. Il retourna cependant à Rome, tout malade qu'il étoit. Mais à peine y eut-il été quelques jours, que sentant ses forces absolument épuisées quoiqu'il n'eût que cinquante ans, il se fit porter à l'église de S. Pierre, pour y recevoir l'extrême-onction, puis le sacrement du corps & du sang de Notre-Seigneur. Enfin il mourut le dix-neuvième jour d'avril de l'année 1054, la sixième de son entrée au pontificat, qui depuis vaqua près d'un an. Il avoit

fait plusieurs miracles pendant sa vie, & il s'en fit encore beaucoup à son tombeau. L'Eglise honore sa mémoire, le jour de sa mort.

Baron.  
juxta cod.  
Vatican.

Cependant les légats arriverent heureusement à C. P. & furent reçus très-honorablement par l'Empereur. Pendant leur séjour, Humbert, chef de la légation, fit par écrit une ample & solide réponse à la lettre du Patriarche Michel & de Léon d'Acride contre les Latins. Il la communiqua aussi-tôt à l'Empereur, qui en parut si content, qu'il la fit traduire en Grec, & publier de toute part. Il répondit aussi au traité du Moine Nicetas surnommé Pectorat, sur les mêmes chefs à peu près que ceux de Michel-Cérulaire. Nicetas y avoit reproché de plus aux Latins, qu'ils rompoient le jeûne du carême, en disant tous les jours la messe avant l'heure de none; au lieu qu'en ces jours les Grecs ne célébroient que la messe des Préfancifiés, à l'heure de none, & sans consacrer, comme il se pratique encore parmi eux. Le savant Cardinal, après avoir fait sentir la petitesse & le ridicule de ces objections, fait voir que les Latins observoient le carême incomparablement mieux que ces Orientaux, qui en s'attachant à des minuties, sou-

vent ne  
portoi  
nourrit  
ment. l  
second

Il alla  
nombre  
Stude d  
ler son  
obligea  
tous les  
primaut  
prendre  
orthodo  
Niceta  
demain  
les lég  
ques r  
avoir r  
veau l'  
dit ou  
Ainsi  
ment à  
virent  
lui do  
confia

Il n  
che.  
forte d  
que p

vent ne jeûnoient point du tout, & apportoient à l'église des légumes ou d'autres nourritures, qu'ils mangeoient publiquement. L'Empereur fit encore traduire ce second traité d'Humbert.

Il alla même, avec les légats & grand nombre de courtisans, au monastère de Studé dont Nicetas étoit moine, fit brûler son livre devant tout le monde, & obligea l'auteur à l'anathématiser, avec tous les audacieux qui oseroient nier la primauté de l'Eglise Romaine, ou reprendre un seul point de sa foi toujours orthodoxe. On eut tout lieu de croire Nicetas sincèrement converti. Dès le lendemain, il vint de son plein gré trouver les légats dans leur palais, proposa quelques restes de difficultés, &, après en avoir reçu la solution, prononça de nouveau l'anathème contre tout ce qu'il avoit dit ou entrepris au préjudice du S. Siège. Ainsi les légats ne l'admirent pas seulement à leur communion, mais s'en servirent utilement pour leur entreprise, & lui donnerent beaucoup de part à leur confiance.

Il n'en fut pas ainsi du fourbe Patriarche. Comme il n'avoit donné quelque sorte de satisfaction au Souverain Pontife que par complaisance pour Constantin,

& qu'il étoit peut être en connivence avec cet Empereur d'une nation dont la droiture la plus apparente laisse toujours quelque ombrage ; bien loin de se rétracter comme Nicetas, il ne voulut jamais parler aux légats, qu'il traitoit d'excommuniés, ni même les voir. C'est pourquoi ils se transporterent à Sainte Sophie, le samedi 16 de juillet, comme le clergé étoit préparé pour la messe : après s'être plaints de l'obstination schismatique du Patriarche Michel, ils déposèrent sur le grand autel un acte d'excommunication ; puis sortirent, en secouant, selon l'évangile, la poussière de leurs pieds. Ils donnerent ensuite les avis convenables aux Eglises Latines de C. P. prirent congé de l'Empereur, & partirent comblés de présens pour S. Pierre de Rome & S. Benoît du Mont-Cassin.

Deux jours après, comme ils étoient à Sélimbrie, l'Empereur les fit rappeler, à l'instance prière du Patriarche, qui promettoit enfin de conférer avec eux, & de procéder à la réunion. Mais le perfide schismatique, sous prétexte d'une conférence publique qu'il avoit demandée, prétendoit faire assommer les légats par le peuple, en lui persuadant qu'ils avoient lancé l'excommunication contre

tous le  
soumet  
ves. C  
noissoit  
qu'on  
n'y ass  
rifié ser  
mes qu  
tique,  
gats. L  
Miche  
tre l'E  
avec le  
des G  
Prince  
du Pa  
qui n'  
Toute  
de C  
grand  
d'ôter  
amis  
gner  
avanc  
vers  
mit p  
loin  
mort  
Théo  
le trô

tous les Grecs, & qu'ils les vouloient soumettre aux Latins comme des esclaves. C'est pourquoi l'Empereur qui connoissoit son patriarche, ne voulut pas qu'on tint ni conférence ni concile, qu'il n'y assistât lui-même. Et après avoir vérifié ses soupçons par les oppositions mêmes qu'il apporta au dessein du schismatique, il fit sur le champ repartir les légats. Irrité d'avoir manqué son coup, Michel-Cérulaire excita une sédition contre l'Empereur, qu'il accusa d'intelligence avec les Latins pour opprimer la liberté des Grecs. La chose alla si loin, que le Prince fut réduit à mettre entre les mains du Patriarche les interprètes des légats, qui n'étoient pas encore sortis de C. P. Toute la vengeance qu'il put alors tirer de Cérulaire, devenu formidable par le grand nombre des schismatiques, ce fut d'ôter les charges tant aux parens qu'aux amis de ce factieux prélat, & de les éloigner du palais. La mort de Constantin, avancée par ses débauches, & qui arriva vers la fin de cette année 1054, ne permit point à cet Empereur de pousser plus loin la punition. L'Impératrice Zoé étoit morte quelque temps auparavant. Sa sœur Théodora monta pour la seconde fois sur le trône, & fut reconnue seule maîtresse

de l'Empire. Quoiqu'elle ait su rendre ce second regne redoutable au dehors & aimable au dedans, elle eut toujours une crainte extrême que le Patriarche séditioneux ne cabalât contre elle, comme il avoit fait contre Constantin. Ainsi Michel-Cérulaire eut tout pouvoir sous cette Impératrice, au moins pour consommer ce que Photius avoit si bien préparé.

Il ne se borna point à rendre contre les légats du S. Siège un décret d'anathème approuvé de quatorze archevêques, ni à répandre le schisme en toutes manières dans l'Empire déjà si resserré de l'Orient : il y voulut encore entraîner les autres Eglises patriarchales, qui repugnerent d'abord à rompre ouvertement avec le siège du Prince des Apôtres. Pierre, patriarche d'Antioche, répondit à ces sollicitations, d'une manière conforme à sa première conduite, lorsqu'à son avènement au patriarcat l'année précédente, il avoit demandé la communion du Pape Léon IX, & reconnu hautement la primauté de l'Eglise Romaine. Il représenta au zéléteur de la désunion, que la plupart de ses griefs contre les Latins n'étoient que des usages indifférens ; que les Grecs, de leur côté, avoient aussi des observances très-

particul  
sérieux  
voit con  
tandis q  
falloit cr  
pre l'un  
leva mé  
plusieurs  
de mau  
faite au  
des vian  
noit enc  
l'Orient  
ques, n  
le Patri  
témoign  
francs r  
fin l'ana  
ques de  
l'ignora  
avoir ét  
se prés  
n'avoit  
après la  
reprend  
division  
Siège  
malheu  
ples son  
vinces

particulières ; que dans les reproches plus sérieux faits aux Occidentaux , on devoit considérer la bonne intention ; & tandis que la foi n'étoit pas en péril , il falloit craindre sur toute chose de rompre l'unité & la charité fraternelle. Il releva même , dans les lettres de Michel , plusieurs traits grossiers d'ignorance , ou de mauvaise foi ; tels que l'imputation faite aux Latins de manger du sang & des viandes suffoquées , dont on s'abste-  
noit encore dans l'Occident comme dans l'Orient ; de ne point honorer les reliques , ni les saintes images , auxquelles le Patriarche d'Antioche , comme il le témoigne , voyoit lui-même les pèlerins francs rendre de si pieux hommages ; enfin l'anachronisme concernant les diptyques de C. P. & le Pape Vigile , que l'ignorant & fougueux Michel disoit en avoir été retranché pour avoir refusé de se présenter au sixième concile , lequel n'avoit été célébré que plus d'un siècle après la mort de ce Pape. Considérez , reprenoit Pierre d'Antioche , que de la division entre nos Eglises & le grand Siège Apostolique sont venus tous les maux ; que pour cette cause les peuples sont en trouble , les villes & les provinces désolées , & que nos armes ne

prosperent nulle part. Le seul article de la procession du S. Esprit paroïssoit faire impression sur ce Patriarche, comme sur la plupart des Orientaux, qui avoient néanmoins reconnu au second concile de Nicée, suivant la lettre de S. Taraise de C. P. que la troisieme personne de la Trinité procédoit du Père par le Fils. Peu à peu cependant ces légers Orientaux relâcherent les nœuds de leur union avec le siège de Pierre; ils effacerent ses successeurs de leurs diptyques, & bientôt ne se distinguèrent plus du parti schismatique de Cérulaire.



III  
II

D

LIVR

Depuis  
des G  
ficat

II En  
Siège re  
de Léon  
le loisir  
menter  
La cour  
ficats ju  
les antiq  
tervaille  
domestiq



# HISTOIRE

## DE L'ÉGLISE.

---

### LIVRE TRENTE-DEUXIÈME.

*Depuis la consommation du schisme  
des Grecs en 1054, jusqu'au ponti-  
ficat de Grégoire VII, en 1073.*

**D**endant le long temps que le Saint  
Siège resta sans pasteur depuis la mort  
de Léon IX, Michel-Cérulaire eut tout  
le loisir d'étendre en Orient & de ci-  
menter sans gêne le schisme des Grecs.  
La courte durée de la plupart des ponti-  
ficats jusqu'à celui de Grégoire VII,  
les antipapes qui s'éleverent dans cet in-  
tervalle, & beaucoup d'autres embarras  
domestiques empêcherent ces Pontifes de

porter leurs vûes au loin, & de suivre une affaire qui exigeoit d'ailleurs une habileté peu commune. Hildebrand, très-accrédité avant de monter sur la chaire de S. Pierre, avoit sans doute assez de génie & assez de courage pour les plus grandes entreprises : mais il avoit aussi une roideur dans le caractère, & s'étoit fait des maximes, bien plus propres à bouleverser l'Occident qu'à soumettre la Grèce. Telle est la triste matière que nous voudrions, s'il étoit possible, retrancher de l'Histoire de l'Eglise, cette mère de la paix & de la concorde, qui n'avoua point ce qu'on fit alors en son nom, & n'adopta jamais les étranges prérogatives sur lesquelles se fondoient ces aveugles zélateurs.

Boll. t. Hildebrand, né en Toscane de basse  
 17.p.113. extraction, instruit dans les lettres & la  
 sec 6. Bened. part. piété par les soins d'une tante qui étoit  
 2. p. 407. abbesse du Mont-Aventin, moine de  
 Sainte-Marie au même lieu, puis de  
 Cluny, abbé de S. Paul de Rome, sou-  
 diacre & peu après archidiacre de l'E-  
 glise Romaine, prit de bonne heure une  
 très-grande part à toutes les grandes af-  
 faires. Long-temps avant d'être Pape,  
 il parut avoir la principale autorité dans  
 le gouvernement de l'Eglise. Après la  
 mort

mort d  
 de R  
 avec p  
 roit dig  
 les ver  
 Pape d  
 dans u  
 fit cho  
 d'Eichf  
 Ce Pri  
 tendre  
 que po  
 grande  
 hard, d  
 à Hilde  
 monastic  
 qu'on p  
 mer peu  
 de peur  
 partit po  
 consente  
 Victor  
 treizièm  
 S. Siège  
 & garda  
 stet. So  
 des enne  
 en mett  
 comme  
 rantit ce  
 Tom

mort de Léon IX, le peuple & le clergé de Rome l'envoyèrent en Allemagne, avec pouvoir d'y élire le sujet qu'il jugeroit digne de succéder à ce Pontife, dont les vertus faisoient désirer un nouveau Pape de la même nation. Hildebrand, dans une assemblée tenue à Mayence, fit choisir par les évêques, Gébéhard d'Eichstet, proche parent de l'Empereur. Ce Prince en fut affligé, tant pour la tendre amitié qu'il portoit à ce prélat, que pour les services qu'il tiroit de sa grande capacité dans les affaires. Gébéhard, de son côté, en fut si mauvais gré à Hildebrand qui professoit encore la vie monastique, qu'à cause de lui, à ce qu'on prétend, il témoigna toujours aimer peu les moines. Il céda néanmoins, de peur de résister à l'ordre du Ciel, & partit pour Rome, où il fut reconnu d'un consentement unanime, sous le nom de Victor II, & intronisé le jeudi-saint, treizième d'avril 1055. Il n'occupa le S. Siège que deux ans & quelques mois, & garda jusqu'à sa mort l'évêché d'Eichstet. Son zèle pour la discipline lui attira des ennemis qui voulurent le faire périr, en mettant du poison dans le calice comme il disoit la messe: mais Dieu garantit ce vertueux Pontife d'une manière

Lamb. miraculeuse, suivant le rapport d'un auteur grave & contemporain.

L'Empereur vint en Italie la même année que le nouveau Pape, & l'on tint à Florence un grand concile, tant pour extirper les abus qui recommençoient depuis la mort du S. Pape Léon, que pour proscrire de nouveau les erreurs de Bérenger. Pour étendre ces fruits de salut aux églises voisines, Victor envoya légat en France, le Soudiacre Hildebrand, auquel il ne pouvoit refuser au moins son estime, & dont il connoissoit, par sa propre expérience, la persévérance invincible dans les plus grands obstacles.

Le Légat tint d'abord un concile dans la province de Lyon, déposa six Evêques coupables de simonie. L'Archevêque d'Embrun, nommé Hugues, se trouvoit entiché du même vice, mais usant, pour se maintenir, des moyens qui lui avoient réussi pour s'élever, il corrompit ses accusateurs par argent, parut ensuite avec audace dans le concile, & demanda fièrement où étoient ses accusateurs. Tous les assistans gardoient un profond silence. Le Légat dit au coupable, en jetant un profond soupir: Croyez-vous que le Saint-Esprit soit de même nature que le Père & le Fils? Je le crois fer-

me  
rep  
gue  
du  
non  
prit  
mon  
prof  
ble  
trafic  
coup  
de d  
tre  
heure  
ny le  
au c  
Abba  
répare  
dier  
atteste  
pris d  
preuv  
dige,  
niaque  
lulaire  
& vin  
recon  
renon  
gnités  
Hilo

mement, répondit Hugues. Dites donc, reprit Hildebrand, *Gloria Patri*. Hugues le commença, prononça les noms du Père & du Fils, & ne put jamais nommer le Saint-Esprit; quoiqu'il se reprit jusqu'à trois fois. Alors le Prélat simoniaque se reconnoissant indigne de proférer le nom de la personne adorable dont il avoit profané les dons par son trafic sacrilège, s'avoua publiquement coupable, & subit sans résistance la peine de déposition. Par un miracle d'un autre ordre, moins étonnant, mais plus heureux que le premier, il suivit à Cluny le S. Abbé Hugues; qui avoit assisté au concile, & se fit moine de cette Abbaye, pour pleurer ses fautes & en réparer le scandale. Pierre Damien & Didier du Mont-Cassin qui devint Pape, attestent ce miracle, qu'ils avoient appris de la bouche d'Hildebrand. Mais la preuve la moins équivoque de ce prodige, ce fut le grand nombre de simoniaques à qui il imprima une terreur salutaire. Il y eut quarante-cinq évêques, & vingt-sept abbés ou prieurs, qui se reconnurent coupables de simonie, & renoncèrent volontairement à leurs dignités.

Guill.  
Malmesb.  
de Reg.  
Angl. l. 3.

Opusc.  
xix. c. 6.  
Perr. A-  
rag. de  
gest. Rom  
PP,

Hildebrand suivit lui-même S. Hugues

à Cluny où il avoit été moine, & ne trouva dans la visite de cette nombreuse communauté que des sujets d'applaudir à la régularité, à la concorde, & à toutes les vertus qui continuoient d'y régner. De là il se rendit à Tours, pour condamner Bérenger, dans le lieu même qui avoit été le berceau & l'école de l'erreur. Le Novateur ne put se dispenser d'y comparoitre. Lanfranc, le plus redoutable de ses antagonistes, ne manqua pas non plus de s'y rendre; comme plus en état que personne de suivre le sophiste dans les subterfuges de sa vaine dialectique. Bérenger en effet ne put tenir devant cet homme profond & pénétrant: il prit le parti d'abjurer, & protesta qu'il n'auroit plus sur l'Eucharistie d'autres sentimens que ceux de l'Eglise Catholique. Ce ne fut pour lui qu'un de ces sermens, qui arrêtent peu les chefs de secte quand le parjure leur devient utile: mais cet aveu servit à ramener plusieurs de ses partisans, & disposa Brunon d'Angers, son plus ardent protecteur, à une conversion sincère.

On traita au concile de Tours un genre tout différent d'affaire, & bien éloigné du ressort de la puissance purement spirituelle des ministres de J. C. mais Hil-

deb  
bor  
suite  
lots  
mo  
envo  
plain  
Casti  
pour  
L'Er  
conci  
veren  
Pape  
au R  
les av  
seigné  
dit er  
roit pl  
prome  
suite.

Le  
renger  
na ses  
tier ré  
libat d  
froit le  
en No  
ple de  
que pa  
la rud

debrand se renfermant encore dans les bornes qu'il parut méconnoître dans la suite, ne procéda ici, avec tous les Prélats, que par voie de remontrance & de médiation. L'Empereur Henri III avoit envoyé des Députés à Tours, pour se plaindre de ce que Ferdinand, Roi de Castille, prenoit le titre d'Empereur, & pour lui défendre de le porter davantage. L'Empereur établissoit ainsi les pères du concile, arbitres de son droit. Ils le trouverent bien fondé. De concert avec le Pape, qu'ils consulterent, ils envoyèrent au Roi Ferdinand, qui de son côté prit les avis des évêques aussi bien que des seigneurs de ses Etats. Ce Prince répondit en conséquence, qu'il ne s'arrogeroit plus la qualité d'Empereur; il tint sa promesse, & la chose n'eut point d'autre suite.

Le Légat croyant la conversion de Bérenger sincère, & la fin en sûreté, tourna ses vues vers la réformation & l'entier rétablissement de la discipline. Le célibat des prêtres étoit l'article qui souffroit le plus de difficulté, principalement en Normandie, tant par le mauvais exemple des derniers archevêques de Rouen, que par les suites de l'ignorance, & de la rudesse indisciplinable des premiers

conquérons de cette province. L'Archevêque Mauger, qui avoit eu plusieurs enfans pendant son épiscopat, fut déposé dans un concile tenu à Lisieux, selon les vues du Duc Guillaume son neveu, qui l'avoit souvent averti, & toujours inutilement, de mener une vie plus digne de son état. Maurile, qu'on lui donna pour successeur, fit honneur par sa conduite au monastère de Fécamp d'où on l'avoit tiré, & s'efforça par de sages réglemens d'empêcher au moins l'incontinence de prescrire contre les canons. Il fut encore plus attentif à préserver son peuple de la contagion de l'hérésie. Pour s'assurer de la foi des pasteurs directement chargés de l'enseignement, il fit dresser, l'année même de son élection, dans un concile tenu à Rouen, une formule ou profession de foi qui pût obvier à toute la duplicité de Bérenger, & qu'ils devoient tous souscrire avant d'être sacrés.

*Analect.* Ce témoignage, des plus satisfaisans & des plus précis de la présence réelle du Sauveur au sacrement de son amour, étoit conçu en ces termes : Nous croyons de cœur, & nous confessons de bouche, que le pain offert sur l'autel, n'est que du pain avant la consécration; mais qu'en

vert  
ou  
puiss  
mém  
ratio  
Saint  
foue  
ressu  
la dr  
parei  
mis  
est v  
en c  
pour  
à tou  
tienn  
croya  
dressé  
L'a  
invita  
où le  
comm  
ne m  
longs  
tout  
tomb  
dever  
cesser  
ractér  
nous

vertu des paroles sacrées, la substance ou nature du pain est changée par la puissance de Dieu en la substance de cette même chair qui a été <sup>ex-voto</sup> changée par l'opération du Saint-Esprit, qui est née de la Sainte Vierge, qui a été déchirée de fouets, qui a été ensevelie, & qui étant ressuscitée le troisième jour, est assise à la droite de Dieu le père. Nous croyons pareillement, que le vin mêlé d'eau, & mis dans le calice pour être consacré, est vraiment & substantiellement changé en ce même sang qui a été répandu pour la rédemption du monde. Anathème à tous ceux qui ont des sentimens ou tiennent des discours contraires à cette croyance apostolique. Le concile où fut dressé ce formulaire, est de l'année 1055.

L'année suivante, l'Empereur Henri invita le Pape à le venir trouver en Saxe, où le pontife, Allemand de nation, comme on l'a vu, se rendit aussi-tôt. On ne manquera point de s'étonner de ces longs voyages des Papes, multipliés surtout depuis qu'une terre si éloignée du tombeau du Prince des Apôtres étoit devenue comme la pépinière de ses successeurs. A des hommes vêtus d'un caractère si relevé au dessus de la nature, nous nous garderons bien d'imputer une

prédilection ou un goût tout naturel pour les lieux qui les avoient vu naître : mais nous n'en applaudirons pas moins à la sagesse des mesures prises par l'Eglise Romaine, pour se procurer des pontifes à qui tous les lieux & tous les peuples soient également chers. L'Empereur alla de Gollar à Botfeld, sur les confins de la Thuringe, où il fut suivi du Pape & d'une multitude extraordinaire de Seigneurs. Mais Henri sembla n'avoir rassemblé tout ce qu'il y avoit de plus grand dans l'Empire, que pour les rendre spectateurs de sa mort. A peine fut-il arrivé, qu'il tomba malade. Il fit confirmer, par le Pape, par les Seigneurs ecclésiastiques & laïques, l'élection de son fils, nommé aussi Henri, & couronné depuis deux ans, & mourut après sept jours de maladie, le cinquième d'octobre de cette année 1056, à l'âge de 38 ans seulement. Avec de la piété & beaucoup de vertus, Henri le Noir fut peu regretté, à cause de son despotisme, qu'il étendit à la collation même des bénéfices. C'est lui qui prétendit le premier en Allemagne que ce droit lui appartenoit, en vertu de celui des investitures que ses prédécesseurs lui avoient transmis : suites comme nécessaires des richesses & des dignités tem-

por  
cess  
inco  
on l  
& p  
L  
son  
le 2  
aussi  
sonn  
toyer  
ric,  
à C.  
laire.  
embra  
Cassin  
trouve  
grand  
Les  
choix  
ma le  
Hildeb  
de Pé  
les cin  
dignes  
étoien  
Roma  
d'Hild  
Toscar  
pour B

porelles qu'ils avoient données aux successeurs des Apôtres, à qui elles furent incomparablement plus funestes, comme on le verra bientôt; que leur ancienne & paisible médiocrité.

Le Pape Victor, peu de temps après son retour en Italie, mourut en Toscane le 28 juillet 1057. Cette nouvelle étant aussi-tôt parvenue à Rome, plusieurs personnes du clergé & de l'ordre des citoyens allèrent trouver le cardinal Frédéric, l'un des trois légats qui avoient été à C. P. pour l'affaire de Michel-Cérulaire. Au retour de sa légation, il avoit embrassé la vie monastique au Mont-Cassin, en étoit devenu Abbé, & se trouvoit à Rome, où il jouissoit d'une grande réputation de sagesse & de vertu. Les Romains le consulterent sur le choix d'un Pape. Frédéric leur nomma le Cardinal Humbert, le Soudiacre Hildebrand, les Evêques de Vélétri, de Pérouse & de Tusculum, comme les cinq sujets qu'il connoissoit les plus dignes du pontificat, entre ceux qui étoient en Italie. Quelques-uns des Romains vouloient attendre le retour d'Hildebrand, qui se trouvoit alors en Toscane: mais les autres se déclarant pour Frédéric lui-même, qui fut aussi.

effrayé que surpris, ils le tirent malgré lui du monastère de S. André où il logeoit, le menerent à l'église de S. Pierre aux liens, l'y élurent Pape, & le nommerent Etienne IX, parce que c'étoit la fête de S. Etienne Pape, second jour du mois d'aout. De là ils le conduisirent au palais patriarchal de Latran, aux acclamations de toute la ville. Le lendemain de grand matin, tous les cardinaux, le clergé, & le peuple vinrent le prendre pour le mener à Saint Pierre, où il fut sacré.

Etienne IX commença son pontificat par tenir plusieurs conciles, pour remédier principalement à la vie déréglée des cleres. Il rechercha tous ceux qui avoient transgressé les loix de la continence, depuis la défense de Léon IX. Ceux mêmes qui quitterent leurs femmes, & embrasserent la pénitence, furent exclus du sanctuaire pour un temps, & privés pour toujours du pouvoir de célébrer les saints mystères.

Peu de temps après, le Pape Etienne tira Pierre Damien de la solitude, & le fit cardinal-évêque d'Ostie; c'est à dire le

Vit. Petr. premier des cardinaux. Tout le monde  
 Dam. c. applaudit à ce choix, excepté celui qui  
 14. en étoit l'objet, & qui résista de tout

son  
 Son  
 cas  
 tair  
 imp  
 ce  
 gém  
 déch  
 écriv  
 à-din  
 appe  
 parce  
 d'y o  
 moit  
 tour  
 comm  
 côtés  
 tre,  
 l'espr  
 uniu  
 la fait  
 faste  
 sur-to  
 toutes  
 rende  
 forcer  
 de la  
 clergé  
 une d  
 moins

son pouvoir. Il fallut un ordre exprès du Souverain Pontife, & des menaces, en cas d'un plus long refus. L'humble solitaire se soumit au joug brillant qu'on lui imposoit, mais n'y envisagea jamais que ce qu'il avoit de périlleux, & ne cessa de gémir, jusqu'à ce qu'il réussit enfin à s'en décharger. Peu après sa promotion, il écrivit aux évêques ses confrères; c'est-à-dire aux sept évêques-Cardinaux, qu'il appelle évêques de l'Eglise de Latran, parce que c'étoient ceux qui avoient droit d'y officier au lieu du Pape. On les nommoit aussi hebdomadiers, comme servant tour à tour par semaine; & collatéraux, comme attachés en quelque sorte aux côtés du Pontife. On voit dans cette lettre, combien l'auteur étoit pénétré de l'esprit de son état, dont il fait consister uniquement la dignité dans la pureté & la sainteté de vie, à l'exclusion de tout faste & de tout relief extérieur. Il s'élève sur-tout contre ceux qui, avec des mœurs toutes séculières, & par les services qu'ils rendent aux Rois dans leurs armées, s'efforcent de parvenir aux premières places de la hiérarchie. Pour dominer sur le clergé, dit-il, ils subissent long-temps une dure servitude. Il leur en coûteroit moins d'acquiescer ce droit à prix d'ar-

Cod. Var.  
ap. Baron.  
an. 1057.

Lib. II  
ep. IV

gent, que de l'acheter ainsi par des services d'esclaves. Car il y a trois sortes de prix, & par conséquent aussi des simonies de trois sortes; celle de la main qui compte l'argent, celle qui rend des services, & celle de la langue exercée à la flatterie. Ainsi donc ceux qui acquièrent les dignités ecclésiastiques par leur attachement aux Princes, loin d'être exempts de simonie, sont souvent coupables des trois espèces à la fois.

**Chron.**  
**Cass. l. 3.**  
**c. 2, &c.**

Le Pape Etienne appliqua aussi les talens & les vertus de l'Abbé Didier au bien général de l'Eglise. C'étoit un des plus grands personnages de son siècle: il tiroit sa naissance de l'illustre maison des Princes de Bénévent; il avoit marqué une piété rare dès l'enfance, & il éprouva toutes sortes d'obstacles & de persécutions de la part de ses proches pour le soustraire à leurs vues ambitieuses, & embrasser la pauvreté évangélique. Etienne, en passant au pontificat, de l'abbaye du Mont-Cassin qu'il vouloit garder, ne laissa pas de faire élire Didier, pour abbé de ce monastère. Cependant il avoit dessein, & déjà il s'en étoit expliqué, d'envoyer Didier à C. P. en qualité de légat. Par une convention fort particulière, il fut statué au commencement de l'année 1058,

que si Didier revenoit du vivant d'Étienne, il prendroit sous ce Pontife le gouvernement de l'Abbaye; & que si le Pape mouroit dans cet intervalle, Didier seroit absolument reconnu pour abbé. Celui-ci alla aussi-tôt à Bari attendre un vent favorable pour s'embarquer.

L'Empire d'Orient avoit changé de maître, dans le cours de l'année précédente. La vieille Impératrice Théodora, qui, sur les prédictions de quelques-uns de ses moines, s'étoit flattée de vivre des siècles entiers, ne regna plus qu'environ dix-huit mois. Ses folles espérances ne s'évanouirent, que quand elle se sentit à l'extrémité. Ses eunuques l'engagerent alors à déclarer Empereur, Michel-Stratiotique qui avoit de la réputation dans la conduite de la guerre, mais qui étoit cassé de vieillesse, & n'entendoit rien au gouvernement. Aussi fut-il bientôt accablé d'embarras, où les auteurs de son élévation, uniquement propres à le dominer, se trouverent incapables de le servir.

Après différentes révoltes, Isaac-Comnène d'une illustre maison originaire d'Italie, à ce qu'on prétend, fut proclamé Auguste le huitième de juin 1057, par les troupes qu'il commandoit en Asie.

Zonar. l. 17. c. 29. Michel soutint la guerre pendant quelques mois : mais Comnène s'étant présenté devant C. P. plusieurs patrices allèrent à Sainte-Sophie, suivis d'une grande troupe de citoyens, & appelerent le Patriarche Michel-Cérulaire, mieux instruit qu'il ne voulut le paroître de ce complot prémédité. Il se tint renfermé chez lui, & envoya ses neveux vers les chefs de la conspiration, qui, soutenant leur jeu, menacerent de les faire étrangler, si le Patriarche ne se présentoit. Il se montra revêtu des ornemens pontificaux, & affecta une grande indignation contre la prétendue violence qu'on lui faisoit. On le porta près de l'autel; on le pria de retirer de l'Empereur Michel le serment qu'on lui avoit fait par écrit; & sans même attendre l'exécution de cette formalité illusoire, on proclama Comnène Empereur le 31 d'août 1057, en déclarant ennemis de l'Etat tous ceux qui ne donneroient pas leur consentement. Michel-Cérulaire fut le premier à donner son approbation: il fut suivi de Théodore, patriarche d'Antioche, qui étoit présent, & qui proposa d'abattre les maisons des grands qui feroient résistance.

Alors Michel-Cérulaire se démasquant sans retenue, fit dire à Comnène de se

présenter au plutôt, & de lui tenir compte du service qu'il lui avoit rendu. Quant au vieil Empereur, le Patriarche lui envoya dire par quelques métropolitains, qu'il eût à sortir du palais, où il n'avoit plus d'autorité. Le foible vieillard demanda quelle récompense on lui promettoit. Le royaume des Cieux, répondirent les prélats, en faisant sacrilègement servir leur caractère à la dérision de l'évangile & à la consommation de la révolte. Aussi-tôt il mit bas la pourpre, avec une imbécille docilité, & abandonna le palais. On laissa la vie à un souverain déposé, dont on avoit si peu à craindre. Il avoit régné un an & quelques jours. Comnène entra le lendemain à C. F. & fut couronné solennellement dans la grande église par le Patriarche Michel.

Toutefois pendant deux ans & trois mois de regne, ce nouvel Empereur enchanta ses sujets par la sagesse de son gouvernement, auquel il ne manqua qu'une entrée plus légitime. Il répara les <sup>Jus Græc.</sup> désordres des regnes précédens, & l'épuï-<sup>Rom. L.</sup> sement des finances; il rendit à l'église de C. P. l'administration de ses biens, que ses prédécesseurs s'étoient arrogée; il réduisit à l'ancienne coutume les droits des évêques, tant pour les redevances

des paroisses que pour les ordinations ; savoir une pièce d'or pour l'ordination d'un clerc inférieur, trois pour le diaconat, & trois pour la prêtrise : ce qui nous montre où en étoit la pureté de la discipline parmi ces présomptueux émules des Latins, tandis qu'ils leur faisoient des reproches si méprisans. Cet Empereur fit aussi, sur les revenus de quelques monastères, des retranchemens qui furent assez considérables pour soulager l'Etat. Après avoir calculé ce qui leur suffisoit pour fournir aux besoins étroits du genre de vie qu'ils avoient embrassé, il leur enleva tout le reste.

Cependant Michel-Cérulaire portoit fort haut ses droits sur la gratitude de Comnène. Il le fatiguoit par des demandes continuelles, & souvent insolentes. Quand il étoit refusé, il éclatoit en menaces ; & plusieurs fois on lui entendit dire, qu'il sauroit bien abattre la puissance qu'il avoit élevée. Il porta la hauteur jusqu'à vouloir prendre la chaussure d'écarlate, ornement réservé aux Empereurs, & avança qu'il n'y avoit point ou presque point de différence entre l'empire & le patriarcat. C'est ainsi que les évêques de Bizance, élevés si haut par les Empereurs de C. P. tournoient leur gran-

deur  
pres  
deme  
Princ  
Patria  
des A  
que le  
& qu  
lébrer  
ville.  
rangue  
Patriar  
le con  
let jusq  
rent av  
qu'il n  
pour s  
ensuite  
vouloit  
posé e  
l'orgue  
sance  
dit ave  
saac - C  
qu'il é  
parti q  
du Pat  
jonctur  
barras.  
On é

deur & leur indépendance contre ses propres auteurs. Ces propos répandus soudainement étant parvenus aux oreilles du Prince, il résolut de prévenir le séditieux Patriarche. Il saisit l'occasion de la fête des Archanges; c'est-à-dire de S. Michel, que les Grecs font le 6 de septembre, & que les évêques de C. P. alloient célébrer dans l'Eglise des Anges hors de la ville. Des gardes Anglois, nommés Barangues par les Grecs, y arrêterent le Patriarche par ordre de l'Empereur, & le conduisirent honteusement sur un mulet jusqu'au bord de la mer, s'embarquerent avec lui, & ne le quitterent point, qu'il ne fût arrivé à Proconèse marqué pour son exil. L'Empereur lui fit dire ensuite de donner sa renonciation, s'il vouloit prévenir le déshonneur d'être déposé en concile. Michel retrouva tout l'orgueil qui lui avoit fait secouer l'obéissance due au Chef de l'Eglise: il répondit avec une fermeté si hautaine, qu'Isaac-Comnène, tout homme de tête qu'il étoit, se trouva fort incertain sur le parti qu'il avoit à prendre: mais la mort du Patriarche qui arriva dans cette conjoncture, tira l'Empereur de tout embarras.

On élut en sa place Constantin Lichu-

des, de profession toute seculière, d'une grande réputation d'habileté dans les affaires d'Etat, & qui remplissoit alors la charge de grand-maitre de la garde-robe. On vante beaucoup sa libéralité, tant à l'égard du clergé qu'à l'égard du peuple. Isaac-Comnène parut toujours de bonne intelligence avec lui: mais il eut scrupule de conserver jusqu'à la mort l'Empire qu'il avoit usurpé. Comme il étoit à la chasse, il fut si frappé d'un éclair, qu'il tomba de cheval. Cette frayeur lui causa des convulsions épileptiques, dont les accès devinrent plus fréquens de jour en jour, & qu'on désespéra de guérir. Il prit cette maladie, pour une punition de ses péchés. Afin d'appaîser la colère de Dieu, il quitta la pourpre, & embrassa la vie monastique. On crut sa pénitence d'autant plus sincère, qu'il ne choisit personne de sa famille pour lui succéder; mais Constantin-Ducas qu'il y jugea, quoique bien à tort, le plus propre. Il le fit couronner le 25 décembre 1059. L'Impératrice Catherine, femme de Comnène, s'opposa d'abord au dessein de son époux; elle l'encouragea ensuite dans sa résolution, & prit elle-même le parti du cloître, avec sa fille Marie. On exalte, entre autres vertus, la chasteté constante d'Isaac-Comnène.

O  
tion  
reux  
de c  
de sa  
les le  
encor  
rut lu  
les m  
dilige  
bé D  
ferent  
stère.  
de gr  
aussi-t  
par le  
bles si  
de pr  
A l  
Pape  
lum &  
Roma  
mé un  
où l'o  
IX,  
nomm  
Benoi  
quoiqu  
pape &  
une fi

On a lieu de présumer qu'une légation du Chef de l'Eglise eût produit d'heureux effets dans la Grèce, sous le regne de cet Empereur, rempli véritablement de sagesse & de crainte de Dieu. Mais les légats du Pape Etienne n'étant point encore partis pour C. P. quand il mourut lui-même à Florence le 29 mars 1058, les moines du Mont-Cassin porterent en diligence la nouvelle de cette mort à l'Abbé Didier Chef de la légation, & le préférèrent instamment de revenir au monastère. Il partit dès le lendemain, arriva de grand matin le jour de pâque, & fut aussi-tôt mis en possession de l'abbaye par le Cardinal Humbert, que les troubles survenus à Rome avoient contraint de prendre la fuite.

A la première nouvelle de la mort du Pape, Grégoire fils du comte de Tusculum & Girard de Galère, avec quelques Romains des plus puissans, avoient formé une assemblée nocturne & tumultueuse, où l'on élut pour successeur d'Etienne IX, Jean évêque de Vélétri, qu'on nomma Benoit: nom qui tient lieu de Benoit X parmi les Souverains Pontifes, quoique ce Benoit n'ait été qu'un antipape & un intrus. Les Romains en eurent une si basse idée, qu'ils lui donnerent le

urnom de Minchine, qui en Italien signifie stupide. Les cardinaux, & Pierre Damien à leur tête, ne disparurent qu'après avoir protesté contre son élection, & avoir prononcé anathème contre ceux qui avoient osé la faire. C'étoit à Pierre Damien, en qualité d'évêque d'Ostie, de sacrer le Pontife: mais en sa place, les factieux prirent de force son archiprêtre, d'une ignorance, dit Pierre lui-même, à ne pouvoir lire une page, même en épelant. Ils le contraignirent de couronner Benoit, le 5 avril de cette année 1058. Cet usurpateur ne laissa pas de se maintenir près de dix mois.

Le Pape Etienne, avant de partir pour la Toscane, avoit assemblé dans l'église les évêques, le clergé, le peuple Romain, & leur avoit ordonné, en cas qu'il vint à mourir pendant l'absence d'Hildebrand qu'il envoyoit en Allemagne, de laisser vaquer le Saint Siège jusqu'au retour de ce légat, & de diriger alors l'élection sur ses conseils. Hildebrand apprit, en revenant en Italie, l'élection schismatique de Benoit. Il s'arrêta à Florence, écrivit à ceux des Romains qui avoient horreur du schisme, & en ayant reçu une autorisation illimitée, fit élire, dans un concile tenu à

Sien  
que  
naiss  
suffis  
de l  
sujet  
de to  
pend  
rent  
furer  
le pr  
circo  
Rom  
Géran  
raine  
Rom  
par le  
S. Siè  
tume  
dont  
cun d  
pour  
ment  
Qu  
se pr  
Nico  
fait v  
moins  
jure,  
tes le

Sienna le 28 décembre 1058, Gérard évêque de Florence, & Bourguignon de naissance. C'étoit un homme de sens droit, suffisamment lettré, selon le témoignage de Pierre Damien qui fut consulté à ce sujet, d'une pureté de mœurs au dessus de tout soupçon, & très-aumônier. Cependant les seigneurs Romains envoyèrent vers le Roi de Germanie, pour l'assurer de la foi qu'ils lui devoient, & pour le prier de se prêter à la nécessité où les circonstances présentes réduisoient l'Eglise Romaine. Le Roi confirma l'élection de Gérard, & chargea Godefroi duc de Lorraine & de Toscane, de le conduire à Rome. Il y fut reçu avec acclamation par le peuple & le clergé, mis dans le S. Siège par les cardinaux suivant la coutume; & par un honneur extraordinaire dont l'histoire ne fait mention pour aucun des Papes ses prédécesseurs, on fit pour celui-ci la cérémonie du couronnement, le 18 janvier 1059.

Quelques jours après, l'Antipape vint se présenter au Pontife légitime, nommé Nicolas II, & protesta qu'on lui avoit fait violence; en se reconnoissant néanmoins coupable d'usurpation & de parjure, & en demandant pardon avec toutes les marques d'un repentir sincère. Le

Pape se laissa fléchir, & leva l'excommunication prononcée contre Benoît qu'on ne laissa point de déposer de l'épiscopat & de la prêtrise.

Le sixième jour de mars de la même année, le Pape Nicolas ordonna l'Abbé Didier, prêtre-cardinal du titre de Sainte Cécile, & lui donna le lendemain la bénédiction abbatiale, avec la qualité de Vicaire Apostolique pour la réforme des monastères de la Campanie, de la Pouille & de la Calabre. Au mois d'avril suivant, il tint un concile de cent treize évêques, avec une multitude d'abbés & d'autres ecclésiastiques. Dès qu'on eut pris séance, il représenta ce qui étoit arrivé à la mort de son prédécesseur. Afin d'écartier à jamais ces malheurs, dit-il ensuite, nous ordonnons, suivant les dispositions des Pères, que le Pape venant à mourir, les évêques-cardinaux avant tout le monde traitent ensemble de l'élection, qu'ils y appellent ensuite les clerics-cardinaux, afin que le reste du clergé & le peuple y donnent leur consentement. Nous devons nous rappeler ce qu'a dit notre prédécesseur Léon de sainte mémoire, qu'il ne faut pas réputer pasteurs ceux qui ne sont, ni élus par le clergé, ni demandés par le peuple, ni consacrés par les

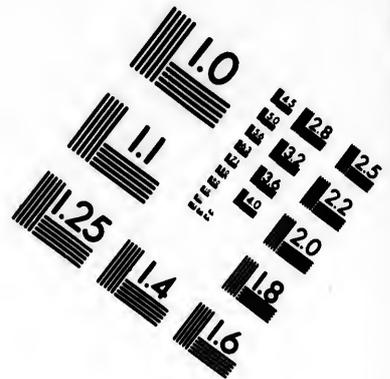
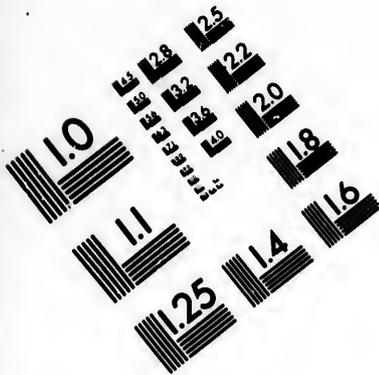
T. 9 conc.  
p. 1105.

évêque  
le mo  
n'a p  
évêque  
choisi  
qu'il  
capabl  
sauf l'  
présen  
à Dieu  
avons  
honner  
Siège  
même  
tention  
d'une  
streindr  
vilège  
reurs d  
indéper  
sonnelle  
Si le  
Nicolas  
élection  
unis au  
craigna  
auront  
qu'ils j  
peut ét  
la cout

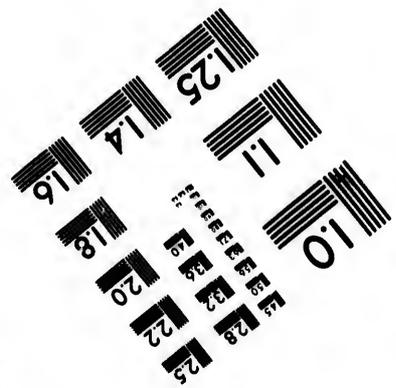
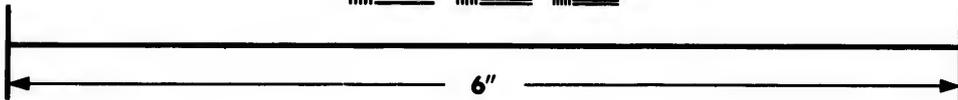
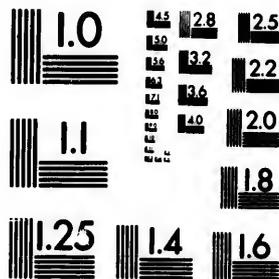
évêques de la province de concert avec le métropolitain. Mais comme le Pape n'a point de métropolitain, c'est aux évêques-cardinaux à lui en tenir lieu. On choisira dans le sein de l'Église même qu'il s'agit de remplir, s'il y a un sujet capable; sinon, dans quelque autre, sauf l'honneur dû à notre cher fils Henri présentement Roi, & qui fera, s'il plaît à Dieu, Empereur, comme nous le lui avons déjà accordé. On rendra le même honneur à ses successeurs, à qui le Saint Siège aura personnellement accordé le même droit. Cette clause est digne d'attention: on ne pouvoit guère s'y prendre d'une manière plus adroite, pour restreindre, en paroissant accorder, le privilège ancien qu'avoient tous les Empereurs de confirmer l'élection des Papes indépendamment de ces concessions personnelles.

Si le pouvoir des méchans, reprend Nicolas, empêche de faire à Rome une élection légitime, les cardinaux-évêques, unis au reste du clergé & des laïques craignans Dieu, quoiqu'en petit nombre, auront droit d'élire le Pape dans le lieu qu'ils jugeront à propos; & si l'élu ne peut être intronisé dans le S. Siège selon la coutume, il ne laissera pas d'avoir





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25

10  
11

l'autorité de gouverner l'Eglise Romaine, & de disposer de tous ses biens, comme Saint Grégoire l'a fait avant sa consécration. Si quelqu'un est élu, ordonné, ou intronisé au mépris de ce statut, qu'il soit anathématisé & déposé, avec ses complices. Ce décret de réglemeut fut souscrit par les Pères du concile, par les prêtres & les diacres.

On fit aussi des réglemens contre les clercs concubinaires & simoniaques. Ceux-ci doivent être déposés sans miséricorde. On disputoit depuis long-temps sur le sort de ceux qu'ils avoient ordonnés gratuitement. A cause de leur grand nombre, on régla qu'on leur laisseroit les fonctions de leurs ordres, mais sans faire passer en règle une indulgence accordée à la nécessité des temps; qu'à l'avenir au contraire, quiconque recevoit l'ordination d'un simoniaque notoire, encourroit avec lui la déposition. Pour les prêtres, les diacres & les soudiacres qui depuis la défense de Léon IX auront pris ou gardé des concubines, on leur interdit la célébration de la messe, le chant de l'épître & de l'évangile, l'assistance à l'office dans le sanctuaire; & on les prive de leur part aux revenus de l'Eglise. Il est même défendu d'entendre la messe d'un prêtre

prêtre qu'on fait de science certaine avoir une concubine. Suivant la même constitution, les clercs mangeront ensemble & coucheront dans le même logis, près de leur église, & mettront en commun tous leurs revenus ecclésiastiques. C'est ainsi que le S. Siège adoptoit l'institution des chanoines réguliers, que nous avons vu commencer en France.

Bérenger se trouvoit à Rome, lorsqu'on y tint le concile qui fit tant de sages réglemens. Si cet opiniâtre sectaire étoit venu pour y répandre ses erreurs, comme la suite de ses impostures le fait présumer, il parut craindre le Pape Nicolas dès qu'il l'eut connu. Il prit le parti de la dissimulation qui lui étoit familière, & pria ce Pontife avec son concile, de lui donner par écrit la foi qu'il falloit tenir. Le Cardinal Humbert fut chargé de cette com-  
Lanfr. de corp. c. 1. 2.  
 mission : ce prélat également docte & habile dressa une confession de foi qui prévenoit les équivoques & tous les subterfuges ordinaires à l'hérésie. Bérenger, après s'y être confessé coupable, déclaroit que le pain & le vin, après la consécration, ne sont pas seulement le sacrement, mais encore le vrai corps & le vrai sang du Seigneur; que ce n'est pas non plus en sacrement seulement,

mais en vérité qu'ils sont touchés & rompus par les mains des prêtres, & dans la bouche des Fidèles. En un mot il déclaroit dans les termes les plus clairs tenir de cœur & de bouche, touchant l'Eucharistie, la même foi que le S. Siège Apostolique, que le Pape Nicolas & que son concile. Il en juroit par la Sainte Trinité & les évangiles, & reconnoissoit les défenseurs d'une autre croyance, avec tous leurs sectateurs, dignes d'un anathème éternel. L'hypocrite, après avoir lu & relu cette formule, ne se contenta point de jurer & de signer; mais il fit allumer un feu au milieu du concile, & y jeta tous les écrits qui contenoient ses erreurs. Le Pape & tous les Pères versèrent des larmes de joie sur une conversion si généreuse; & Nicolas crut en devoir communiquer l'édification à toute l'Italie, la Germanie & la Gaule. Le Sectaire parjure fut à peine sorti du concile, qu'il écrivit contre cette profession de foi, & chargea d'atroces injures le pieux Cardinal qui l'avoit dressée.

Cest. Pendant les ravages que la simonie  
Ponti, an. & l'incontinence des clercs causoient dans  
1059. l'Eglise de Milan, attirèrent l'attention  
principale du Souverain Pontife. A la  
prière de cette Eglise, il y envoya l'évé-

que d'Ostie Pierre Damien, & Anselme évêque de Lucques. Mais dès le lendemain de leur arrivée, ils se virent au moment d'être les victimes d'un horrible soulèvement contre la dignité de légats dont ils étoient revêtus. La populace ignorante & animée par quelques mauvais ecclésiastiques se mit à crier que Milan n'étoit soumis en rien aux loix de Rome, & que le Pape n'avoit aucun droit de juger ou de régir cette Eglise. On sonna le tocsin ; la foule se précipita vers le palais épiscopal ; Pierre Damien fut averti qu'on en vouloit à sa vie. Il monta sans crainte au jubé, parut aux yeux de la multitude, & ayant avec peine obtenu silence, il parla en ces termes : Sachez, mes frères, que je suis venu pour votre salut, & non pour la gloire de l'Eglise Romaine. Que peut lui servir le ministère d'un mortel méprisable, après l'éloge qu'elle a reçu de la bouche du Sauveur ? Ce sont les hommes qui ont marqué les bornes & les privilèges des patriarchats, des métropoles, des diocèses de chaque évêque : c'est J. C. qui a fondé l'Eglise Romaine, en donnant à Pierre les clefs de la vie éternelle. C'est une injustice de priver une autre Eglise de ses droits : disputer à celle de Rome sa prérogative,

c'est une hérésie. Pour établir en particulier la supériorité de l'Eglise Romaine sur celle de Milan, Pierre Damien ajoute que les premiers pasteurs de celle-ci y furent envoyés par S. Pierre. Et ce qui est digne de remarque, en nommant ici S. Gervais & S. Protas aussi bien que les SS. Celse & Nazaire, il ne dit pas un mot de S. Barnabé, que la ville de Milan compte néanmoins pour son premier évêque. Le peuple dont l'ignorance formoit toutes les prétentions & animoit la violence, se calma aussi-tôt qu'il fut instruit par ce discours : il promit sur le champ d'exécuter ce que proposeroient les légats.

Ils ne s'en trouverent guère moins embarrassés ; tant la simonie étoit générale dans cette Eglise ! C'étoit une règle inviolable, d'y payer une somme réglée pour tous les ordres, même avant de les recevoir, sans en excepter l'épiscopat. En un mot, il s'y trouvoit à peine un seul ecclésiastique qui eût été ordonné gratuitement. C'eût été une partialité odieuse, de faire grace aux uns, & de punir les autres. D'un autre côté, en interdisant tous les prêtres d'une ville & d'une province si considérable, on y ruinoit en quelque sorte la religion. Le savant Cardinal se rappela la règle de S.

Augustin & du Pape Innocent, qu'on ne doit pas user de toute la rigueur des canons contre la multitude. Sur ce principe d'une économie sage, il se contenta de mettre fin aux abus, & de rétablir la vigueur des loix pour l'avenir, sans les venger à la rigueur des infractions passées.

Gui de Velate occupoit alors le siège de Milan, où, par le moyen de l'argent compté à l'Empereur Henri, & quoi qu'extrêmement odieux aux Milanois, il avoit été placé, au préjudice de quatre prêtres de cette Eglise beaucoup plus dignes que lui. Traduit au jugement de Léon IX, il avoit eu l'habileté de se faire déclarer archevêque légitime par ce saint & vigilant Pontife. Depuis treize ans qu'il étoit possesseur pacifique; c'est à-dire depuis l'an 1046, il avoit eu tout le temps d'affermir son autorité. Ainsi ce fut beaucoup pour les légats, de faire cesser les abus moyennant le pardon du passé. Ils amenerent cet évêque & son clergé à promettre par écrit & sous serment, qu'ils ne prendroient plus rien, ni pour la promotion aux ordres, ni pour l'institution des abbés & des chapelains, ni pour le saint chrême, pour l'investiture & la consécration des églises.

Ils s'engagerent aussi à séparer, autant qu'il seroit possible, les prêtres, les diacres & les soudiacres de leurs femmes ou concubines. On imposa de longues & rigoureuses pénitences aux coupables, en commençant par l'Archevêque; en quoi l'on eut égard aux différens degrés d'ignorance des ecclésiastiques, dont plusieurs étoient si mal instruits en cette matière, qu'ils croyoient à peine pécher en ne payant que le prix taxé pour chaque ordre. On condamna l'Archevêque à cent ans de pénitence, mais avec la faculté d'en rédimer une partie par des aumônes, dont on spécifia la quantité équivalente à chaque année. On régla de même pour les autres pénitens, que celui par exemple qui ne jeûneroit qu'avec de grandes incommodités, pourroit racheter un jour de jeûne par semaine, en récitant un psautier, ou en nourrissant un pauvre, après lui avoir lavé les pieds. Malgré les abus dans lesquels ces rachats ou commutations de pénitences dégénérèrent contre les vues & les sages précautions de l'Eglise, on doit au moins applaudir à la circonspection avec laquelle ses dignes ministres procédoient en cette matière.

Pendant le cours de la légation de

Pie  
lui  
c'é  
de  
avo  
Pie  
poi  
con  
pro  
sain  
cou  
à l'  
cem  
quie  
scien  
S  
vit a  
char  
pas  
dess  
dém  
en f  
irrév  
cond  
enco  
que  
ble  
doit  
C  
prop

Pierre Damien, l'Abbé de S. Simplicien Pet. Dam. opusc. 53. c. 4.  
 lui donna un petit vase d'argent. Comme c'étoit une maxime des légats du S. Siège, de ne rien recevoir des personnes qui avoient des affaires encore indéçises, Pierre examina si l'Abbé ne se trouvoit point dans cette position. Après s'être convaincu que ce modique présent ne provenoit d'aucune vue intéressée, le saint légat ne laissa point d'avoir beaucoup de scrupule à son sujet. Il consentit à l'accepter pour un monastère fondé récemment; mais il sentit renaitre ses inquiétudes, & ne put calmer sa conscience, qu'en le renvoyant au donateur.

Sa commission étant remplie, il écrivit au Souverain Pontife, afin d'être Lib. 1. ep. 8. chargé de l'épiscopat, qu'il ne cessoit pas de regarder comme un fardeau au dessus de ses forces. Il en fit même la démission, & renvoya l'anneau pastoral, en signe d'une renonciation absolue & irrévocable. Mais Nicolas ne voulut point condescendre aux vœux d'un ministre, encore si nécessaire à l'Eglise. Ce ne fut que sous le pontificat suivant, que l'humble Prélat obtint enfin ce qu'il demandoit avec tant de persévérance.

Cependant Nicolas ouvrit l'oreille aux propositions des Normands d'Italie, qui

témoignoient un grand désir de rentrer dans les bonnes grâces du S. Siège, & qui commencerent par restituer toutes les terres de l'Eglise Romaine dont ils s'étoient emparés. Leurs principaux chefs étoient alors Richard, & Robert surnommé Guiscard; c'est-à-dire habile & rusé: Robert maître de la principauté de Capoue qu'il avoit prise sur les Lombards; Richard ou Roger duc de la Pouille & de la Calabre enlevées aux Grecs, & seigneur d'une partie de la Sicile qu'il avoit commencé à conquérir sur les Sarasins. Le Pape leur confirma ces possessions; & ils lui prêterent serment de fidélité. Robert convint de payer un tribut annuel au S. Siège, & s'en rendit le vassal. Telle fut en 1059 l'origine qu'on attribue communément au royaume de Naples, & qu'on pourroit sur le même principe faire remonter aux conventions antérieures de Léon IX avec ces mêmes Normands, qui se montrèrent bientôt les plus braves défenseurs de l'Eglise Romaine. Ils rassemblèrent leurs troupes, & marcherent contre les villes de Préneſte, de Tusculum & de Nomente, qu'ils punirent de leur rébellion contre le Pape leur seigneur. Ayant ensuite passé le Tibre, ils ruinerent Galère avec tous

Chron.  
Cass. l. liij.  
c. 6. 13.  
16.

les châteaux du Comte Gérard, brigand insigne qui désoloit tout le voisinage; & rendirent aux Romains leur ancien ascendant sur une infinité de petits seigneurs qui ne cessoient de les tyranniser.

La même année, Nicolas II envoya en France deux légats, qui assistèrent au couronnement de Philippe, fils aîné du Roi Henri. Le Prince n'avoit encore que sept ans; mais le Roi son père, à l'exemple des deux premiers souverains de sa race, y vouloit assurer la couronne, en faisant reconnoître de son vivant son fils pour Roi. Ce premier sacre des Rois de la troisième race dont nous ayons l'acte authentique, se fit à Rheims avec un magnifique appareil, le jour de la pentecôte vingt-troisième de mai 1059. Philippe fit profession de la foi catholique; jura de conserver aux évêques & à leurs églises tous leurs droits suivant les canons, de les défendre comme il est du devoir d'un souverain, & de rendre justice aux peuples selon les loix. Après quoi, par Duchesne: la permission du Roi Henri, Gervais archevêque de Rheims élu pour roi, le 30. Prince Philippe. Les évêques, les abbés, les seigneurs donnerent tous leurs voix; les simples gentilshommes & le peuple même y accédèrent, en criant ensemble

les châteaux du Comte Gérard, brigand  
 infame qui défoloit tout le voisinage; &  
 rendirent aux Romains leur ancien ascen-  
 dant sur une infinité de petits seigneurs  
 qui ne cessoient de les tyranniser.

La même année, Nicolas II envoya  
 en France deux légats, qui assisterent  
 au couronnement de Philippe fils aîné  
 du Roi Henri. Le Prince n'avoit en-  
 core que sept ans; mais le Roi son père,  
 à l'exemple des deux premiers souverains  
 de sa race, y vouloit assurer la couronne,  
 en faisant reconnoître de son vivant son  
 fils pour Roi. Ce premier sacre des Rois  
 de la troisième race dont nous ayons l'acte  
 authentique, se fit à Rheims avec un  
 magnifique appareil, le jour de la pente-  
 côte vingt-troisième de mai 1059. Phi-  
 lippe fit profession de la foi catholique;  
 jura de conserver aux évêques & à leurs  
 églises tous leurs droits suivant les canons,  
 de les défendre comme il est du devoir  
 d'un souverain, & de rendre justice aux  
 peuples selon les loix. Après quoi, par  
 la permission du Roi Henri, Gervais ar-  
 chevêque de Rheims élu pour roi, le  
 Prince Philippe. Les évêques, les abbés,  
 les seigneurs donnerent tous leurs voix;  
 les simples gentilshommes & le peuple  
 même y accédèrent, en criant ensemble.

par trois fois : Nous l'approuvons & nous le voulons. Il n'y eut pas jusqu'aux légats Romains, dont on ne prit le suffrage, mais uniquement pour leur faire honneur; parce que le consentement du Pape, comme le porte en termes exprès l'acte du couronnement, n'y étoit point nécessaire. Les mesures que prenoit le Roi Henri, pressoient plus que son âge ne lui donnoient lieu de le penser : il mourut le 29 août de l'année suivante, la cinquante-cinquième de son âge, & la trentième de son regne.

Le Pape Nicolas ne lui survécut pas un an. Le 21 ou le 22 juillet 1061, il mourut à Florence, dont il avoit conservé le siège avec celui de Rome. Ainsi cette étrange méthode passoit-elle en coutume : tant il est dangereux, sous les prétextes mêmes les plus plausibles, de donner l'exemple de la dispense dans les matières où la vertu même peut prendre le change. On rapporte de Nicolas II, que sa charité respectueuse pour les membres indigens de J. C. fut telle, qu'il ne passa pas un jour sans laver les pieds à douze pauvres. Il y eut de grands mouvemens à Rome, pour l'élection de son successeur. On envoya en diligence le Cardinal Etienne vers le jeune Roi de

Germanie, afin d'obvier aux effets de la division. Mais, soit qu'à cet égard déjà les esprits ne fussent pas mieux disposés en Allemagne qu'en Italie, soit que toute l'attention de la Cour de Germanie fût absorbée par les factions d'une minorité orageuse, le Légat ne put obtenir audience, & l'on n'ouvrit pas seulement ses lettres. Enfin, après environ trois mois de vacance, Hildebrand qui avoit été fait archidiacre de l'Eglise Romaine par le dernier Pape, tint conseil avec les cardinaux & les nobles Romains. Le résultat fut qu'on ne laisseroit pas plus longtemps le S. Siège dans une position si périlleuse, mais qu'on auroit soin d'y élever un sujet agréable à la Cour impériale. En conséquence on élut Anselme évêque de Lucques, qui prit le nom d'Alexandre II, & fut couronné le 30 septembre 1061.

Le 28 octobre suivant, l'Impératrice Agnès, mère du jeune Roi Henri & régente de ses Etats, piquée de ce qu'Alexandre avoit été intronisé sans attendre son consentement, convoqua une diète à Bâle, & y fit reconnoître pour Pape, Cadaloüs évêque de Parme, sous le nom d'Honorius. Il étoit simoniaque & concubinaire, & par-là plaisoit fort

*Discrpt.  
sinod. P.  
Dam.  
opusc. iv.*

*P. Dam.*

*l. r. ep.  
20.*

Germanie, afin d'obvier aux effets de la division. Mais, soit qu'à cet égard déjà les esprits ne fussent pas mieux disposés en Allemagne qu'en Italie, soit que toute l'attention de la Cour de Germanie fût absorbée par les factions d'une minorité orageuse, le Légat ne put obtenir audience, & l'on n'ouvrit pas seulement ses lettres. Enfin, après environ trois mois de vacance, Hildebrand qui avoit été fait archidiacre de l'Eglise Romaine par le dernier Pape, tint conseil avec les cardinaux & les nobles Romains. Le résultat fut qu'on ne laisseroit pas plus longtemps le S. Siège dans une position si périlleuse, mais qu'on auroit soin d'y élever un sujet agréable à la Cour impériale. En conséquence on élut Anselme évêque de Lucques, qui prit le nom d'Alexandre II, & fut couronné le 30 septembre 1061.

Discr.  
sinod. P.  
Dam.  
opus. iv.

Le 28 octobre suivant, l'Impératrice Agnès, mère du jeune Roi Henri & régente de ses Etats, piquée de ce qu'Alexandre avoit été intronisé sans attendre son consentement, convoqua une diète à Bâle, & y fit reconnoître pour Pape, Cadalotus évêque de Parme, sous le nom d'Honorius. Il étoit simoniaque & concubinaire, & par-là plaisoit fort

P. Dam.  
l. i. ep.

aux évêques & aux prêtres de Lombardie, la plupart souillés des mêmes vices. Excités par Guibert de Parme, chancelier & vice-roi d'Italie, ils s'assemblèrent en grand nombre, crièrent qu'il leur falloit un Pape qui eût de la condescendance, pour leurs foiblesses, & qu'ils n'en recevraient point d'ailleurs que du paradis de l'Italie: c'est ainsi qu'ils nommoient leur province. Cette vicieuse & méprisable faction, qui n'alléguoit en sa faveur que les intérêts du vice même, eut la plus grande influence dans le choix qu'on fit à Bâle de l'évêque de Parme pour chef de l'Eglise.

Après cette élection, l'intrus amassa beaucoup de troupes & d'argent, & vint à l'improviste, le 14 avril 1062, se présenter devant Rome en conquérant, ou plutôt en lâche corrupteur. Il y suborna beaucoup de personnes, par les largesses simoniaques qu'il y fit répandre. Il campa dans les prés de Néron près du Vatican, & livra un premier combat où quantité de Romains périrent. Cependant Godefroi, duc de Toscane, étant accouru au secours du S. Siège, l'Antipape fut si pressé à son tour, qu'il ne put sauver sa propre personne qu'à force de présens. Il se vit obligé de fuir à Parme, où il

rasse  
teni  
se p  
res.  
son  
il fu  
évêq  
rend  
velle  
que  
pauv  
peu  
ne c  
verai  
S.

contr  
le di  
pateu  
qu'à  
& l'a  
Noir  
par fo  
spécia  
fice,  
laquel  
pour  
la tail  
figure  
copat  
la pa

rassemblea de nouvelles troupes pour soutenir son entreprise : mais la campagne se passa, sans qu'il pût rétablir ses affaires. Enfin le dernier jour de l'année de son élection, vingt-septième d'octobre, il fut condamné & déposé par tous les évêques d'Italie & d'Allemagne. Il ne se rendit pas ; fit deux ans après une nouvelle irruption qui ne lui réussit pas mieux que la première ; enfin errant & fugitif, pauvre & dépouillé de tout, pendant le peu de temps qu'il survécut, ce misérable ne cessa point de se porter pour Souverain Pontife.

S. Annon, archevêque de Cologne, contribua beaucoup à faire tomber dans le discrédit ce vicieux & sacrilège usurpateur. Annon ne devoit son élévation qu'à son mérite : il avoit gagné l'estime & l'amitié, tant de l'Empereur Henri le Noir, que de tous les gens de bien, par son éloquence, sa doctrine, sa vertu, spécialement par son amour pour la justice, & par la courageuse franchise avec laquelle il la soutenoit. Il avoit encore pour lui la bonne mine, la grandeur de la taille, & de tous les avantages de la figure. Au commencement de son épiscopat, il éprouva des contradictions, de la part de quelques personnes qui ne le

Sur. ad  
4. decem.  
Herm &  
Lamb.  
chron.

trouvoient pas d'une naissance assez distinguée pour un si grand siège. Mais bientôt il fit cesser tous les murmures, en montrant autant de grandeur que de piété dans sa manière de vivre. Il porta aussi haut qu'aucun de ses prédécesseurs la dignité de son siège, & remplit aussi bien ses devoirs dans l'Etat que dans l'Eglise. Il animoit toutes ses œuvres d'un esprit de foi, se tenoit dans un recueillement continu, passoit en prières la plupart des nuits, visitoit alors les églises nud-pieds, suivi d'un seul domestique, faisoit des jeûnes fréquens, & pratiquoit de rudes austérités. Ses aumônes & ses immenses libéralités se répandoient sur toutes sortes d'indigens, diocésains, pèlerins étrangers, ecclésiastiques, laïques & moines. On dit qu'il ne laissa pas une seule communauté dans son diocèse, qu'il n'eût gratifiée de terres, de pensions, ou de bâtimens. Mais voyant la discipline régulière se relâcher en Allemagne, il crut faire encore davantage pour les monastères, par la réforme que par les aumônes. Comme il avoit un talent rare pour persuader, & un grand crédit dans tout le royaume, il eut beaucoup d'imitateurs dans l'épiscopat, & l'on vit la régularité monastique refleurir dans la

plûp  
men  
tion  
cœu  
ses  
glot  
V  
Penf  
l'Em  
tout  
évêq  
dont  
conc  
verne  
Auffi  
de sa  
rité  
un c  
pron  
Cada  
A  
posa  
écrit  
coup  
conc  
frati  
tel q  
de fo  
pour  
Ayar

plupart des diocèses. Annon avoit tellement le don de la parole, & tant d'onction sur-tout, qu'il tiroit des larmes des cœurs les plus endurcis, & qu'à tous ses sermons l'Eglise retentissoit de sanglots & de gémissemens.

Voyant avec douleur qu'on abusoit de l'enfance du Roi pour le malheur de l'Empire & de l'Eglise, gémissant sur-tout de la familiarité suspecte de Henri évêque d'Augsbourg avec l'Impératrice dont il étoit le principal ministre; de concert avec les grands, il prit le gouvernement du jeune Roi & de ses Etats. Aussi-tôt il dépouilla Guibert de Parme, de sa charge de chancelier & de l'autorité qu'il exerçoit sur l'Italie, assembla un concile à Osborne en Saxe, & fit prononcer la déposition de l'Antipape Cadalotus.

A cette occasion, Pierre-Damien composa pour la défense du Pape légitime un écrit, qui fit, à ce qu'on prétend, beaucoup d'impression sur les Pères de ce concile. Mais il suffisoit que l'administration fût entre les mains d'un ministre tel qu'Annon, pour délivrer Alexandre de son rival. Alors Pierre-Damien se tint pour entièrement déchargé de l'épiscopat. Ayant renouvelé sous le Pape Alexan-

dre, qui ne parut point le contredire, la rénonciation qu'il avoit faite en premier lieu sous Nicolas, il ne s'occupa plus que des exercices de la vie monastique, & de la composition des écrits qu'il nous a laissés en grand nombre. Outre ce qu'il appelle ses opuscules, & qui forment les plus considérables de ses ouvrages, nous avons de lui une longue suite de lettres, beaucoup de sermons, & les vies de plusieurs saints. Il montre par-tout un grand zèle pour la pureté des mœurs & la conservation de la discipline, dont il nous a transmis des détails intéressans, sur-tout pour la vie religieuse : mais on y trouve aussi bien des observations minutieuses & de petites histoires dépourvues de vraisemblances, des principes & des décisions outrées, un plus grand nombre encore de conséquences mal tirées & fondées uniquement sur des sens allégoriques de l'Ecriture, ou sur de simples similitudes. En général, cet auteur, l'un des plus abondans & des plus renommés de son siècle, marque peu de discernement, & peu de justesse dans le raisonnement. On ne sauroit lui refuser une érudition étonnante, au moins dans les préjugés ordinaires, pour le temps où il vivoit : mais elle paroît souvent mal

digéré  
Son s  
est de  
barras

Ent  
teur,  
dit le  
dinaire  
de la  
jour p  
clerc,  
une p  
ner pr  
qu'il é  
renonc  
vie de  
moine  
en un  
céole.

Dan  
partis  
règle  
saison  
de gra  
de cui  
jeudi.  
au pa  
terrup  
mains  
de fér

digérée, & plus mal appliquée encore. Son style qui a du nerf & de la force, est de même très-souvent diffus & embarrassé.

Entre les vies écrites par ce pieux auteur, celle de son disciple S. Dominique dit le Cuirassé, est une des plus extraordinaires. Dominique prit son surnom, de la cuirasse de fer qu'il portoit nuit & jour par pénitence. Comme il étoit déjà clerc, ses parens donnerent à l'évêque une peau de bouc, pour le faire ordonner prêtre. Ce prix simoniaque, tout vil qu'il étoit, lui fit tant d'horreur, qu'il renonça au monde, & s'abstint toute sa vie des fonctions sacerdotales. Il se fit moine, puis ermite sous Pierre Damien, en un lieu de l'Ombrie, nommé Lucéole.

Vit. Domin. Lo-  
ric. apud  
P. Dam.  
sæc. 6.  
Bened.

Dans ce saint asile, les solitaires, répartis en dix-huit cellules, avoient pour règle de ne jamais boire de vin, de n'affaïsonner leur nourriture d'aucune sorte de graisse, & même de ne rien manger de cuit, si ce n'étoit le dimanche & le jeudi. Les cinq autres jours, ils jeûnoient au pain & à l'eau, s'occupoient sans interruption de la prière & du travail des mains, gardoient le silence tous les jours de férie, & ne parloient le dimanche,

qu'entre vèpres & complies. Dans leurs cellules, ils demeuroient nud-pieds & nud-jambes. En un mot, ces ermites vivoient avec une austérité peu commune, même dans un temps où la pénitence & les vertus avoient pris dans tout l'Occident quelque teinture de l'âpreté des mœurs des peuples septentrionaux dont il se trouvoit repeuplé.

Mais cette manière de vivre parut encore trop douce à l'aideur de Dominique. Au lieu que l'habit des autres alloit jusqu'à terre pour les garantir du froid, celui de Dominique ne lui venoit qu'à mi-jambe, quoiqu'il les eût nues comme eux. Il portoit sur la chair une chemise de mailles de fer, qu'il ne quittoit que pour se donner la discipline. Un tissu pareil lui tenoit lieu de draps pendant son repos: ce qui lui rendit la peau noire, comme celle d'un Nègre. Il portoit de plus quatre cercles de fer, deux aux cuisses & deux aux jambes; & dans la suite, il y en ajouta quatre autres. Les jeudis & les dimanches, où la règle permettoit d'ajouter au pain quelque nourriture cuite, il n'usa jamais de cette indulgence: encore se regardoit-il comme un homme mou & sensible. Après quelque absence de Pierre Damien, ce vigilant Directeur lui de-

manda  
vre. D  
dimanc  
Quoj,  
œufs o  
répond  
fruit o  
gemen  
que ce  
consiste  
pain, c

Son  
des ps  
mains  
quelles  
nières  
rudes.  
ceux d  
deux p  
Pendan  
une pé  
vant l  
moins  
rant te  
il disoi  
cesser  
un mo  
se mieu  
à cet ex  
alors a

manda quelle avoit été sa manière de vivre. Dominique lui dit que le jeudi & le dimanche il vivoit en homme charnel. Quoj, lui dit Pierre, mangez-vous des œufs ou du fromage? A Dieu ne plaise, répondit Dominique! Mangez-vous du fruit ou du poisson? Je laisse ces soulagemens aux malades. Enfin il se trouva que ce relâchement & cette mollesse consistoient à mêler du fenouil avec son pain, comme il est d'usage en Italie.

Son principal exercice étoit de réciter des pseautiers, en se frappant à deux mains avec des poignées de verges, auxquelles il substitua dans la suite des lanières de cuir, parce qu'elles étoient plus rudes. Les jours qu'il regardoit comme ceux de son relâchement, il chantoit deux pseautiers, en se flagellant ainsi. Pendant le carême, ou lorsqu'il acquittoit une pénitence pour quelque autre, suivant l'usage du temps, il en disoit au moins trois par jour, en se frappant durant tout le cours de sa prière. Souvent il disoit deux pseautiers de suite, sans cesser de se discipliner, & sans s'asseoir un moment. Il demuroit debout, pour se mieux frapper tout le corps, & joindre à cet exercice les génuflexions fréquentes, alors aussi fort usitées. Il en faisoit jusqu'à

cent en récitant quinze pseumes, & mille par conséquent pour chaque pseautier. Un soir il vint, le visage tout meurtri de coups de fouet, rendre compte de sa conscience à son directeur. Mon maître, lui dit-il, j'ai fait aujourd'hui par la grace du Seigneur ce que je ne me souviens pas d'avoir encore fait : en un jour & une nuit, j'ai dit huit pseautiers. Mais il avoua qu'il n'avoit pas proséré les paroles, & qu'il s'étoit contenté de les repasser dans son esprit : ce qu'il trouvoit encore plus pénible, par les efforts qui étoient nécessaires pour conserver l'attention dans cette célérité. Une autre fois, il poussa l'habileté jusqu'à réciter dans une nuit douze pseautiers & une partie du treizième, sans cesser de se flageller durant tout ce temps-là. Malgré ces affreuses pénitences, il parvint à une grande vieillesse, & mourut le quatorzième d'octobre de l'an 1062, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.

Le Juge éternel, qui ne considère que les dispositions du cœur, s'accommodoit en quelque sorte à la singularité des mœurs & des goûts d'un âge enclin aux choses extraordinaires & aux pratiques analogues à la dureté des génies du temps. L'usage de la discipline commen-

cé dans  
Gui de  
premier  
commun  
contre  
grand z  
servance  
mer la t  
des aust  
avoit po  
il cita c  
avoir été  
martyrs  
duré la  
pagner  
raisons  
tout le r  
qu'il fau  
lui-mém  
il s'enfu  
ciplines  
œil que  
moins t  
moins a

Il en  
pensatio  
qui alor  
dre fave  
se renfe  
l'Eglise.

cé dans le onzième siècle, & dont S. Gui de Pomponne a donné, dit-on, le premier exemple, devint aussi-tôt fort commun. Plusieurs personnes se récrièrent contre cette nouveauté. Pierre Damien, grand zéléateur de toutes les pieuses observances, se mit en devoir de leur fermer la bouche. Parmi toutes les grandes austérités des anciens ascètes, il n'y avoit point d'exemples de ces flagellations: il cita celui de S. Jérôme qu'on croyoit avoir été fouetté par les anges, celui des martyrs & de J. C. même, qui ont enduré la même peine. Mais il pouvoit s'épargner ces recherches, & des comparaisons où la disparité frappoit les yeux de tout le monde. De la maxime générale, qu'il faut crucifier la chair, & que Pierre lui-même ne manqua pas de présupposer, il s'ensuivoit assez clairement, que les disciplines pouvoient se regarder du même œil que tant d'autres macérations non moins singulières, & pratiquées néanmoins avec édification dans l'antiquité.

Il entreprit aussi de justifier les compensations & les rachats de pénitences, qui alors sur-tout commencèrent à prendre faveur: apologie simple & facile, en se renfermant dans les bornes posées par l'Église. Quel inconvénient en effet, que

cette mère également sage & tendre, commue des genres de pénitence impraticables à quelques-uns de ses enfans, en des pratiques dont ils puissent mieux s'acquitter ? On ne pouvoit pas davantage regarder comme un abus dans cette classe de pénitens, la dévotion qu'ils avoient de faire supplier, autant qu'il étoit possible, à leur propre insuffisance, par les prières & les austérités des saints moines & des saints ecclésiastiques. L'abus des commutations, ou l'abolition insensible des pénitences canoniques provenoit surtout de la généralité du principe dont parut s'autoriser l'apologiste même, plus pieux dans ses vues, que juste & précis dans ses raisonnemens. Bien des gens étoient alors persuadés, que pour chaque péché il falloit nécessairement & sans nulle distinction de cas ou de circonstances, que la pénitence marquée par les canons s'accomplît à la lettre. Ainsi, quand on étoit tombé vingt fois, par exemple, dans une faute qui méritoit dix ans de pénitence canonique, on en avoit deux cens ans à accomplir. Or comme il étoit manifestement impossible de le faire par soi-même, il falloit bien employer un secours étranger. A cet effet, on spécifia ce que telle œuvre précise expioit au juste

de pé  
pris de  
accomp  
vingt  
pline ;  
pseaum  
cipirise  
coups p  
d'un ar  
en quel  
stère qu  
un péch  
ans. Il  
der que  
reques.  
mien lu  
grandes  
avant q  
le dang  
tenu lon  
sur-Saon  
péril, &  
Une mu  
manqua  
dans tou  
On a  
mien, p  
votions  
établie d  
en l'hon

de péchés. Pierre Damien dit avoir appris de son disciple S. Dominique, qu'on accomplissoit cent ans de pénitence, par vingt pseautiers accompagnés de discipline; c'est-à-dire que cent cinquante pseumes & quinze mille coups de discipline, puisqu'on s'en donnoit cent coups par chaque pseume, tenoient lieu d'un an de pénitence canonique. Ainsi, en quelques jours, un homme aussi austère que Dominique, pouvoit acquitter un pécheur, de cette pénitence de cent ans. Il ne faut pas néanmoins se persuader que ces idées fussent généralement reçues. Nous apprenons de Pierre Damien lui-même, qu'elles souffrirent de grandes contradictions de son temps, & avant que l'expérience en eût découvert le danger. On voit même par un concile tenu long-temps auparavant à Châlons-sur-Saone, que l'Eglise avoit prévu le péril, & s'étoit efforcée de le détourner. Une multitude de pasteurs éclairés ne manqua point de réclamer pareillement dans tous les siècles.

On a voulu aussi inculper Pierre Damien, pour avoir accredité bien des dévotions nouvelles, telles que la pratique établie depuis peu, de consacrer le lundi en l'honneur des Anges, le vendredi à

Opusc.  
51. c. 8.

L.v. ep. 8

Conc.  
Cabil. an.  
813.

la Croix, & le samedi à la Ste Vierge. Quelques-uns de ces censeurs, avec une dureté peu commune entre les modernes, & avec une amertume bien plus étonnante encore en des orthodoxes, s'appesantissent principalement sur les messes fréquentes & le petit office de la Vierge. Ils ne manquent pas de rapporter à ce sujet quelques traits de crédulité, uniquement propres à décrier cette pratique. A quelle autre fin pouvoit servir en particulier l'exemple d'un grand pécheur, qui à l'article de la mort fut assuré par Marie, que ses péchés lui étoient pardonnés, pour avoir récité fort exactement le petit office? La circonspection toujours si nécessaire quand on touche ces sortes d'objets, & l'équité seule n'exigeoit-elle pas qu'on ne donnât point lieu d'imaginer contre la vérité, qu'un docteur aussi révérend dans l'Eglise que l'est Pierre Damien, ait sauvé les pécheurs dévots à la Vierge, sans un repentir sincère de leurs crimes? Que de là on conclue à quelque chose de plus que l'inutilité de ces offices & de ces observances: c'est un point où la réfutation est aussi inutile, que l'attaque est téméraire. Il suffit de rappeler en deux mots à l'avertissement, tant de fois répété & toujours méconnu, de bien distinguer

stingu  
où ils  
glise a  
d'une  
fait er  
que l'u  
Fidèle.  
les vne  
& des  
examen  
tore co  
sa sages  
des ten  
extérieu  
elles pa  
seules c  
res, san  
à peine  
flexion?  
de calm  
tude dan  
ter, me  
tion, q  
des livre  
éternelle  
Saint  
dont Pie  
celle de  
d'un an  
l'âge d'  
To

linguer entre les abus & la chose même où ils s'introduisent. C'est assez que l'Eglise approuve le petit office de Marie, d'une manière aussi authentique qu'elle le fait en l'adoptant de toute part, pour que l'usage en devienne respectable à tout Fidèle. En s'ingérant même à pénétrer les vnes dans la multiplication des offices & des prières vocales, si l'on faisoit cet examen sans prévention & avec la droiture convenable, on se convaincroit de sa sagesse, par les seules circonstances des temps & des lieux où ces dévotions extérieures se font multipliées. N'étoient-elles pas les plus propres & presque les seules convenables à des nations grossières, sans cesse en course & en tumulte, à peine capables d'application & de réflexion? Depuis que l'Eglise voit plus de calme dans les mœurs, plus d'aptitude dans ses enfans à penser & à méditer, met-elle rien plus en recommandation, que l'oraïson mentale, la lecture des livres saints, la méditation des vérités éternelles?

Saint Rodolphe, évêque d'Eugubio, Vit. S. dont Pierre Damien a écrit la vie, avec Rod. sp. celle de S. Dominique, mourut moins P. Dam. d'un an après son saint condisciple, à sac. 6. Bened. l'âge d'environ trente ans. Dans une

Tome X.

N

carrière si abrégée, il ne laissa point de faire successivement la gloire de la vie monastique, & de la vie épiscopale. Cependant il ne sortit du siècle que sept ans avant sa mort. Il mit alors ses serfs en liberté, puis, du consentement de sa famille, donna son château, qui passoit pour imprenable, & toutes ses terres, au monastère de Fontavellane, où il embrassa la vie érémitique avec son frère aîné. Ils firent l'un & l'autre l'admiration de tous les solitaires, par leur régularité, par leur austérité, & par une humilité d'autant plus profonde, que la naissance & la fortune les avoient élevés davantage au dessus des autres. Rodolphe ayant été forcé d'accepter l'épiscopat, son cœur & ses affections demeurèrent attachés tout entiers à la solitude. Il regarda toujours son palais épiscopal comme un simple hospice, & sa cellule comme son vrai domicile. Il continua de porter le cilice & tous les habits monastiques. Il ne mangeoit d'ordinaire que du pain d'orge, & en petite quantité; dans les plus grands froids, il couchoit en chemise, & sans couverture, sur de simples planches. Toutefois, loin de le dédommager de tant de sacrifices, son peuple indocile, & basement intéressé, ne

suivoi  
quand  
tempo  
infatig  
noit r  
pargno  
Jusqu'  
avec u  
devoirs  
lui qu'  
C'est  
qu'il av  
d'Ostie  
à toute  
ner lui.  
S. Hug  
Alexand  
des Gau  
Abbé d  
même s  
évêque  
treprises  
gnées d  
de ce N  
bientôt  
cile des  
s'efforça  
cienne q  
gat ne s  
mission;

suivoit assidument ses instructions que quand il en vouloit obtenir des graces temporelles. Il leur administroit néanmoins infatigablement le pain de la parole, tenoit régulièrement le synode annuel, s'épargnoit tout pour soulager les pauvres. Jusqu'à la mort, il ne cessa de remplir, avec une constance héroïque, tous les devoirs d'un rang qui ne fut jamais pour lui qu'une charge fâcheuse.

C'est ainsi que Pierre Damien, depuis qu'il avoit obtenu de quitter son évêché d'Ostie, s'occupoit à former ses disciples à toutes les vertus, & à s'y perfectionner lui-même, quand ses liaisons avec S. Hugues de Cluny, & l'estime du Pape Alexandre, l'obligerent de faire le voyage des Gaules en qualité de légat. Le Saint Abbé de Cluny étoit venu porter lui-même sa plainte à Rome contre Dregon évêque de Mâcon, qui avoit fait des entreprises fort irrégulières, & accompagnées de voies de fait sur les immunités de ce Monastère. Pierre Damien eut bientôt terminé cette affaire dans un concile des évêques du voisinage, où l'on s'efforça d'éteindre à jamais cette ancienne querelle. Mais les pouvoirs du légat ne se bornoient point à cette commission; comme il paroît par ses lettres

Bibl.  
Clun. p.  
509. T. 9.  
conc pag.  
1177.

de créance, adressées aux archevêques de Rheims, de Sens, de Tours, de Bourges & de Bourdeaux. Le Pape, après avoir nommé Pierre Damien, l'œil du S. Siège, & la colonne de l'Eglise Romaine, ajoute qu'il lui a confié tous les pouvoirs, afin que ce qu'il aura statué dans leurs provinces, ait autant de force que s'il l'avoit ordonné lui-même après un mûr examen. Aussi le saint Légat porta-t-il les coups les plus mortels à la simonie en particulier, & prit les mesures les plus efficaces pour faire refleurir l'ancienne pureté des canons.

Quelques années après, il fut encore chargé d'une nouvelle légation, qui demandoit toute la fermeté que le Souverain Pontife lui avoit reconnue en tant de rencontres. Le Roi de Germanie, Henri IV, qui à l'âge de dix-huit ans annonçoit déjà les scandales qu'il devoit donner dans la suite, vouloit répudier la Reine Berthe, fille d'Otton Marquis d'Italie, & couronnée solennellement. Le libertinage étoit le seul motif de ce Prince, qui rendoit même justice à la vertu de son épouse, & qui n'alléguoit d'abord aucune raison de divorce. Pierre Damien rempli

Tom. IX. conc. pag. 1200. toutes les espérances du Pape : dans un concile assemblé à Mayence, les Sei-

gnetrirs  
applau  
Prince  
puissant  
dissimu  
de Ra  
chargé,  
étoit, il  
noré c  
il est  
écrits,  
de vivre  
& la con  
tablisse  
le fit pa  
que, afin  
aux abu  
l'autre,  
œuvres  
seignoit.  
S. V  
en Angl  
Il avoit  
perfectio  
ses paren  
qui embr  
stique. A  
de Word  
donna pr  
& lui vo

gnets s'éleverent tous contre le Roi, applaudirent hautement au légat; & le Prince qui craignoit d'ailleurs la famille puissante de la Reine, prit le parti de dissimuler. Enfin au retour d'une légation de Ravenne, dont Pierre fut encore chargé, tout accablé de vieillesse qu'il étoit, il mourut à Faïence, où il est honoré comme saint. Par toute l'église, il est renommé pour la piété de ses écrits, pour l'austérité de sa manière de vivre, pour la fermeté de son zèle, & la continuité de ses travaux dans le rétablissement de la discipline. La Providence le fit passer par l'état clérical & monastique, afin de l'opposer plus efficacement aux abus introduits dans l'un & dans l'autre, & pour leur fournir dans ses œuvres le modèle de tout ce qu'il enseignoit.

S. Vulfstan donna les mêmes exemples en Angleterre, & avec les mêmes succès. Il avoit puisé le goût de la piété & de la perfection évangélique, dans le sein de ses parens, fort pieux l'un & l'autre, & qui embrassèrent tous deux la vie monastique. Après leur mort, Brithège, évêque de Worchestre, à qui il s'attacha, l'ordonna prêtre dans un âge encore tendre, & lui voulut conférer un riche bénéfice :

Vit. ap.

Boll. t. 2.

P. 239.

Sæc. 6

Bened.

part. 2. p.

848.

mais Vulfstan le refusa, & se fit moine dans la Cathédrale de la même ville. Son mérite, sa régularité, sa haute vertu le firent élever à la dignité de prévôt, où il fut allier les fonctions du zèle & de la bienfaisance avec la mortification & le plus profond recueillement. Il passoit les nuits à chanter le pseautier, selon la dévotion du temps, en faisant de fréquentes génuflexions. Trois jours de la semaine, il ne prenoit aucune nourriture, & s'abstenoit de tout entretien avec les hommes: les quatre autres, il vivoit de pain & de quelques légumes communs, à l'exception du dimanche, où il mangeoit du poisson & buvoit du vin. Tous les jours indistinctement, il nourrissoit trois pauvres, & leur lavoit les pieds.

Des légats arrivés de Rome avec Aldrède archevêque d'Yorck, qui avoit fait ce pèlerinage, visiterent de même avec lui presque toutes les églises d'Angleterre. Pendant le carême, ils logerent au monastère de la cathédrale de Worchestre. Ils n'y purent voir sans admiration la manière de vivre du Prévôt Vulfstan, & portèrent à la Cour les sentimens dont ils étoient pénétrés. Comme il y étoit question de choisir un évêque de Worchestre, on crut ne pouvoir remplir plus

dignem  
saint P  
vaincre  
reclus r  
de saint  
des con  
destie d  
joigniss  
ils étoie  
pendan  
cet éve  
montre  
incapab

L'Ar  
du S. P  
Rois H  
dignes  
glois s'é  
& du f  
rels. M  
très jeu  
mité de  
grie, q  
prévalo  
les yeux  
& Edd  
gouver  
teur da  
chez q  
lurent

dignement ce siège qu'en y plaçant le saint Prévôt. La seule difficulté fut de vaincre sa résistance. On y employa un reclus nommé Vulfan, qui étoit en odeur de sainteté depuis quarante ans. Mais à des conseils si capables de vaincre la modestie de Vulfan, il fallut que les légats joignissent toute l'autorité apostolique dont ils étoient revêtus. Il obéit en gémissant : pendant trente-quatre ans qu'il gouverna cet évêché, il ne cessa point de s'en montrer aussi digne qu'il s'en étoit jugé incapable.

L'Angleterre étoit alors sous les loix du S. Roi Edouard. Après la mort des Rois Harald & Canut II, enfans si peu dignes du grand Canut leur père, les Anglois s'étoient souvenus du brave Edmond, & du sang chéri de leurs Princes naturels. Mais les enfans d'Edmond, encore très jeunes, se trouvoient à l'autre extrémité de l'Europe, chez le Roi de Hongrie, qui n'étoit pas en état de les faire prévaloir sur la faction Danoise. On jeta les yeux sur leurs oncles paternels Alfrède & Edouard, qui, outre l'âge propre à gouverner, avoient un puissant protecteur dans Guillaume Duc de Normandie, chez qui ils étoient réfugiés. Ils prévalurent en effet sur les Danois : mais Go-

Godwin, Comte de Cant., fit assassiner Alfred l'aîné, à son entrée dans le royaume. Ce Seigneur ambitieux & tout puissant parmi les Anglois, se flattoit de gouverner l'esprit doux & tranquille d'Edouard beaucoup plus facilement que celui d'Alfred. Aussi le nouveau Roi qui fut sacré le jour de Pâque de l'an 1044, n'en parut d'abord prendre le nom, que pour en laisser les fonctions & toute l'autorité à Godwin dont il épousa la fille Edithe.

Ce tyrannique beau-père ne ménagea point la propre mère du Roi, la Reine Emme, dont il craignit apparemment les droits sur un cœur aussi bien fait que celui d'Edouard. Après l'avoir long-temps persécutée sous différens prétextes, il voulut la perdre sans ressource, & l'accusa d'un commerce honteux avec l'évêque de Winchestre. Emme, qui avoit supporté patiemment la perte de tous ses biens, ne put souffrir qu'on voulut encore ravir son

Boll. 5 honneur. Elle s'offrit à subir l'épreuve du  
 janv. t. I. fer chaud, & marcha en effet, nud-pieds,  
 p. 230. sur neuf coutres ardents, sans en recevoir  
 aucun mal. Quel que fût l'empire du  
 Comte sur l'esprit du Roi, ce bon Prince  
 ne put tenir contre le cri de la nature &  
 la voix du Ciel réunis ensemble. Il de-  
 manda pardon à sa mère, lui rendit,

ainsi q  
 ce qu'  
 d'éclair  
 Le C  
 à l'emp  
 dance.  
 l'étenda  
 son Sou  
 tneux  
 dans le  
 ayant p  
 bre, fu  
 obtint e  
 ment pa  
 mais le  
 de Sou  
 Pour m  
 tir qu'il  
 ner à en  
 avoit co  
 du Prin  
 jusques-  
 le Roi  
 de seign  
 Godwin  
 au Prin  
 dant rie  
 ses pied  
 homme  
 saints,

ainsi qu'à l'Evêque de Winchestre, tout ce qu'on leur avoit ôté, & commença d'éclairer la conduite de son ministre.

Le Comte superbe étoit trop accoutumé à l'empire, pour rentrer dans la dépendance. A la première occasion, il leva l'étendard de la révolte, & arma contre son Souverain: mais la puissance du vertueux Edouard étoit solidement établie dans le cœur de ses sujets. Godwin n'en ayant pu débaucher qu'un fort petit nombre, fut réduit à s'enfuir du royaume. Il obtint ensuite son pardon, vraisemblablement par la médiation de la Reine sa fille: mais le Roi soutint, avec le père, l'air de Souverain, qu'il avoit su reprendre. Pour mieux le contenir, & lui faire sentir qu'il étoit observé, il voulut lui donner à entendre les justes soupçons qu'on avoit contre lui, par rapport à l'assassinat du Prince Alfrède, dont il avoit feint jusques-là d'ignorer l'auteur. Un jour que le Roi avoit à sa table un grand nombre de seigneurs, parmi lesquels se trouvoit Godwin, le Page qui présentoit à boire au Prince fit un faux pas, sans cependant rien renverser. Pour dire qu'un de ses pieds avoit affermi l'autre, le jeune homme usa de la sentence des Livres saints, où il est dit que le frère soutenu

par le frère est inébranlable. Il est vrai, dit le Roi, que si j'avois mon frère, nous nous servirions mutuellement d'un grand appui. En proférant ces paroles, il jeta un coup d'œil sévère sur le Comte, qui se flatta de dissuader ce Prince religieux par un serment. Que ce morceau, dit Godwin en portant du pain à sa bouche, soit le dernier que je mangerai de ma vie, si j'ai rien à me reprocher, par rapport au meurtre du Prince Alfrède. Le pain s'arrêta dans sa gorge, & l'étouffa, laissant aux convives à juger si cet accident étoit une punition divine, ou un effet naturel du trouble qui agitoit le coupable.

Chart. 1.  
Ed. t. 9.  
Conc. Le Roi, touché des soins bienfaisans de la Providence, promit d'aller en pèlerinage à Rome: mais les Seigneurs Anglois craignant avec raison que son absence ne fit renaître des troubles à peine éteints, l'en détournèrent, en lui proposant d'exercer sa piété sur les lieux, en des aumônes, & en d'autres bonnes œuvres qui fissent l'édification du royaume, sans lui causer d'alarmes. Comme le Roi craignoit de blesser sa conscience, il fallut recourir au Pape, pour tranquilliser Edouard par la commutation de son vœu. Le Pontife lui écrivit en ces termes: Puisque l'Angleterre seroit en péril par

votre  
l'oblig  
& ne  
de do  
riez d  
bâti  
neur  
Dieu  
l'invo  
qu'ils  
cette  
le mor  
de Lo  
conver  
tièrem  
suite E  
fiques  
nier S  
moins  
l'Ecole  
S'ap  
curer  
voir qu  
d'inclin  
évangé  
rendre  
mis, c  
les dou  
nois,  
rebelle

votre absence, nous vous dispensons de  
 l'obligation que vous vous êtes imposée,  
 & nous vous enjoignons en sa place,  
 de donner aux pauvres ce que vous au-  
 riez dépensé dans votre voyage, & de  
 bâtir ou rétablir un monastère en l'hon-  
 neur de S. Pierre. Ne doutez point que  
 Dieu ne soit proche de tous ceux qui  
 l'invoquent sincèrement, en quelque lieu  
 qu'ils se trouvent. En conséquence de  
 cette réponse, le Roi Edouard rétablit  
 le monastère de Westminster, fondé près  
 de Londres dès le commencement de la  
 conversion des Anglois, & presque en-  
 tièrement détruit depuis ce temps-là. En-  
 suite Edouard envoya des présens magni-  
 fiques à Rome, avec le produit du dé-  
 nier S. Pierre, qu'on y appliquoit du  
 moins en partie à une église nommée  
 l'Ecole des Anglois.

S'appliquant ensuite tout entier à pro-  
 curer le bonheur de l'Angleterre, il fit  
 voir que, sans être politique ni guerrier  
 d'inclination, la prudence & la force  
 évangélique suffisent à un Roi, tant pour  
 rendre ses armes respectables à ses enne-  
 mis, que pour faire goûter à ses peuples  
 les douceurs de la paix. Il réprima les Da-  
 nois, repoussa les Ecoissois, soumit des  
 rebelles qui se souleverent dans le sein de

la Grande-Bretagne. Mais aucune de ces guerres ne troubla long-temps la paix, qui étoit beaucoup plus conforme que le tumulte des armes aux inclinations d'un Prince uniquement attentif au bonheur du royaume, & sur-tout du simple peuple. C'est ce qu'il prouva par le recueil qu'il fit des meilleures loix portées par ses prédécesseurs, & principalement de celles qui étoient les plus favorables à l'ordre commun des citoyens; d'où leur vint le nom de Loix communes. On eut soin d'y taxer le dénier S. Pierre. Elles furent toujours si chères aux Anglois, que dans toutes les révolutions qu'ils eussent faites depuis, rien ne leur parut plus insupportable que les changemens qu'on y voulut faire.

**Adam.** Les vertus de S. Gothescalc, Prince  
**Brem. l. 2.** des Slaves, florissoient dans le même temps parmi ces farouches nations, où il fit admirer dans sa personne un des triomphes les plus signalés de la grace. Le Prince Uton son père, déjà Chrétien, l'avoit mis dans le monastère de Lumbourg, pour y faire ses études: mais Gothescalc profita si peu des leçons qu'il y reçut, que son père ayant été tué par un transfuge de Saxe, il sortit furieux du monastère, & renonça au Christia-

nisme  
 de l'E  
 ces id  
 tien a  
 millie  
 Berna  
 un ch  
 le cha  
 liance  
 bon t  
 inatter  
 rentra  
 Cepen  
 des bi  
 se réfu  
 donna  
 son ex  
 Mais  
 temps  
 rage, l  
 fait une  
 ame v  
 la pût  
 la guer  
 le seco  
 Saxons  
 vra pas  
 puissan  
 celle d  
 que le

nisme. Il passa chez les Vinules, au delà de l'Elbe, communiqua son animosité à ces idolâtres, & confondant le nom Chrétien avec celui des Saxons, fit périr des milliers de Fidèles, pour venger son père. Bernard, duc de Saxe, le prit comme un chef de brigands : mais son intrépidité le charma ; en sorte que le Duc fit alliance avec lui, & le mit en liberté. Ce bon traitement produisit un effet bien inattendu sur l'esprit de Gothescalc, qui rentra peu après dans le sein de l'Eglise. Cependant les Slaves l'ayant dépouillé des biens paternels, il fut contraint de se réfugier chez le Roi Canut, qui lui donna sa fille en mariage, & le mena à son expédition d'Angleterre.

Mais si ces exploits servirent quelque temps d'aliment à l'activité de son courage, la perte de ses propres États avoit fait une impression trop profonde sur cette ame vraiment héroïque, pour que rien la pût effacer. Il repassa les mers, & fit la guerre aux Slaves, apparemment avec le secours des Danois, & peut-être des Saxons. Quoi qu'il en soit, il ne recouvra pas seulement les biens & toute la puissance de son père, mais s'acquit toute celle d'un Roi, dont il ne lui manqua que le nom, se rendit tout à la fois la

Helm. 1.  
1. c. 20.

terreur de ses ennemis & de ceux du nom Chrétien, ennoblit ses conquêtes en y faisant adorer le vrai Dieu, & ramena la nation au Christianisme qu'elle avoit presque oublié.

Avançant toujours d'exploits en exploits & de vertus en vertus, il forma le grand dessein de soumettre tous les Païens du Nord au joug de J. C. & commença par convertir une infinité d'apostatats. Avant la fin de son regne, on compta jusqu'à sept peuples entièrement Chrétiens, dans la nation des Slaves. Les églises étoient en très-grand nombre dans toutes leurs provinces, & les prêtres également nombreux dans ces églises, où ils exerçoient leurs fonctions avec une pleine sûreté & une grande pompe. Le Prince Gothescalc pouffoit le zèle jusqu'à parler souvent lui-même dans l'église, pour expliquer plus clairement en Slavon ce que disoient les prêtres & les évêques. On fonda dans toutes les villes, des communautés de chanoines, de moines & de religieuses. Il y en eut jusqu'à trois à Meckelbourg capitale des Obotrites. Albert, archevêque de Brême, que le Pape fit son vicaire, lui & ses successeurs, jusqu'aux extrémités du Nord, établit un évêque en cette ville, ainsi

qu'à A  
de Bré  
devint  
député  
illes,  
des, d  
noient  
stres d  
toute p

L'A  
des év  
nombre  
pen, A  
Finnen  
tagea e  
quatre.  
gues,  
roit qu  
nomme  
encore  
tout,  
voulan  
éclat,  
Chréti  
par l'a  
il conv  
ciles q  
C'ét  
Canut  
du res

qu'à Altenbourg & à Ratzbourg. La ville de Brême, toute médiocre qu'elle étoit, devint comme la Rome du Nord. Les députés des peuples du continent & des îles, des extrémités du pôle, des Orcades, de l'Illande, du Groenland, y venoient journellement demander des ministres de l'évangile; & elle en fournit de toute part. Ibid. c.

L'Archevêque Adalbert institua aussi des évêques en Danemarck, jusqu'au nombre de neuf; savoir pour Sleswick, Ripen, Athus, Wibourg, Wenzuzel, Fari, Finnen, le Zéland & le Schonen. Il partagea ensuite le diocèse de Sleswick en quatre. En Suède, il ordonna six évêques, & deux en Norwège: mais il paroît que ces huit sièges, qui ne sont pas nommés par les historiens, n'étoient pas encore fixes du temps d'Adalbert. En tout, il ordonna vingt évêques. Enfin voulant montrer la religion dans tout son éclat, au milieu de tant de nouveaux Chrétiens & de Païens prêt à le devenir, par l'autorité du Pape dont il étoit légat, il convoqua à Sleswick le premier des conciles qui furent célébrés en Danemarck. C'étoit Suen ou Suénon, neveu de Canut le Grand, qui regnoit alors. Il avoit du respect pour le Christianisme qu'il pro- Adam. Brem. l. 4.  
Alex. P. 2. ep. 7.

fessoit , beaucoup d'affection pour les ecclésiastiques savans & vertueux , de zèle pour affermir la religion de son royaume ; il marquoit une grande libéralité à orner & à bâtir des églises : mais il étoit fort adonné à l'incontinence. L'Archevêque Adalbert lui en ayant fait de vifs reproches , jusqu'à le menacer d'excommunication , Suénon , de son côté , le menaça de lui faire la guerre ; mais avec tant de colère & tant d'apparence d'une prompte exécution , que l'Archevêque se retira précipitamment de Hambourg à Brême. Après que la première sensibilité fut passée de part & d'autre , Adalbert qui , avec l'amour du faste & de la domination , avoit les mœurs pures , une tendre piété & un très-grand zèle ; voulut rentrer dans les bonnes grâces du Souverain , toujours si utiles aux progrès de la foi. Il vint le retrouver à Sleswick , donna des repas qui faisoient un des grands liens de la société parmi ces nations , répandit les présens avec la libéralité qui lui étoit naturelle , & avec une magnificence digne de répondre à celle du Roi. Pendant huit jours consécutifs selon la coutume du pays , ils se donnerent tour à tour de somptueux festins , où l'on traita des affaires ecclésiastiques , & où l'on prit

des missions  
les missions  
le salut  
pas mission  
honneur

L'honneur  
servé à  
monde  
& des  
évêque  
sance ,  
qu'acquies  
cherché  
cité &  
à un lo  
tant un  
celle G  
de Suède  
lement  
bien ce  
tournées  
des veu  
tels , &  
de ses  
des évêq

L'Évêque  
fierté d  
chans  
placable

des mesures efficaces pour l'avantage des missions. Mais l'Archevêque dissimula sur les mœurs du Prince, qui en procurant le salut des Infidèles, n'en continuoit pas moins à déshonorer sa foi par de honteuses foiblesses.

L'honneur de sa conversion étoit ré- Pontan.  
servé à un prélat moins distingué selon le l. 5. Saxo.  
monde, mais plus éloigné de la pompe Gram, l. II  
& des fonctions séculières. Guillaume, évêque de Roschilde, Anglois de naissance, prit sur le fier Suénon l'ascendant qu'acquiert presque toujours, sans le rechercher, la simplicité jointe à la capacité & à la vertu. Le Roi n'avoit mis fin à un long concubinage, qu'en contractant un mariage incestueux avec la Princesse Gutte sa parente, & fille du Roi de Suède. Guillaume ne l'engagea pas seulement à la renvoyer; mais il disposa si bien cette épouse coupable, qu'étant retournée chez son père, elle prit l'habit des veuves consacrées au service des autels, & passa dans la continence le reste de ses jours à travailler pour l'ornement des églises.

L'Evêque de Roschilde subjuga la fierté de Suénon, aussi bien que ses penchans honteux. Ce Prince, encore implacable dans sa colère, quoique réglé

dans ses mœurs, apprit que quelques seigneurs avoient mal parlé de lui en secret. Dès le lendemain matin, jour de la circoncision, il les fit mettre à mort dans l'église. L'Evêque renferma dans son sein la vive douleur qu'il ressentoit de ce meurtre sacrilège, & se disposa paisiblement à officier. Le Roi vint sans nulle appréhension, pour assister à l'office: mais l'Evêque n'alla point le recevoir, comme il étoit d'usage; ce qui n'empêcha point le Prince d'avancer. L'Evêque se transporte alors vers la porte du lieu saint, étend sa crosse pour en fermer l'entrée, traite le Roi d'homicide & de profanateur, puis le déclare excommunié. Les gardes en un moment environnent le Prélat, l'épée à la main, & n'attendent qu'un signe de colère pour l'immoler. Mais l'esprit de Dieu qui a dirigé le S. Ministre, touche aussi-tôt le coupable, qui reconnoît sa faute, retourne à son palais, & change les ornemens royaux en un habit de pénitent.

Cependant l'Evêque commença la messe avec autant de recueillement que si rien ne fût arrivé. Il n'avoit pas entonné le *Gloria in excelsis*, qu'on vint lui dire que le Roi étoit à la porte en habit de suppliant. Il fit interrompre le chant,

s'avan  
il l'im  
ses lar  
compo  
confessi  
deman  
de rép  
pronoi  
solution  
l'embra  
dant d  
reprend  
lui avo  
proche  
des cha  
tous les  
tel, o  
Trois j  
en habi  
dant la  
par un  
avec d  
pentir,  
dale qu  
vêque  
qu'en r  
par so  
moitié  
Dep  
vêque

s'avança de l'autel au Prince ; & comme il l'interrogeoit , Suénon répondant par ses larmes , & par tous les signes de la componction , se prosterna devant lui , confessa son crime avec amertume , en demandant miséricorde & en promettant de réparer le scandale. Le sage Prélat prononça sur le champ la sentence d'absolution sur l'excommunié , le releva en l'embrassant , essuya ses larmes en l'inondant de ses propres pleurs , & lui dit de reprendre les ornemens royaux. Après lui avoir imposé la pénitence , il fit approcher le clergé pour le recevoir au bruit des chants sacrés & des cris de joie de tous les assistans , & l'amena jusqu'à l'autel , où il acheva les saints mystères. Trois jours après , le Roi revint à l'église en habit royal , monta à la tribune pendant la messe , & ayant fait faire silence par un héraut , confessa derechef , & avec des signes toujours plus vifs de repentir , l'énormité de sa faute & du scandale qu'il avoit donné. Il remercia l'Evêque de son indulgence , & déclara qu'en réparation du double crime commis par son ordre , il donnoit à l'église la moitié de la province de Steffen.

Depuis cet événement , le Roi & l'Evêque vécutrent dans la plus parfaite in-

telligence jusqu'à la mort, qui parut même ne pouvoir les désunir. Suénon, après un regne de vingt-six ans, étant mort en 1074, l'Évêque Guillaume prépara deux cercueils, & les fit porter à sa suite, en allant au devant du Prince défunt. Comme on faisoit les funérailles, il expira lui même, & ils furent inhumés ensemble dans la cathédrale de Roschilde. Après la mort de Suénon, il y eut quelque temps d'interregne & de division, entre Harald son fils & le Prince Canut beaucoup plus digne du trône que Harald, qui l'emporta cependant, & réduisit Canut à se réfugier en Suède.

Adam. Quant au Prince des Slaves, sa mort  
Brem. l. 4. fut encore plus heureuse; dans les prin-  
c. II. cipes de la foi, que celle du Roi de Danemarck. Gothescalc, après avoir converti une grande partie des Slaves qui habitoient la partie septentrionale de la Saxe au delà de l'Elbe, fut tué par d'autres Infidèles, qu'il vouloit encore soumettre à l'évangile. Il obtint la couronne du martyre, dans la ville de Lentz, le septième jour de juin de l'an 1065. Le Prêtre Ippon fut martyrisé avec lui, & immolé sur l'autel même. Plusieurs autres, tant clercs que laïques, endurent différens supplices pour J. C. La veuve

du Pr  
Mecke  
son sex  
dité od  
meurtri  
état. Je  
stonné  
vénéra  
toutes  
cessoit p  
pa les p  
décapita  
Barbare  
mirent  
l'alleren  
agréable  
bourg,  
plusieurs  
peur qu  
lât leur  
sous d'  
dernier.  
il se m  
actions  
reaux,  
qu'il re  
Les  
à sang  
& ruine  
après a

du Prince Gothescalc ayant été prise à Meckelbourg, avec d'autres personnes de son sexe, eut autant à souffrir de la nudité où on la réduisit, que des coups meurtriers qu'on déchargea sur elle en cet état. Jean, évêque de cette ville, fut bastonné sans respect pour sa vieillesse vénérable, traîné par dérision dans toutes les peuplades; & comme il ne cessoit point de confesser J. C. on lui coupa les pieds & les mains, & enfin on le décapita, à Réthre métropole de ces Barbares. Ils abandonnerent son corps, mirent sa tête au bout d'une pique, & l'allerent présenter comme une offrande agréable à leur dieu Rigast. A Racisbourg, le Moine Anfuér fut lapidé, avec plusieurs jeunes religieux ses disciples. De peur que le spectacle de sa mort n'ébranlât leur courage, il engagea les idolâtres, sous d'autres prétextes, à l'exécuter le dernier. Quand ils eurent été immolés, il se mit à genoux, rendit à Dieu ses actions de grâces, pria pour ses bourreaux, puis demanda le coup de la mort, qu'il reçut avec joie.

Les Slaves mirent ensuite à feu & à sang toute la province de Hambourg, & ruinerent la ville de fond en comble, après avoir commis toute sortes de profa-

nations. Ils détruisirent de même la grande & riche ville de Sleswik. Enfin, par une conspiration générale, ils retournerent au Paganisme, & résolurent la mort de tous ceux qui persévéreroient dans la foi. C'est la troisième apostasie de cette légère & farouche nation, convertie en premier lieu par Charlemagne, ensuite par les soins du grand Otton, & pour la troisième fois, par le Prince Gothefcalc. Mais la force de la grace est bien supérieure à la perversité de l'homme, & les ressources de l'Eglise aux efforts de l'enfer: nous verrons dans peu ces Sclaves indomptables reprendre l'évangile pour ne plus l'abandonner & donner même des exemples héroïques de fermeté & de persévérance.

Adam.  
Brem. l. 4.  
c. 16.

Il y eut aussi, vers le même temps, quelques martyrs en Scandinavie. On parle sur-tout des SS. Eric & Alfard, aux tombeaux desquels il s'opéroit beaucoup de miracles. Alfard, après avoir mené long-temps une sainte vie en Norwège, fut mis à mort par ses propres amis. Eric, étranger en Suède où son zèle l'avoit conduit, eut la tête tranchée, comme il prêchoit l'évangile dans les provinces les plus reculées. Le Roi Stenquil qui regnoit alors, étoit Chrétien, & même d'une grande piété: mais il se voyoit

contra  
chème  
qui s'e  
coup  
Upsal  
autres.  
y voyo  
le plus  
un trô  
Fricco  
la foud  
sons, &  
sceptre  
l'ancien  
que M  
guerre:  
des pla  
gure &  
Suédois  
qu'ils  
par leu  
on cél  
nelle,  
étoit ob  
en sort  
à se ra  
perfitio  
toute  
doit le  
près du

contrainst d'user de tolérance, par l'attachement extrême du peuple à l'idolâtrie, qui s'exerçoit avec empire & avec beaucoup d'appareil en Suède. Elle avoit à Upsal un temple fameux entre tous les autres. Il étoit tout revêtu d'or, & l'on y voyoit les statues de trois dieux, Thor le plus révééré des trois assis au milieu sur un trône, & à ses deux côtés Vodan & Friccon. Thor réputé dieu de l'air & de la foudre, des vents, des pluies, des saisons, & des fruits de la terre, avoit le sceptre en main, comme le Jupiter de l'ancienne Rome; Vodan, armé ainsi que Mars, passoit pour le dieu de la guerre; & Friccon, dieu de la paix & des plaisirs, étoit représenté sous la figure & avec la licence de Priape. Les Suédois adoroient aussi des hommes, qu'ils croyoient être devenus des dieux par leurs beaux faits. Tout les neuf ans, on célébroit à Upsal une fête si solennelle, que chacun sans nulle exception étoit obligé d'y envoyer des offrandes; en sorte que les Chrétiens étoient réduits à se racheter fort chèrement de cette superstition. On immoloit neuf mâles de toute espèce d'animaux, & on en pendoit les corps dans un bois, qui étoit près du temple, & dont tous les arbres

passoient pour sacrés. Adam, chanoine de Brême, de qui l'on tient cette description, & dont l'ingénuité porte la conviction avec soi, ajoute, sur la parole d'un témoin oculaire, qu'on avoit vu jusqu'à soixante corps humains suspendus avec ceux des bêtes.

Les Evêques Egenon & Adaluard se résolurent à braver tous les périls, pour faire abattre ou brûler le temple qui étoit comme l'arsenal de cette atroce idolatrie: mais le Roi Stenquil qui n'avoit pas moins de prudence que de piété, tempéra leur ardeur, en leur remontrant que, loin d'avancer par-là les affaires de la religion, ils les ruineroient sans ressource; qu'ils seroient mis à mort sans être entendus; qu'on le poursuivroit lui-même, comme complice de malfaiteurs publics; & que les nouveaux Chrétiens, encore foibles dans la foi, retourneroient au Paganisme, comme il venoit d'arriver chez les Slaves. Ces représentations arrêterent les deux Evêques, qui exerçant plus utilement leur zèle, parcoururent toutes les villes de Gothie, où ils ruinèrent beaucoup d'autres idoles, & convertirent des milliers d'idolâtres.

L'état du Christianisme en Norwège étoit à peu près le même qu'en Suède: mais

mais  
quoi  
fût au  
encor  
jets,  
l'horre  
Loin  
faisoie  
tyr, se  
pilloit  
ses sold  
dans le  
églises.  
l'arche  
l'aigrir  
Pape  
Prince  
encore  
disciplin  
charge  
rer par  
la long  
de le  
avons  
que de  
assuré,  
S. Sièg  
fance.  
y avoit  
dans la  
To

mais il s'en falloit bien que le Roi Harold, quoique Chrétien & frère d'un martyr, fût aussi bien disposé que Sterquil. Il étoit encore adonné, comme ses farouches sujets, aux sortilèges ou maléfices, dont l'horreur avoit couté la vie au Roi Olaf. Loin d'être touché des miracles qui se faisoient au tombeau de cet illustre martyr, son prédécesseur & son frère, il en pilloit les offrandes, & les distribuoit à ses soldats. Il fit périr plusieurs Chrétiens dans les supplices, & abattit quelques églises. Les avertissemens que lui donna l'archevêque de Brême ne servant qu'à l'aigrir davantage, ce prélat en avertit le Pape Alexandre II, qui en écrivit au Prince en ces termes : Comme vous êtes encore peu instruit dans la foi & la sainte discipline, c'est à nous qui avons la charge de toute l'Eglise, de vous éclairer par de fréquentes instructions : mais la longueur du chemin nous empêchant de le faire par nous mêmes, nous en avons donné la commission à l'Archevêque de Brême notre légat. Soyez donc assuré, qu'en suivant sa voix, c'est au S. Siège même que vous rendez obéissance. On conçoit par cette lettre, qu'il y avoit plus d'ignorance que d'impiété dans la conduite du Roi Harold, comme

Ep. 2. t.  
9. Conc.

dans celle de la plupart de ces Barbares à peine devenus Chrétiens.

Les nations converties les premières, & les mieux confirmées dans la foi, n'avoient pas un moindre besoin des secours d'en-haut contre la cupidité & toutes les passions humaines. La simonie, fortement reprimée, exerçoit ses ravages en secret jusqu'au centre de l'Empire Chrétien; & ce monstre ennemi de toute piété, donnoit quelquefois lieu aux plus énormes scandales. L'Evêque de Florence, Pierre fils de Theuzon-Mezabarba, homme de qualité & d'une grande simplicité, s'étoit rendu suspect à son peuple en cette odieuse matière. Ce Seigneur étant venu voir l'Evêque son fils, de rusés Florentins lui parlerent ainsi : Seigneur Theuzon, un siège tel que celui de Florence, doit vous avoir coûté bien cher. Theuzon répondit avec sa franchise & son ton militaire : Par le corps de S. Cyr, on n'obtiendrait pas un moulin du Roi, sans beaucoup d'argent ! Votre évêché m'a coûté trois mille livres, comme un sou. S. Cyr étoit le premier Evêque de Pavie, & en grande vénération dans toutes ces contrées.

Après une déclaration si peu équivoque, la présomption sans doute devoit bien forte : cependant la preuve n'étoit pas

complè  
quit de  
discipli  
rent au  
sacrilèg  
clusion.  
ils pub  
voir les  
des pré  
Damien  
tenta in  
Il préte  
rer de  
condam  
que la fi  
sie, ou  
loir just  
de la g  
méchants  
voient la  
n'écouta  
division f  
aimoit m  
de les  
simoniaq  
mille per  
un secou  
reur qu'  
aux églis  
ne voulo

complète. L'Évêque nia le fait, & s'acquiesça des défenseurs. Les zélateurs de la discipline, & sur-tout les moines traitèrent aussitôt l'Évêque de simoniaque, de sacrilège, d'hérétique; & tirant les conclusions pratiques avec la même rigueur, ils publièrent qu'on ne pouvoit plus recevoir les sacremens de sa main, ni de celle des prêtres qu'il avoit ordonnés. Pierre Damien, qui se trouvoit à Florence, tenta inutilement de calmer les esprits. Il prétendoit qu'on ne devoit pas se séparer de l'Évêque, tandis qu'il n'étoit ni condamné ni convaincu juridiquement; que la simonie étoit à la vérité une hérésie, ou qu'il seroit hérétique de la vouloir justifier; mais que toute la plénitude de la grace appartenant à l'Église, les méchans qui étoient dans son sein, pouvoient la conférer par les sacremens. On n'écouta point ce savant Cardinal, & la division fut portée aux derniers excès. On aimoit mieux mourir sans sacremens, que de les recevoir de ministres présumés simoniaques: en peu de temps, plus de mille personnes moururent en effet sans un secours si nécessaire. On étendit l'horreur qu'on avoit des Evêques suspects, aux églises qu'ils avoient consacrées: on ne vouloit point y entrer, on craignoit

Opusc. 30

même de leur donner en passant quelques marques de révérence.

Entre tous les Italiens qui honoroient la vie monastique, il n'y en avoit point qui fût plus justement & plus universellement révééré que le S. Abbé Jean, fondateur de la congrégation de Vallombreufe. Il étoit fils d'un noble Florentin, nommé Gualbert, dont il conserva le nom; & il suivit d'abord la profession des armes, à l'exemple de ses pères. Un de ses proches ayant été tué, le meurtrier évitoit avec soin la rencontre de toutes les personnes de la famille, qui, suivant les loix Barbares, avoient droit de venger le mort. Cependant il fut rencontré par Jean-Gualbert, dans un chemin ferré où il étoit impossible d'échapper. Le coupable le voyant accompagné de deux écuyers, désespéra de sa vie, & se jeta par terre, les bras étendus en croix, & n'attendant que le coup de la mort. Jean, touché d'un mouvement soudain de la grace, lui dit de se relever, & de se montrer désormais sans aucune crainte. Fidèle à cette première impression d'en-haut, Gualbert entra dans l'église du monastère de S. Miniat, où il forma sur le champ la résolution de se dérober aux périls du siècle, & de se

Vit. Sæc.  
6. Bened.  
part. 2.

donner  
aussi-tôt  
stère, r  
que l'A  
monastie  
fit son  
fir d'un  
vie plus  
un autre  
lée de l  
rêts qui  
& qui  
Vallomb  
traite si  
lement.  
si grand  
fallut. é  
Vallomb  
tropole.  
Jean  
malgré  
règle d  
très-ex  
principa  
étoit si  
Etienne  
l'invitan  
litaire y  
Ciel pa  
toit en

donner tout à Dieu. Il exécuta presque aussi-tôt son dessein dans le même monastère, nonobstant la peinture effrayante que l'Abbé lui fit des rigueurs de la vie monastique, & malgré tous les efforts que fit son père pour l'en détourner. Le désir d'une plus grande solitude & d'une vie plus parfaite le fit passer ensuite, avec un autre moine, dans une profonde vallée de l'Appennin, ombragée par les forêts qui couvrent les montagnes voisines, & qui lui ont fait donner le nom de Vallombreuse. Il se fixa dans une retraite si conforme à son esprit de recueillement. En peu de temps, il lui vint un si grand nombre de disciples, qu'il lui fallut établir différens monastères, dont Vallombreuse fut regardée comme la métropole.

Jean-Gualbert, élu supérieur général malgré la plus vive résistance, choisit la règle de S. Benoit, & la fit observer très-exactement dans tous ses points, principalement quant à la clôture. Il y étoit si attaché lui-même, que le Pape Etienne IX passant dans le voisinage, & l'invitant à le venir trouver, le saint solitaire y témoigna une répugnance que le Ciel parut seconder. Comme il se mettoit en devoir d'obéir après avoir prié le

Seigneur d'épargner aux moines ce qu'il appelloit un scandale, il survint un orage si extraordinaire, que les envoyés du Pape firent rentrer l'Abbé & s'en retournerent seuls. Le Pontife lui-même, en les revoyant, s'écria: Non, je ne veux plus qu'il vienne; c'est un saint: qu'il prie Dieu pour moi, & pour l'Eglise.

Le S. Abbé n'avoit pas moins à cœur la modestie & la simplicité, dans tout ce qui concernoit la manière de vivre. Il s'habilloit, avec ses religieux, d'une étoffe brune & grossière, où l'on épargnoit jusqu'à la teinture. On n'y employoit que les laines blanches & noires de leurs troupeaux, mêlées ensemble. En visitant le monastère de Muscetan qui étoit de sa dépendance, il en trouva les édifices trop vastes & trop somptueux. Il dit cependant d'un ton fort doux, à Rodolfe qui en étoit abbé: Vous êtes magnifique; ce sont des palais que vous avez bâtis. Puis se tournant vers un petit ruisseau qui descendoit de la montagne voisine; Dieu tout-puissant, dit-il, vengez vos membres indigens d'une somptuosité qui leur est si préjudiciable. A peine on étoit retiré, que le ruisseau se gonflant & se précipitant avec impétuosité du haut de la montagne, porta contre

les bâ  
qui le  
L'Abb  
l'empla  
Saint  
craindr  
constan  
succéda  
punit c  
une au  
reçu to  
s'y fais  
héritier  
d'autres  
afin d'  
dont il  
restres.  
vues,  
& de l  
plus pu  
pourvu  
que les  
déroger  
jour en  
que tro  
munaut  
distribu  
laisser t  
voulure  
se con

les bâtimens, des roches & des arbres qui les ruinerent de fond en comble. L'Abbé fait d'épouvante voulut changer l'emplacement du monastère : mais le Saint l'assura qu'il n'avoit plus rien à craindre. En effet les eaux respectèrent constamment la simplicité religieuse, qui succéda à une profane magnificence. Il punit d'une manière à peu près semblable une autre de ses maisons, pour avoir reçu tous les biens d'un homme qui en s'y faisant moine dé pouilloit par là ses héritiers naturels. On raconte beaucoup d'autres miracles que fit S. Jean-Gualbert, afin d'inspirer à ses disciples le mépris dont il étoit pénétré pour les choses terrestres. Ils entrèrent si bien dans ses vues, que jouissant de l'estime universelle & de la bienveillance des personnes les plus puissantes, souvent ils se virent dépourvus des alimens nécessaires, sans que les extrémités de la faim les fissent déroger à la sainteté de leur règle. Un jour entr'autres, le S. Abbé qui n'avoit que trois pains pour sa nombreuse communauté, fit tuer un mouton pour les distribuer aux moines, plutôt que de les laisser tomber d'inanition. Jamais ils ne voulurent toucher à la viande, & chacun se contenta de quelques bouchées de

pain. La Providence bénit cette régularité héroïque : dès le lendemain, on leur amena plusieurs bêtes de somme, chargées abondamment de provisions à leur usage. On observe comme le premier exemple de frères convers, que le S. Abbé de Vallombreuse recevoit des sujets distingués par état des moines du chœur, qui dès-lors étoient presque tous clercs, ou destinés à le devenir. Il avoit tant de respect pour les saints ordres, qu'il en excluait tous ceux qui avant leur conversion avoient été concubinaires, simoniaques, ou entachés de quelque autre vice flétrissant.

Gualbert, avec des vertus si pures & si éminentes, ne craignit point de se déclarer pour l'honneur de l'Eglise, contre l'Evêque de Florence déjà si suspect, & qui par son emportement & ses violences confirma bientôt les soupçons qu'on avoit de son intrusion. L'intrus envoya de nuit une troupe de gens à pied & à cheval pour mettre le feu au monastère de S. Salvi dépendant de Vallombreuse, & pour faire main basse sur les moines, parmi lesquels on croyoit comprendre Gualbert, qui n'en étoit parti que du jour précédent. Cette expédition sanguinaire, où plusieurs re-

Mabill.  
pref. 2.  
fac. 6.

figieux  
contre  
l'indig  
après,  
à un c  
Les mo  
du feu  
mais le  
ni dépe  
Ce c  
une att  
canon c  
mière a  
des cha  
ces term  
& les c  
comme  
lesquelle  
doivent  
lons qu  
qui leur  
exhorto  
pour par  
de la vi  
la vie ca  
Augustin  
dans les  
qui ont  
des chan  
veut gar

figieux furent en effet massacrés, porta  
 contre Pierre de Florence, le mépris &  
 l'indignation publique à son comble. Peu  
 après, on alla le dénoncer juridiquement

à un concile qui se tint à Rome en 1063. T. 9 conc. P. 1175. Vir. Joan. Gualb. c. 62.  
 Les moines proposerent dès lors l'épreuve  
 du feu, pour convaincre l'Evêque Pierre:

mais le Pape ne voulut ni la permettre,  
 ni déposer Pierre sur des présomptions.

Ce concile Romain mérite d'ailleurs  
 une attention particulière, à raison du  
 canon quatrième, regardé comme la pre-  
 mière approbation formelle de l'institut  
 des chanoines réguliers. Il est conçu en

ces termes: Nous statuons que les prêtres  
 & les clercs habitent ensemble la nuit  
 comme le jour, près des églises pour  
 lesquelles ils sont ordonnés, ainsi que le  
 doivent des clercs religieux: nous vou-  
 lons qu'ils aient en commun tout ce  
 qui leur vient de l'église; & nous les  
 exhortons à faire tous leurs efforts,  
 pour parvenir à la perfection apostolique  
 de la vie commune. Ainsi ramenoit-on  
 la vie canoniale à l'état primitif, où S.

Augustin l'avoit instituée. Ce S. Docteur, Serm. 355 dans les sermons de la vie commune & 356.

qui ont servi de fondement à la règle  
 des chanoines, dit expressément qu'il ne  
 veut garder parmi ses clercs, que ceux

qui n'auront rien en propre. On voit que cette règle étoit plus parfaite que celle d'Aix-la-Chapelle, qui leur permettoit d'avoir des biens en propre, soit de leur patrimoine, soit des revenus de l'Eglise. Par l'approbation de ce concile, & par l'exemple des ecclésiastiques, réguliers & fervens, la réforme canoniale s'étendit insensiblement aux clercs de différentes églises, qui furent nommés chanoines religieux ou chanoines réguliers.

Le même concile décida que les degrés de consanguinité par rapport au mariage, devoient se compter suivant les canons qui placent les frères & sœurs au premier degré, & non suivant les loix Romaines qui les mettent au second: décision nécessaire alors, pour arrêter les progrès d'une doctrine qu'on nomma l'hérésie des Incestueux, & qui à l'aide de calculs nouveaux & d'autres subtilités semblables, ne tendoit en effet qu'à favoriser les conjonctions incestueuses.

Vit. Joan. Pour en revenir à Pierre de Florence, G. c. 63 comme il ne fut point condamné au concile pontifical, il en conçut une arrogance dont son clergé eut beaucoup à souffrir. Il persécuta si violemment ceux qui avoient cru devoir se séparer de lui, qu'ils furent contraints, avec l'archipré-

& 64.

tre,  
Septi  
son r  
dépen  
sion  
mouv  
corps  
citoye  
qu'il l  
temps  
deven  
C'en  
ment  
évêqu  
sans n  
Allez  
Ils no  
une ru  
de la  
Saint  
Magic  
Les pl  
rent s  
des ex  
troit.  
dirent-  
voici t  
gemen  
mieux  
solitair

tre, de se réfugier dans le monastère de Septime, situé, suivant l'étymologie de son nom, à sept milles de Florence, & dépendant de Vallombreuse. Cette expulsion causa beaucoup de rumeurs & de mouvemens dans la ville. Le clergé en corps, accompagné de la multitude des citoyens, se plaignit à l'évêque de ce qu'il les séparoit de leur chef, dans un temps où ses conseils & son secours leur devenoient plus nécessaires que jamais. C'en est trop, ajouterent-ils; & comment désormais nous tenir attachés à un évêque, que nous ne pouvons approcher sans nous entendre crier par le peuple: Allez, hérétiques, à votre hérétique? Ils nous accusent d'exposer leur ville à une ruine certaine, à toutes les horreurs de la céleste vengeance, d'en chasser Saint Pierre, d'y introduire Simon le Magicien, pour l'adorer au lieu de J. C. Les plus modérés d'entre les clercs prièrent sérieusement l'Evêque de prévenir des extrémités, inévitables s'il s'opiniâtroit. Si vous vous sentez innocent, lui dirent-ils, parlez, il en est temps; nous voici tout prêts à subir pour vous le jugement de Dieu. Que si vous aimez mieux devoir votre justification à de saints solitaires, nous allons de ce pas les pres-

ser d'en revenir à l'épreuve qu'ils avoient proposée.

Bien loin d'accepter ces offres, Pierre averti par sa conscience de ce qu'il y risquoit, obtint un ordre du gouverneur, pour forcer les clercs à se réconcilier avec leur évêque, sous peine de banissement & de confiscation de leurs biens. On procéda aussi-tôt à l'exécution, d'une manière si tyrannique, que sans aucun respect pour les franchises les plus sacrées, on en arracha plusieurs de l'église de S. Pierre, où ils avoient cru trouver un asyle plus sûr. Ce nouvel attentat émut toute la ville : le peuple accourt en foule, & sur-tout les femmes ; elles jettent leurs voiles & tous les ornemens de leurs têtes, elles se précipitent les cheveux épars, elles se frappent la poitrine, elles poussent des cris lamentables. Une multitude se prosterne dans les rues, sans faire attention à la pluie ni aux boues, & s'écrie avec alarmes : Malheur, malheur à nous ! Hélas, Seigneur Jésus, on vous contraint de nous abandonner ! Vous ne dédaignez pas d'habiter avec nous ; mais vous ne pouvez demeurer avec Simon le Magicien. Bienheureux saint Pierre, comment ne défendez-vous pas ceux qui cherchent le

salut  
que v  
au fo  
honte  
homm  
grin p  
& plu  
autres  
cette v  
à ses e  
du fru  
flamme  
avec n  
par-tou  
ces tro  
les effe  
à détr  
ger des  
sentir l  
muni s  
non se  
mais de  
sanctifie  
Cepe  
rentins  
qui ten  
Ils fern  
plus, n  
la messe  
mier dir

salut auprès de vous ? Nous croyons que vous aviez enchainé à jamais Simon au fond des enfers ; & voilà qu'à votre honte il viole jusqu'à vos autels. Les hommes, d'un autre côté, avec un chagrin plus tranquille, mais plus profond & plus sinistre, se disoient les uns aux autres : Il est clair que J. C. abandonne cette ville, parce qu'on n'y résiste point à ses ennemis. Ne les y laissons pas jouir du fruit de leur impiété : livrons aux flammes ce lieu de malédiction ; & nous, avec nos femmes & nos enfans, fuyons par-tout où J. C. se retirera. A travers ces troubies & ces désordres, on voit les effets de la persévérance des pasteurs à détromper les peuples. L'oubli passer des vrais principes fait d'autant mieux sentir les ressources dont le Seigneur a muni son Eglise, pour la conservation, non seulement de la saine croyance, mais de cette foi vive & agissante qui sanctifie les mœurs.

Cependant la consternation des Florentins se communiqua aux clercs même qui tenoient le parti de l'évêque Pierre. Ils fermerent les églises, & n'oserent plus, ni sonner les cloches, ni chanter la messe ou l'office, quoiqu'on fût au premier dimanche de carême. Enfin ils s'af-

semblerent en conseil, & après de mures délibérations, députerent quelques-uns d'entr'eux vers les moines de Septime, pour les prier de leur faire connoître la vérité qu'ils étoient résolus à suivre. La proposition fut acceptée, & l'on en fixa l'exécution au mercredi suivant. Le lundi & le mardi, on fit des prières particulières pour ce sujet. Le mercredi matin, un de ces clercs fut encore député vers l'évêque, qu'on ne nommoit plus que Pierre de Pavie, du lieu de sa naissance. Il lui parla en ces termes: Au nom de Dieu, si ce que les moines disent de vous est vrai, faites-en le sincère aveu; sans tenter le Seigneur, recourez à sa miséricorde. Que si vous êtes innocent, venez avec nous sans crainte. Pierre, sans s'expliquer, refusa de suivre & s'efforça au contraire de retenir le député. Assurément, répliqua celui-ci, j'irai voir le jugement de Dieu, & je m'y conformerai. Aujourd'hui, ou je vous honorerai plus que jamais, ou je n'aurai plus que de l'horreur pour vous.

Avant le retour de ce clerc, tout le peuple couvroit déjà la route du monastère de Septime. Les femmes n'étoient retenues, ni par la longueur ni par la difficulté du chemin, rompu par les mau-

vais t  
grand  
cours  
voient  
attent  
roient  
de m  
mille p  
moine  
roient  
conno  
Dieu.  
nes, d  
Les cl  
la par  
le feu  
Quel f  
moine  
vous  
Nous  
drons  
Auf  
longs  
cinq,  
avoit  
& l'au  
de bo  
on ch  
d'un t  
on ch

vais temps & couvert d'eau dans sa plus grande étendue. Les enfans mêmes y couroient, malgré le jeûne qu'ils observoient comme leurs parens, & sans faire attention à ceux d'entr'eux qui demeu- roient engagés dans les boues. En peu de momens, une troupe d'environ trois mille personnes investit le monastère. Les moines leur demanderent ce qu'ils requé- roient. Nous voulons, répondirent-ils, connoître la vérité, & la volonté de Dieu. Par quelle voie, reprirent les moi- nes, demandez-vous qu'elle se manifeste? Les clercs mêlés dans la troupe prirent la parole, & dirent : Qu'on prouve par le feu ce qu'on dit de Pierre de Pavie. Quel fruit en retirerez-vous, dirent les moines, & quel honneur en rendrez- vous à Dieu? Toute la troupe s'écria : Nous détesterons l'impiété, & nous ren- drons à Dieu des grâces immortelles.

Aussi tôt le peuple dressa deux bûchers, longs chacun de dix pieds, larges de cinq, hauts de quatre & demi. Il n'y avoit qu'une brasse de distance entre l'un & l'autre, & cet intervalle étoit couvert de bois sec. En faisant ces préparatifs, on chantoit des pseumes & des litanies, d'un ton fort lugubre. Pour l'épreuve, on choisit un moine, nommé Pierre

comme l'évêque accusé, mais en grande réputation de vertu. Par ordre de l'abbé, il célébra la messe; qui fut chantée avec beaucoup de dévotion & une grande effusion de larmes. A l'*Agnus Dei*, quatre moines, se détachèrent, & d'un pas lent, la vue tristement baissée, pâles, tremblans, se soutenant à peine, allèrent allumer le bûcher. L'un portoit le crucifix, l'autre l'eau bénite, le troisième l'encensoir, le quatrième, douze cierges bénits & allumés. A ce spectacle, on poussa un cri aigu; puis on chanta le *Kyrie éleison*, d'un ton si lamentable, que les plus hardis frissonnoient d'horreur. On conjura J. C. de défendre sa cause; on interpella de même la Vierge Mère, le Prince des Apôtres, & S. Grégoire Pape, de venger l'honneur de l'Eglise.

Le moine Pierre ayant alors achevé la messe; ôta sa chasuble, garda les autres ornemens; & la croix en main, chantant les litanies avec les moines & plusieurs abbés, s'approcha des bûchers déjà tout en feu. Le peuple redoubla ses prières, d'une voix extrêmement animée; après quoi on fit silence, pour entendre les conditions de l'épreuve. Un des abbés, d'une voix haute & distincte, lut au peuple une oraison qui contenoit ce

qu'on  
cita le  
frères  
moin  
le salut  
vous  
l'église  
aujourd  
les aut  
mériter

Les  
en cha  
roit né  
frayant  
voix élé  
puissant  
terrible  
simonie  
moi de  
avez. au  
trois en  
assistans  
ainsi-fo  
paix à  
au peup  
que Pie  
titude r  
gravem

Pierre  
sa vue

qu'on demandoit à Dieu. Un autre recita les conditions, en ces termes: Mes frères & mes sœurs, Dieu nous est témoin que nous faisons cette épreuve pour le salut de vos ames, afin que désormais vous évitiez la simonie qui exerce dans l'église de si funestes ravages. Apprenez aujourd'hui qu'elle est si abominable, que les autres crimes, comparés avec elle, méritent à peine le nom de crimes.

Les deux bûchers étant presque réduits en charbon, & le passage qui les séparoit ne présentant plus qu'un brasier effrayant, le moine Pierre prononça d'une voix élevée l'oraison suivante: Dieu tout-puissant, secourez-moi dans ce jugement terrible, si Pierre de Pavie a usurpé par simonie le Siège de Florence, préservez-moi des atteintes du feu, comme vous avez autrefois conservé sains & saufs les trois enfans dans la fournaise. Tous les assistans fondant en larmes, répondirent, ainsi-soit-il. Ensuite il donna le baiser de paix à tous ses frères, qui demanderent au peuple, combien de temps il vouloit que Pierre demeurât dans le feu. La multitude répondit: C'est assez qu'il y passe gravement.

Pierre fait le signe de la croix, arrêta sa vue sur la croix qu'il portoit, & sans

changer de couleur, sans regarder seulement le feu, y entre nud-pieds, avance d'un pas lent & uniforme. Le vent produit par la flamme agitoit ses cheveux, soulevoit son aube, faisoit flotter son étole, & emporta son manipule au milieu de l'un des bûchers. Il va le reprendre, poursuit sa marche, & paroît enfin hors des flammes, sans qu'elles aient fait sur lui, ni sur ses vêtemens, la moindre impression. Il n'avoit pas perdu un de ses cheveux, pas un poil de ses paupières ni des ses sourcils. Quand il fut sorti de ces brasiers, il y voulut passer une seconde fois : mais la multitude l'arrêtant, chacun s'empressa de lui baiser les pieds, de lui donner toutes les marques de vénération les plus expressives, de toucher aux moins ses habits si merveilleusement conservés. Tous chantoient les louanges de Dieu, en versant des larmes de joie, en exaltant S. Pierre, & en détestant Simon le Magicien. Tel est le récit que le peuple & le clergé de Florence en firent par écrit au Pape Alexandre II, en le suppliant de les délivrer des simo-

*Ital. Sac.* niaques. Le Pape en fut si frappé, qu'il t. 3. p. 95 déposa l'évêque Pierre. Le coupable fut si touché lui-même, que pour réparer tant de scandales, il se fit moine au mo-

nastèr  
les tr  
qui l'  
son p  
qu'on  
Le m  
feu,  
Il éto  
parvin  
& mo  
grande

On n  
de Mi  
sermen  
énorm  
sion.  
S. Aria  
zèle c  
des cl  
race d  
peu c  
qu'Aria  
caractè  
blessé  
digne  
prendre  
un dé  
nièce  
chante  
les exc

nastère même de Septime. Ainsi finirent les troubles de l'Eglise de Florence, à qui l'on donna un évêque si différent de son prédécesseur dont il portoit le nom, qu'on appela celui-ci Pierre le Catholique. Le moine Pierre qui avoit passé par le feu, en retint le nom de Pierre-Ignée. Il étoit de la maison des Aldobrandins, parvint au cardinalat & à l'évêché d'Albe, & mourut comme il avoit vécu, en grande réputation de sainteté.

On rétablit aussi la régularité dans l'Eglise de Milan, dont l'archevêque, malgré ses sermens, s'étoit porté à des excès plus énormes qu'avant son apparente conversion. Ce fut lui qui fit martyriser le diacre S. Arialde, encore plus distingué par son zèle contre la simonie & l'incontinence des clercs, que par l'illustration de sa race décorée de la dignité de marquis peu commune alors. Il y avoit dix ans qu'Arialde défendoit la discipline avec le caractère d'autorité que donnent la noblesse & la vertu réunies, quand son indigne pasteur, Gui de Milan, le fit prendre en trahison, & transporter dans un désert au delà du lac Majeur. La nièce de l'archevêque, encore plus méchante que son oncle, & capable de tous les excès reprochés à ce genre odieux de

Bo. 27.  
juln. t. 23  
p. 279.

népotisme, craignit que ceux-mêmes qui avoient pris Arialde, ne vinssent à lui sauver la vie par respect pour ses vertus. Elle envoya deux clerics vicieux, comme exécuteurs plus sûrs d'une atrocité, que les premiers satellites. Si-tôt qu'ils les eurent rejoints, ils demanderent avec empressement où étoit Arialde. Ceux qui l'avoient amené, répondirent qu'il étoit déjà mort. Mort ou vif reprirent-ils, qu'on nous le represente : tel est l'ordre que nous avons reçu de la nièce de notre archevêque. Et portant leurs regards de tous côtés, ils apperçurent à l'écart Arialde encore lié & assis sur une pierre.

Ils se jeterent sur lui, l'épée à la main : mais au lieu de l'immoler sur le champ, ils le prirent chacun par une oreille, & s'efforcèrent de lui faire désavouer ce qu'il avoit dit pour la défense des saints canons. Comme il n'en vouloit rien faire, ils lui couperent les deux oreilles. Ils le presserent de nouveau, aussi infructueusement que la première fois ; & cette seconde résistance lui coûta le nez & la lèvre supérieure. Ils lui arracherent de même les deux yeux, puis lui abattirent la main droite, pour avoir écrit au Souverain Pontife & réclamé son secours en faveur de l'Eglise de Milan. Ils le muti-

lerent  
indig  
avoit  
ment  
rent l  
disant  
pertur  
main  
Son c  
fut re  
la mo  
Cin  
Vicer  
d'une  
précie  
baut c  
des co  
dès la  
vie ér  
temen  
cheva  
tier,  
pays d  
bits a  
vécur  
pauvre  
l'exerc  
de fau  
& les  
charbo

lerent ensuite, d'une manière encore plus indigne, en dérision de la chasteté qu'il avoit pratiquée fidèlement, & généreusement défendue. Enfin, ils lui arrachèrent la langue par dessous le menton, en disant: Imposons un silence éternel au perturbateur du clergé. Il expira sous la main de ces monstres, le 27 juin 1066. Son corps jeté au fond du lac Majeur, fut retrouvé, au bout de dix mois, sans la moindre corruption.

Cinq jours après, au voisinage de Vit. sac. Vicence dans la même contrée, mourut 6. Bened. d'une manière plus douce & non moins par. 2. précieuse aux yeux du Seigneur, S. Thibaut de Provins, né François, du sang des comtes de Champagne. S'étant senti dès la jeunesse un grand attrait pour la vie érémitique, il avoit abandonné secrètement la maison paternelle, avec un chevalier de son cortège, nommé Gautier, & étoient passés tous les deux au pays de Trèves, après avoir changé d'habits avec deux pauvres pèlerins. Ils y vécurent long-temps dans une extrême pauvreté, gagnant leur subsistance par l'exercice des plus vils travaux, comme de faucher les foins, de nettoyer les cours & les étables, & sur-tout de faire du charbon. Comme ils n'étoient point ha-

biles à des fonctions si nouvelles pour eux, ils furent souvent maltraités par des maîtres grossiers, sans jamais se faire connoître. Cependant Thibaut voulut apprendre à lire, afin de s'instruire plus parfaitement des vérités éternelles. Gautier lui trouva pour maître, un clerc charitable, mais si pauvre qu'il n'avoit pas un pfeautier; & les deux ermites ensemble n'avoient pas de quoi en acheter. Gautier engagea le clerc à faire le voyage de Provins, afin d'obtenir d'Arnoul, père de Thibaut, le livre qui étoit nécessaire à son fils. Arnoul & Guille sa femme honoroient leur rang par leur religion. Si la longue absence de leur fils leur avoit causé de mortelles inquiétudes, ils éprouverent la plus douce consolation, en apprenant qu'il ne les avoit quittés que pour Dieu. Ils rendirent de tendres actions de grâces au Seigneur, de ce qu'il leur faisoit retrouver un saint, au lieu d'un enfant prodigue: mais Arnoul refusa d'envoyer le pfeautier, dit qu'il vouloit le porter lui-même, & suivit le maître jusqu'à Trèves.

Arrivés près de la ville, le maître y entra seul, & laissa Arnoul sous un arbre où Thibaut avoit coutume de prendre sa leçon. Il y amena aussi-tôt son disciple,

sous  
avoit  
loin  
cria:  
la fui  
larmes  
fuyez  
l'ouvr  
pas vo  
ne veu  
ter à  
capabl  
répon  
mais t  
heureu  
vivre  
Arnou  
mon fi  
l'abond  
au mo  
Le Sai  
prendre  
après c  
ses eng  
tre-dai  
revoya  
fidèle à  
dit à A  
que d'u  
mais re

sous prétexte de voir les progrès qu'il avoit faits durant son absence. Mais du plus loin que Thibaut aperçut son père, il s'écria : *je suis trahi*, & prit promptement la fuite. Arnoul le suivit, en fondant en larmes, & en criant : Pourquoi, mon fils, fuyez-vous un père qui respecte en vous l'ouvrage de la grace? Non, je ne prétends pas vous détourner de vos pieux desseins; je ne veux que m'édifier avec vous, & reporter à une mère mourante des nouvelles capables de lui rendre la vie. Thibaut répondit : Seigneur, car il ne l'appela jamais son père depuis sa retraite, vivez heureux l'un & l'autre, & laissez-moi vivre de mon côté dans la paix de J. C. Arnoul reprit : Vous manquez de tout, mon fils, tandis que nous sommes dans l'abondance; recevez de quoi subsister, au moins pour vous souvenir de nous. Le Saint répondit : Je ne puis rien reprendre de ce que j'ai quitté pour Dieu; après quoi il s'éloigna; & fut si fidèle à ses engagemens; qu'il craignit de se mettre dans l'occasion de les rompre, en revoyant son père. Gautier, également fidèle à la loi de la plus rigide pauvreté, dit à Arnoul, que son fils n'avoit besoin que d'un pseautier, & il n'en voulut jamais recevoir autre chose.

Pour éviter à l'avenir de pareilles visites, Thibaut partit pour Rome, dans la résolution de pousser beaucoup plus loin, & d'aller jusqu'à Jérusalem. Mais Gautier, déjà fort âgé, se trouva si affoibli du seul voyage d'Italie, qu'il fallut s'arrêter près de Vicence, en un lieu nommé Salanique, où Gautier mourut au bout de deux ans. Thibaut qui lui survécut sept ans, ne fit qu'accroître ses austérités, son détachement de la terre & toutes ses vertus. Après avoir vécu pendant quelque temps de pain d'orge avec un peu d'eau, il s'interdit tout usage du pain, & ne prit plus que quelques herbes, ou quelques racines, ou quelques fruits sauvages, sans aucune espèce de boisson. Il ne se couchoit pas; & s'il dormoit quelques momens, ce n'étoit qu'assis. On l'obligea, par respect pour sa vertu, à se laisser ordonner prêtre: & la dernière année de sa vie, il reçut l'habit monastique. Son père entreprit le pèlerinage de Rome, pour le voir une seconde fois. Guille son épouse, sur le portrait qu'à son retour il lui fit de ce saint enfant, craignit de mourir sans avoir eu la consolation de le voir. Arnoul le conduisit en Italie, mais pour ne l'en point ramener. Quand une fois cette

pieufe

pieuf  
fils,  
comm  
Dieu  
après  
il mor  
le pre  
honor  
Pou  
les tro  
des lég  
de rég  
efficace  
teurs le  
temps  
rance,  
stination  
en abus  
tendoie  
inférieu  
docteur  
conspéc  
cas de f  
nable qu  
que les  
à rendr  
à s'avou  
S. Pierr  
lui fit  
prélats r  
Tom

pieuse & tendre mère eut rejoint son saint  
 fils, elle ne voulut plus s'en séparer, &  
 comme lui, se consacra au service de  
 Dieu dans la solitude. Enfin douze ans  
 après que Thibaut eut quitté son pays,  
 il mourut dans sa retraite de Salanique,  
 le premier jour de juillet auquel l'Eglise  
 honore sa mémoire.

Pour terminer d'une manière durable  
 les troubles de Milan, le Pape y envoya  
 des légats qui publièrent des constitutions  
 de règlement, & qui prirent des mesures  
 efficaces pour les faire observer. Les doc-  
 teurs les plus éclairés s'éleverent en même  
 temps contre les préventions de l'igno-  
 rance, ou plutôt de la licence & de l'ob-  
 stination. Un principe des plus féconds  
 en abus, c'est que bien des évêques pré-  
 tendoient qu'il n'étoit pas permis à leurs  
 inférieurs de les accuser. Sur quoi les  
 docteurs les plus profonds & les plus cir-  
 conspects soutinrent au contraire, qu'en  
 cas de suspicion, rien n'étoit plus raison-  
 nable que d'obliger les évêques, aussi bien  
 que les ecclésiastiques du second ordre,  
 à rendre raison de leur innocence, ou  
 à s'avouer humblement coupables; que  
 S. Pierre reçut bien la réprimande que  
 lui fit S. Paul son inférieur; que si les  
 prélats ne pouvoient pas être jugés, per-

P. Dam.  
 ep. 121.2.

bonne ne voudroit plus se soumettre aux loix canoniques; & que s'il n'étoit pas permis aux enfans d'une Eglise d'ouvrir la bouche contre leur pasteur, comme il est presque impossible de trouver au dehors des témoins de sa conduite, il en résulteroit dans le premier ordre une licence arrogante, & une impunité qui anéantiroit toute discipline.

Le Pape Alexandre poursuivit l'incontinence des clercs, avec la même sévérité que la simonie. La Dalmatie qui étoit contiguë à l'Empire d'Orient, mais qui suivoit encore les usages de l'Eglise Latine, n'échappa point à la vigilance de ce Pontife. Il envoya au clergé de cette province un décret qui porte interdiction, exclusion du chœur & privation des biens ecclésiastiques, non seulement contre les évêques, les prêtres & les diacres qui se marieroyent à l'avenir, mais contre ceux qui garderoient les femmes qu'ils auroient déjà épousées. On voit par-là, que les prévarications en ce genre n'étoient pas le seul effet de l'ignorance & du relâchement; mais que l'exemple & le voisinage des Grecs servoient à la colorer d'une manière assez spécieuse, dans un temps où ces points de discipline n'avoient pas encore la stabilité fixe & pré-

cise qu  
mauva  
passion  
les eff  
la pure  
l'augme  
rable.

En

Edouar  
troubles  
pour l'E  
die & c  
qui l'av  
blit dans  
n'y avoit  
rut le qu  
née 106  
Rois An  
entrée d  
Grande-I  
miracles  
perpétuel  
qui fut  
près sa  
e Confe  
l'Anglet  
déjà révé  
Guillau  
toit fils  
Harlett

cise qu'ils ont acquise depuis. Mais le mauvais exemple, le soulèvement des passions, la corruption du siècle, tous les efforts de l'enfer réunis pour ternir la pureté de l'Eglise, ne servirent qu'à l'augmenter, ou à la rendre plus inaltérable.

En Angleterre, la mort du S. Roi <sup>Gesta</sup> Edouard ayant d'abord occasionné des <sup>Guill. p.</sup> troubles aussi fâcheux pour l'Eglise que <sup>196, &c.</sup> pour l'Etat, Guillaume Duc de Normandie & cousin germain de ce Monarque qui l'avoit institué son successeur, rétablit dans tout le royaume un ordre qu'on n'y avoit point encore vu. Edouard mourut le quatrième jour de janvier de l'année 1066; & en lui finit la race des Rois Anglois, 620 ans après la première entrée de cette nation Saxone dans la Grande-Bretagne. On rapporte plusieurs miracles de ce Saint Roi, qui garda une perpétuelle virginité dans le mariage, & qui fut canonisé soixante-neuf ans après sa mort. On le nomme S. Edouard le Confesseur, pour le distinguer du Roi d'Angleterre du même nom, qui étoit déjà révééré comme martyr.

Guillaume qui avoit été appelé au trône, étoit fils naturel du Duc Robert II, & d'Harlette: sa stature, d'une hauteur &

d'une grosseur extraordinaire, la force de son tempérament, & toutes les qualités qui font les héros, compensoient avantageusement le vice de sa naissance. Il eut néanmoins de grands obstacles à vaincre, pour se mettre en possession, & plus encore pour se conserver la paisible jouissance de la couronne qui lui avoit été léguée. Une bataille où il déploya la supériorité de son courage & de son talent pour la guerre, le défit d'Harold qui étoit le beau-frère d'Edouard, & qui s'étoit fait couronner roi aussi-tôt après sa mort: mais il lui fallut souvent reprendre les armes, pour dompter une nation fière & remuante, qui le força, malgré sa douceur naturelle, à exercer un empire très-dur, & à prendre enfin une habitude de sévérité, qu'il garda le reste de ses jours. Il attira en Angleterre beaucoup de Normands, qu'il enrichit des confiscations faites sur les mutins, & y introduisit les loix Normandes, mêlées néanmoins de quelques loix des anciens Rois Anglois. Le dénier saint Pierre en particulier n'y fut pas omis. Son activité sans exemple & ses idées d'ordre lui firent prendre connoissance des affaires de la religion: mais s'il y entra par des vues politiques, comme il étoit solidement

Chrétien  
motif  
règles  
Da  
avoit  
la co  
Saint  
mé le  
fonda  
de S.  
dans l  
pour  
double  
tence.  
Roi &  
les lien  
& don  
cette d  
ties, f  
Lanfra  
tion u  
du cor  
Guil  
lens,  
franc  
ce do  
de l'E  
chevêc  
quer,  
digne

Chrétien, il fut toujours guidé par les motifs supérieurs de la foi, & fidèle aux règles d'une circonspection religieuse.

Dans le champ même d'Hastings où il avoit remporté la victoire qui lui acquit la couronne, il bâtit en l'honneur de Saint Martin, un monastère qui fut nommé le Bel, en Latin *de Bello*. Il en fonda un autre à Caen, sous l'invocation de S. Etienne. Mathilde sa femme établit dans la même ville, celui de la Trinité, pour des personnes de son sexe. Cette double fondation fut une sorte de pénitence, pour la faute qu'avoient faite le Roi & la Reine en se mariant, malgré les liens de parenté qui étoient entr'eux, & dont le Pape accorda la dispense à cette condition. La séparation des parties, suivant les représentations du sage Lanfranc au Pontife, eût attiré à la nation une guerre dangereuse, de la part du comte de Flandre, père de Mathilde.

Guillaume qui savoit apprécier les talents, ne se contenta point de faire Lanfranc premier abbé de S. Etienne, où ce docteur profond composa son *Traité de l'Eucharistie* contre Bérenger. L'archevêché de Cantorbéri étant venu à vaquer, le Roi ne jugea personne plus digne que ce pieux & savant cénobite,

d'être élevé sur le premier siège d'Angleterre ; & il ne partit que de ce jugement, pour y faire placer l'abbé de S. Etienne. Car tout enclin qu'étoit le Roi Guillaume à donner les grandes places à ses sujets de Normandie plutôt qu'à ceux d'Angleterre, il n'étoit pas moins juste dans sa prédilection que dans sa sévérité. Lanfranc se montra d'autant plus digne de cette élévation, qu'il y opposa plus de résistance. Il n'accorda enfin son consentement, qu'aux sollicitations unanimes de tous les évêques, & par la seule crainte de résister à la volonté de Dieu. Dans la fuite, il écrivit encore au Pape, pour se faire décharger d'une dignité, dont il se crut toujours indigne. Il n'obtint pas ce qu'il désiroit, & fut archevêque toute sa vie.

Il n'usa que pour le bien de l'Eglise, de la bienveillance, ou pour mieux dire, de l'intimité de son souverain, qui lui communiquoit jusqu'à ses plus secrètes pensées : ce qui n'empêchoit point ce généreux Prélat de le contredire dans tout ce qui s'opposoit au bien de la religion. C'est ainsi qu'il maintint le clergé monastique dans toutes les cathédrales d'Angleterre, contre l'inclination du Roi, qui se manifestoit en tirant du cler-

gé fé  
franc  
par l  
posit  
s'y p  
l'avé  
schist  
Qu  
d'Am  
une  
coup  
mort  
femm  
les m  
messe  
conjo  
Andr  
année  
fets d  
Ce fu  
prirer  
qu'on  
Tures  
Huns  
Granc  
ment  
Seljou  
fit M  
l'emp  
Leurs

gé séculier presque tous les évêques. Lanfranc ne laissa point de faire confirmer par le Pape Alexandre les anciennes dispositions de S. Grégoire à ce sujet. Il s'y prit si bien pour qu'on les observât à l'avenir, que cet usage subsista jusqu'au schisme d'Henri VIII.

Quelque temps après la révolution Euro-pal. d'Angleterre, l'empire d'Orient éprouva p. 817. une fermentation dont l'issue fut beaucoup plus triste. Constantin-Ducas étant mort au mois de mai de l'an 1067, sa femme Eudocie, après avoir remis entre les mains du Patriarche Xiphilin la promesse de ne point se remarier, regna conjointement avec ses trois fils, Michel, Andronic & Constantin. En moins d'une année, on éprouva les plus fâcheux effets de ce gouvernement ainsi partagé. Ce fut alors que les Turcs Seljoucides prirent un ascendant qui présagea tout ce qu'on en avoit à craindre. La nation des Turcs, qui faisoit partie de celle des Huns, & , comme eux, originaire de la Grande-Tartarie, se divisoit anciennement en neuf branches, dont celle de Seljouc, fils de Décac-le premier qui se fit Musulman, envahit dans la suite tout l'empire des Califes, avec celui de C. P. Leurs conquêtes sur les Grecs commen-

cerent par les provinces les plus Orientales de l'Asie Mineure, où ils firent d'horribles ravages, dès les premiers mois du regne d'Eudocie. Pour arrêter leurs progrès, on sentit qu'il falloit un Empereur capable de commander les armées; & on le fit entendre à l'Impératrice, qui ne parut rien moins qu'offensée de l'obligation qu'on lui faisoit de reprendre un époux. Elle ne fut pas long-temps à faire son choix, qui tomba sur Romain-Diogène, grand vestiaire ou maître de la garde-robe, à qui elle avoit déjà fait grace de la vie après des preuves de révoltes. Il restoit un obstacle, dans la promesse qu'elle avoit faite au Patriarche, de ne point se remarier. Voici de quelle industrie on usa pour le lever.

L'Impératrice envoya un eunuque adroit & affidé, avec charge de dire au Patriarche, qu'il ne tenoit qu'à lui de faire Empereur son frère Bardas; qu'il ne s'agissoit pour cela que de supprimer la promesse injuste qu'on avoit extorqué d'elle, & qu'aussi-tôt elle l'épouseroit. Ce Bardas étoit un débauché, sans nul mérite & sans réputation. L'ambition du Patriarche n'en donna pas moins étourdiment dans le piège. Il vit les grands l'un après l'autre, leur exagéra les incon-

vénien  
cessité  
des arr  
sans ex  
posé, l  
bien ar  
l'Impér  
che Xip  
ser des  
vertu.  
brégré de  
éclairée  
d'hui av  
cet abré

Roma  
avec ava  
1071, f  
& il fut  
queur se  
sterner,  
non sans  
de sa na  
leva, l'e  
table. E  
il en aur  
Diogène  
montrant  
pondit d  
coups. E  
de prend

véniens de la viduité d'Eudocie, la nécessité d'avoir un Empereur à la tête des armées & des affaires, & les gagna sans exception. Quand tout fut bien disposé, Romain-Diogène entra de nuit & bien armé dans le palais, où il épousa l'Impératrice. Cette conduite du Patriarche Xiphilin, montre ce qu'on doit penser des éloges que les Grecs font de sa vertu. On lui a aussi fait honneur de l'abrégé de Dion-Cassius : une critique plus éclairée empêche de le confondre aujourd'hui avec Xiphilin l'historien, auteur de cet abrégé.

Romain-Diogène fit d'abord la guerre avec avantage aux Musulmans : mais en 1071, son armée fut mise en déroute, & il fut pris par le Sultan Afan. Le vainqueur se l'étant fait amener, le fit prosterner, & le foula aux pieds, déferant, non sans répugnance, à l'usage barbare de sa nation : car aussi tôt après il le releva, l'embrassa, & le fit manger à sa table. Ensuite il lui demanda, comment il en auroit usé, s'il avoit été vainqueur. Diogène croyant se faire honneur en se montrant intrépide dans la captivité, répondit qu'il l'eût fait mourir sous les coups. Et moi, reprit le Sultan, au lieu de prendre pied sur ton arrogance, je

veux suivre les maximes de ton Christ qui commande l'oubli des injures : reçois de celui que tu hais la paix & la liberté. En effet, il le renvoya libre, après avoir fait un traité honnête avec lui. Mais à la première nouvelle de la défaite de Diogène, les grands avoient fait raser Eudocie, & l'avoient renfermée dans un monastère. On arrêta l'Empereur à son retour, & on lui arracha les yeux avec tant de cruauté, qu'il en mourut peu après. Depuis cette révolution, Michel-Ducas, fils aîné d'Eudocie, fut seul reconnu pour Empereur : Prince lâche & sans application, qui n'eut de génie que pour faire des gains frauduleux sur les bleds, d'où lui vint le surnom de Parapinace.

Il paroît que cet Empereur entretenoit encore quelque sorte de communion avec le S. Siège ; puisque le Pape Alexandre lui envoya un légat, qui fut assez bien reçu, pour demeurer un an à C. P. c'est-à-dire jusqu'à la mort de ce Pontife, marquée au 21 avril 1073. Aussi personne n'étoit-il plus propre que ce légat, nommé Pierre, à faire honorer, avec sa personne, le siège qu'il représentoit. Il étoit de la maison des Princes de Salerne, avoit embrassé dès l'enfance la vie mo-

nal  
l'eff  
du  
gnie  
trois  
fut  
saint  
du  
L  
tête  
moin  
pinac  
Henr  
Emp  
ratic  
obsta  
d'un  
toit  
des P  
Peu  
cubin  
né. n  
nale  
enter  
jeune  
gré o  
lever  
alors  
il us  
bruta

nastique, & s'étoit si bien confirmé dans l'esprit d'abnégation, qu'il fallut l'arracher du cloître, pour le faire évêque d'Anagnin. Il gouverna cette Eglise quarante-trois ans, avec tant d'édification, qu'il fut mis solennellement au nombre des saints par une bulle de Pascal II, en date du 4 juin 1109.

L'Empire d'Occident n'avoit pas à sa tête un prince plus estimable, ou du moins plus vertueux que Michel-Parapinace. Dès l'âge de dix-huit ans, le Roi Henri IV, fils si différent du religieux Empereur Henri le Noir & de l'Impératrice Agnès, sincèrement pieuse, nonobstant quelques fautes passagères: issu

Hist. bell.  
Sax. p. 102  
Chron.  
Magd. M<sup>c</sup>.  
an. 1068.

d'un si beau sang, le jeune Henri s'étoit déjà montré un des plus vicieux & des plus méchans de tous les hommes. Peu content d'avoir deux ou trois concubines à la fois, son libertinage effréné ne respectoit, ni l'innocence virginale, ni la fidélité conjugale. Quand il entendoit parler de la beauté de quelque jeune personne, il se la faisoit amener de gré ou de force, l'alloit quelquefois enlever lui-même au peril de sa vie; & alors, si la séduction ne lui réussissoit pas, il usoit de contrainte & d'une violence brutale. L'impudicité le rendit cruel: il

immoloit sans façon les maris, dont il ne pouvoit ravir autrement les femmes. Ses complices & ses confidens, dont peu l'égalent en dépravation, étoient pareillement sacrifiés, quand ils témoignent d'une parole ou d'un simple geste de s'aprouver ses excès. Il lui suffisoit, pour les faire périr sous main, que leur discrétion lui devint tant soit peu suspecte. Car il fut allier l'hypocrisie & la perfidie avec les plus fougueuses passions. Aussi dissimulé qu'implacable dans sa colère, il faisoit périr ceux qui lui avoient déplu lorsqu'ils s'en défioient le moins, & feignoit ensuite d'être affligé de leur mort jusqu'à répandre des larmes en abondance. La simonie que les gens de bien poursuivoient avec tant de zèle, fut le moindre abus qu'il commit dans la distribution des bénéfices ecclésiastiques. Si ceux qui lui comptoient le plus d'argent obtenoient les évéchés, ceux-là seulement étoient sûrs de les posséder, qui servoient de ministres à ses honteuses passions. Il faisoit lui-même déposer les premiers comme simoniaques, & mettoit les autres en leur place; en sorte qu'un même siège avoit souvent deux évêques, aussi justes accusateurs l'un de l'autre, qu'indignes compétiteurs.

L  
troi  
mal  
péra  
lats  
les  
chev  
berg  
ans  
se fa  
tés,  
fortes  
se mi  
Dami  
prend  
depu  
des a  
mouv  
fées n  
elle p  
teur a  
pénite  
ble &  
persév  
presq  
aumô  
bits tr  
ficatio  
ces m  
lui-mé

Les désordres que cette conduite introduisit dans l'Eglise & dans l'Empire, malgré toutes les représentations de l'Impératrice mère & de quelques pieux prélats, tels que S. Annon de Cologne, les engagèrent à quitter la Cour. L'Archevêque se retira au monastère de Sigeburg qu'il avoit fondé, où pendant trois ans d'une retraite sévère, il acheva de se sanctifier par l'oraison, par les austérités, par la pratique assidue de toutes sortes de bonnes œuvres. L'Impératrice se mit à Rome sous la conduite de Pierre Damien, & lui fit, à ce qu'il nous apprend lui-même, une confession générale depuis l'âge de cinq ans, non seulement des actions mauvaises, mais de tous les mouvemens déréglés du cœur, des pensées même & des paroles superflues dont elle put se souvenir : à quoi ce pieux auteur ajoute, qu'on ne lui imposa d'autre pénitence que de continuer la vie humble & austère qu'elle avoit embrassée. Elle persévéra en effet jusqu'à la mort à prier presque sans interruption, à faire des aumônes prodigieuses, à porter des habits très-pauvres, à pratiquer des mortifications qui sembloient excéder les forces même des saints solitaires. Laisse à lui-même & ses adulateurs, le Roi Hen-

Lamb.  
an. 1075.Pet. Dam.  
opus. 54.  
c. 5.

350 HISTOIRE DE L'EGLISE.

ri, sans freins & sans retenue, s'abandonna à ces passions défordonnées, qui peu après, réfrénées brusquement par la fermeté inflexible de Grégoire VII, occasionnerent entre les deux Puissances un choc si funeste à l'une & à l'autre, & donnerent au Monde Chrétien les scènes d'horreur & de scandale, que nous sommes enfin réduits à décrire.



II

II

LIV

Dep  
d  
e

II

ses  
avo  
s'en  
déjà  
dan  
de  
don  
tout  
cou



# HISTOIRE

## DE L'ÉGLISE.

### LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

*Depuis le commencement du pontificat  
de Grégoire VII en 1073, jusqu'à  
celui d'Urbain II en 1088.*

**II** LE Pape Grégoire VII, si fameux par ses démêlés avec l'Empereur Henri IV, avoit reçu de la nature, comme on a pu s'en convaincre par ce que nous en avons déjà dit, ce tour de génie & cet ascendant inexplicable, qui, malgré la bassesse de la naissance & mille autres obstacles, donne infailiblement la supériorité sur toutes les classes des hommes. Dans le cours des trois derniers pontificats, qui

n'avoient commencé, pour ainsi dire, que sous ses auspices, il avoit eu la principale influence dans toutes les grandes affaires. Il refusa plusieurs fois de monter sur la chaire pontificale, dont on ne sembloit disposer qu'à son gré. Enfin, après la mort d'Alexandre II, il fut contraint de l'accepter, le 22 avril 1073 : mais il écrivit encore au Roi Henri, pour le prier de s'opposer à son élévation ; & pour l'y mieux engager, il lui déclara, que s'il demeurait Pape, il ne laisseroit pas ses déportemens impunis. Ce Prince confirma cependant l'élection, & députa l'Evêque de Verceil pour l'ordination, qui ne se fit que le 30 de juin. C'est la dernière élection pontificale, dont le décret ait été envoyé aux Rois d'Italie, pour être confirmé. On observe qu'Hildebrand qui n'étoit que diacre, reçut l'ordre de prêtrise avant d'être ordonné Pape : nouvelle preuve de la fausseté des imputations des Grecs en cette matière.

On ne sauroit nier que Gregoire VII, par ses qualités supérieures, par ses mœurs pures & vraiment ecclésiastiques, par l'éminence de plusieurs vertus, en particulier par un amour extrême pour le bien, ne fût digne de la papauté. Il est fâcheux qu'avec un génie capable de tout

emb  
men  
vert  
d'el  
com  
situ  
quan  
née  
M  
nit u  
& sa  
mon  
du V  
fut p  
dès  
douz  
comp  
A Bé  
femen  
de le  
véque  
verge  
l'Egli  
février  
goût  
guéri  
dire  
Il lui  
comm  
nédié

embrasser, il n'ait pas montré un discernement égal; & que faisant confister la vertu à oser & à souffrir, il crût indigne d'elle de jamais reculer. Les troubles commencerent par la question des investitures, qui agita l'Eglise pendant cinquante ans, & qui s'éleva la seconde année du pontificat de Grégoire VII.

Mais dès la première, la religion fournit un spectacle bien édifiant dans l'illustre & saint instituteur de l'ordre de Grammont. Il se nommoit Etienne, étoit, fils du Vicomte de Thiers en Auvergne, & fut prévenu des bénédictions du Ciel, dès sa tendre jeunesse. Il n'avoit que douze ans, quand son père s'en fit accompagner, dans un pèlerinage en Italie. A Bénévent, l'enfant tomba si dangereusement malade, que son père fut obligé de le laisser entre les mains de l'Archevêque Milon, né comme eux en Auvergne. Ce prélat étoit un saint, que l'Eglise honore en effet comme tel le 23 février. Le jeune Etienne prit tant de goût à cette école de vertu, qu'après sa guérison il y demeura douze ans; c'est-à-dire jusqu'à la mort de son saint maître. Il lui avoit souvent entendu vanter une communauté très-régulière de moines Bénédictins, qui édifioit toute la Calabre

Boll. 8  
febr. t. 4.  
p. 205.

où elle étoit située, & qu'il avoit beaucoup fréquentée lui-même. Après de longues instances auprès de Grégoire VII, qui le chériffoit tendrement, & qui se défoit de la délicatesse de sa complexion, il en obtint enfin la permission d'établir sur ce modèle un ordre monastique. La bulle fut donnée à Rome, en date du premier jour de mai de l'an 1073, & défend à toute personne laïque ou ecclésiastique, de troubler Etienne ou ses compagnons dans le lieu qu'ils choisiront pour faire pénitence, & qu'elle déclare immédiatement soumis au S. Siège.

Etienne reprit aussitôt la route de sa patrie, avec cette concession : mais il y demeura peu. Ses parens lui avoient à peine témoigné la joie vive qu'ils avoient de son retour, qu'il se déroba secrètement à leurs caresses, & se retira sur la montagne de Muret en Limousin. Là, au milieu des forêts, il construisit une cabane avec des branches d'arbre, fit vœu de virginité, & se consacra irrévocablement au Seigneur. Il étoit âgé de trente ans, & en vécut cinquante dans ce désert, avec une pureté & une austérité qui lui attirèrent un grand nombre de disciples. Telle fut l'origine de l'ordre de Grammont, ainsi nommé

de  
tran  
la  
qu'  
qua  
l'esp  
que  
qui  
L  
Grég  
réfor  
zèle  
pas  
tifica  
tion.  
clerc  
perni  
la vi  
le plu  
mière  
on ti  
donn  
les sa  
roien  
ceux  
pour  
bénéf  
que  
nage  
messe

de l'endroit où ils furent obligés de se transporter, à une lieu de Muret, après la mort de leur Saint instituteur. Quoiqu'ils fussent établis à Muret depuis cinquante ans, ils aimèrent mieux, suivant l'esprit du Saint, quitter cet endroit, que de plaider avec des moines voisins qui le revendiquoient.

Long temps auparavant, le Pape Grégoire avoit formé le vaste projet de réformer toute l'Eglise. Dévoré par le zèle de la maison de Dieu, il ne fut pas une année entière sur le trône pontifical, sans mettre la main à l'exécution. La simonie & le concubinage des clercs, comme les deux abus les plus pernicieux & les plus enracinés, malgré la vigilance des derniers pontifes, furent le plus rigoureusement poursuivis. La première semaine de carême de l'an 1074, on tint un concile à Rome. Il y fut ordonné que ceux qui seroient entrés dans les saints ordres par simonie, n'en pourroient plus exercer les fonctions; que ceux qui auroient donné de l'argent pour obtenir des églises; c'est-à-dire des bénéfices, les quitteroient sans retour; que ceux qui vivoient dans le concubinage, ne pourroient pas célébrer la messe, pas même servir à l'autel dans

Greg. vij.

ep. 51 &amp;

52.

les fonctions inférieures ; autrement, que le peuple n'assisteroit point à ces offices. On fit aussi quelques réglemens locaux, qui ne ménageoient pas davantage les particuliers coupables ; on exigea, par exemple, du clergé d'Espagne, qu'il reçût l'office Romain, au lieu de celui de Tolède, ou du Mosarabique.

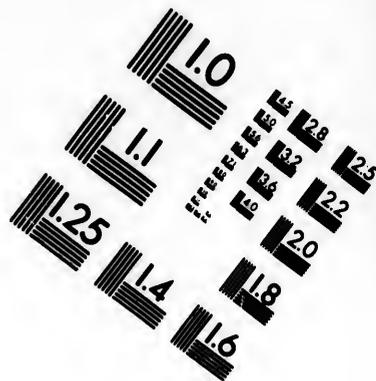
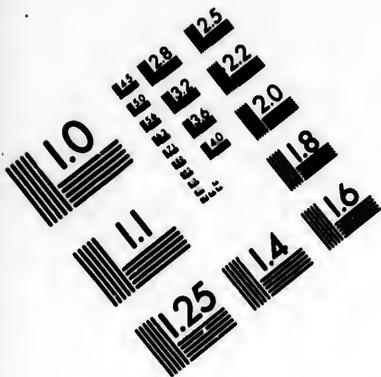
On publia aussi-tôt ces décrets par toute l'Italie. Ils furent portés en Allemagne par des légats, qui voulurent y assembler un concile : mais tous les évêques s'y opposerent fortement, sous prétexte que c'étoit une entreprise contraire à leurs droits & à leurs coutumes. Ils déclarerent en termes exprès, qu'ils n'accorderoient jamais qu'au Pape en personne la prérogative de les présider en concile. A la vérité, il étoit de droit commun, que les conciles provinciaux fussent présidés par les métropolitains ; & la manière d'y déroger par le moyen des légats pontificaux, commençoit à prendre l'air d'une abrogation de la loi. Toutefois le vrai motif des prélats Allemands en cette rencontre, ce fut la crainte des peines décernées contre la simonie dont plusieurs se sentoient coupables, & la mollesse d'un bien plus grand nombre qui n'osoient troubler les

clero  
sello  
ou c  
le c  
du F  
toute  
lacion  
encom  
de l'  
autres  
Le  
ractèr  
lettre  
il acc  
de l'ac  
l'Eglis  
lancer  
ses d  
Maye  
gative  
dans  
craign  
sur sa  
pables  
toute  
pas,  
dre le  
cile à  
cer fu  
au ser

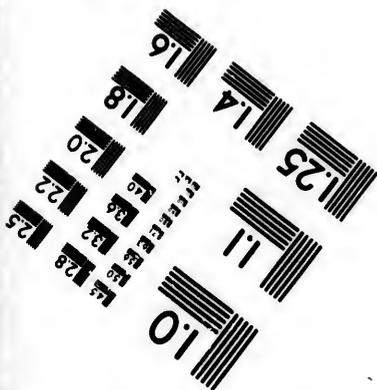
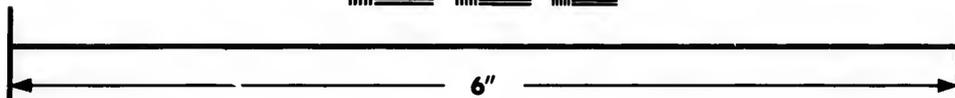
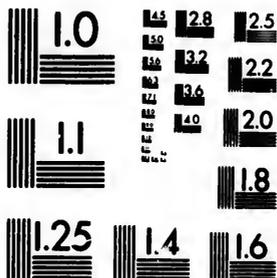
clercs incontinens, dans l'espèce de possession où ils étoient d'avoir des femmes ou des concubines. Quoi qu'il en soit, le concile manqua, malgré les efforts du Roi Henri, qui appuya les légats de toute son autorité, moins par la dissimulation politique dont il ne se servoit pas encore départi hautement, qu'à cause de l'Evêque de Worms & de plusieurs autres prélats qui l'avoient offensé.

Le Pape Grégoire n'étoit pas de caractère à céder aux obstacles. Il écrivit p. 313, lettre sur lettre, il réitéra les légations, il accusa les évêques de négligence & de lâcheté, il fit gronder les foudres de l'Eglise, & se montra tout prêt à les lancer, s'ils n'exécutoient promptement ses ordres. Sigefroi, archevêque de Mayence, comme ayant par les prérogatives de son siège le plus d'influence dans le régime du clergé de Germanie, craignit que l'orage ne fondit d'abord sur sa tête. Après avoir exhorté les coupables à faire de bon gré ce dont toute leur résistance ne les dispenseroit pas, il leur laissa quelques mois pour prendre leur résolution, puis assembla un concile à Erford. Alors il les pressa de renoncer sur le champ, ou au mariage, ou au service de l'autel. Le mal étoit trop





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
1.6  
1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

5.0  
5.6  
6.3  
7.1  
8.0

invétééré, pour être guéri si promptement. On murmura sans retenue, on trouva le joug insupportable, déraisonnable même, & contraire à la nature humaine, dont on exigeoit, dit-on, la vertu des Anges, & qu'on exposoit sous prétexte de pureté, à tous les excès d'une dissolution brutale. L'archevêque ne se rendant point à ces raisons, quelques-uns s'écrierent en tumulte, qu'il falloit l'arracher de sa chaire & le mettre en pièces, avant qu'il prononçât la sentence qui bouleverseroit toutes les Eglises.

Sigefroi, avec cette sorte de vertu qui donne le goût du bien, n'avoit pas la constance nécessaire pour le faire pratiquer. Il n'étoit pas irréprochable lui-même, sur le saint désintéressement qui convenoit au promoteur de la réformé, ni sur l'administration gratuite des ordres sacrés. Il eut même l'imprudence de mêler ses intérêts temporels à ceux de la religion, en renouvelant ses prétentions sur les dîmes de la Thuringe, qui depuis long-temps lui tenoient fort au cœur. A cette proposition, on oublia tout ménagement. Les Thuringiens sortirent du concile en furie, crièrent de toute part aux armes, & ayant attrouppé en un instant une grande multitude,

rentre  
ribles.  
siques  
cachet  
Les se  
vêque  
la réfo  
vassaux  
ne se  
supplia  
force c  
ment la  
pidité.

Altm  
dant av  
froi, n  
cès, Ap  
que les  
permette  
incontir  
dre cou  
action n  
approbat  
Etienne  
il y avo  
& de se  
publia c  
ôt il s'é  
ieux; &  
a vie au  
eigneurs

rentrent en proférant des menaces terribles. Tous les évêques & les ecclésiastiques se disperserent tremblans, & se cachèrent dans tous les coins de l'église. Les séditieux poussant droit à l'Archevêque, environnerent son siège, dans la résolution de l'y assommer; & si ses vassaux qui n'étoient pas les plus forts, ne se fussent réduits au personnage de supplians, & ne les eussent rassurés à force de promesses, il eût été infailliblement la victime de son imprudente cupidité.

Altman, évêque de Passau, en procédant avec plus de générosité que Sige-  
 Vlt. ap. Tegnag.  
 froi, n'eut cependant pas plus de suc- P. 46.  
 cès. Après avoir prévenu son clergé, que les ordres pressans du Pape ne lui permettoient plus de dissimuler sur leur incontinence; qu'il craignoit de se rendre coupable lui-même, & que son inaction ne fût moins une tolérance qu'une approbation du désordre; le jour de S. Etienne, patron de son Eglise, comme il y avoit un grand concours de peuple & de seigneurs, il monta au jubé, & publia courageusement le décret. Aussitôt il s'éleva de tous côtés des cris furieux; & l'on eût sur le champ arraché la vie au Prélat, si le grand nombre des seigneurs n'eussent arrêté l'émeute.

Le Pape ayant appris ces mouvemens, ne relacha rien de ses prétentions. Il écrivit des lettres terribles aux prélats mal intentionnés, il en suspendit quelques-uns de leurs fonctions, il intimida les foibles, il aiguillonna les plus résolus, il ordonna même aux laïcs, de ne plus reconnoître les évêques qui permettoient à leur clergé d'avoir des concubines. Rodolphe & Berthold, l'un duc de Suabe & l'autre de Carinthie, honoroient leur rang par leur piété & par leur zèle pour le bien de l'Eglise. Grégoire ne craignit point de les prévenir contre ces évêques, qui plus attachés que les gens du monde à la gloire & aux plaisirs du siècle, comprennent jusqu'à leurs vices dans la vénération qu'ils exigent pour leur carac-

Greg. VII tère. Nous vous conjurons, leur dit il, l.2.ep.45. & nous vous enjoignons par l'autorité apostolique, de ne point participer à l'office de ceux que vous saurez avoir été promus par simonie, ou vivre dans l'incontinence. Empêchez-les au contraire, autant qu'il vous sera possible, de servir aux saints offices, tant à la cour & aux diètes du royaume, que dans les autres rencontres. A cet effet, usez de force si les voies de persuasion sont insuffisantes. Si l'on en murmure, répondez que c'est

par

par  
tens  
beau  
dre p  
le lai  
Gr  
manie  
résolu  
ses Et  
clercs  
fait à  
gnages  
que d  
moire  
tres. Il  
seil de  
salut.  
Il ad  
style b  
de Fran  
mérito  
German  
nom, e  
Pan 100  
fait sac  
ne repr  
agé de  
lieu à t  
mais d'a  
des, les  
To

par notre ordre, & renvoyez les mécontents contester avec nous. Il nous paroît beaucoup plus expédient de rétablir l'ordre par des procédés nouveaux, que de le laisser anéantir avec les loix anciennes.

Grégoire écrivit aussi au Roi de Germanie, pour le confirmer dans la bonne résolution qu'il lui supposoit d'extirper de ses États la simonie & l'incontinence des clercs. Il le loue du bon accueil qu'il a fait à ses légats, le remercie des témoignages effectifs de son amitié, & l'assure que de son côté il ne cesse de faire mémoire de lui sur les corps des SS. Apôtres. Il finit par l'exhorter à prendre conseil de gens qui ne cherchent que son salut.

Il adressa la même année une lettre de style bien différent, à quelques évêques de France, contre leur Souverain, qui le méritoit beaucoup moins que le Roi de Germanie. C'étoit Philippe, premier du nom, qui regnoit alors, ayant succédé l'an 1060 à son père Henri I, qui l'avoit fait sacrer l'année précédente. Le Pape ne reproche pas seulement à ce Prince, âgé de vingt ans seulement, de donner lieu à tous les crimes par sa foiblesse, mais d'autoriser par son exemple les fraudes, les rapines, le pillage des églises,

Greg. ep.  
ad Episc.  
Gall.

les adultères & les parjurés. Il pousse l'amertume de son zèle jusqu'à dire que Philippe porte en vain le sceptre dont il s'est chargé, qu'il ravit à la couronne de France la puissance & toute la splendeur que lui avoient données ses anciens monarques, & qu'il mérite beaucoup moins le nom de roi, que celui de tyran. Il ordonne enfin de lui signifier, qu'avec une pareille conduite il ne peut éviter plus long-temps les censures apostoliques; que si les anathêmes ne l'obligent point à se reconnoître, lui successeur de Pierre, avec le secours du Maître suprême, fera tous ses efforts pour délivrer une nation si justement célèbre, de cette indigne  
 11. ep. 18. oppression. Grégoire écrivit dans le même goût, toujours contre le Roi Philippe, à Guillaume comte de Poitiers. On ne peut que gémir de ces écarts, qu'il seroit néanmoins déraisonnable d'apprécier sur nos mœurs, plutôt que sur le mauvais goût du temps. Ce que nous appellerions aujourd'hui emportement séditieux, ne passoit guère alors que pour des monitions véhémentes, ou pour des menaces vagues & peu sérieuses. En effet, nous ne voyons pas que ces lettres aient produit aucun trouble en France.

Parmi tant d'objets de sollicitude, l'ac-

tivité  
 dit a  
 mers  
 gers  
 de Je  
 ciden  
 prenc  
 il éto  
 nomb  
 de Sig  
 Gonth  
 tisbon  
 de plu  
 rables.  
 étoient  
 sur leu  
 & des  
 céder la  
 ils eure  
 Infidèle  
 furent a  
 de tout  
 lence. L  
 un villag  
 mieux ;  
 diges de  
 leur livr  
 a résolu  
 réduire  
 Barceloit

tivité prodigieuse de Grégoire VII s'étendit aux Chrétiens opprimés au delà des mers par les Musulmans. Tous les dangers qu'on couroit dans le pèlerinage de Jérusalem, n'empêchoient pas les Occidentaux les plus éloignés de l'entreprendre. Quelques années auparavant, il étoit parti d'Allemagne une troupe nombreuse de pèlerins, sous la conduite de Sigefroi de Mayence, accompagné de Gonthier de Bamberg, d'Otton de Ratisbonne, de Guillaume d'Utrecht, & de plusieurs autres personnages considérables. Leurs vêtemens & leurs équipages étoient d'une magnificence qui attiroit sur leur passage les habitans des villes & des campagnes, & qui fit enfin succéder la cupidité à l'admiration. A peine ils eurent mis le pied sur les terres des Infidèles, au delà de la Lycie, qu'ils furent assaillis par des Arabes rassemblés de toute part sur le bruit de leur opulence. Ils battirent en retraite, jusqu'à un village où ils se retrancherent de leur mieux; & ils repousserent par des prodiges de valeur, tous les assauts qu'on leur livra: ce qui fit prendre à l'ennemi la résolution de les bloquer, pour les réduire par la faim. Cependant il les harceloit sans cesse, avec tout l'avantage

Lamb.  
an. 1064  
& 1065.  
Sigeb.  
an. 1065.

que lui donnoit la supériorité de douze mille combattans sur sept mille voyageurs de toute condition. Ceux-ci voyant qu'enfin ils ne pouvoient naturellement manquer de succomber, d'ailleurs qu'on en vouloit moins à leur vie qu'à leur argent, crurent que ce seroit tenter Dieu, de s'exposer à de plus longs hasards, & demanderent à capituler.

Le Chef des Arabes, avec dix-sept des principaux officiers, entra dans l'enclos où les Chrétiens étoient retranchés; laissant son fils à la porte, pour empêcher les autres d'approcher. Il monta dans une chambre où se trouvoient l'Archevêque de Mayence & l'Evêque de Bamberg, qui lui dirent de prendre tout ce qu'ils avoient, & de les laisser aller. Le superbe & perfide Barbare répondit que ce n'étoit point à eux de lui faire la loi. Non, non, ajouta-t-il, vous n'en serez pas quittes pour ce que vous m'abandonnez forcement; après vous avoir dépouillés de tout, je prétends vous dévorer vous-mêmes, & m'abreuver de votre sang. Gonthier de Bamberg, alors à la fleur de son âge, étoit d'une taille si avantageuse & d'une beauté si frappante, que par-tout où il paroïssoit, il fixoit sur lui tous les yeux,

& a  
rou  
en  
brut  
& le  
Gon  
pure  
ne p  
Com  
appli  
qu'il  
eours  
on sa  
suite  
on na  
on le  
le san  
Les  
de v  
arrête  
leurs  
main  
extrém  
Chrét  
fidèles  
joucid  
de ces  
mandé  
fit de  
d'avoit

& attiroit la foule sur ses pas. Le farouche Sarafin ne l'apperçut, que pour en faire le premier objet de sa jalouse brutalité. Il dénoue aussi-tôt son turban, & le met autour du cou de cet Evêque. Gonthier, de mœurs aussi douces que pures, aussi modeste que bel homme, ne put toutefois souffrir cette indignité. Comme il étoit jeune & vigoureux, il appliqua un si rude soufflet à l'Arabe, qu'il l'abattit à ses pieds. Il crie au secours, les Chrétiens arrivent à la hâte, on saisit le Sarafin & les officiers de sa suite, on leur lie les bras derrière le dos, on ne croit jamais s'en être assez assuré, on leur serre tellement les poings, que le sang leur sortoit par les ongles.

Les assauts recommencerent avec plus de violence qu'auparavant: mais pour arrêter les Arabes, on leur présenta leurs chefs, avec un homme l'épée à la main, tout prêt à les égorger. En cette extrémité & contre toute espérance, les Chrétiens furent délivrés par d'autres Infidèles, apparemment de ces Turcs Seljoucides qui depuis peu s'étoient emparés de ces provinces. Le secours étoit commandé par le gouverneur de Ramla, qui fit de grands remercimens aux Chrétiens d'avoir si bien réprimé des voleurs pu-

blics qui désoloient tout le pays. Ensuite, moyennant un prix convenu, il leur donna une escorte pour les conduire en sûreté jusqu'à Jérusalem. Ils visiterent tous les lieux saints de la ville, & donnerent des sommes considérables pour réparer les églises ruinées. Après quoi, ils s'embarquerent sur une flotte Gênoise, qui les rapporta en Italie, où ils peignirent la tyrannie des ennemis du nom Chrétien, des couleurs énergiques que leur fournit le souvenir récent de ce qu'ils en avoient éprouvé.

Ce fut en conséquence de cette relation & de plusieurs autres évènements en ce genre, que Grégoire VII, fécond en plans neufs & grands, forma le premier celui des Croisades. Il écrivit de toute part, même au Roi de Germanie, afin d'animer la charité des Occidentaux en faveur de leurs frères d'Orient: mais la multitude & la difficulté des autres entreprises de Grégoire l'empêcherent d'exécuter celle-ci qui n'eut lieu que vingt ans après.

Au concile Romain de l'an 1075, il excommunia cinq des principaux courtisans du Roi Henri, & menaça ses ministres de la même peine, comme fauteurs de simonie. Il fit la même menace

à Ph  
l'exco  
contre  
Deny  
sé; C  
Turin  
Strasb  
tions  
mar  
de la  
vêque  
dans  
suspen  
avant

Tar  
tout à  
nemer  
tremp  
on y  
élever  
ruption  
violenc  
cher d  
mité,  
cipe,  
guide  
liers,  
la plûp  
tat de  
Les

Ensuite,  
il leur  
nduire en  
erent tous  
onnerent  
r réparer  
ils s'em-  
oise, qui  
peignirent  
om Chré-  
que leur  
e qu'ils en

cette rela-  
vènemens  
I, fécond  
na le pre-  
écrivit de  
Germanie,  
ccidentaux  
ent : mais  
des autres  
mpêcherent  
lieu que

1075, il  
ux courti-  
ça ses mi-  
omme fau-  
ne menace

à Philippe roi de France. Il confirma l'excommunication, prononcée autrefois contre Robert-Guiscard duc de la Pouille. Denys, évêque de Plaisance, fut déposé; Guillaume de Pavie, Cunibert de Turin, Henri de Spire & Garnier de Strasbourg furent suspendus de leurs fonctions; outre la peine de suspense, Liemar archevêque de Brême, fut interdit de la communion Eucharistique; & l'Evêque Herman, successeur de Gonthier dans le siège de Bamberg, fut déclaré suspens, s'il ne venoit se justifier à Rome avant le prochain concile.

Tant de traits de sévérité, exercés tout à la fois, excitent au moins l'étonnement: mais si l'on y reconnoît la trempe inflexible du génie d'Hildebrand, on y voit aussi la Providence attentive à élever contre les débordemens de la corruption, des digues proportionnées à leur violence. On ne sauroit même s'empêcher d'admirer en général cette magnanimité, qui eut l'esprit de Dieu pour principe, si elle ne l'eut pas toujours pour guide. Quant aux évènements particuliers, le défaut de mémoires suffisans sur la plupart des faits, nous met hors d'état de prononcer.

Les connoissances plus circonstanciées

Lamb. an. 1075. Greg. VII l. II. ep. 213. qui nous ont été transmises, touchant l'affaire d'Herman de Bamberg, prouvent au moins les justes motifs qu'eut le Pape Grégoire d'user de toute la rigueur des canons en certaines rencontres. Ce prélat ne fut repris d'abord, que pour avoir par caprice & sans cause chassé des chanoines, d'une église qu'il avoit fondée, & où il les avoit lui-même établis. Mais il arriva par la suite, que cet homme à fondations & à bonnes œuvres d'appareil, se rendit suspect des vices les plus odieux dans un évêque, & même dans un simple Chrétien. Il ne fut pas seulement accusé d'avoir acquis son siège à prix d'argent, d'en avoir ensuite revendu les prélatures subalternes & les moindres bénéfices; mais de s'être abandonné dès son adolescence à tous les excès de cet âge, & même à des vices qui ne sont pas dans le cours ordinaire des mœurs de la jeunesse. Tels furent en lui la passion de thésauriser & le prêt à usure, à quoi il s'adonna beaucoup plus encore depuis qu'il fut fait évêque. Il passoit d'ailleurs pour être d'une ignorance à ne pouvoir entendre un seul verset du psautier. Ce fut-là un des évêques interdits par le Pape Grégoire. Cité de plus à Rome, sur les accusations de tout le clergé de Bam-

berg,  
corrom  
pontific  
la ville  
émisla  
espéran  
damnat  
position  
Il ret  
cèse, o  
il dépo  
clercs c  
mais il  
copale.  
rant alo  
ment,  
Roi, q  
ordonne  
reconnu  
dans le  
direction  
Il entrep  
bé, le v  
sous de  
dans les  
tre seule  
Ces exer  
leux, pu  
voir que  
l'emporte

berg, il partit chargé de présens, afin de corrompre le Pape même & le Conseil pontifical. Cependant il s'arrêta hors de la ville, y fit sonder le terrain par ses émissaires, & fut bientôt frustré de ses espérances. Il n'en essuya qu'une condamnation plus flétrissante, & une déposition irrévocable.

Il retourna promptement dans son diocèse, où ses vassaux le soutenant encore, il dépouilla de leurs biens ceux de ses clercs qui lui étoient les plus opposés; mais il n'osa faire aucune fonction épiscopale. Le corps de son clergé se déclarant alors contre lui sans aucun ménagement, on fit tant d'instances auprès du Roi, qu'il ne put se dispenser de faire ordonner un nouvel évêque. Herman se reconnut, & embrassa la vie monastique dans le monastère de Schouartz, sous la direction d'un S. Abbé nommé Egbert. Il entreprit aussitôt après, avec son abbé, le voyage de Rome, où il fut absous de l'excommunication, & rétabli dans les fonctions sacrées, mais de prêtre seulement, & non pas d'évêque. Ces exemples réitérés d'hommes scandaleux, puis généreux pénitens, nous font voir que, dans ce siècle tant décrié, l'emportement des passions n'entraînoit

pas, comme aujourd'hui, avec l'extinction de toutes les lumières de la foi, ce désespérant & monstrueux Stoïcisme, qui opère une stabilité presque irrémédiable dans le mal.

Boll. t. 17. P. 123 & 148. Bien-tôt il s'éleva, au centre des affaires ecclésiastiques, des embarras beaucoup plus fâcheux que tous ceux du dehors. Après le concile Romain de 1075, Guibert archevêque de Ravenne étoit resté auprès du Souverain Pontife. Il songeoit à se faire Pape lui-même, il travailla, par présens & par promesses, à s'attacher tous les Romains qu'il trouva mal disposés contre Grégoire. Il lia surtout sa partie avec Cencius préfet de Rome, abîmé dans la débauche, accoutumé au meurtre & au parjure, fourbe aussi habile que déterminé scélérat. Ce brigand avoit bâti sur le pont S. Pierre une tour très-forte, d'où il exerçoit de criantes exactions sur tous les passans, & souvent étendoit ses vexations sur les terres de l'Eglise Romaine. L'intrépide Pontife, après l'avoir averti plusieurs fois, en vint enfin à l'excommunication. Cencius qui avoit soutenu le schisme de Cadalotus contre le dernier Pape, se résolut à renouveler ce scandale contre Grégoire. Il alla dans la Pouille, pour se con-

cer  
exc  
vét  
Gen  
pos  
ce  
sées  
pare  
tint  
sion  
L  
le P  
l'offi  
la c  
abor  
ple  
fit q  
nom  
conj  
glise  
& bi  
prem  
du p  
coup  
parce  
main  
affista  
Pun  
lui fi  
en ab

certier avec Robert-Guiscard & les autres excommuniés, envoya son fils à l'Archevêque de Ravenne, & écrivit au Roi de Germanie, dont il pénétra les vraies dispositions, à travers toutes les feintes de ce Prince. Ses batteries étant bien dressées, il ne fut plus question que de s'emparer de la personne du Pape; & il se tint attentif à en saisir la première occasion.

La nuit de Noël de cette année 1075, le Pontife alla selon la coutume célébrer l'office à Sainte Marie-Majeure, malgré la continuité d'une pluie orageuse & si abondante, qu'à peine les gens du peuple osoient sortir de chez eux: ce qui fit que les assistans furent en très-petit nombre. Cencius ne manqua point des conjonctures si favorables: il vint à l'église, avec une troupe de gens cuirassés & bien armés. Le Pape qui célébroit la première messe, en étoit à la communion du peuple, quand on entendit tout à coup des cris effrayans. Les conjurés parcoururent toute l'église, l'épée à la main, écartant à grand coup tous les assistans. Ils s'emparèrent du Pape, & l'un d'eux voulant lui couper la tête, lui fit une blessure, d'où le sang jaillit en abondance. Ils l'arrachèrent du lieu

saint, le tirant par les cheveux, le chargeant de coups; quoiqu'il ne fit pas la moindre résistance, & se contentât d'adresser ses plaintes secrètes au Ciel. On lui ôta précipitamment le pallium, la chasuble, la tunique, la dalmatique, & on l'enleva, avec l'aube & l'étole.

Le bruit de cet attentat sacrilège fut bientôt répandu dans tous les quartiers de la ville. On cessa l'office dans toutes les églises, on dépouilla les autels, on sonna les cloches & les trompettes, on mit des gardes à toutes les portes, pour empêcher qu'on n'enlevât le Pontife hors de Rome, s'il n'en étoit pas encore sorti: car on ignoroit ce qu'il étoit devenu. Comme le peuple se fut enfin rassemblé au capitolé, quelques personnes rapportèrent que le Pape étoit prisonnier dans la tour de Cencius. On court à la maison du scélérat, on charge avec furie tout ce qui se présente de ses complices & de ses satellites, qui s'enfuient au premier choc, & se renferment dans la tour. On l'investit, on amène des beliers & des machines de toute espèce; tandis que la multitude apporte du bois en abondance, & allume de grands feux tout à l'entour, pour qu'il n'échappe aucun de ces monstres. Ce-

pendant  
de con  
de sui  
travail  
réchau  
de Cen  
trages;  
menace  
l'épée  
une flec  
blasphém  
lui-mém  
Cenc  
quer d'  
paire, se  
demand  
pénitenc  
né, se  
mains v  
signes de  
au contr  
doubla  
& en ti  
tout cou  
fureur,  
premier  
tôt la ro  
il voulut  
ses pas la  
moins de

pendant un généreux zèle & une femme de condition qui avoient eu le courage de suivre le Pape jusques dans la tour, travailloient à panser sa plaie, & à le réchauffer avec des fourrures. La sœur de Cencius au contraire l'accabloit d'outrages; & un indigne valet éclatant en menaces & en blasphèmes, tiroit déjà l'épée pour lui trancher la tête, quand une fleche adroitement lancée atteignit le blasphémateur à la gorge, & le fit périr lui-même.

Cencius voyant qu'il ne pouvoit manquer d'être forcé dans son odieux repaire, se jeta aux pieds du Pape, & lui demanda pardon, en promettant de faire pénitence. Le Pontife lui ayant pardonné, se mit à une fenêtre, étendit les mains vers le peuple, s'efforçant par signes de l'appaiser. La multitude croyant au contraire qu'il pressoit le secours, redoubla ses efforts, escalada la forteresse, & en tiroit le Pape, quand le voyant tout couvert de sang, elle entra dans une fureur, dont il put à peine retenir le premier transport: mais reprenant aussitôt la route de Sainte Marie-Majeure où il voulut achever l'office, il entraîna sur ses pas la foule du peuple, qui s'occupoit moins de la vengeance que de la conser-

vation de celui qu'elle retrouvoit après tant de périls. Cencius profita de ce moment, pour s'enfuir avec sa famille & ses complices. On pilla tous leurs biens, on ruina par le fer & le feu, non seulement la tour, mais tout ce que Cencius avoit dans la ville & au dehors, & on le condamna au bannissement perpétuel. Il lui fallut bien renoncer à un séjour, où il n'y avoit plus de sûreté pour lui: mais il prolongea les malheureux effets de la sédition, & fit d'horribles ravages hors de Rome.

Guibert de Ravenne, de son côté, fomenta puissamment cette révolte impie: il conspira secrètement, avec Thédalde de Milan & tous les méchans évêques de Lombardie; il s'unit avec le Cardinal Hugues le Blanc, l'un de ces légats avides & tyranniques, qui fit le plus de déshonneur au ministère dont il exaltoit le plus les prérogatives. Tous ensemble animèrent vivement Robert Guiscard contre le Pape, & inspirèrent au Roi Henri l'audace nécessaire pour dévoiler toute la malignité qu'il avoit tenue masquée jusqu'alors. Ce qui enhardit encore plus ce Prince, c'est qu'il venoit de terminer une guerre civile, dont les dangers lui avoient inspiré un respect simulé pour le

S. Siège,  
forme à

Comme  
le Pape  
naire. Il  
d'amitié  
lui avoit  
procédés  
haine & le  
spécialement  
des ennemis  
tels & de  
enjoignoit  
à faire pén  
il lui refu  
jusqu'à ce  
qu'on eût  
satisfaction

Le Roi  
ment. Il  
très-grand  
pour le  
vingt-trois  
Cardinal H  
tre déposé  
ques & c  
prévaricati  
trouver à  
apporta d  
la vie du

S. Siège, & une modération peu conforme à son caractère.

Comme il commençoit à se démasquer, le Pape lui écrivit avec sa vigueur ordinaire. Il mit en contraste les témoignages d'amitié & de vénération que ce Prince lui avoit tant de fois réitérés, avec des procédés qui n'annonçoient plus que la haine & le mépris. Grégoire lui reprochoit Greg. VII spécialement d'avoir communiqué avec liij. ep. 10. des ennemis du S. Siège, connus pour tels & déjà frappés d'anathème; il lui enjoignoit de s'en séparer, de les obliger à faire pénitence, & de le faire lui-même; il lui refusoit la bénédiction pontificale, jusqu'à ce qu'il se fût fait absoudre, & qu'on eût rendu compte à Rome de la satisfaction.

Le Roi n'observa plus aucun ménagement. Il se rendit à Worms, avec un Lamb p. 234 vit. très-grand nombre d'évêques & d'abbés, Greg c. 7. pour le dimanche de la septuagésime, vingt-trois janvier de l'année 1076. Le Cardinal Hugues le Blanc qui venoit d'être déposé, comme fauteur de simoniaques & coupable de beaucoup d'autres prévarications, ne manqua pas de se trouver à ce rendez-vous d'iniquité. Il y apporta des mémoires fabuleux de toute la vie du Pape depuis son enfance, de

la manière prétendue dont il avoit usurpé le Saint Siège, & des autres crimes imaginaires qu'il avoit commis avant & après son exaltation. Il y a toute apparence que ces calomnies ne différoient pas de celles qui sont contenues dans les écrits du Cardinal Bennon, attaché pareillement au parti de l'Antipape Guibert. La seule inspection de ces libelles, remplis d'allégations vagues & destitués de toute vraisemblance, de prodiges ridicules, d'opérations de magie & de nécromancie, de mille contes absurdes, suffit au lecteur pour apprécier l'ouvrage & l'auteur. Hugues présenta aussi des lettres supposées de cardinaux, du sénat & du peuple Romain, qui, après les accusations les plus graves contre le Pape Grégoire, demandoient sa déposition au Roi Henri, & l'élection d'un autre Pape. Les prélats assemblés entendirent ce calomniateur impie, comme un ange envoyé du Ciel, & déclarerent aussi-tôt Hildebrand

**Brun.** indigne de la papauté: mais quand on

**Bed. Sax.** en vint à la souscription, on observa

**P. 122.** que la plupart des évêques, déjà effrayés de leur première démarche, ne signèrent que malgré eux.

Le Roi écrivit par toute la Lombardie, pour faire accéder à la condamnation du

Pape; &  
ces pro  
où ils j  
plus Gr  
après qu  
eux qu  
tirer le  
écrire au  
Il exposé  
faisoit à  
les évêq  
main sur  
lever le  
la sûre  
risque de  
la vie &  
que le su  
plus arde  
pasteur;  
prendre;  
apostoliqu  
de conc  
évêques.  
joint ses  
dénonçoi  
le pontifi  
loix de l'  
tiendroit  
neroit.

Pape; & les évêques, assez mal disposés dans ces provinces, se rassemblèrent à Pavie, où ils jurèrent qu'ils ne reconnoitroient plus Grégoire pour souverain Pontife: après quoi, ils envoyèrent des députés à ceux qui n'avoient pu venir, afin d'en tirer le même serment. Henri osa même écrire au clergé & au peuple de Rome. Il exposoit d'abord les imputations qu'on faisoit à Grégoire, comme d'avoir traité les évêques indignement, d'avoir porté la main sur eux, de s'être efforcé de soulever le royaume d'Italie, d'avoir poussé la fureur jusqu'à mander au Roi, qu'au risque de ses propres jours, il lui ôteroit la vie & le royaume. De là, il concluoit que le sujet le plus fidèle devoit être le plus ardent à s'élever contre ce faux pasteur; qu'il n'étoit plus qu'un parti à prendre; savoir de le précipiter du siège apostolique, & d'y en placer un autre, de concert avec eux & avec tous les évêques. Le concile de Worms avoit joint ses lettres à celles du Roi: elles dénonçoient au Pape, qu'il eût à céder le pontificat qu'il avoit envahi contre les loix de l'Eglise, & que de ce jour on tiendroit pour nul tout ce qu'il ordonneroit.

Chron.  
Magd.  
Mf. ad an.  
1076.

Il se trouva un homme assez hardi, pour se faire porteur de cette dénonciation. Roland, clerc de l'Eglise de Parme partit avec ces lettres, & se rendit à Rome pour le concile annuel de la première semaine de carême. Les Pères étant réunis, il entra dans le lieu de l'assemblée, présenta ses dépêches au Pape, & lui dit effrontément : le Roi mon maître & tous les évêques, tant deçà que delà les monts, vous commandent de quitter sur le champ le siège que vous avez usurpé. Puis se tournant vers le clergé Romain ; vous êtes avertis, mes frères, ajouta-t-il, de vous rendre pour la pentecôte en la présence du Roi, afin de recevoir un Pape de sa main, puisque celui-ci n'est pas un pasteur, mais un loup ravissant. La surprise causée par une scène si inattendue, tint tous les spectateurs dans une incertitude & une espèce de stupeur, qui donna au Parmésan effronté tout le temps de remplir son rôle. Quand il eut fini, Jean évêque de Porto se leva & cria : Qu'on le prenne qu'on l'arrête. Le préfet & la milice de Rome se précipitant sur lui, l'épée à la main, le Pape se jeta au devant, & le couvrit de son corps, pour lui sauver la vie.

Aya  
portem  
enfants  
de J.  
temps  
dans le  
parole c  
dales,  
comme  
Avec la  
avoir la  
rer le c  
plaindre  
loi de D  
longue p  
eore arre  
préparou  
lons pas  
rer. Aut  
térêts pe  
reux, ou  
nous être  
en main  
mais ébra  
gon qui  
proposoit  
matifer le  
la dignité  
le concile  
solation,

Ayant avec peine arrêté le premier emportement, & faisant faire silence; mes enfans dit-il préférons la paix & la charité de J. C. à l'esprit de colere. Voici les temps orageux qui nous sont prédits dans les Livres Saints: il faut selon la parole du Seigneur, qu'il arrive des scandales, & que nous nous regardions comme des brebis au milieu des loups. Avec la prudence du serpent, nous devons avoir la douceur de la colombe, abhorrer le crime sans haïr le coupable, & plaindre ceux qui violent insensément la loi de Dieu. L'Eglise a joui d'une assez longue paix, le Maître suprême veut encore arroser sa moisson du sang des Saints; préparons-nous au martyre, & ne violons pas la loi d'amour qui le fait endurer. Autant néanmoins l'oubli de nos intérêts personnels doit se montrer généreux, autant la cause de l'Eglise doit nous être chère. Nous avons ses foudres en main: mourons s'il est nécessaire; mais écrasons auparavant la tête du dragon qui la veut renverser. Le Pontife proposoit, sous cette figure, d'anathématiser le Roi Henri, & de le priver de la dignité royale; ce qu'approuva tout le concile. La nuit se passa sur cette résolution, & n'y fit rien changer.

**T. x conc.** Le lendemain, dès qu'on se fut ras-  
**P. 356.** semblé, le Pape fit lire les lettres du  
**Lamb.** Roi, prit à témoin la mère de Dieu &  
**an. 1076.** les SS. Apôtres, qu'il étoit monté mal-  
 gré lui dans la chaire Apostolique, &  
 prononça la sentence de condamnation  
 en ces termes : De la part de Dieu tout-  
 puissant, Père, Fils & Saint-Esprit, &  
 par le pouvoir que j'ai reçu de lier &  
 de délier, tant au ciel que sur la terre,  
 je défends à Henri, fils de l'Empercur  
 Henri, de gouverner les royaumes d'I-  
 talie & de Germanie ; j'absous tous les  
 fidèles du serment qu'ils lui ont fait ou  
 lui feront, & je déclare que personne ne  
 doit plus le servir comme roi. Ainsi ce-  
 lui qui veut donner atteinte à l'autorité  
 de l'Eglise, mérite-t-il de perdre la digni-  
 té dont il est revêtu. Qu'au nom de Pierre,  
 il demeure chargé d'anathème, afin que  
 les peuples sachent par expérience, que  
 sur cette Pierre le Fils du Dieu vivant  
 a bâti son Eglise, & que les portes de  
 l'Enfer ne prévaudront point contre elle.  
 Ce décret fatal fut envoyé sans délai aux  
 fidèles de toute condition. C'est la pre-  
 mière sentence de cette nature, qui ait  
 été prononcée contre un souverain. Telle  
**2 Gest.** fut, dès le siècle suivant, la réflexion  
**Erid. c. 1.** d'Otton de Frisingue, historien non seu-

lement  
 attaché  
 Grég  
 même  
 du schis  
 nommé  
 bert de  
 qui fut  
 auteur  
 nombre  
 cités en  
 lança en  
 férens  
 Vienne  
 de Gren  
 tre plusi  
 gneurs d  
 Cepen  
 en Allen  
 Guillaun  
 cessoit d  
 calomnie  
 fête, où  
 ne fit res  
 tions de  
 données  
 Roi Her  
 ville d'U  
 na une c  
 coutume

lement catholique, mais particulièrement attaché aux Papes.

Grégoire VII excommunia dans ce même concile tous les prélats complices du schisme, Allemands & Lombards, & nommément Guillaume d'Utrecht, Robert de Bamberg, & Sigéfrei de Mayence, qui fut de plus déposé comme principal auteur du scandale. Sans s'effrayer du nombre & de la grandeur des embarras suscités en tous lieux, l'intrépide Pontife lança encore l'excommunication pour différens sujets, contre l'archevêque de Vienne en France, contre les évêques de Grenoble, du Pui & d'Agde, & contre plusieurs autres ecclésiastiques & seigneurs de la même nation.

Cependant on se soulevoit contre lui en Allemagne, avec une sorte de fureur. Guillaume d'Utrecht en particulier, ne cessoit de s'emporter en invectives & en calomnies. Il n'y avoit presque point de fête, où prêchant pendant la messe, il ne fit retentir le lieu Saint, des qualifications de traître, d'adultère, de parjure, données au Vicaire de Jésus-Christ. Le Roi Henri se trouvant à pâque dans la ville d'Utrecht, le fougueux Prélat donna une carrière encore plus libre que de coutume à son éloquence outrageante,

Lambert  
p 235.

Mais peu après que le Roi fut parti, Guillaume, atteint tout à coup d'une maladie violente & de douleurs très-aiguës, prit un langage bien différent. Il cria d'une voix lamentable, en présence de tout le monde, que par un juste jugement de Dieu il perdoit la vie présente & la vie éternelle, pour voir sécondé contre sa conscience l'impiété du Roi, en chargeant d'opprobres le Pape Grégoire, qu'il connoissoit pour un Saint & pour le vrai successeur du Prince des Apôtres. On croit qu'il mourut sans sacremens, dans cette espèce de désespoir.

La crainte de Dieu d'une part, & de l'autre l'esprit d'adulation, partagerent les esprits entre le Pape & le Roi, en Allemagne & en Italie. Plusieurs évêques consultés par les seigneurs répondirent qu'aucune personne ne pouvoit juger, ni à plus forte raison excommunier le Pape. Les partisans du Roi disoient aussi qu'un souverain ne pouvoit être excommunié. Prétention qu'il étoit aisé de confondre, puisque le pouvoir de lier & de délier, donné à Pierre, n'exceptoit personne; comme le Pape Grégoire ne manqua point de le faire sentir. On raisonna beaucoup, sans rien éclaircir, parce qu'on parloit d'un mauvais prin-

cipe. La pouvoient l'excommunié puissance & si essen On conv Prince re gouverne du Pape n'y oppo un air de même qu divins qu les comb.

Nous confusion savoir l'ex tion des p goire VII qui, après parti du P sance du & aux ex prétendent nier les pr de S. Am reur Théod de S. Paul que de l'ex à la vérité

eipe. La question n'étoit pas, si les Rois pouvoient être excommuniés; mais si l'excommunication les dépouilloit de leur puissance; & cette distinction si simple & si essentielle échappoit à tout le monde. On convenoit dans les deux partis, qu'un Prince retranché de l'Eglise ne peut plus gouverner l'État. De là les entreprises du Pape sur la puissance temporelle, qui, n'y opposant que la force, se donnoit un air de tyrannie & d'impiété, tandis même qu'elle soutenoit des droits aussi divins que celui dont on s'autorisoit pour les combattre.

Nous trouvons en effet une entière confusion de deux choses si différentes; savoir l'excommunication & la déposition des princes, dans la lettre de Gré- L.4. ep. 2  
goire VII à Herman évêque de Metz, qui, après avoir suivi par foiblesse le parti du Roi, étoit rentré dans l'obéissance du Pontife. Il renvoie aux paroles & aux exemples des Pères, ceux qui prétendent qu'on ne doit pas excommunier les princes. Il allégué la conduite de S. Ambroise, à l'égard de l'Empereur Théodose. Il cite quelques passages de S. Paul, où il ne s'agit pareillement que de l'excommunication. Il rapporte, à la vérité, quelques paroles de S. Gré-

goire le Grand, tirées d'un privilège accordé à une maison de charité, & qui, outre l'excommunication des seigneurs qui le violeroient, les menacent de la privation de leurs dignités. Mais on regardoit si généralement cette seconde peine comme une suite de la première, qu'il ne vint dans l'esprit de personne de répliquer alors, comme l'ont fait depuis de profonds critiques, que ces dernières paroles avoient été ajoutées au texte, ou qu'elles y étoient tout au plus comme une formule de malédiction. Grégoire VII cite encore une lettre de S. Clément à S. Jacques, où l'on fait parler S. Pierre contre celui qui n'est pas bien avec l'évêque: mais il n'est encore parlé que d'excommunication, dans cette pièce reconnue d'ailleurs pour apocryphe, & du nombre de ces décrétales, qui, rassemblées sans discernement par Isidore & ses semblables, produisirent ce chaos ténébreux, dont les plus habiles canonistes, durant plusieurs siècles, ont eu tant de peine à débrouiller le droit ancien.

Le raisonnement de Grégoire VII, en faveur de ses prétentions, n'est pas plus sain que sa critique. De ce que le S. Siège a reçu de Dieu le pouvoir de juger les choses spirituelles, il conclut, dans

dans  
les ch  
son,  
té. P  
il dor  
bliffan  
évêqu  
stingu  
liers.  
l'insti  
gueil  
seulem  
maître  
mais c  
tempo  
religion  
Paul,

Sans  
les évê  
rent er  
sieurs  
pour lu  
prélats  
voyage  
moindr  
ni ave  
Le Pap  
verts,  
des let  
partisan  
To

dans cette même lettre à Herman, que les choses temporelles, à plus forte raison, doivent être soumises à son autorité. Pour confirmer cette conséquence, il donne dans un nouvel écart, en établissant la supériorité de la puissance des évêques sur celle des Rois, sans en distinguer nulle part les districts particuliers. Il va jusqu'à rapporter généralement l'institution de la dignité royale à l'orgueil humain; d'où il ne s'ensuit pas seulement qu'il ne faudroit plus d'autres maîtres dans le monde que les évêques, mais que la souveraineté de la puissance temporelle, ne venant pas de Dieu, la religion, contre les enseignemens de S. Paul, devoit s'efforcer de la détruire.

Sans adopter toutes ces conséquences, les évêques & les seigneurs abandonnerent en grand nombre le parti du roi. Plusieurs envoyèrent des députés au Pape, pour lui demander pénitence. Il y eut des prélats qui à cette fin firent nud-pieds le voyage de Rome. On refusoit d'avoir la moindre communication avec le Prince, ni avec ses confidens ou ses ministres. Le Pape recevoit les pèlerins à bras ouverts, & envoyoit aux autres pénitens des lettres de consolation. Henri & ses partisans furieux employèrent en vain les

menaces & la violence. La défection n'en devint que plus rapide. Bientôt il fallut recourir aux voies de la douceur, & prendre le ton de l'apologie. Le peu qui demeuroient attachés au roi, publièrent qu'on les avoit condamnés, sans les avoir convaincus, sans même les avoir cités canoniquement; que le respect de la religion & de l'autorité pontificale n'étoit qu'un prétexte pour ruiner celle du Roi; que ceux qui s'en couvroient, avoient depuis long-temps conspiré contre l'Etat; que le Prince, suivant l'Apôtre, avoit reçu l'épée pour punir les méchans & maintenir la dignité qu'il tenoit de Dieu. En même temps, Henri, contraignant son caractère, temporisoit de son mieux, & tâchoit de gagner les seigneurs par une affabilité & une modération affectée.

L'état déplorable où l'Eglise d'Afrique se trouva réduite, fit alors quelque diversion. Rien n'échappant à la sollicitude immense de Grégoire, il découvrit que l'Archevêque de Carthage, dans toute l'étendue de sa juridiction, ne pouvoit pas réunir trois évêques, pour en ordonner un quatrième. Ce siège étoit alors occupé par Cyriaque, prélat vertueux & intrépide, qui avoit mieux aimé s'exposer à l'indignation cruelle du Roi Musul-

ma  
Le  
dig  
Ro  
son  
ner  
le  
d'H  
& p  
de  
en  
clerg  
roi  
tout  
prés  
Chre  
tife  
lettre  
tend  
com  
tiens  
dèles  
siant  
à Di  
mieu  
Da  
tienn  
porta  
éclat  
core

man, que de violer les loix canoniques. Le Pape lui manda de choisir un sujet L.3.ep.19 digne de l'épiscopat, & de l'envoyer à Rome, pour qu'il y fût ordonné, & qu'à son retour en Afrique on en pût ordonner d'autres. Grégoire ordonna de même le prêtre Servand, pour l'archevêché d'Hippone ou Hippa ville de Mauritanie, & par conséquent différente de l'Hippone de S. Augustin, située en Numidie. Il en avoit été prié par le peuple & le clergé de cette Eglise, & même par le roi de Mauritanie, nommé Anzir, qui, tout Musulman qu'il étoit, envoya des présens au Pape, avec quelques esclaves Chrétiens délivrés de leurs fers. Le Pon-Ep. 20. tife lui en fit ses remerciemens, par une lettre très-honnête, dans laquelle il s'étend sur la connoissance du vrai Dieu, commune aux Musulmans & aux Chrétiens. En même temps il exhorta les fi-Ep. 21. dèles d'Hippa à mener une vie si édifiante, qu'ils pussent gagner entièrement à Dieu ces tribus de Sarasins, beaucoup mieux disposées que les autres.

Dans l'état d'humiliation où la foi chrétienne se trouvoit en Afrique, elle y remporta cependant un triomphe de grand éclat sur des ennemis plus obstinés encore que les Musulmans. Samuel distin-

gué par des talens rares entre les Juifs de Maroc, n'embrassa pas seulement le christianisme, mais composa un traité de controverse, afin de dissiper les erreurs de ses frères. De leur oppression présente infiniment plus dure & plus longue que la captivité de Babylone, & qui a tous les caractères de la désolation irrémédiable annoncée par Daniel, il conclut d'abord en général qu'ils ont commis quelque crime plus grand que l'idolâtrie de leurs pères. Il applique ensuite à la mort de Jésus les différentes circonstances de cette prophétie, qui rapporte à la mort du Christ la destruction de Jérusalem & l'abolition des sacrifices judaïques. A la manière dont s'énonce Samuel, on voit que les Juifs n'avoient pas encore inventé les interprétations frivoles qu'ils ont données depuis à la prophétie de Daniel. Je ne vois, dit-il, aucune évasion par rapport à cette prophétie, accomplie il y a plus de mille ans par les mains de Tite. Contre les préventions plus anciennes de ceux qui ne voyoient dans les divins oracles qu'un Libérateur triomphant, Samuel distingue les deux avènements du Messie, le premier dans l'humilité, le second dans la gloire; & il prouve solidement l'un & l'autre par les prophètes. Enfin, tant contre les Juifs

que c  
quels  
qu'on  
dans l'  
nous a  
noissoi  
mis; c  
miracle  
maladie  
susciter  
même,

Cepe  
Roi He  
qui se  
Suabe,  
ques d  
quelque  
Ulme,  
cesser le  
glisse. Il  
de cette  
tionale;  
gneurs,  
de Saxe  
ils les co  
quitter  
pour le  
vocation  
soit à é  
lopper

que contre les Mahométans parmi lesquels il vivoit, il fait usage de tout ce qu'on lisoit alors de glorieux à J. C. dans l'Alcoran & ses commentaires. D'où nous apprenons que les Sarasins reconnoissoient Jésus pour le Libérateur promis; qu'ils lui attribuoient le don des miracles, le pouvoir de guérir toutes les maladies, de chasser les démons, de ressusciter les morts; qu'ils le reconnoissoient même, pour le Verbe de Dieu.

Cependant les ménagemens forcés du Lamb.  
 Roi Henri n'avoient pu détourner l'orage p. 242 &  
 qui se formoit sur sa tête. Les ducs de seq.  
 Suabe, de Bavière, de Carinthie, les évêques de Worms, de Wirsbourg, & quelques autres seigneurs se réunirent à Ulme, pour aviser aux moyens de faire cesser les maux de l'Empire & de l'Église. Ils indiquèrent pour le 16 octobre de cette année 1076 une assemblée nationale; ils y inviterent tous les Seigneurs, tant de leurs propres Etats, que de Saxe, de Franconie & de Lorraine; ils les conjurerent au nom de Dieu, de quitter toutes leurs affaires particulières pour le salut public. En un mot, la convocation se fit d'une manière si propre, soit à émouvoir les esprits, soit à développer leurs secrètes dispositions, que

ceux qui avoient paru jusques-là les plus attachés au Roi Henri, sans en excepter l'Archevêque de Mayence, se détachèrent de leur Souverain, avec un empressement qui parut le disputer à ceux qui s'étoient soulevés les premiers.

Au jour indiqué, ils se rendirent de toute l'Allemagne à Tribur, dans la résolution de déposer le Roi Henri, & d'en élire un autre à sa place. Il y vint aussi deux légats du S. Siège, Sigehard patriarche d'Aquilée, & Altman évêque de Passau. Celui-ci jouissoit d'une haute réputation de vertu, & menoit en effet une vie toute apostolique: ce qui n'avoit point empêché le Roi de le chasser de son diocèse à main armée. Il se réfugia à Rome, exposa au Pape Grégoire ce qui s'étoit passé, & renonça même à son siège entre les mains du Pontife; parce qu'il avoit du scrupule d'en avoir reçu l'investiture d'un laïc. Le Pape l'obligea, malgré beaucoup de résistance, non seulement à reprendre l'épiscopat, mais à retourner en Allemagne, en qualité de légat apostolique. Il fut suivi de quelques pieux laïcs, hauts & puissans Seigneurs auparavant, & réduits alors par un esprit d'humilité & d'abnégation à la vie privée. Ils étoient chargés par le Pon-

tife, de déclarer à tout le monde que le Roi Henri avoit été excommunié pour de justes causes, & de promettre le consentement & l'intervention de l'autorité du Pape pour l'élection d'un autre roi.

Dans l'assemblée, sept jours entiers se passerent en délibérations & en examens. On représenta toute la vie du Roi Henri, les crimes honteux dont il avoit souillé sa première jeunesse, les injustices qu'il avoit commises au préjudice de l'Etat & de chaque particulier; qu'il avoit écarté les Seigneurs, pour élever aux premières dignités des hommes sans naissance, par le moyen desquels il se proposoit d'aueantir la noblesse; que laissant en paix les Barbares & les Infidèles, il avoit tourné ses armes contre ses propres sujets, rempli de trouble & de carnage le Royaume que ses pères avoient laissé très-florissant, ruiné les églises & les monastères, fait servir les revenus des autels à bâtir des forteresses, non pour la sûreté du pays, mais afin de réduire en esclavage une nation libre; que par les déportemens & les fougues extravagantes d'un seul homme, il n'y avoit plus nulle part, ni soutien pour les foibles, ni refuge contre la violence & la perfidie, ni respect pour les loix, ni vestige d'honnêteté dans

les mœurs, ni dignité dans l'Empire, ni autorité dans l'Eglise. De ce violent préambule, on concluoit que l'unique remède à tant de maux, & le préservatif nécessaire contre les dernières horreurs, c'étoit de faire au plutôt un autre Roi capable de raffermir l'Etat chancelant.

Pendant qu'on délibéroit ainsi à Tribur, d'Oppenheim situé un peu plus haut en deçà du Rhin, le Roi, dont on balançoit les destinées, envoyoit souvent des députés chargés des promesses les plus éblouissantes. Il en vint jusqu'à s'offrir à laisser aux grands le gouvernement du Royaume, pourvu qu'on lui laissât le nom & les marques de la royauté. Ils répondirent, qu'il ne pouvoit plus leur donner aucune assurance, dont il n'eût fait voir l'illusion par ses fréquens parjures; que le souverain Pontife les ayant absous des sermens qu'ils lui avoient faits, ils vouloient profiter d'une si belle occasion pour se donner un bon Roi, & même qu'ils ne pouvoient pas communiquer en conscience avec lui, depuis qu'il avoit été excommunié. Aussi-tôt ils se disposerent à passer le Rhin, pour attaquer le Roi. Mais l'énormité de l'attentat faisant chanceler les plus déterminés, au moment de sa consommation, ils lui

envoye  
encore  
Pape ;  
Augsbo  
qu'en  
Royaum  
parties  
renverr  
il ne  
l'an &  
demeur  
aucune  
le cas o  
on dem  
foi, qu  
munies  
mise à V  
Trop  
entier, l  
teuses,  
quelque  
crit. L  
triompha  
voyé au  
qui s'éto  
trouver  
Cependa  
tendre l'  
soule d'  
roient p

envoyèrent déclarer qu'ils vouloient bien encore s'en rapporter au jugement du Pape ; qu'ils l'engageroient à venir à Augsbourg pour la fête de la purification ; qu'en présence de tous les grands du Royaume, après avoir entendu les deux parties, il y condamneroit Henri, ou le renverroit absous ; & que si par sa faute il ne se faisoit point absoudre avant l'an & jour de son excommunication, il demeureroit privé du royaume, sans aucune espérance de rétablissement. Dans le cas où il accepteroit ces propositions, on demandoit pour garantie de sa bonne foi, qu'il éloignât de lui tous les excommuniés, & retirât la garnison qu'il avoit mise à Worms.

Trop heureux d'échapper à un revers entier, Henri accepta ces conditions honteuses, & se retira à Spire où il vécut quelque temps, comme on lui avoit prescrit. Les seigneurs s'en retournerent triomphans chez eux, après avoir envoyé au Pape, tant pour l'instruire de ce qui s'étoit passé, que pour le prier de se trouver à Augsbourg au jour convenu. Cependant le Roi ne crut pas sûr d'attendre l'arrivée de ce juge sévère, qu'une foule d'accusateurs animés ne manqueroient pas d'irriter encore davantage. Il

redouta sur-tout l'expiration du terme fatal, qu'on lui avoit marqué pour se faire absoudre. C'est pourquoi il se résolut à aller au devant du Pape jusqu'en Italie, & à obtenir son absolution à quelque prix que ce fût. Peu de jours avant Noël de cette année 1076, il partit avec sa femme & son fils encore enfant, abandonné de toute la noblesse, à l'exception d'un seul Allemand qualifié, & n'ayant trouvé guère plus de ressources dans les autres ordres de l'Etat. Il lui fallut encore alonger son voyage, parce que les Ducs de Bavière & de Carinthie avoient mis des gardes à tous les passages des monts qui séparent l'Allemagne de l'Italie. Il prit sa route par la Bourgogne, dont le Duc Guillaume étoit oncle de sa mère: de là il entra en Savoie, où le Comte Amédée, quoique son beau-frère, ne lui accorda le passage que moyennant la cession d'une province. Il souffrit infiniment en traversant les Alpes, à cause de la rigueur de cet hiver, qui fut si long & si rude, que le Rhin demeura glacé depuis la S. Martin jusqu'au mois d'avril. L'abondance des neiges qui menaçoient à tout instant de l'engloutir, les pentes glacées des gouffres effrayans où il risquoit à chaque pas de se précipiter; il affronta tout, il parut

ne rien  
quer le  
faux lu  
lution.

Tout  
de Lon  
dès qu  
essoit c  
ment de  
il se vit  
ble. Le t  
furieux  
de le dé  
muniés t  
tant pou  
pour per  
attiré l'ex  
loit absol  
terme, d  
bler.

Le Pa  
se rendre  
la Comte  
une suite  
étoit mal  
talie; sav  
Lucques,  
toute. Re  
ans, de  
raine, qu

ne rien craindre autre chose que de manquer le terme de l'an & jour que ses vassaux lui avoient prescrit pour son absolution.

Toutefois les évêques & les seigneurs de Lombardie vinrent à l'envi le trouver, dès qu'ils le surent en Italie où l'on ne cessoit de l'inviter depuis le commencement de son règne. En quelques jours, il se vit à la tête d'une armée formidable. Le bruit s'étoit répandu, que le Roi, furieux contre le Pape, venoit à dessein de le déposer; & les Lombards excommuniés se prévalaient de la circonstance, tant pour se venger de Grégoire, que pour perpétuer la licence qui leur avoit attiré l'excommunication. Mais Henri vouloit absolument se faire absoudre avant le terme, dont la proximité le faisoit trembler.

Le Pape s'étoit déjà mis en route pour se rendre à l'assemblée d'Augsbourg, & la Comtesse Mathilde l'accompagnoit avec une suite & des forces respectables. Elle étoit maîtresse d'une bonne partie de l'Italie; savoir, de la Toscane, du pays de Lucques, de Parme, de Reggio & de Mantoue. Restée veuve, à l'âge de trente ans, de Godefroi le Bossu duc de Lorraine, qui fut assassiné à Anvers, & qui

avoit toujours été très-fidèle au Roi Henri, elle étoit presque toujours avec le Pape Grégoire, à qui elle marquoit toute l'affection d'une fille envers son père : ce qui donna lieu sur-tout aux clercs débauchés, les plus licencieux dans leurs jugemens comme dans leur conduite, de l'accuser d'un commerce criminel avec Grégoire. Mais toutes les personnes sensées, dit l'historien Lambert très-sensé lui-même, voyoient plus clair que le jour, que c'étoit un faux bruit. Mathilde avoit donné des preuves de sa vertu en des rencontres infiniment critiques. C'étoit, poursuit-il, pousser la calomnie jusqu'à l'absurdité, que de l'accuser de foiblesse pour un vieillard, en qui la Comtesse Beatrix sa mère l'avoit accoutumée de son vivant à n'envisager que le Vicaire de J. C. Il étoit de toute impossibilité que ce crime, s'il n'eût été chimérique, en demeurât au terme du soupçon ; puisque la Princesse n'auroit pu cacher sa mauvaise conduite à tant d'yeux ennemis ouverts continuellement sur elle. Le Pape Grégoire, de son côté, dit encore Lambert, menoit une vie si exemplaire & si pure, que le Ciel lui rendit souvent témoignage par des miracles.

Lamb.

P. 234.

Mat  
du Ro  
retirer  
Canoff  
nom,  
On vo  
Roi, &  
terpréto  
pendan  
plusieur  
avoit e  
cette ra  
sonne.  
ceux qu  
vés à t  
bardie,  
tirent c  
en cet é  
tife. Il  
plus aré  
pécheur  
tion de  
épreuve  
trerent  
scriroit,  
ment e  
défense  
dre d'au  
sur le f  
des pé

Mathilde ayant appris en route l'arrivée du Roi en Italie, engagea le Pape à se retirer près de Reggio, dans le fort de Canosse, différent de la ville de même nom, située dans le royaume de Naples. On vouloit observer les démarches du Roi, & pénétrer ses motifs, qu'on interprétoit fort diversement. Il arriva cependant à Canosse plusieurs évêques & plusieurs laïcs Allemands que le Pape avoit excommuniés, & que le Roi, pour cette raison, avoit éloignés de sa personne. Echappés comme le Prince à ceux qui gardoient les passages, & arrivés à travers mille périls dans la Lombardie, ils se mirent nud-pieds, se revêtirent de laine sur la chair, & vinrent en cet état demander l'absolution au Pontife. Il répondit, qu'il ne souhaitoit rien plus ardemment que la réconciliation des pécheurs, mais qu'une si longue obstination demandoit une pénitence & des épreuves convenables. Comme ils se montrèrent soumis à tout ce qu'il leur prescriroit, il fit loger les évêques séparément en des cellules différentes, avec défense de parler à personne, & de prendre d'autre nourriture qu'un repas frugal sur le soir. Il imposa de même aux laïcs des pénitences conformes à leur état, &

proportionnées aux forces de chacun d'eux. Après quelques jours passés de la sorte, il les fit venir, les reprima da sans amertume, leur donna l'absolution, puis les congédia, en leur recommandant de ne point communiquer avec le Roi Henri, & de ne lui parler que pour l'exciter à la pénitence.

*Id. pag. 248 & seq.* Henri se mit lui-même en disposition de se faire absoudre. Après une conférence qu'il s'étoit ménagée avec la Comtesse Mathilde, il la renvoya au Pape, chargée de promesses & de tous les témoignages possibles de soumission: il engagea sa belle-mère la Comtesse de Savoie avec le Comte son fils à se joindre à Mathilde, & à quelques autres personnages des plus agréables au Pontife: S. Hugues de Cluny se trouva du nombre. Ils étoient chargés de demander l'absolution pour le Roi, & de faire sentir au Pape l'injustice des accusations passionnées des Allemands. Grégoire répondit, que les canons défendoient d'examiner un accusé en l'absence de ses accusateurs; que si le Roi se sentoit innocent, il ne devoit pas craindre l'assemblée d'Augsbourg, où le Vicaire de J. C. ne prononceroit que d'après les règles de l'équité, sans acception des personnes,

& sans aucune prévention. Les députés répliquèrent, que le Roi ne craignoit pas de subir le jugement du Pape, en quelque lieu que ce fût; mais qu'il étoit pressé par l'année de son excommunication prête à expirer, & après laquelle les seigneurs, sans plus vouloir l'entendre, le déclareroient privé pour toujours de la dignité royale. C'est pourquoi, ajoutèrent-ils, nous vous supplions d'absoudre le Roi, de l'excommunication seulement, & sous telle condition qu'il vous plaira: il promet de se justifier ensuite des accusations formées contre lui, sinon, de renoncer à la couronne.

Sur l'expérience qu'avoit Grégoire de la légèreté du Roi Henri, il balança quelque temps, puis répondit: S'il est véritablement repentant, qu'il nous remette la couronne & les autres marques de la dignité royale, & qu'il s'en déclare désormais indigne. Ces conditions paroissant trop dures aux médiateurs; ils conjurèrent le Pape de ne pas pousser ce Prince à des extrémités dangereuses. Grégoire se laissant enfin fléchir avec bien de la peine; Qu'il vienne, dit-il, & qu'il répare par sa soumission l'injure qu'il a faite au S. Siège. Le Roi vint en effet au fort de Canosse, laissant dehors

toute sa suite, & entrant seul dans la place qui avoit trois enceintes de murailles. On le fit demeurer dans la seconde, sans aucune marque de dignité, sans chauffure, sans linge, couvert simplement d'un gros drap de laine. Il passa ainsi tout le reste du jour, & les deux jours suivans, sans rien manger qu'un peu de pain qu'on lui donnoit sur le soir.

Aux instances réitérées de la Comtesse Mathilde, & du S. Abbé de Clupy fort considéré du Pape, Henri fut admis le quatrième jour à l'audience pontificale. Après plusieurs discussions, on convint qu'il seroit absous aux conditions suivantes: Que Henri comparoitroit pardevant les grands de l'Allemagne, au jour & au lieu que le Pape indiqueroit, & qu'il y répondroit aux accusations dont le Souverain Pontife seroit juge; que, suivant cette décision, il garderoit ou quitteroit la couronne, sans jamais tirer aucune vengeance de ces poursuites; que, par provision, il ne porteroit aucune marque de la dignité royale, & ne prendroit aucune part au gouvernement de l'Etat, sinon pour recouvrer les redevances nécessaires à l'entretien de sa maison; que l'effet des sermens qu'on lui avoit prêtés, seroit suspendu durant cet

interval  
de sa pr  
donné  
Robert  
justifioit  
montrer  
l'Eglise  
dans so  
contrain  
que n'il  
conditio  
même c  
gneurs  
souverain

Henri  
vit à l'ac  
par les se  
voulut e  
té en fi  
sur les  
de Clun  
tère, do  
de Dieu  
le Roi f  
la messe  
procher  
plices,  
Seigneur  
accusé d  
voir com

intervalle; qu'il éloigneroit pour toujours de sa présence les personnes qui lui avoient donné de mauvais conseils, nommément Robert évêque de Bamberg; que s'il se justifioit & conservoit la royauté, il se montreroit toujours soumis au Chef de l'Église, & l'aideroit de tout son pouvoir dans son royaume à corriger les abus contraires aux loix de l'Église; enfin, que s'il manquoit à quelqu'une de ces conditions, l'absolution seroit nulle, lui-même condamné sans retour, & les seigneurs en pleine liberté d'élire un autre souverain.

Henri agréa toutes ces clauses, souscrit à l'acte qu'on en dressa, & le confirma par les sermens les plus terribles. Le Pape voulut encore que les médiateurs du traité en fussent les garans: tous jurèrent sur les saintes reliques, excepté l'Abbé de Cluny, qui, à raison de son caractère, donna simplement sa foi en présence de Dieu. Sous toutes ces précautions, le Roi fut absous; puis le Pape célébra la messe. Après la consécration, il fit approcher le pénitent avec ses anciens complices, prit en main le corps de Notre-Seigneur, & parla ainsi: Vous m'avez accusé d'avoir usurpé le S. Siège, & d'avoir commis, tant avant que depuis mon

L. IV post  
epist. 12.

entrée au pontificat , des crimes qui me rendent indigne de ce rang sacré. Quoique je sois assez justifié par la vertu des auteurs de ma promotion , & par le témoignage des inspecteurs de toute ma conduite depuis mon enfance , toute fois pour dissiper jusqu'aux moindres ombres , que le corps de Jésus-Christ soit en ce moment une preuve de mon innocence ; ou si je suis coupable , qu'il n'entre dans mon sein que pour y porter la mort. Après ces paroles , il partagea la sainte hostie , & en consumma la moitié à la vue du peuple , qui fit monter au Ciel mille cris d'alégresse & de bénédiction.

**Lamb.** Ayant ensuite imposé silence , il dit au pag. 250. Roi : faites s'il vous plait , mon fils , ce que vous m'avez vu faire. Les Seigneurs Allemands vous chargent de quantité de crimes , qui vous excluent à jamais , non seulement de la communion des fidèles , mais de toute fonction civile & politique. Puisque vous craignez l'erreur des jugemens humains , auxquels ils requierent que vous soyez soumis ; si vous vous sentez innocent , prenez ce reste de la victime sacrée , & par cette épreuve fermez la bouche à tous vos ennemis. Dès-lors je me montrerai le plus ardent à vous réconcilier avec les Seigneurs , à terminer

tout à la  
& le se  
s'attende  
pris & e  
pas , s'en  
& délibé  
sur le pa  
un peu r  
fateurs &  
sens pour  
foi à tou  
stification  
réserver l'  
générale.  
mande du  
de donner  
me à dinc  
traiata avec  
l'avoir infl  
qu'il devo  
ses gens q  
forteresse.  
vit aux S  
qui venoit  
où il étoit  
procurer d  
& de l'Et  
Il n'oub  
excommuni  
que ce Prin

tout à la fois les alarmes des citoyens, & le scandale des fidèles. Le Roi ne s'attendoit point à cette sorte de défi. Surpris & embarrassé, il recula de quelques pas, s'entretint à part avec ses confidens, & délibéra en tremblant & en pâlisant sur le parti qu'il avoit à prendre. S'étant un peu rassuré, il répondit que ses accusateurs & les grands du Royaume, absens pour la plupart, ajouteroient peu de foi à tout ce qu'il auroit fait pour la justification, & qu'il supplioit le Pape de réserver l'affaire en son entier pour la diète générale. Le Pontife se rendit à la demande du Roi, à qui il ne laissa point de donner la communion. Il l'invita même à dîner au sortir de la messe, & le traita avec beaucoup d'honneur. Après l'avoir instruit soigneusement de tout ce qu'il devoit observer, il le renvoya vers ses gens qui étoient demeurés hors de la forteresse. Aussi-tôt après, le Pape écrivit aux Seigneurs d'Allemagne tout ce qui venoit de se passer, & la disposition où il étoit de se rendre chez eux, pour procurer définitivement la paix de l'Eglise & de l'Etat.

Il n'oublia point de faire absoudre les excommuniés de la suite du Roi, afin que ce Prince ne retombât point dans l'ex-

communication, en communiquant avec  
 eux. Mais quand Eppon évêque de Ceitz,  
 envoyé à cette fin, eut exposé aux Lom-  
 bards l'objet de sa légation, ils s'empor-  
 terent avec la dernière audace contre le  
 Pape, qu'ils qualifièrent d'usurpateur &  
 de simoniaque, déshonoré par des homi-  
 cides, par des adultères, par toutes sor-  
 tes de forfaits, & lui-même excommunié  
 par tous les évêques d'Italie. Ils ajoute-  
 rent, que le Roi s'étoit couvert d'un  
 opprobre ineffaçable, en se soumettant  
 à un hérétique travesti en Pontife, en les  
 abandonnant lâchement, après qu'ils s'é-  
 toient déclarés pour lui avec tant de cou-  
 rage contre un ennemi public, en trahis-  
 sant enfin l'Eglise & l'Empire. Ces vio-  
 lentes invectives, répandues parmi le peu-  
 ple, souleverent tout le monde contre le  
 Roi. En quelques jours le mécontente-  
 ment devint si vif & si général, qu'on  
 résolut unanimement de rejeter le Roi  
 Henri, de mettre en sa place son fils en-  
 core enfant, de mener incontinent le  
 jeune Prince à Rome, & d'y élire un  
 autre Pape qui le couronneroit Empereur,  
 & qui casseroit tout ce qu'avoit fait Hil-  
 debrand.

Le Roi, effrayé de cette conspiration,  
 envoya tout ce qu'il avoit de Seigneurs

avec lui  
 par quelq  
 leur repr  
 par la né  
 foudre av  
 en Allem  
 lie : mais  
 plus sensib  
 tion publi  
 presque to  
 rencontroi  
 beaucoup  
 leurs port  
 moyen de  
 rompre le  
 & il le ron  
 jours. D'a  
 ses confid  
 invectiver  
 Lombards  
 communes  
 il les regag  
 de temps,  
 une armée  
 Les All  
 rent aux d  
 Rodolphe  
 évêques de  
 Metz & gr  
 voquerent

avec lui, afin d'appaiser les Lombards par quelque moyen qu'on pût le faire. En leur représentant, qu'il n'avoit agi que par la nécessité pressante de se faire absoudre avant que la révolte se consommât en Allemagne, on prévint celle de l'Italie : mais Henri eut à essuyer les traits les plus sensibles du mépris & de l'indignation publique. Les Seigneurs se retirèrent presque tous sans congé ; les villes qui se rencontroient sur son passage, croyoient beaucoup faire de ne point lui fermer leurs portes. Il crut enfin que le seul moyen de rétablir ses affaires, c'étoit de rompre le traité qu'il venoit de conclure, & il le rompit en effet au bout de quinze jours. D'abord il rappela ses ministres & ses confidens excommuniés, il se mit à investiver contre le Pape, il invita les Lombards à venger sous sa conduite leurs communes injures. Par cette manœuvre, il les regagna insensiblement : en assez peu de temps, il eut rassemblé autour de lui une armée nombreuse.

Les Allemands au contraire se résolurent aux dernières extrémités. Les Ducs Rodolphe, Guelfe & Berthold, avec les évêques de Mayence, de Wirsbourg, de Metz & grand nombre de seigneurs, convoquerent tous les autres à Forcheim en

Franconie pour le treizième jour de mars. Ils écrivirent en même temps au Pape, que puisque Henri par ses artifices l'avoit empêché de se trouver à Augsbourg le jour de la purification, il ne manquât pas au moins de se rendre à Forcheim pour le jour qu'on indiquoit de nouveau. Grégoire étoit encore à Canosse, ou dans quelque une des forteresses voisines; résolu à ne rentrer à Rome qu'après avoir fait le voyage d'Allemagne. Quoiqu'il fût très-bien informé du changement de Henri, il l'avertit par des légats qu'il étoit encore temps d'accomplir ses promesses, & le fit exhorter à se rendre à Forcheim, où sa cause seroit jugée d'une manière intègre & définitive par le chef de l'Eglise. Le Roi dissimulant de son côté, répondit que le terme de la citation étoit trop court, vu la multitude d'affaires majeurs qu'il avoit à expédier dans un premier voyage d'Italie. Il demanda au Pape la permission de recevoir, à la manière accoutumée, la couronne de Lombardie: ce que refusa Grégoire, qui ne prétendoit lui avoir rendu que la communion de l'Eglise, & non la royauté; à quoi, disoit-il le consentement des seigneurs étoit nécessaire.

Henri furieux, mais toujours dissimu-

lé, vou  
tesse M  
conféren  
donner  
à propos  
les détr  
époque,  
ri Math  
le Pape  
par son  
tant d'au  
l'Eglise  
ses Etats  
le reste d  
S. Siège  
Lombard  
pour lui  
calamités  
de redou  
le Pape  
joie extra  
septembre  
dans Ro  
magne.  
des légat  
Forcheim  
Allemand  
Henri lui  
attention  
possible d

lé, voulut enlever le Pape avec la Comtesse Mathilde, & leur fit proposer une conférence. On le connoissoit trop pour donner dans ce piège. La Princesse averti à propos, se retira avec le Pontife dans les détroits des montagnes. Depuis cette époque, Henri ne vit plus ni Grégoire, ni Mathilde qui durant trois mois retint le Pape chez elle. Et pour le consoler par son dévouement, de la rebellion de tant d'autres enfans dénaturés, elle fit à l'Eglise Romaine la donation de tous ses Etats, s'en réservant l'usufruit pour le reste de ses jours. C'est ainsi que le S. Siège acquit sur la Toscane & sur la Lombardie, un droit qui ne fut guère pour lui qu'une source de troubles & de calamités. Cette donation ne laissa pas de redoubler l'affection des Romains pour le Pape Grégoire qui fut reçu avec une joie extraordinaire, quand au mois de septembre contre sa résolution, il rentra dans Rome, sans avoir été en Allemagne. Il avoit fait partir à la vérité des légats, chargés de le représenter à Forcheim, & d'annoncer aux seigneurs Allemands ce qui venoit d'arriver; que Henri lui fermant les passages, ils eussent attention à maintenir le meilleur ordre possible dans les affaires sans rien statuer

Chron.

Cassin. l.

3. c. 49.

de définitif, jusqu'à ce qu'il ait pu surmonter les obstacles qui l'empêchoient de les joindre.

Vit. Greg.  
VII. 10.

Tous les grands déjà rassemblés, après une longue énumération des maux que Henri leur avoit faits, & qu'ils avoient encore lieu de craindre d'un prince incorrigible & parjure, répondirent aux légats, qu'on exposoit le royaume à un malheur sans remède, si l'on n'éliroit un roi dans cette même assemblée. Bernard, abbé de S. Victor de Marseille, chef de la légation, & renommé pour sa haute vertu, dit de concert avec son collègue nommé comme lui Bernard, & cardinal-diacre: Il seroit beaucoup mieux de différer l'élection jusqu'à l'arrivée du Pape, si vous le pouviez sans péril: mais vous avez l'autorité en main, & vous êtes plus éclairé que nous sur l'intérêt de l'Empire. C'est ainsi que l'attentat conçu depuis si long temps & poursuivi avec tant d'ardeur, inspiroit encore, au moment de l'exécution, la crainte & l'incertitude, du moins aux ministres de Grégoire: car alors les Seigneurs Allemands se présumant libres, & se persuadant qu'il étoit autant de leur honneur que de leur sûreté de ne plus reculer, élurent sur le champ pour roi, Rodolphe duc de Suabe,

&

& beau t  
après, le  
1077, il  
vêques c  
avec leu  
légats. L  
voir à fo  
une heur  
lui accor  
à lui faire  
voulut ja  
fils, &  
mort les  
roient le  
après son  
fadé au P  
pour lui p

Il paroît  
dant les su  
avoient bie  
les du Pa  
plaudit nu  
phe. Dans  
fidèles, il  
son ordre  
Prince ve  
Nous avo  
cile, ajout  
les évêque  
bonne rai

Tome

& beau frère du Roi Henri. Douze jours après, le dimanche vingt-septième de mars 1077, ils le firent sacrer par les archevêques de Mayence & de Magdebourg avec leurs suffragans, en présence des légats. Le Duc s'opposa de tout son pouvoir à son élection, demandant au moins une heure pour délibérer, sans qu'on la lui accordât. On s'empressa au contraire à lui faire serment de fidélité: mais il ne voulut jamais assurer la succession à son fils, & déclara hautement, qu'après sa mort les grands éliroient celui qu'ils jugeroient le plus digne du trône. Aussi-tôt après son élection, il envoya une ambassade au Pape, pour lui en faire part, & pour lui promettre obéissance.

Il paroît que les légats, en appréhendant les suites de cette démarche funeste, avoient bien pressenti les dispositions réelles du Pape Grégoire. Ce Pontife n'applaudit nullement à l'élection de Rodolphe. Dans une lettre adressée à tous les fidèles, il déclara que ce n'étoit ni par son ordre, ni par son conseil, que ce Prince venoit d'être élevé à la royauté. Nous avons même statué dans un concile, ajouta-t-il, que si les archevêques & les évêques qui l'ont sacré ne rendoient bonne raison de leur entreprise, ils se-

L. 9. ep.  
28.

roient déposés de leur siège, & Rodolphe  
 Lib. 4 ep. du trône. Par d'autres lettres adressées à  
 23 & 234 ses légats & aux Allemands, on voit qu'il  
 ne tenoit pas à beaucoup près le droit  
 de Rodolphe pour incontestable. Il veut  
 que les prétentions des deux concurrens  
 au trône restent en suspens, jusqu'à ce  
 qu'avec le conseil du clergé & des grands  
 du royaume, il puisse décider auquel des  
 deux il appartient le plus justement. Il  
 enjoit même de résister en toute manière  
 à celui qui ne se soumettra pas en ce  
 point, d'empêcher qu'il ne gouverne le  
 royaume, de l'excommunier avec tous ses  
 adhérens, de soutenir au contraire celui  
 qui obéira, & de le confirmer dans la  
 dignité royale. Dans cette marche trem-  
 blante & si peu conséquente, il ne laisse  
 pas de s'appuyer sur l'autorité de S. Gré-  
 goire le Grand, qu'il prétend s'être at-  
 tribué le pouvoir de déposer les souve-  
 rains: mais il n'en allègue encore d'autre  
 fondement que le privilège équivoque  
 dont nous avons parlé.

Bell. Les Allemands du parti de Rodolphe,  
 Sax. hist. plus conséquens que le Pape, lui repré-  
 p. 140. senterent avec surprise & amertume la  
 grandeur des maux auxquels sa conduite  
 inexplicable les exposoit; que ce n'étoit  
 ni par leur conseil ni pour leur intérêt,

mais pour  
 qu'il avoit  
 sous des  
 nostre à  
 mission à  
 un succe  
 bérations  
 après av  
 la violen  
 viles, la  
 scription  
 sans non  
 la dissip  
 du doma  
 divines  
 ne pouvo  
 solution  
 métralem  
 avoit eng  
 vant exp  
 avoir obé  
 se tourn  
 plus se re  
 posé de  
 de la per  
 Ces vi  
 faire avan  
 contre le  
 coup trop  
 dans une

mais pour les injures faites au S. Siège, qu'il avoit déposé Henri, & défendu, sous des menaces terribles, de le reconnoître à l'avenir pour roi ; que par soumission à ses ordres, ils lui avoient donné un successeur, après les plus mûres délibérations, après une année d'anarchie, après avoir enduré toutes les horreurs de la violence tyrannique & des guerres civiles, la perte de leurs biens & la proscription de leurs proches, des homicides sans nombre, les pillages, les incendies, la dissipation des biens ecclésiastiques & du domaine des rois, l'abolition des loix divines & humaines ; que ces désastres ne pouvoient qu'augmenter par son irrésolution & par sa nouvelle conduite diamétralement contraire à la route où il les avoit engagés ; en un mot, que se trouvant exposés à la fureur des loups pour avoir obéi au Pasteur, si le Pasteur même se tournoit contre eux, ils ne pouvoient plus se regarder que comme un but exposé de gaieté de cœur à tous les traits de la perversité.

Ces vives instances ne purent alors faire avancer davantage le Pape Grégoire contre le Roi Henri : mais c'étoit beaucoup trop, que ce qu'il avoit osé faire, dans une matière où les moindres entre-

prises ébranlent jusqu'aux fondemens des Etats. On arma dans toutes les provinces contre le Souverain. Henri, de son côté, ne douta point qu'ayant une fois reçu de Dieu la puissance souveraine, il n'en devoit plus être dépouillé par les hommes. Sur ce principe & par l'habileté qu'il ne signaloit jamais mieux que dans ces périls extrêmes, il ranima ce qui lui restoit de fidèles sujets, & réussit au moins à élever une barrière formidable devant le trône qu'on lui disputoit. Il y eut jusqu'à trois batailles sanglantes entre les vassaux d'une même couronne, avec des calamités sans nombre. A la troisième action, livrée à Fladenheim en Saxe le 27 janvier 1085, Henri fut entièrement défait par Rodolphe, & réduit à prendre la fuite. Le vainqueur en fit aussitôt porter la nouvelle à Rome, où les ambassadeurs arriverent comme on y célébroit le concile ordinaire du carême.

T.x conc. p. 381. Le succès fixant les incertitudes de Grégoire VII, il prononça aussitôt la condamnation définitive & si malheureusement fameuse de Henri IV roi de Germanie.

En y adressant la parole aux SS. Apôtres, il s'exprime en ces termes: Les évêques & les Seigneurs Ultramontains

informé  
promesse  
tion, o  
êtes ten  
pour leu  
gouvern  
qu'il éto  
Henri,  
prié de  
flattant  
forces,  
médiatio  
dre justic  
rences q  
fet. Mai  
juger les  
bes sont  
pouvoir  
que les  
prennent  
& ôter  
principau  
les comt  
& qu'ils  
de votre  
aussi nou  
excomm  
fauteurs  
magne &  
lemagne

informés que le Roi ne tenoit pas ses promesses, & désespérant de sa correction, ont élu sans mon conseil, vous en êtes témoins, Rodolphe duc de Suabe pour leur roi, lequel a pris malgré lui le gouvernement du royaume, en déclarant qu'il étoit prêt à m'obéir en toute chose. Henri, au contraire, m'ayant d'abord prié de l'aider contre Rodolphe, puis se flattant de triompher par ses propres forces, a méprisé mon autorité & ma médiation, quoique j'eusse promis de rendre justice; & il a empêché les conférences que j'avois proposées pour cet effet. Maintenant donc, ô vous qui devez juger les anges dont les hommes superbes font les esclaves, vous qui avez le pouvoir de lier & de délier dans le Ciel; que les rois & les princes du siècle apprennent que vous pouvez aussi donner & ôter les empires, les royaumes, les principautés, les duchés, les marquisats, les comtés, les biens de toute espèce; & qu'ils craignent de mépriser les ordres de votre Eglise. Partant de ces maximes aussi nouvelles que dangereuses, le Pape excommunie de nouveau Henri & ses fauteurs, lui ôte les royaumes d'Allemagne & d'Italie, transfere celui d'Allemagne à Rodolphe, & accorde à tous

les Allemands qui lui seront fidèles, l'absolution de leurs péchés, avec la bénédiction de S. Pierre & de S. Paul, en cette vie & en l'autre. Que votre justice, poursuit-il, en invoquant les SS. Apôtres, s'exerce tellement sur Henri, qu'il n'ait aucune force dans les combats, qu'il ne gagne de sa vie aucune victoire, & que tous reconnoissent qu'il ne succombe point par hasard, mais par votre puissance. Dieu veuille le confondre, avec ses complices, afin de les amener à la pénitence!

Chron.  
Usperg.  
an. 1080.

Henri, comme Hildebrand, porta les choses aux derniers excès. Il n'eut pas plutôt appris sa condamnation, qu'il rassembla dix-neuf évêques à Mayence, le jour même de la pentecôte. Puis, en vertu de leurs lettres, trente évêques & plusieurs seigneurs, tant Allemands qu'Italiens, se rendirent précipitamment à Brixen dans le Tirol, déposèrent Grégoire VII du pontificat, & reconnurent en sa place Guibert de Ravenne, qui prit le nom de Clément III. Le décret de son élection, daté du 25 de juin, est rempli d'injures atroces contre Grégoire, qui donna malheureusement lieu à quelques-uns des reproches qu'on lui faisoit, entr'autres, d'avoir troublé l'Empire Chré-

tien, allu  
homicide  
des ince  
Henri rep  
marcha e  
la dignité

Le R  
rivière d  
armée de  
troupes  
grandes  
toient de  
graces su  
dolphe f  
bas-vent  
tous les  
aussi la  
cette ble  
violé le f

A la  
bert, le  
que du  
rée, qu  
Il en fit  
prochain  
tion inf  
triomph  
pour un  
plus ex  
terme p

rien, allumé la discorde, occasionné des homicides sans nombre, des sacrilèges & des incendies. Après cette élection, Henri reprit la route de Saxe, & Guibert marcha en Italie, revêtu des marques de la dignité pontificale.

Le Roi fut attaqué sur les bords de la rivière d'Elster, près de Mersbourg, son armée défaite & son bagage pillé par les troupes de Rodolphe qui acquirent de grandes richesses. Mais comme elles chantoient déjà des cantiques d'actions de grâces sur le champ de bataille, Rodolphe frappé d'un coup mortel dans le bas-ventre, fit évanouir leur joie, & tous les fruits de la victoire. Ayant eu aussi la main droite coupée, on regarda cette blessure comme une punition d'avoir violé le serment fait à son souverain.

A la nouvelle de l'entreprise de Guibert, le Pape Grégoire n'avoit témoigné que du mépris pour une faction désespérée, qui se décrioit par ses propres excès. Il en fit annoncer aux peuples la ruine prochaine, & représenta cette conspiration insensée, comme la matière d'un triomphe plus glorieux pour l'Eglise, & pour un acheminement à une correction plus exemplaire des abus. Il fixa un terme précis, où il promit d'aller à main

armée punir les impies dans leur retranchement, & délivrer de leurs mains l'Eglise de Ravenne. Mais quand on eut appris la mort du Roi Rodolphe, tous les Romains effrayés lui communiquèrent une partie de leurs alarmes. L'étroite union qu'il contracta aussi-tôt avec Robert-Guiscard & les Normands d'Italie, après les avoir si souvent excommuniés, ne le rassura qu'imparfaitement. Robert à qui il donna l'investiture sous la redevance annuelle de douze deniers par charrue, s'engagea cependant à le défendre de tout son pouvoir, très-respectable en Italie: il s'étendoit sur les duchés de Pouille, de Calabre & de Sicile. Mais d'un autre côté les troupes de la Comtesse Mathilde avoient été battues en Lombardie, le jour même de la mort du Roi Rodolphe. Ainsi le chemin de Rome se trouvoit ouvert à Henri, qui avoit pour lui tous les Lombards, & peu d'obstacles à craindre de la part des Allemands déconcertés. Les propres vassaux de Mathilde s'élevoient contre elle, & traitoient hautement de folie son attachement pour le Pape. Elle se vit presque réduite à la dure alternative, ou d'abandonner Grégoire, ou de perdre ses Etats.

Dans  
plupart d  
terent à  
il parut  
désirs. Il  
Passau &  
vertir ceu  
deur pou  
point se p  
qui dema  
& tant de  
même à r  
chés au  
comme d  
ques, no  
dit-il, à  
& de la  
vous les r  
dérant la

Avant  
la dépositi  
cru ne de  
dans le c  
prononcé  
confidérati  
vellée dep  
que de To  
tagne. L'a  
dé le palli  
les prédé

Dans ces conjonctures alarmantes, la plupart des serviteurs du Pape l'exhorterent à se reconcilier avec le Roi Henri: il parut accorder quelque chose à leurs désirs. Il écrivit à Altman, évêque de Passau & son légat en Allemagne, d'avertir ceux qui marquoient le plus d'ardeur pour la liberté de l'Eglise, de ne point se précipiter pour remplir un trône qui demandoit des mœurs exemplaires & tant de qualités éminentes. Il l'exhorta même à rechercher ceux qui étoient attachés au Roi Henri, & à les recevoir comme des frères. Pour les ecclésiastiques, nous sommes encore d'avis, lui dit-il, à cause du trouble des provinces & de la disette de bons ouvriers, que vous les souffriez tels qu'ils sont, en modérant la rigueur des loix canoniques.

Avant tous ces malheureux effets de la déposition de Henri, dont nous avons cru ne devoir pas interrompre la suite; dans le concile même où le Pape avoit prononcé contre lui, on avoit pris en considération l'ancienne dispute, renouvelée depuis deux ans entre l'archevêque de Tours & l'évêque de Dol en Bretagne. L'an 1073, le Pape ayant accordé le pallium à l'évêque de Dol, dont les prédécesseurs; depuis deux siècles

étoient en possession du titre d'archevêque & de la juridiction sur les évêques de Bretagne, l'Archevêque de Tours adressa ses plaintes à Rome. Grégoire lui répondit qu'il avoit cru devoir accorder cette grace provisionnelle aux seigneurs du pays, qui s'offroient à faire cesser les abus de l'investiture & de l'argent qui se donnoit pour les ordinations épiscopales; mais que la dignité de l'Eglise de Tours se trouvoit conservée par les lettres mêmes de cette concession, où il avoit inséré la clause: Sans préjudice aux droits de l'Archevêque de Tours. C'est pourquoy, concluoit le Pape, vous devez attendre sans murmurer l'examen & la décision de cette affaire, que nous terminerons le plutôt qu'il nous sera possible. Les parties s'étant rendues deux ans après au concile de Rome, on voulut procéder à l'examen de leurs droits respectifs. L'Archevêque de Tours prouva clairement, par les lettres mêmes de plusieurs Papes, que la Bretagne devoit le reconnoître pour son métropolitain: l'Evêque de Dol n'opposa rien de solide. Comme il alléguait cependant qu'il avoit laissé chez lui une pièce péremptoire, le Pape lui accorda un délai, & promit d'envoyer des légats pour juger sur les lieux, ce

qui se  
Grégoire  
long de  
qu'en  
Pape U  
Dol à  
à l'Arch  
satisfacti  
Mais  
nina la  
condam  
concile  
gues évê  
toit rend  
niaque,  
Eglise, p  
de vexati  
pation d  
foit des  
Il étoit d  
la nobles  
pire, l'a  
avec les  
qués, &  
cipes de  
& de la  
de témoig  
avoit de  
de l'épisc  
l'opulenc

qui se fit en effet, sous le pontificat de Grégoire VII, sans toutefois terminer ce long démêlé, qui ne le fut définitivement qu'en 1095 au concile de Clermont. Le *Can. 7.* Pape Urbain II y obligea l'Évêque de *p. 589.* Dol à se soumettre avec tous les Bretons à l'Archevêque de Tours, & à lui faire satisfaction pour la désobéissance passée.

Mais le concile de Grégoire VII termina la cause de Manassès de Rheims, condamné l'année précédente dans un concile tenu à Lyon par le Légat Hugues évêque de Die. Cet archevêque s'étoit rendu odieux par son intrusion simoniaque, la dissipation des biens de son Église, par les exactions & toutes sortes de vexations contre ses clercs, par l'usurpation des abbayes, par l'abus qu'il faisoit des censures pour satisfaire sa passion. Il étoit de race noble: mais il n'avoit de la noblesse que la hauteur, le ton d'empire, l'amour du faste & la familiarité avec les grands; méprisant les ecclésiastiques, & oubliant avec eux jusqu'aux principes de l'urbanité, de l'humanité même & de la décence. Il ne rougissoit point de témoigner publiquement le dégoût qu'il avoit de ses fonctions, & qu'il n'aimoit de l'épiscopat que le faste, les délices & l'opulence. Il osa néanmoins se pourvoir

auprès du Pape, qui eut l'indulgence de lui assigner encore un délai pour se justifier.

Plusieurs variations semblables, assez difficiles à concilier avec le caractère de Grégoire VII, mais arrachées sans doute à ce Pontife par le malheur extrême des temps, lui attirèrent la lettre suivante de la part du Légat Hugues : que Votre Sainteté ne nous expose pas plus longtemps à recevoir des affronts. Les coupables que nous avons condamnés, nous ne l'ignorons pas, courent incontinent à Rome, où loin de les traiter plus rigoureusement comme il conviendrait, on accroît leur audace par une indulgence ruineuse. Hugues, en écrivant de la sorte, renvoyoit au S. Siège quatre ou cinq évêques de Gaule qu'il venoit de condamner à Poitiers, dans un concile qui a laissé quelques canons instructifs. On y trouve la défense faite aux clercs de recevoir l'investiture des laïcs, & d'avoir plusieurs bénéfices ; aux abbés comme aux moines, d'imposer des pénitences, sinon par commission des évêques. On y statua aussi, que les abbés recevroient l'ordre de la prêtrise, aussi bien que les archiprêtres ; & que les archidiacons auroient le diocèse, ou perdroient leur bénéfice.

Hugues, zélé pour l'observance des ca-

no  
stin  
fig  
par  
noi  
Gir  
dre  
pas  
sim  
cou  
se t  
rés  
Lég  
les  
affe  
pou  
pou  
cou  
de c  
par  
véq  
suc  
mal  
Lég  
pou  
l'au  
pat  
dit  
Gre  
dre

nons , avoit gagné depuis long-temps l'estime du Pape Grégoire , qui avoit cru signaler les prémices de son pontificat par l'élevation assez particulière de ce chanoine - camérier de Lyon à l'épiscopat. Giraud , évêque d'Ostie & légat d'Alexandre II en France & en Bourgogne, apprit en passant à Die , que l'Evêque Lancelin étoit simoniaque. Il le cita pardevant lui. Le coupable déjà condamné par sa conscience, se tint renfermé dans le palais épiscopal , résolu de s'y défendre à main armée. Le Légat convoqua le clergé à l'église , avec les principaux citoyens. Comme ils étoient rassemblés , Hugues qui passoit par Die pour aller en pèlerinage à Rome , entra pour prier dans la même église. Tout à coup il s'éleva de grands cris en faveur de ce pieux pèlerin , que l'on crut envoyé par la Providence , pour remplacer l'Evêque indigne à qui l'on cherchoit un successeur. On prit Hugues tout botté, malgré sa résistance , & on le porta au Légat , qui prenant la voix du peuple pour celle de Dieu , le contraignit par l'autorité du S. Siège à accepter l'épiscopat. Le Légat , de retour à Rome , rendit compte de cette élection au Pape Grégoire qui venoit de succéder à Alexandre. Peu de temps après , Hugues qui

Chrou.  
Hug. Flav.  
p. 194.

n'avoit que la tonsure, arriva lui-même. En moins de trois mois le Pape lui conféra tous les ordres, puis le renvoya gouverner son peuple. Quelque temps après, il le fit son légat en France, où ce courageux zéléteur s'employa de tout son pouvoir au rétablissement des loix canoniques. Il fut enfin élevé sur le siège honorable de Lyon.

*Chron.* Ce fut dans cette ville qu'il prononça  
*Vrd. p.* au nom du Pape, contre Manassès de  
 205. T. Rheims. Dans le grand nombre des en-  
 10. Conc. nemis du coupable, ou plutôt des ven-  
 p. 390. geurs zélés de son Eglise, les deux plus  
 redoutables étoient un ecclésiastique nomi-  
 mé comme lui Manassès, & un docteur  
 de l'école de Rheims, appelé Bruno.  
 Celui ci étoit natif de Cologne, cha-  
 noine de Saint Cunibert de la même  
 ville, recommandable dès-lors par sa  
 doctrine, par sa vertu, & par ces vues  
 de perfection qui lui firent instituer dans  
 la suite le seul ordre ancien, où l'esprit  
 du siècle & le relâchement n'ont point  
 encore eu d'accès. La vie du Prêtre  
 Manassès n'avoit pas été aussi constam-  
 ment irréprochable, que celle de Bruno:  
 mais après avoir acquis la prévôté du  
 chapitre de Rheims par des voies peu ca-  
 noniques, il répara ses fautes avec un

courage  
 cence,  
 mains d  
 plus qu'  
 de la dis  
 ans apr  
 L'Arche  
 réussiroit  
 que de  
 vit cité  
 des dép  
 d'or au  
 tionnés  
 n'exigéa  
 celle du  
 point de  
 l'horreu  
 L'Ar  
 Rheims  
 mauvais  
 moins  
 au Pape  
 léguoit  
 tint ferr  
 Gaules  
 ses acc  
 ment q  
 retirer  
 ou à c  
 clerc

courage non moins glorieux que l'innocence, se démit de sa dignité entre les mains du Légat Hugues, & ne figura plus qu'en défenseur sincère de la foi & de la discipline : ce qui le fit élever vingt ans après sur le siège même de Rheims. L'Archevêque Manassès imagina qu'il réussiroit mieux à corrompre son juge, que de pareils accusateurs. Dès qu'il se vit cité au concile de Lyon, il y envoya des députés. fit offrir trois cens livres d'or au Légat, & des présens proportionnés à ses domestiques, afin qu'on n'exigeât point d'autre justification que celle du serment. Le Légat ne manqua point de rejeter ces offres parjures, avec l'horreur convenable.

L'Archevêque prit le parti de rester à Rheims, & envoya une apologie, où la mauvaise foi se rendoit sensible aux moins clair-voyans. Il adressa de même au Pape une lettre d'excuse, où il n'alléguoit rien de plus plausible. Le Pape tint ferme pour le faire juger dans les Gaules, où ses défenseurs aussi bien que ses accusateurs se trouveroient plus aisément qu'à Rome. Il lui prescrivit de se retirer cependant au monastère de Cluny, ou à celui de la Chaise-Dieu, avec un clerc & deux domestiques seulement.

Comme il n'exécuta rien de ce qui lui étoit prescrit, le Pape le déclara excommunié, & déposé sans espérance de rétablissement. Manassès voulant se maintenir à main armée fut chassé par les seigneurs, par le clergé & par les bourgeois. Il se retira dans les Etats du Roi Henri, où il mourut vagabond.

Mab.sac. Plusieurs grands du siècle donnerent,  
6. par. 2. vers le même temps, des exemples bien  
P. 373. capables de réparer ce scandale. Hugues de Bourgogne, arrière-petit-fils du Roi Robert, & petit-fils de Robert premier duc de Bourgogne de la maison de France, & lui-même duc de cette belle province, après trois ans d'un gouvernement qui gagna les cœurs de tout son peuple, fut si touché du désir de son salut & des grands exemples de S. Hugues de Cluny son parent, qu'il alla se consacrer pour toujours à Dieu dans cette école renommée de perfection. Il fut encore affermi dans son généreux dessein par l'exemple de Simon comte de Crépi en Valois, l'un des plus puissans seigneurs de France. La première nuit de ses noces, Simon persuada à son épouse, de se donner comme lui au Seigneur, & alla aussi tôt se faire moine à S. Claude en Bourgogne. Il y mourut saintement, le dernier jour

de sept  
fondé j  
sième e  
de Gu  
au Mo  
famille  
ce com  
soumis  
& succ  
Quan  
du Du  
forte d  
comme  
son mo  
glise. C  
qu'il av  
montré  
terreur  
rement  
son att  
temps  
tions à  
les bie  
cêtres  
levés.  
mes à  
vous p  
stère u  
rageuse  
craint

de septembre de l'an 1082, après avoir fondé jusqu'à dix monastères. Un troisième exemple de même vertu, fut celui de Gui comte de Mâcon qui se donna au Monastère de Cluny, avec toute sa famille; en sorte que faute d'héritiers, ce comté fut réuni à la Bourgogne, & soumis comme elle au Duc Eudes frère & successeur de Hugues.

Quand le Pape eut appris la retraite du Duc de Bourgogne, il en fit une sorte de crime au S. Abbé de Cluny, comme pour avoir préféré l'avantage de son monastère à l'intérêt général de l'Eglise. Ce Prince, pendant les trois ans qu'il avoit régné, s'étoit invariablement montré l'appui des gens de bien, & la terreur des méchans. Il étoit particulièrement cher au Pape Grégoire, pour son attachement à l'Eglise, dans un temps où elle avoit tant de contradictions à essuyer: il lui avoit restitué tous les biens que quelques-uns de ses ancêtres & son propre père lui avoient enlevés. Le Pontife en écrivit en ses termes à l'Abbé de Cluny: A quoi avez-vous pensé, de ravir pour votre monastère un prince qui résistoit si courageusement aux impies, qui n'eût pas craint de mourir pour la vérité, qui

soutenoit puissamment la cause de J. C. & de son Eglise? Si ceux qui défendent le troupeau prennent la suite, ou ne cherchent que la tranquillité, il n'est plus possible de résister aux loups & aux larrons. Soyez, j'y consens, peu sensible à mes inquiétudes & à ma douleur: mais pouvez vous l'être aux larmes des veuves & des orphelins, aux plaintes du clergé, à la ruine des provinces & des églises? On trouve assez de moines craignans - Dieu: mais à peine trouve-t-on un bon prince. Les vœux du Pape furent inefficaces: rien ne put ébranler la résolution du Duc de Bourgogne. Pendant quinze ans qu'il vécut encore, il fit l'admiration de tout le monde, principalement par son humilité, qui lui faisoit rendre aux frères les plus bas offices.

En Normandie, le monastère du Bec ayant perdu le Vénérable Héloin son abbé, eut le bonheur de lui voir succéder S. Anselme. La réputation de Lanfranc avoit attiré cet homme rare de la Lombardie où il étoit né, & où il avoit commencé ses études avec succès. Il les continua sous cet habile maître, dont il gagna bientôt l'amitié, tant par la beauté de son naturel, que par ses talens & ses dispositions à la vertu. Avant de se faire

Vit. per.  
Edmer.  
apud Boll.  
12. apr.  
t. 10.

religieux  
ses con  
de les a  
lui-même  
server p  
ajoutoit  
veilles,  
& une  
sur cette  
qui mar  
& mieux  
soit par  
qu'il n'au  
monastiq  
beaucoup  
trefaites,  
père qui  
bles, il f  
vie solita  
se confac  
ment des  
qui de co  
de Roue  
monastiq  
Il ne f  
que de  
motif bie  
qui se fe  
frer par  
du Bec

religieux, il étoit plein de charité pour ses condisciples, il se faisoit un plaisir de les aider dans leurs études, il étudioit lui-même infatigablement; & pour conserver plus sûrement son innocence, il ajoutoit à ses travaux les jeûnes, les veilles, des macérations extraordinaires, & une sévère retraite. Faisant un jour sur cette manière de vivre, des réflexions qui marquent la justesse de son esprit, & mieux encore la grace qui le conduisoit par la main, il se dit à lui-même, qu'il n'auroit pas plus à faire dans l'état monastique, & qu'il y mettroit son salut beaucoup plus en sûreté. Dans ces entrefaites, ayant appris la mort de son père qui lui laissoit des biens considérables, il fut en balance s'il embrasseroit la vie solitaire, ou s'il ne devoit pas plutôt se consacrer avec ses biens au soulagement des pauvres. Il consulta Lanfranc, qui de concert avec Maurille archevêque de Rouen, le décida en faveur de la vie monastique.

Il ne fut plus question pour Anselme, que de choisir un monastère. Par un motif bien parfait pour un jeune homme qui se sentoit un penchant vif à s'illustrer par ses talens, il entra au monastère du Bec, comme Lanfranc en étoit

prieur, dans le deſſein d'y être éclipſé par ce grand-homme. Trois ans après, Lanfranc ayant été fait abbé de Saint Etienne de Caen, Anſelme âgé de trente ans fut établi prieur en ſa place. Il comença auſſi-tôt à ſignaler ſon habileté pour le gouvernement. Quelques-uns des frères murmuroient qu'on le leur eût préféré pour la ſupériorité, quoiqu'il comptât beaucoup moins d'années de profeſſion. Il ne ſe défendit que par un redoublement de charité, par ſa patience & ſa modeſtie, par la douceur angélique, qui faiſoit le fond de ſon caractère, & qui bientôt lui gagna tous les cœurs.

Un abbé qui étoit en grande réputation de vertu, ſe plaignant un jour en ſa préſence des enfans qu'on élevoit dans ſon monaſtère; Nous les corrigeons ſans ceſſe, dit-il, & ils n'en deviennent que plus méchans. Et quand ils parviennent à un certain âge, reprit Anſelme, que ſont-ils? Des ſtupides & des eſpèces de brutes, répondit l'Abbé. Voilà, dit Anſelme, une belle éducation, laquelle change l'homme en brute. Mais dites-moi, père abbé, ſi, après avoir planté un arbre, vous le reſſerriez de toute part, ſans qu'il pût étendre ſes branches ni prendre un libre accroiſſement, que deviendrait-

il, ſi on  
rile que  
de la for  
tes qu'il  
mornes p  
qui ſe co  
devienn  
même de  
leur cœu  
la confia  
de l'amit  
forte ſe  
les humil  
d'être inv  
bilité à la  
pénétré d  
d'Anſelm  
qué de di  
corriger.

Le S.  
térité dan  
Il étoit fi  
des mœu  
les mouv  
perceptib  
tant des  
moyens l  
là & à ex  
pas main  
culatives.

il, sinon un bois tortu & non moins stérile que désagréable ? En contraignant de la sorte ces pauvres enfans, vous faites qu'ils nourrissent en eux-mêmes de mornes pensées, des inclinations obliques qui se consolident sous les coups, & qui deviennent incorrigibles par la continuité même des corrections. D'où il arrive que leur cœur ferré ne peut plus s'ouvrir à la confiance, ni aux douces impressions de l'amitié & de la charité. Une ame forte se perfectionne dans les peines & les humiliations : une ame foible a besoin d'être invitée avec douceur & avec affabilité à la carrière de la vertu. L'Abbé pénétré de ce discours, se jeta aux pieds d'Anselme, en confessant qu'il avoit manqué de discrétion, & en promettant de se corriger.

Le S. Docteur montrait la même dextérité dans la conduite de toutes les ames. Il étoit si versé dans la science pratique des mœurs, qu'il découvroit à chacun les mouvemens de son cœur les plus imperceptibles, les sources & les progrès tant des vertus que des vices, avec les moyens les plus propres à fortifier celles-là & à extirper ceux-ci. Il ne se montra pas moins profond dans les sciences spéculatives. Il avoit une métaphysique qui

lui étoit propre, & qu'il adapta d'une manière unique aux vérités de la religion, & aux témoignages des divines écritures. C'est par-là qu'il résolut plusieurs questions de théologie, très-obscurées de son temps, & qui n'avoient point été agitées avant lui. Il signala particulièrement la sagacité de son esprit, dans son premier ouvrage intitulé le Monologue, dans ses traités de la Vérité, du Libre-Arbitre & de la Chute du Démon, où il explique l'origine du mal, & dans son ouvrage de dialectique touchant les substances & leurs modifications. Dans le Monologue, auquel il ajouta le Prologue, il chercha par les forces de la raison naturelle les preuves métaphysiques de l'existence de Dieu, d'où il passe à la connoissance de sa nature & des Personnes Divines, autant que la raison aidée par la foi peut y atteindre. C'est dans le Prologue qu'on trouve la découverte que fit S. Anselme au sujet de l'Être suprême, dont l'idée seule, dit-il, établit l'existence; puisque l'existence étant une perfection, elle est nécessairement comprise dans cette idée. Ces différens écrits en ont fait regarder l'auteur, comme le meilleur métaphysicien qu'ait eu l'Eglise Latine, depuis S. Augustin.

Avec  
il se tr  
tude des  
que le v  
agir à  
poids d  
Anselme  
la charg  
à Rouen  
lat étoit  
de la vie  
nastique  
à Fécan  
lui pour  
Mon fils  
pas trom  
souvent  
ges & de  
rière qu  
sieurs q  
des ame  
sembloie  
une vra  
lâcheme  
donne p  
dier votr  
désirera  
rez appe  
vous de  
dence d

Avec ce vif attrait pour les sciences, il se trouva fort contrarié par la multitude des affaires extérieures; d'autant plus que le vénérable Héloüin ne pouvant plus agir à cause de son grand âge, tout le poids du gouvernement retomboit sur Anselme. Il lui vint en pensée de quitter la charge de prieur, & il alla consulter à Rouen l'Archevêque Maurille. Ce prélat étoit très-versé dans la connoissance de la vie intérieure & de la discipline monastique, qu'il avoit pratiquée lui-même à Fécamp, d'où il avoit été tiré malgré lui pour remplir le siège archiépiscopal. Mon fils, dit-il à Anselme, ne vous laissez pas tromper par l'indolence, cachée bien souvent sous l'horreur apparente des charges & des dignités. Durant la longue carrière que j'ai parcourue, j'en ai vu plusieurs qui ayant renoncé à la conduite des âmes, au lieu du saint repos qu'ils sembloient se proposer, sont tombés dans une vraie paresse & dans un funeste relâchement. C'est pourquoi je vous ordonne par la sainte obéissance, de garder votre charge aussi long-temps que le désirera votre abbé. Et quand vous serez appelé à un rang supérieur, gardez-vous de le refuser. Je fais que la Providence doit vous tirer bientôt du degré où

vous êtes. Cette reponse qui affligea sensiblement Anselme, se vérifia l'an 1078, où aussi tôt après la mort de l'Abbé Héloüin, il fut élu tout d'une voix pour lui succéder. Il fit tout son possible pour s'en défendre, & ne se soumit enfin que par la crainte de résister à l'ordre de Dieu, après ce que lui avoit dit l'Archevêque Maurille.

Les biens que cette nouvelle abbaye possédoit en Angleterre, obligerent le nouvel Abbé à y passer de temps en temps. Il y étoit encore attiré par les sentimens qu'il conservoit à Lanfranc son ancien maître, qu'on avoit contraint depuis quelques années à monter sur le grand siège de Cantorbéri. Par-tout où passoit Anselme, il étoit reçu avec distinction, non seulement par les religieux, les religieuses & le clergé, mais par les cōmtes & les comtesses, & par les plus puissans seigneurs du royaume. Il savoit, comme l'Apôtre, se faire tout à tous; il s'accommodoit à leur génie & à leurs manières, autant qu'il le pouvoit religieusement; il ne prenoit pas le ton sévère d'un docteur, mais le langage facile & affectueux d'un père qui ne cherche que le vrai bonheur de ses enfans. On s'estimoit heureux de l'entendre; les plus qualifiés

liés no  
grand e  
gleterre  
ne crû  
elle n'a  
à l'Abbe  
aumie l  
de fierté  
fable po  
paroissio

Dans  
noit ses  
fances le  
qui cher  
écrivit à  
loges, a  
prétentio  
son amo  
lité aux  
en quoi  
tous les  
distingue  
quelques  
envoyer  
lui propo  
à l'Eglis  
nettemen  
ticle, &  
lecte, aj  
gence pe  
To

lisés ne se distinguoient que par un plus grand empressement; il n'y avoit en Angleterre aucune personne de marque qui ne crût avoir démerité devant Dieu, si elle n'avoit rendu quelques bons offices à l'Abbé du Bec. Le Roi lui-même, Guillaume le Conquérant, qui montrait tant de fierté devant les Anglois, étoit si affable pour Anselme, qu'en sa présence il paroissoit un autre homme.

Dans le même temps, Guillaume soutenoit ses droits avec fermeté contre les Puissances les plus imposantes. Grégoire VII, qui cherchoit sans cesse à étendre les siens, écrivit à ce Prince une lettre pleine d'éloges, afin de le faire entendre à ses prétentions. Il le loue spécialement pour son amour de la justice, & pour sa fidélité aux devoirs d'un Prince religieux, en quoi, lui dit-il, nous croyons que de tous les rois, vous êtes celui qui vous distinguez davantage. Il lui fait ensuite quelques reproches sur sa négligence à envoyer le dénier de S. Pierre, puis il lui propose de prêter serment de fidélité à l'Eglise Romaine. Guillaume répondit nettement, qu'il accordoit le premier article, & qu'il refusoit l'autre. Si la collecte, ajoute-t-il, s'est faite avec négligence pendant trois années, c'est qu'alors

i. ep. 70.

iv. ep. 17.

je me trouvois en France : à présent que je suis dans mon Royaume, je vous envoie ce que j'ai déjà fait recueillir ; le reste suivra de près. Quant au serment de fidélité, je n'ai jamais voulu, & ne veux point encore faire ce que je ne trouve pas qu'ait fait aucun de mes prédécesseurs. Le Pape se plaignoit aussi de ce que le Roi d'Angleterre empêchoit ses Evêques d'aller à Rome ; en particulier, de ce que Lanfranc n'y étoit pas encore venu, depuis neuf ans qu'il étoit archevêque. Il ordonna même à ce Prélat, sous peine de suspension, d'y venir dans quatre mois. L'Archevêque répondit avec modestie & avec fermeté, qu'il ne se départiroit en aucun lieu de l'affection & du respect qu'il portoit au Souverain Pontife, mais qu'il ne désobéiroit point au Roi, dont il avoit sollicité sans succès la permission de partir. Le Pape ne fut pas content ; mais il ne jugea point à propos d'insister sur ces objets délicats, avec un prince du caractère de Guillaume.

Grégoire étendit sa sollicitude jusqu'aux  
 vj. ep. 13, extrémités du Nord. Nous sommes d'au-  
 tant plus obligés à prendre soin de vous,  
 écrivit-t-il à Olaf Roi de Norwège, que  
 regnant au bout du monde, vous avez  
 moins de facilité pour instruire vos peu-

ples,  
 Comm  
 mente  
 prions  
 de jeu  
 qu'instr  
 puissent  
 pays la  
 même  
 afin d'a  
 ou que  
 homme  
 faire co  
 tion, &  
 & de n  
 tion de

Bolet  
 succédé  
 père, q  
 Russie,  
 monasti  
 qui avo  
 ses suje  
 odieux  
 inhum  
 covie,  
 en part  
 voir l'e  
 rieux,  
 vencia

bles, & les affermir dans la religion. Comme la différence des langues augmente encore ces obstacles, nous vous prions d'envoyer à la Cour Apostolique de jeunes gens de votre noblesse, afin qu'instruits à fond de la loi de Dieu, ils puissent reporter & répandre dans votre pays la science du salut. Il écrivit de même à Canut Ericson, Roi de Suède, afin d'attirer à Rome quelques évêques ou quelque autre ecclésiastique Suédois, homme capable, qui puisse, dit-il, nous faire connoître les mœurs de votre nation, & s'instruire lui-même de nos loix & de nos coutumes, pour la sanctification de ses compatriotes.

Bolellas, surnommé le Cruel, avoit succédé en Pologne au Roi Casimir son père, qui avoit épousé la fille du Duc de Russie, en quittant avec dispense la vie monastique. Après la mort de ce Prince, qui avoit rempli toutes les espérances de ses sujets, son fils se rendit généralement odieux, sur-tout par ses débauches & son inhumanité. S. Staniilas, Evêque de Cracovie, après l'avoir repris plusieurs fois en particulier & en public, crut enfin devoir l'excommunier. Bolellas devint furieux, & le tua de sa main, comme il venoit d'achever la messe, le huit mai

1079. On raconte un grand nombre de miracles qui se firent à son tombeau. Il fut mis au nombre des saints martyrs par Innocent IV, l'an 1252.

L'Eglise d'Arménie ouvrit un nouveau champ au zèle du Pape Grégoire. L'Archevêque Arménien de Synnade en Phrygie, se plaignit au Souverain Pontife, par un Prêtre nommé Jean, qu'un certain Macher, chassé du pays comme hérétique, & réfugié à Rome, y avoit donné ses erreurs pour la doctrine des

Greg. VII

op. I.

Arméniens. Grégoire fit ses diligences, afin d'arrêter ce calomniateur hérétique : mais il voulut aussi s'assurer parfaitement de la foi des Arméniens : il exigea que l'Archevêque lui envoyât une exposition circonstanciée de la croyance & des rites de son Eglise, qu'il acceptât formellement les quatre premiers conciles généraux, & condannât l'hérésiarque Dioscore.

C'étoit Nicéphore-Botoniote qui occupoit alors l'Empire de C. P. Dès l'année 1077 ; c'est-à-dire deux ans auparavant, lui & Nicéphore-Brienne, soutenus par des factions contraires, avoient tous deux pris la pourpre : mais Botoniote, appuyé des Turcs, marcha rapidement à la capitale de l'Empire, la contraignit à

lui ou  
le 25  
fut co  
Côme  
dernes  
d'Anti  
du Cle  
Sénat.  
attiré  
qu'à d  
dides,  
de Bla  
sur un  
moine  
dans la  
d'Ephè  
défait  
Botoni  
lui cre  
mé co  
suite l'  
Nicépl  
avancé  
abando  
lerent  
pre à  
& fut  
toniote  
prit l'  
après.

lui ouvrir ses portes, & y fit son entrée le 25 mars 1078. Le 3 avril suivant, il fut couronné, non par le Patriarche Côme, ainsi que l'avancent quelques modernes, mais par Emilien, Patriarche d'Antioche; toutefois du consentement du Clergé de C. P. aussi bien que du Sénat. Michel-Parapinace, qui s'étoit attiré le mépris public en ne s'occupant qu'à des amusemens & à des trafics sordides, s'enfuit avec sa famille au palais de Blaquernes. On l'y envoya prendre sur un méchant cheval, pour le faire moine au couvent de Stude. Il en fut tiré dans la suite, pour être fait Archevêque d'Ephèse. Quant à Brienne, ayant été défait par Alexis-Comnène, Général de Botoniate, il fut amené à C. P. où on lui creva les yeux. Il eut un fils, nommé comme lui, qui composa dans la suite l'Histoire Grecque de son temps. Nicéphore-Botoniate étoit d'un âge très-avancé, & naturellement mou; s'étant abandonné à deux esclaves, qui le brouillèrent avec Alexis, celui-ci prit la pourpre à son tour, au mois de mars 1081, & fut couronné le 1 avril suivant. Botoniate se retira dans un monastère, y prit l'habit, & mourut peu de temps après.

L'Empire d'Occident étoit encore plus agité que celui d'Orient. Grégoire VII ne relâchoit rien de ses prétentions : il s'efforçoit au contraire de les accréditer en tous lieux par ses lettres, où il fonde uniquement sur la dignité du pouvoir ecclésiastique, sans jamais faire attention à la nature des objets qui sont de son ressort. De ce qu'un simple exorciste commande aux mauvais anges, il conclut rigoureusement qu'à plus forte raison l'autorité pontificale s'étend sur les rois & sur les royaumes. Il va jusqu'à dire que les bons Chrétiens, de quelque rang qu'ils soient, étant membres de J. C. méritent mieux d'être estimés rois, que les mauvais princes qui sont les esclaves de Satan. D'où il s'ensuivroit qu'on ne doit plus reconnoître les méchans pour princes : proposition qui renverse tout ordre public ; puisqu'on peut l'appliquer également aux pasteurs. Grégoire faisant ensuite l'application de ses maximes, ajoute qu'il y a peu de saints & beaucoup de pécheurs parmi les rois ; au lieu que le S. Siège rend saints ceux qui le remplissent. Sur quoi il cite l'apologie du Pape Symmaque, faite par le Diacre Ennodius, dès le commencement du sixième siècle. On peut se souvenir d'y

avoir lu  
ses succ  
Il ne fau  
saint, q  
Il est bi  
radoxo p  
ment, c  
sainteté  
lui avoi  
de prob  
voir per  
tifes qui  
dale du  
Grégo  
pour ma  
tempore  
mais il  
particuli  
Etats. L  
dent ne  
avoir é  
prétend  
l'Empire  
C'est vr  
qu'il n'  
Empere  
comme  
au mois  
De là  
royaum

avoir lu que S. Pierre ayant transmis à ses successeurs l'héritage de l'innocence, il ne faut pas douter que celui-là ne soit saint, qui est élevé à une dignité si sainte. Il est bien étonnant que cet étrange paradoxe pût encore être entendu sérieusement, du temps de Grégoire VII. Si la sainteté de presque tous les anciens Papes lui avoit pu donner autrefois quelque air de probabilité, il devoit au moins l'avoir perdu, depuis tant d'indignes pontifes qui avoient fait le plus grand scandale du dixième siècle.

Grégoire VII ne tenoit pas seulement pour maxime générale, que la puissance temporelle étoit soumise à la spirituelle; mais il croyoit encore avoir des titres particuliers pour s'affujettir la plupart des Etats. Parce que les Empereurs d'Occident ne prenoient ce nom qu'après avoir été couronnés par les Papes, il prétendoit leur donner véritablement l'Empire, avec la couronne impériale. C'est vraisemblablement pour cette raison qu'il n'employa jamais les années des Empereurs dans la date de ses lettres, comme avoient fait ses prédécesseurs, au moins jusqu'à trente ans avant lui. De là il étendoit ses prétentions sur le royaume d'Allemagne, auquel étoit at-

vij.ep.4. taché le titre d'Empereur. Pour les roy-  
 viij.ep.10 aumes d'Angleterre, d'Espagne, & la  
 & 23. xj. France même, la Sardaigne, la Dalmatie,  
 ep.10,13, la Hongrie, le Danemarck, les pays  
 23,51,74 des Russes, nous voyons en différentes  
 lettres de ce Pontife, qu'un hommage  
 religieux rendu au S. Siège par quelque  
 souverain, qu'une collecte transformée  
 en tribut, qu'un monument équivoque  
 & souvent apocryphe lui suffisoit pour  
 s'élever en Seigneur suzerain de tant de  
 régions diverses.

Mais tandis qu'il travailloit de la sorte  
 à augmenter sa puissance & le nombre  
 de ses partisans, le Roi Henri uoït de  
 moyens plus décisifs. L'an 1081, dès  
 le commencement du mois de mars, il  
 passa les monts avec une armée, & vint  
 accompagné de l'Antipape Guibert se  
 présenter devant Rome, le 22 mai,  
 veille de la pentecôte. Les Romains  
 lui fermerent leurs portes, & les dé-  
 fendirent à main armée. La Comtesse  
 Mathilde d'un autre côté, le harcela  
 sans cesse, & lui causa mille travers,  
 par le moyen de forteresses imprenables  
 qu'elle avoit en plusieurs endroits. Pour  
 cette raison, & plus encore peut-être  
 à cause des mouvemens qui se firent en  
 Allemagne, le Roi fut contraint de se  
 retirer sans avoir rien fait.

Ast. Greg.  
 ap. Boll.  
 c. 3.

Le ne  
 & les aut  
 Henri,  
 rent pou  
 qui fut c  
 bre de la  
 que de M  
 rer ce co  
 tint Rom  
 le printe  
 jusqu'à c  
 core rédu  
 roit d'aill  
 au secour  
 vement à  
 Henri re  
 après avo  
 châteaux  
 mandeme  
 roit ains  
 qui fit de  
 pays. Ce  
 ayant rap  
 revint sur  
 les murs  
 l'année su  
 lence ne  
 rage des  
 rien faire.  
 Contrai

Le neuvième août suivant, les Saxons & les autres Allemands, soulevés contre Henri, s'assemblerent en diète, & élurent pour roi Herman de Luxembourg, qui fut couronné à Goslar le 26 décembre de la même année, par l'Archevêque de Mayence. Henri n'ayant pu parer ce coup, rentra furieux en Italie, tint Rome assiégée ou bloquée, pendant le printemps, & presque tout l'été, jusqu'à ce que les chaleurs l'eussent encore réduit à lâcher prise. Le bruit courroit d'ailleurs que le Roi Herman venoit au secours du Pape: il s'avança effectivement à ce dessein, jusqu'en Suabe. Henri retourna donc en Lombardie, après avoir mis garnison dans quelques châteaux plus avancés, sous le commandement de l'Antipape, qui lui assuroit ainsi les approches de Rome, & qui fit de grands ravages dans tout le pays. Cependant la nécessité des affaires ayant rappelé Herman en Saxe, Henri revint sur ses pas, & se retrouva sous les murs de Rome, au printemps de l'année suivante 1083. Mais tant de violence ne servant qu'à redoubler le courage des Romains, il ne put encore rien faire.

Contraignant alors son animosité, il

Bertold.  
ad an.  
1081.

eut recours à ses artifices ordinaires. Il s'efforça de gagner le S. Abbé de Cluny, qui se trouvoit en Italie avec plusieurs autres saints personnages, en disant qu'il vouloit recevoir la couronne impériale de la main du Pape Grégoire, & en donnant des marques de repentir sur sa conduite passée. On entama une négociation; on convint de tenir un concile, dont on se promit réciproquement d'observer les décrets. Cependant le Roi corrompoit sous main, tantôt par présens, tantôt par menaces, les différens ordres du peuple, tous ennuyés à l'excès d'un siège qui duroit presque sans interruption depuis trois ans.

Dans ces entrefaites, l'Empereur Alexis-Comnène, vivement pressé en Grèce, par les armées de Robert-Guiscard, écrivit au Roi Henri, pour l'engager à faire diversion, & lui envoya 144000 sous d'or, avec cent pièces d'écarlate. Henri se servit de ces richesses, pour corrompre entièrement le peuple de Rome, qui lui ouvrit enfin ses portes & le palais de Latran, où il entra le 25 de mars, avec l'Antipape Guibert, qu'il fit introniser le lendemain. Le jour de pâque, 31 du même mois, il reçut des mains de son Pape la couronne impériale. Il alla aussi

tôt afflic  
retiré a  
part de  
roient f  
ni à H  
glise du  
même a  
forteresse

Il ne  
de suce  
traordin  
soit de p  
soit la g  
livrer. I  
peine à  
il faisoit  
prenant  
réduit,  
qu'il avo  
son Seig  
rencontr  
tion po  
fils Boé  
mée; po  
& repa  
troupes.  
liaisons d  
& de l'  
s'étoient  
ser les

tôt assiéger le Pape Grégoire, qui s'étoit retiré au château S. Ange; mais la plupart des nobles Romains lui demeu- roient si fidèles, qu'ils ne permettoient, ni à Henri, ni à Guibert, d'aller à l'église du Prince des Apôtres. Il y avoit même au milieu de Rome, différentes forteresses qui tenoient pour Grégoire.

Il ne pouvoit toutefois manquer enfin de succomber, sans quelque secours extraordinaire. Depuis deux ans, il ne cessoit de presser Robert-Guiscard, qui faisoit la guerre aux Grecs, de venir le délivrer. Le brave Normand avoit de la peine à lâcher des ennemis, sur lesquels il faisoit de grandes conquêtes. Mais apprenant à quelle extrémité le Pape étoit réduit, Robert, fidèle aux engagements qu'il avoit contractés de le regarder comme son Seigneur, & de se comporter en toute rencontre comme un enfant plein d'affection pour l'Eglise Romaine, laissa son fils Boémond avec une partie de son armée, pour continuer la guerre de Grèce, & repassa en Italie avec le reste de ses troupes. Il étoit personnellement irrité des liaisons de l'Empereur Henri avec Alexis, & de l'imprudence des Lombards qui s'étoient mal-adroitement vantés de chasser les Normands d'Italie, après qu'ils

auroient ruiné le parti du Pape Grégoire. Bertold. A peine le Duc Robert eut pris terre à an. 1084. Otrante, qu'il marcha vers Rome, où il arriva au commencement du mois de mai 1084.

Henri, qui ne se sentoît point en état de lui résister, avoit déjà battu en retraite vers la Lombardie. Il voulut de là faire tomber les effets de son dépit sur la Comtesse Mathilde, sans nul égard aux liens du sang, qui ne parurent lui inspirer qu'une haine plus implacable : mais de nouveaux troubles survenus en Allemagne, le contraignirent presque aussi-tôt à y repasser. Les Lombards demeurant aux prises avec la courageuse Mathilde, Robert n'eut plus en tête que les Romains soulevés contre le Pape. Ils ne laissèrent pas de lui résister : mais il les força sans peine : leur opiniâtreté ne servit qu'à leur attirer le pillage, auquel ils les abandonna, pour les punir de leur trahison. Il tira aussi-tôt le Pape du château S. Ange, & le rétablit dans le palais de Latran, puis étant sorti de Rome, il remit en peu de temps une quantité de châteaux & plusieurs villes sous l'obéissance de Grégoire.

Les Schismatiques n'eurent pas plus de succès en Toscane & en Lombardie. D'a-

bord ils les terre surpris n monde.

à dire & nombre,

Il étoit cité & d

pouvoir bénédict

où l'on s la réalité

conscience Prince,

l'investitu moine à

reste de pat, que

Son défi vant tout

meura to Il rejetoit

souvent froit afin

cesse. Si disoit-il,

ffice : & que de

est dû.

Il envo

bord ils se jeterent si brusquement sur les terres de Mathilde, que ses vassaux surpris ne purent assembler que peu de monde. S. Anselme, Evêque de Lucques, & directeur de la Princesse, suppléa au nombre, par le courage qu'il leur inspira. Il étoit en si grande réputation de capacité & de sainteté, qu'on n'imaginoit pas pouvoir errer, ni manquer de recueillir les bénédictions du ciel, dans les entreprises où l'on s'engageoit par son conseil. Dans la réalité, il avoit une telle délicatesse de conscience, que, pour avoir reçu du Prince, quoique d'après l'avis du Pape, l'investiture de son évêché, il alla se faire moine à Cluny dont il conserva l'habit le reste de ses jours : il ne reprit l'épiscopat, que par l'ordre exprès de Grégoire. Son défintéressement fut tel, que pouvant tout auprès de sa souveraine, il demeura toujours pauvre, lui & ses gens. Il rejetoit avec indignation les présens, souvent très-considérables, qu'on lui offroit afin d'obtenir des graces de la Princesse. Si ce qu'ils demandent est injuste, disoit-il, je serai complice de leur injustice : & s'il est juste, c'est les voler, que de leur faire acheter ce qui leur est dû.

Il envoya son pénitencier aux combat-

Vit. S.  
Anselm.  
sac. 6 Be-  
ned. part.  
2. p 471.

tans , pour leur donner la bénédiction , pour les absoudre particulièrement des censures qu'ils pourroient avoir encourues , & pour les instruire de quelle manière & avec quelle intention ils devoient combattre pour que les travaux & les dangers servissent à l'expiation de leurs péchés. Ils donnerent la bataille avec tant de résolution , que les schismatiques tournerent le dos à la première charge. Ils prirent beaucoup de seigneurs , des soldats sans nombre , & une quantité prodigieuse de chevaux , d'armes & de bagages. Mais ce qu'il y eut de plus étonnant , & qu'on regarda comme un effet marqué de la protection céleste , c'est qu'on ne pouvoit compter les morts du côté des schismatiques , & qu'entre tous les catholiques , il n'y eut que trois hommes tués , & guère plus de blessés : ce qui abaissa considérablement le parti opposé au Pape Grégoire , & ramena une multitude infinie de pénitens à son obéissance. Pour les réconcilier , & suppléer en tout le reste au défaut des évêques Catholiques peu communs en Lombardie , Anselme fut institué légat du S. Siècle dans toute cette province.

Comme il restoit cependant beaucoup de fermentation dans Rome , & que Ro-

bert-G  
plus lo  
se reti  
plus e  
suivit  
après à  
temps  
d'une  
relever  
naux  
se défi  
dre l'  
elle se  
pouvo  
en élit  
du Mo  
soit C  
fut au  
soit h  
Lyon.  
d'Alle  
les, C  
choisi  
Pape.

Cep  
pes &  
VII ,  
deslin  
tudes  
les ye

bert-Guiscard n'y pouvoit pas demeurer plus long-temps, il conseilla au Pape de se retirer au Mont-Cassin, où il seroit plus en repos & plus en sûreté. Grégoire suivit ce conseil, & passa quelque temps après à Salerne, où il se trouvoit au printemps de l'an 1085, quand il fut attaqué d'une maladie, dont il connut qu'il ne releveroit pas. Les évêques & les cardinaux qui l'environnoient, le prièrent de se désigner un successeur qui pût défendre l'Église dans l'état de désolation où elle se trouvoit. Il leur répondit qu'on ne pouvoit manquer de faire un bon choix, en élisant, soit le Cardinal Didier, abbé du Mont-Cassin, qui lui succéda en effet, soit Otton légat & évêque d'Ostie, qui fut aussi Pape sous le nom d'Urbain II, soit le Légat Hugues, archevêque de Lyon. Comme Otton étoit en sa légation d'Allemagne, & Hugues dans les Gaules, Grégoire conseilla principalement de choisir Didier, qui étoit accouru vers le Pape, au bruit de sa maladie.

Cependant, comme après les principes & les procédés étonnans de Grégoire Sigib.  
an. 1085. VII, on avoit sur sa conscience & la destinée prochaine de son ame des inquiétudes qu'on ne put lui cacher, il leva les yeux au Ciel, & dit : J'y monterai,

& je vous recommanderai instamment à Dieu. Ils l'entretinrent dans cette espérance, par le souvenir de ce qu'il avoit fait & souffert pour l'Eglise. Mes frères, repliqua-t-il, je ne compte pour rien mes travaux; le seul motif de ma confiance, c'est que j'ai aimé la justice & haï l'iniquité. Ils lui demanderent encore, si, avant que de paroître au tribunal du Juge suprême, il ne vouloit pas user d'indulgence envers ceux qu'il avoit frappés d'anathême. Il répondit: Excepté Henri, Guibert & les principaux de leurs auteurs non moins obstinés qu'eux, je donne l'absolution & ma bénédiction à tous les autres, s'ils croient que j'ai ce pouvoir apostolique. Il entra aussi-tôt dans une douce agonie; & ayant répété *j'ai aimé la justice & haï l'iniquité*, c'est pour cela que je meurs en exil; il expira le 25 de mai, qui cette année étoit un dimanche.

Environ soixante ans après, le Pape Anastase IV le fit peindre avec l'aurole & le titre de saint, dans un oratoire de S. Nicolas. En 1577, Marc-Antoine Colonne, archevêque de Salerne, trouva son corps entier & sans corruption, avec les ornemens pontificaux. Enfin Grégoire XIII, en 1584, a fait insérer

son nom  
Les œuv  
beaucoup  
feroient t  
pourrions  
De ce qu  
sent, soit  
ce qu'on  
c'est que  
n'ôtent p  
rite des v  
même ne  
Le fam  
délivré ce  
après, di  
fortune,  
Normand  
autre bien  
sa grande  
fils Roge  
respecté l  
de ses pr  
redouté j  
où il port  
Francois.

Dix m  
goire, m  
ques, le  
glise hon  
depuis p

son nom dans le Martyrologe Romain. Les œuvres de Grégoire VII peignent beaucoup mieux son caractère que ne le seroient toutes les réflexions que nous pourrions ajouter à cette matière délicate. De ce que nous avons dit jusqu'à présent, soit à sa charge, soit à son éloge, ce qu'on peut conclure plus sensément, c'est que si les erreurs ou les préventions n'ôtent pas toujours devant Dieu le mérite des vertus, les vertus & la sainteté même ne sauroient autoriser les erreurs.

Le fameux Robert-Guiscard qui avoit délivré ce Pontife, mourut peu de temps après, digne de sa réputation, & de sa fortune, dont il étoit l'artisan. Né en Normandie simple gentilhomme, sans autre bien que son épée, son habileté & sa grandeur d'ame, il laissa à ses deux fils Roger & Boémond un état florissant, respecté lui-même des Italiens fort jaloux de ses progrès, la terreur des Sarasins, redouté jusqu'aux extrémités de l'Orient où il porta des premiers la gloire du nom François.

Dix mois après la mort du Pape Gré-  
vit. Anse.  
 goire, mourut aussi S. Anselme de Luc-  
c. 4. & 6.  
 ques, le 18 de mars, jour auquel l'E-  
 glise honore sa mémoire. Il étoit banni  
 depuis plusieurs années de son Eglise,

en conséquence de la révolte de son clergé, qui avoit embrassé le schisme de Guibert & pris un nouvel évêque de la main du Roi Henri. Il se trouvoit à Mantoue, quand il sentit que la mort étoit proche. Dans le tourbillon le plus tumultueux des affaires & des contradictions, les vérités éternelles étoient continuellement présentes à son esprit. Il étoit aussi cher aux bons ecclésiastiques, qu'insupportable à ceux qui refusoient de prendre l'esprit de leur état. Il avoit coutume de dire, qu'il aimeroit mieux que l'Eglise n'eût ni clercs ni moines, que d'en avoir de déréglés. Entouré, dans ses derniers momens, de ses disciples fidèles, il leur donna sa bénédiction, en leur recommandant de persévérer dans la pureté de la foi, & dans la sainte unité; puis il rendit doucement l'esprit. L'auteur de sa vie, qui fut son prêtre pénitencier, & qui ne l'avoit point quitté depuis plusieurs années, rapporte quelques miracles faits de son vivant, & un bien plus grand nombre opérés à son tombeau. Ce saint évêque fut toujours très-attaché au Pape Grégoire, dont il entreprit de justifier les procédés par ses écrits: preuve nouvelle, qu'on ne doit pas toujours conclure, de la sainteté de

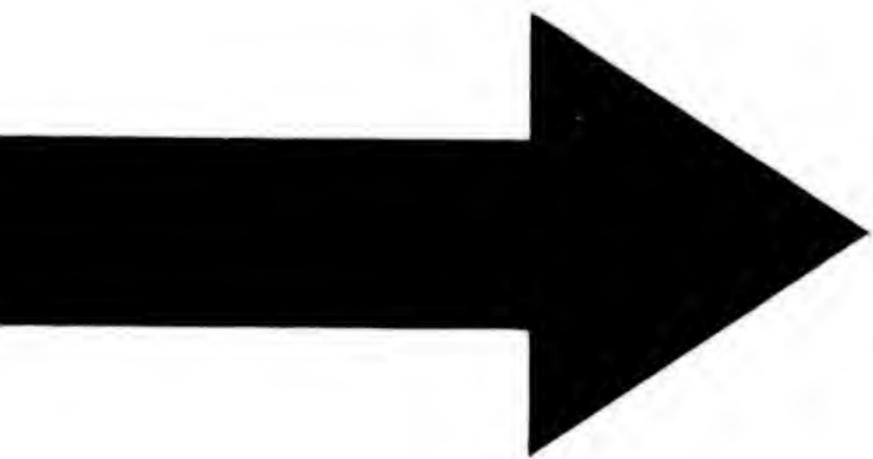
la vie, e  
trine, ni  
nement.  
que ce fa  
goire VII  
seurs de l  
jet d'un o  
aux maxim  
colas, av  
n'avoit pu  
ciles géné

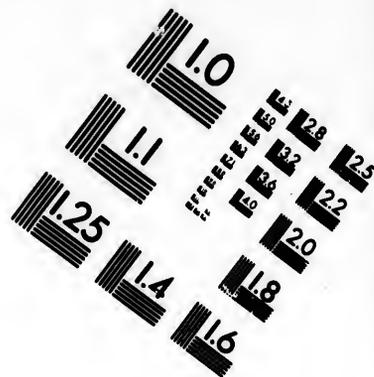
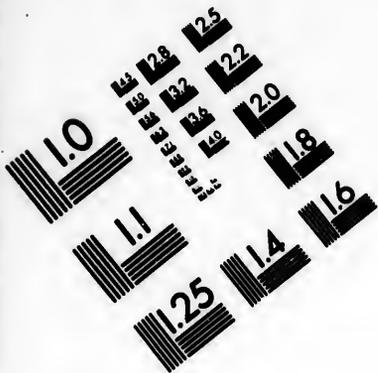
Sur le f  
tout-puiss  
on fit les  
plus soute  
Cassin, a  
ce Pontife  
qu'on peig  
abandonn  
lote aux o  
put jamais  
le gouver  
de l'électio  
Guibert f  
& qu'on  
concerter  
celle de la  
plus de  
se soutin  
donner li

la vie, en faveur de la vérité de la doctrine, ni même de la justesse du raisonnement. Comment en effet concilier ce que ce saint prélat, l'admirateur de Grégoire VII, & l'un des plus zélés défenseurs de l'autorité pontificale, dit au sujet d'un décret de Nicolas II, contraire aux maximes de Grégoire; savoir que Nicolas, avec quelque concile que ce fût, n'avoit pu révoquer les décrets des conciles généraux?

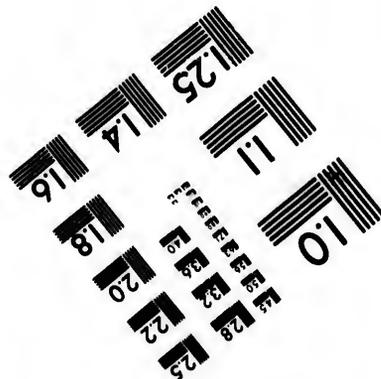
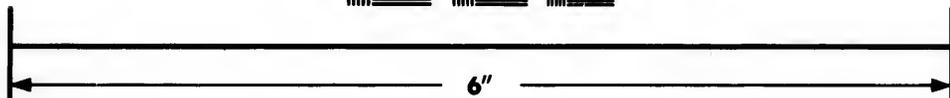
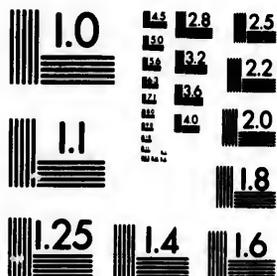
Sur le suffrage de Grégoire VII encore Chron. tout-puissant dans l'Eglise après sa mort, Calist. 1111  
on fit les instances les plus vives & les C. 65.  
plus soutenues auprès de l'Abbé du Mont-Cassin, afin de remplir les intentions de ce Pontife. Mais pendant près d'un an qu'on peignit à Didier la chaire de S. Pierre abandonnée comme un vaisseau sans pilote aux orages les plus dangereux, on ne put jamais le résoudre à prendre en main le gouvernail. Ceux qui étoient chargés de l'élection, voyant enfin que l'Antipape Guibert se prévaloit de cette vacance, & qu'on ne gagnoit rien sur Didier, concerterent des voies plus sûres que celle de la persuasion. On ne lui parla plus de la papauté, & la dissimulation se soutint assez long-temps, pour lui donner lieu de penser qu'on avoit jeté







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



les yeux sur quelque autre que lui. Les cardinaux & les évêques s'assemblerent ensuite à Rome, mandèrent l'Abbé du Mont-Cassin, qui avoit promis de rendre à l'Eglise, qu'il ne se croyoit pas en état de gouverner, tous les services qui d'ailleurs dépendroient de lui. Il se mit en route avec sécurité, & arriva le vingt-trois mai, veille de la pentecôte. Le même jour, on lui renouvela les anciennes prières qu'on lui avoit si souvent faites sans succès; les prélats se jeterent plusieurs fois à ses genoux, & quelques-uns avec larmes. Il refusa invinciblement, protesta qu'il ne consentiroit jamais, menaça d'aller se renfermer dans son monastère, & de ne plus prendre aucune part aux affaires de l'Eglise. Les sollicitations durèrent jusqu'à la nuit, sans rien avancer: les prélats s'en retournerent. désolés, chacun chez soi.

lb. c. 66. Le lendemain jour de la pentecôte, dès le grand matin, tous revinrent lui faire les mêmes instances: il persista dans son refus avec tant de fermeté, qu'on désespéra de le vaincre, & qu'on fut près d'élire l'évêque d'Ostie, qu'il proposoit en sa place. Mais un des cardinaux s'écriant qu'il n'y consentiroit jamais, sa persévérance, comme si elle

D  
eût été insu  
à leur pren  
ques, les c  
cond ordre  
d'un conce  
le prennent  
à l'église de  
Pape dans  
lui donner  
le revêtiren  
sa résistanc  
lui mettre  
les partisans  
terent dans  
obligerent l  
en sortir,  
la croix, l  
ornemens  
l'en empêch  
prendre. I  
de sa vie e  
se charger  
il retourna  
inaccessible  
Ce ne fut  
mai, que l  
chassé de  
s'étoit emp  
cré avec  
exclamation

édit été inspirée, ramena tous les autres à leur premier dessein. Aussi-tôt les évêques, les cardinaux, le clergé du second ordre, toutes les classes de citoyens d'un concert unanime, entourent Didier, le prennent de force, & le transportent à l'église de Sainte Lucie, où ils l'élisent Pape dans les formes canoniques, & lui donnent le nom de Victor III. Ils le revêtirent de la chappe rouge, malgré sa résistance; mais ils ne purent jamais lui mettre l'aube. Quatre jours après, les partisans de l'Empereur Henri exciterent dans Rome, des troubles qui obligèrent le nouveau Pape & sa suite à en sortir. Arrivé à Terracine, il quitta la croix, la chappe & tous les autres ornemens du pontificat, sans qu'on pût l'en empêcher, ni lui persuader de les reprendre. Il étoit résolu à passer le reste de sa vie en pèlerinage, plutôt que de se charger de cette dignité. Cependant il retourna au Mont-Cassin, & y demeura inaccessible pendant toute une année. Ce ne fut qu'en 1087, le neuvième de mai, que l'Antipape Guibert ayant été chassé de l'église de S. Pierre dont il s'étoit emparé, le Pape Victor y fut sacré avec les cérémonies d'usage, aux acclamations du peuple & du clergé.

Le Duc de Calabre, Roger fils de Robert-Guiscard, & Jourdain prince de Capoue, aiderent puissamment les prélats à soutenir & à persuader Victor, qui craignit enfin d'attirer sur lui la colere du Ciel, en abandonnant plus long-temps l'Eglise aux maux extrêmes qu'elle eprouvoit. Après avoir demeuré environ huit jours à Rome, il retourna encore au Mont-Cassin, mais en se reconnoissant chargé du régime universel de l'Eglise.

Sur. ad 9  
mai.

Le même jour que le Pape Victor fut sacré, les reliques de S. Nicolas de Myre arriverent à Bari dans la Pouille, conduites par quelques negocians de cette ville, qui s'étoient fait un mérite de les enlever; ce qui du moins n'avoit pas été héroïque. Quoique très-fameuses en Orient, & même en Occident, comme on le voit par les martyrologes d'Adon & d'Usuard, elles étoient sous la garde de trois moines seulement, dans une église du pays de Myre qui étoit presque désert. Les marchands Italiens, avec quarante-quatre hommes tirés de leurs vaisseaux, firent leur descente sur une côté inhabitée, pénétrèrent à trois milles dans les terres, & consommerent leur pieux larcin, sans avoir éprouvé la moindre résistance. Les habitans de Myre,

qui n'étoit sur une où reposoient l'enlèvement pleine main en armes. voient plus gnages de les vents de leur fait à Bari, il de villes de toute l'Italie. Dès le printemps perdue toute espérance de compter avec l'Archidiacre moine, & de l'histoire de célébrité de l'Occident une preuve qui s'y opposa. Cette mission saints perdue d'un culte voul, évêque monastère de dans la

qui n'étoit plus qu'une bourgade située sur une montagne à un mille de l'église où reposoient les reliques, n'en apprirent l'enlèvement que quand elles furent en pleine mer. Ils coururent en troupe & en armes au rivage : mais ils n'y pouvoient plus donner que de vains témoignages de fureur & de désolation, que les vents emporterent avec les ravisseurs de leur saint trésor. Si-tôt qu'il fut arrivé à Bari, il se fit un concours prodigieux de villes & de villages voisins, puis de toute l'Italie, & du reste de l'Occident. Dès le premier jour, il y eut plus de trente personnes guéries de maladies de toute espèce. Bien-tôt il fut impossible de compter ces miracles, à ce que rapporte l'Archidiacre Jean qui en avoit été témoin, & qui écrivit immédiatement après l'histoire de cette translation. La grande célébrité du culte de S. Nicolas par tout l'Occident depuis cette époque, fait seule une preuve sans réplique des merveilles qui s'y opérèrent.

Cette même année, décéderent deux saints personnages honorés par l'Eglise d'un culte public. Le premier est S. Ar-Sac. 6Be. noul, évêque de Soissons, & mort au ned. part. monastère d'Outtembourg qu'il avoit fon- 2. p. 522. dé dans la Flandre. Né en Brabant de

parens nobles, il s'étoit d'abord distingué dans le métier des armées. Prévenu dès lors des bénédictions du Seigneur, il refusa des mariages honorables, avec de grandes terres. Sous prétexte d'aller à la Cour de France, il quitta son pays natal, & alla se rendre moine à S. Médard de Soissons. Quelque temps après, il se fit reclus, avec la permission de son abbé. Dans cette retraite austère, il ne mangeoit qu'un peu de pain d'orge, ne buvoit que de l'eau, restoit à découvert le jour & la nuit, & gardoit un silence si rigoureux, qu'il fut trois ans & demi sans parler; c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on le tirât de sa reclusion, pour lui faire prendre la conduite de l'abbaye. Au commandement fait par Thibaut son évêque de prendre la crosse que les moines lui avoient décernée, il prit des tablettes, de peur de rompre le silence, & demanda par écrit un délai jusqu'au lendemain, afin d'examiner à loisir la volonté de Dieu. On le lui accorda, mais on lui donna des gardes, de peur qu'il ne prit la fuite à la faveur des ténèbres. Cependant les gardes s'étant endormis, il franchit les murs, & s'enfuit au voisinage de Laon. Il y apprit qu'on le cherchoit avec grand soin, aperçut en même temps, un loup &

& se mit  
animal  
la renco  
tout le c  
farouche  
cha de S  
nus, &  
Reconno  
il rompit  
vœux de  
Il ne ta  
extraordin  
peu de ter  
que ruiné  
le spirituel  
on le voye  
autrefois p  
Roi Philip  
guerre ave  
vant l'anc  
mieux quit  
gager dans  
avoir renou  
vie de recl  
les vertus  
par de gran  
des prodige  
de prophéti  
Tel étoit S  
ché une seco  
Tome 2

& se mit à le suivre, comptant que cet animal sauvage l'éloigneroit à coup sûr de la rencontre des hommes. Il en arriva tout le contraire: sur les traces du guide farouche qu'il s'étoit choisi, il se rapprocha de Soissons par des chemins inconnus, & fut presque aussitôt découvert. Reconnoissant alors la volonté de Dieu, il rompit le silence, & se rendit aux vœux de ses frères.

Il ne tarda point à signaler son talent extraordinaire pour le gouvernement. En peu de temps, il remit le monastère presque ruiné sur le meilleur pied, tant pour le spirituel que pour le temporel. Comme on le voyoit propre à tout, & qu'il avoit autrefois porté les armes avec gloire, le Roi Philippe exigea qu'il le suivit à la guerre avec les vassaux de l'abbaye, suivant l'ancienne coutume. Le Saint aimoit mieux quitter la crosse, que de se rengager dans le tumulte du siècle, après y avoir renoncé: il reprit sur le champ la vie de reclus, où il s'illustra par toutes les vertus de cette profession, & même par de grandes œuvres de charité, par des prodiges de conversions, par l'esprit de prophétie, par des miracles éclatans. Tel étoit S. Arnoul, lorsqu'il fut arraché une seconde fois de sa solitude, pour

être mis à la place d'Ursion, Natus, après la mort de l'Evêque Thibaut, dans le siège de Soissons. On fit venir l'humble Arnoul, sous peine d'excommunication, au concile de Meaux, où le Légat Hugues lui ordonna, en vertu de la sainte obéissance, d'accepter l'épiscopat. En partant pour Soissons, il envoya dire à la Reine Berthe qui l'avoit prié de lui obtenir des enfans par ses prières, qu'elle étoit grosse d'un fils qu'on nommeroit Louis, & qui succéderoit au Roi son père. La prédiction fut vérifiée de point en point, par la naissance de Louis le Gros, qui naquit cette même année 1087. Quelque temps auparavant, le Saint avoit prédit à la même Princesse, qui chassa Gérald, après lui abbé de S. Médard, qu'elle seroit chassée du royaume, & qu'elle mourroit dans l'affliction & le mépris : ce qui se vérifia moins promptement, mais aussi ponctuellement comme nous le verrons dans la suite.

Tant de vertus & de dons merveilleux ne rendirent pas Arnoul plus tranquille sur son siège. Son peuple & tout ce qu'il y avoit d'estimable dans son clergé lui témoignoit le plus parfait attachement : mais l'usurpateur Ursion, protégé par le Roi, se maintint dans

la p  
giti  
d'Ou  
çoit  
de T  
1084  
Pape  
épine  
charg  
du O  
très-j  
de ge  
lui. I  
ce Pri  
corde  
peuple  
parents  
pour  
alors  
moines  
revint  
de son  
continu  
de l'ép  
bien,  
ancien  
plus so  
de deu  
mençar  
de la v

la possession du siège; & l'évêque légitime fut réduit à s'établir au château d'Ouchi, dans le diocèse, où il n'exerçoit ses fonctions que par la protection de Thibaut Comte de Champagne. L'an 1084, il alla en Flandres, de la part du Pape, pour remplir une commission épineuse, dont personne n'avoit osé se charger. Il s'agissoit d'intercéder auprès du Comte Robert, prince violent & très-jaloux de la domination, en faveur de gens accusés de conspiration contre lui. Le Saint ne fléchit pas seulement ce Prince terrible, mais il rétablit la concorde & la charité chrétienne parmi des peuples si accoutumés au sang, que les parens les plus proches s'égorgeoient pour les moindres différends. Ce fut alors qu'il fonda un monastère de moines Bénédictins à Outtembourg. Il revint la même année pour prendre soin de son diocèse: mais le Roi Philippe continuant à le tourmenter, il se démit de l'épiscopat où il ne pouvoit faire rien de bien, & alla se renfermer dans son ancienne cellule de reclus, pour ne plus songer qu'à la mort. Au bout de deux ans, les désordres recommençant en Flandres, les premiers de la ville d'Outtembourg vinrent avec

un moine de ce monastère, le conjurer de revenir à leur secours. Il ne put se refuser à leurs instances & à leurs larmes : mais sept jours après son arrivée, il tomba malade, & mourut au bout de trois semaines. Ce qu'il ne lui avoit pas été possible d'opérer par ses paroles dans le cœur des Flamands, il le fit par l'éloquence muette de ses reliques, qui leur rappelerent efficacement tout ce qu'il leur avoit dit du bonheur de servir le Seigneur en paix.

S. Canut, roi de Danemarck, le même à ce qu'on présume, qui est nommé Acon dans les lettres de Grégoire VII, mérita vers le même temps d'être compté au nombre des martyrs, par le zèle de

Bell. Sax. la foi qui fut la cause de sa mort. Pour  
Lxj p. 124 étendre la religion plutôt que pour faire des conquêtes, il continua les entreprises de son père contre les Barbares qui habitoient à l'orient de la mer Baltique. Après avoir éteint les royaumes de Curlande, de Sembrie & d'Estonie, il s'appliqua principalement à établir le regne de la justice & la splendeur de l'Eglise. Afin de concilier aux évêques la vénération des peuples frappés sur-tout du lustre extérieur, il les égala aux ducs qui formoient le premier ordre de l'Etat.

Il ex  
culière  
ques  
fautes  
attribu  
lut au  
se sou  
qu'il a  
rent se  
réduit  
l'isle d  
comme  
jour, i  
ant qu  
proche  
grands  
proster  
dus. E  
mille  
mouven  
tombea  
teté. Il  
sa mort  
lant po  
qu'il s'e  
les der  
Il ne  
avec se  
martyr  
janvier.

Il exempta le clergé de la juridiction séculière, & permit aux juges ecclésiastiques de condamner à l'amende pour des fautes contre la religion, dont il leur attribua toute la connoissance. Il voulut aussi faire payer la dime; mais on se souleva de toute part: les seigneurs qu'il avoit crus les plus fidèles, devinrent ses plus dangereux ennemis. Il fut réduit à s'enfuir à Sleswick, puis dans l'île de Fionie, où entendant la messe, comme il avoit coutume de le faire chaque jour, il fut investi par les révoltés. Voyant qu'on enfonçoit les murs, il fit approcher un prêtre, se confessa avec de grands sentimens de pénitence, puis se prosterna devant l'autel, les bras étendus. En cette posture, il fut percé de mille traits, sans faire le moindre mouvement. Les miracles opérés à son tombeau, manifesterent bientôt sa sainteté. Ils furent tels, que les auteurs de sa mort ne pouvant les nier, & ne voulant point confesser leur crime, dirent qu'il s'étoit sanctifié par la pénitence dans les derniers momens de sa vie.

Il ne faut pas confondre ce saint Roi avec son neveu le Duc Canut, aussi martyr, que l'Eglise honore le sept de janvier. La Reine Adèle, veuve du Roi

Canut se retira avec son fils Charle, dans les Etats de son père Robert le Frison, comte de Flandres. Charle, par la suite, hérita de ce comté, où il se montra digne du sang des saints qui couloit dans ses veines, & mérita d'être mis à son tour au rang de ceux que l'Eglise avoue publiquement. Quelques chronologistes estimés rapportent la mort du Roi Canut à l'année 1086.

Oseric. La mort de Guillaume le Conquérant  
 17.p.655 fit trop de sensation dans le monde chrétien, pour que la date en puisse être incertaine. Il étoit entré en France, pour se venger d'une plaisanterie échappée au Roi Philippe, auquel en effet il donna une leçon à jamais mémorable pour les princes railleurs. Philippe ayant demandé, à cause de la grosseur excessive de Guillaume, qui le tenoit long-temps au lit, quand il releveroit de couches? Par la splendeur de Dieu, dit Guillaume, il apprendra mes relevailles, à la lueur funeste des flambeaux que je lui porterai. Il tint parole. se jeta aussitôt en France, mit le feu par-tout, consuma jusqu'aux vignes & aux moissons. Il s'attacha surtout à la ville de Mante, où il réduisit en cendres l'église de Notre-Dame, & quelques reclus dont les cellules y étoient

jointes.  
 de la ma  
 prit, ap  
 ment,  
 roient.  
 Guibert  
 abbé de  
 cins, lu  
 que quel  
 velle, il  
 Ce héros  
 mort, q  
 dans les  
 jugemens  
 loit subir  
 Il se ra  
 timens d  
 perdus,  
 mis en  
 que les ci  
 les fautes  
 légua ses  
 nastères.  
 grosse som  
 pour rebâ  
 ler dans l  
 fession,  
 les de sa  
 tique ave  
 Ensuite i

jointes. Aussi-tôt après, il fut attaqué de la maladie dont il mourut, & qu'il prit, après les fougues de son emportement, pour la punition qu'elles lui attiroient. Il se fit reporter à Rouen, où Guibert évêque de Lisieux & Gontard abbé de Jumièges qui étoient ses médecins, lui annonçerent qu'il n'avoit plus que quelques jours à vivre. A cette nouvelle, il ne put retenir ses gémissemens. Ce héros sans doute craignoit peu la mort, qu'il avoit si souvent affrontée dans les combats : mais il redoutoit les jugemens terribles du Seigneur, qu'il alloit subir avant que d'avoir fait pénitence.

Il se rappela néanmoins les grands sentimens de religion qu'il n'avoit jamais perdus, quoiqu'il ne les eût pas toujours mis en pratique. Pour expier, autant que les circonstances le lui permettoient, les fautes qu'il avoit à se reprocher, il légua ses trésors aux églises & aux monastères. Il fit donner en particulier une grosse somme d'argent au clergé de Mante, pour rebâtir les églises qu'il avoit fait brûler dans la dernière guerre. Il fit sa confession, blâma publiquement les scandales de sa conduite, & reçut le S. Viatique avec de vifs sentimens de repentir. Ensuite il accorda la liberté à tous les

prisonniers, à la réserve d'Odon son frère utérin, évêque de Bayeux. On le pria de ne pas faire une exception, qui pût le faire soupçonner de ressentiment. Guillaume digne du trône jusqu'à sa dernière heure, fut en séparer la querelle des intérêts de sa personne. Vous me priez, dit-il, pour un évêque qui déshonore la religion, pour un séditieux qui ne sera pas plutôt libre, qu'il redeviendra le fléau du royaume. Il se rendit néanmoins à leurs instances, non par un vain scrupule dont la trempé d'esprit de ce grand homme étoit peu susceptible, mais parce qu'il prévoyoit l'inutilité de ses refus, & qu'après sa mort on ne manqueroit pas de délivrer cet illustre captif.

Guillaume voulut prévenir, autant qu'il étoit en lui, tout sujet de trouble, en disposant lui-même de ses Etats. Il avoit trois fils, Robert, Guillaume & Henri. Robert s'étoit révolté plusieurs fois, & il étoit encore auprès du Roi de France: Guillaume & Henri se trouvoient avec leur père. Robert, quoique l'ainé, n'eut que le duché de Normandie, le royaume d'Angleterre fut le partage de Guillaume le puiné; Henri eut des pensions, avec une somme considérable d'argent. Le Roi prenant ensuite la parole en présence de

tout le  
qu'ils c  
J'ai tou  
ton for  
du les  
fait au  
choix c  
archevê  
abbé du  
& savan  
place. J  
de moi,  
conseils.  
mandie  
de religi  
fleuri de  
par mes  
tuitemen  
barons o  
gleterre c  
suis Duc  
d'homme  
est servi a  
sûres fort  
les devez  
comme e  
attaques c  
après ce d  
à la cathé  
& les ma

tout le monde, & proposant à ses fils ce qu'ils devoient imiter dans sa conduite; J'ai toujours honoré l'Eglise, dit-il d'un ton fort touchant, & je n'ai jamais vendu les dignités ecclésiastiques. Je me suis fait au contraire un devoir capital, du choix des prélats. Tels sont Lanfranc, archevêque de Cantorbéri, & Anselme, abbé du Bec, parmi tant d'autres pieux & savans personnages que j'ai mis en place. Je les attirois de toute part auprès de moi, & me conduisois par leurs sages conseils. Mes pères avoient fondé en Normandie neuf abbayes de moines & une de religieuses: graces à Dieu! elles ont fleuri de plus en plus sous mon regne & par mes bienfaits. J'ai aussi confirmé gratuitement toutes les donations que mes barons ont faites à l'Eglise, tant en Angleterre qu'en Normandie. Depuis que je suis Duc, on a bâti dix-sept monastères d'hommes & six de filles, où le Seigneur est servi avec édification. Ce sont les plus sîres forteresses de la Normandie; vous les devez mettre à couvert de l'imoiété, comme elles vous défendent contre les attaques de l'enfer. Quelques momens après ce discours, il entendit sonner prime à la cathédrale. Il leva aussi-tôt les yeux & les mains au ciel, en disant: Je me

recommande à Notre-Dame, la très-sainte Vierge Marie mère de Dieu, & je la conjure de me réconcilier avec son fils. Il expira, en prononçant ces paroles.

Ainsi mourut, dans la soixantième année de son âge, le plus grand prince de son siècle, d'une force & d'une étendue d'esprit rare dans tous les temps, grand amateur de la justice, grand zéléateur du bon ordre, le fléau du brigandage qu'il extermina de ses Etats, alliant néanmoins la fierté de l'empire avec la cordialité & la douceur de l'amitié; & sur l'article de la religion qu'il honora & protégea constamment, tel en effet qu'il se peint lui-même dans le discours que l'on vient d'entendre. Docile jusqu'à la mort aux leçons de Lanfranc, il craignit de prendre la moindre part au schisme qui continuoit à désoler l'Eglise.

L'Antipape Guibert étoit toujours maître de la plus grande partie de Rome, & demouroit au milieu de la ville, dans l'église de la Rotonde. Cependant la Comtesse Mathilde, témoignant le même attachement au Pape Victor qu'à son prédécesseur, se rendit à Rome, & envoya au Mont-Cassin, pour inviter le Pontife à venir concerter avec elle les moyens de

délivre  
de sa  
rencon  
S. Barn  
Pontife  
ainsi qu  
tua, du  
là du fl  
villes d'  
lui la m  
presque  
cha poi  
de faire l  
des tenta  
infructue  
culte divi  
des Apô  
sans qu'o  
fice de n  
Pour s  
gat Hugu  
des trois  
désignés p  
l'élection  
de l'Abbe  
gues de c  
tion, des  
rent que  
dépit. A  
vertu de

délivrer l'Église. Malgré l'affoiblissement de sa faction, Victor ne manqua point une rencontre si favorable, & dès le jour de S. Barnabé, il dit la messe à S. Pierre. Le Pontife légitime en étoit encore le maître, ainsi que de l'isle du Tibre où il s'habituait, du quartier de Transévère au delà du fleuve, du château S. Ange, des villes d'Ostie & de Porto. Il avoit pour lui la meilleure partie de la noblesse, & presque tout le peuple : ce qui n'empêcha point les partisans de l'Antipape, de faire le 28 juin sur l'église de S. Pierre, des tentatives qui à la vérité leur furent infructueuses, mais qui interrompirent le culte divin ; en sorte que la fête du Prince des Apôtres se passa dans le tumulte, sans qu'on fit dans son église aucun office de nuit ni de jour.

Pour surcroît d'alarmes, le fameux Léon Chron. Hugues, archevêque de Lyon, l'un Virid. p. des trois sujets que Grégoire VII avoit 233. désignés pour lui succéder, s'éleva contre l'élection de Victor. La longue résistance de l'Abbé Didier avoit donné lieu à Hugues de concevoir pour sa propre élévation, des espérances qui ne s'évanouirent que pour faire place au plus furieux dépit. Ainsi dégénère trop souvent la vertu de ces ardens promoteurs de ré-

forme, des zélateurs bruyans de toutes ces bonnes œuvres d'éclat qui ne servent que d'enveloppe au ver de l'amour propre pour en ronger sourdement le fruit. Tel est au moins le soupçon que les invectives de Hugues donnerent lieu de former contre lui. Il publia contre Victor des imputations, auxquelles en particulier l'humilité si bien soutenue de ce Pontife ne laissoit pas l'ombre de la vraisemblance. Elles n'en contribuerent pas moins à augmenter les troubles, & à confirmer les schismatiques dans leur rebellion.

Victor, aussi insensible à l'injure qu'aux éloges, ne s'occupa que de l'exaltation de l'Eglise, dont on l'avoit contraint de prendre le gouvernement. Ce fut lui, qui au milieu même des désastres qui en bouleversoient le centre, eufanta le projet de terrasser le colosse de la puissance Musulmane. Après avoir confirmé l'excommunication de l'Empereur Henri, de concert avec les cardinaux & les évêques, il assembla une armée de presque tous les peuples d'Italie, leur donna l'étendard de S. Pierre avec espérance d'obtenir la rémission de leurs péchés, & les fit partir avec intrépidité pour l'Afrique. Ils firent leur descente près de Mehedja, défirent cent mille Sarafins, & se rendi-

Chron.  
Cass. l. 3.  
c. 69. Ber-  
told. an.  
1023.

rent n  
arriva  
passa p  
cepend  
pour lo  
prit au  
rage,  
promet  
premier  
rale, q  
cles en  
Afin  
trouble  
& qui n  
les pré  
Bénéve  
y avoir  
sition &  
excomm  
Hugues  
Marseill  
défendit  
nathème  
sfiture d  
ques de  
confirm  
ques. V  
cution:  
cile mē  
Quand

rent maîtres de la ville. La nouvelle en arriva le même jour en Italie ; ce qui passa pour un miracle. On ne voit pas cependant que cette expédition ait eu pour lors de grandes suites : mais elle apprit aux Occidentaux ce que leur courage, animé par la religion, pouvoit se promettre contre les Infidèles. Tel fut le premier levain de la fermentation générale, qui bien-tôt armera, pour des siècles entiers, l'Occident contre l'Orient.

Afin de remédier en même temps aux troubles qui agitoient l'Eglise Romaine, & qui ne permettoient pas d'y convoquer les prélats, le Pape Victor se rendit à Bénévent pour y tenir un concile. Après y avoir prononcé une sentence de déposition & d'anathème contre Guibert, il excommunia aussi, comme schismatiques, Hugues de Lyon, & Richard, abbé de Marseille, son complice. Après quoi, il défendit généralement & sous peine d'anathème, aux laïques de donner l'investiture des bénéfices, & aux ecclésiastiques de la recevoir. Ces décrets furent confirmés par l'autorité de tous les évêques. Victor n'en devoit pas voir l'exécution : il tomba malade, pendant le concile même, qui ne dura que trois jours.

Quand il fut terminé, le Pape se rendit

Chron.

Cass. l. 3.

c. 73.

au Mont-Cassin, où il se démit de l'abbaye qu'il avoit gardée jusques-là, & fit reconnoître pour abbé, Odérise, diacre de l'Eglise Romaine. Ayant ensuite fait venir les évêques & les cardinaux, il leur recommanda d'élire pour Pape, suivant l'intention de Grégoire VII, Otton évêque d'Ostie. Il fit préparer son tombeau dans le chapitre, & mourut trois jours après, le seizième de septembre 1087, quatre mois & sept jours depuis son sacre. Il avoit été élu dès le 24 mai de l'année précédente. Ainsi donna-t-il moins de temps à l'administration du Pontificat, qu'on n'en avoit consumé à le lui faire accepter. Depuis sa mort, le S. Siège fut encore six mois vacant, & battu par tant d'orages, qu'on ne reconnut jamais avec plus d'évidence la solidité de la base divine sur laquelle il est établi.

*Fin du Tome dixième.*



D

Sur

**II** L'Hi  
glise, &  
a dû con  
prit droi  
avec cet  
du bien  
ment de  
impressio  
point cer  
de son  
nous ven  
moins a  
pouvoit  
nébuleux  
magnifiq  
ménagée  
& loin  
elles ne  
fortir.

Des se  
plus arti  
second



## DISCOURS

### *Sur le second Age de l'Eglise.*

**L'**Histoire de l'établissement de l'Eglise, & de ses premiers accroissemens, a dû convaincre de sa divinité, tout esprit droit & ami du vrai. Et comment, avec cette droiture & ce premier goût du bien, à moins d'étouffer tout sentiment de grace, ne pas céder aux vives impressions de la lumière que l'Eglise n'a point cessé de réfléchir dans tout le cours de son premier âge ? Le champ que nous venons de parcourir, est sans doute moins avantageux. Un jour si vif ne pouvoit manquer d'être suivi de jours nébuleux. Il falloit des ombres dans ce magnifique tableau : mais elles y sont ménagées par une main infiniment sage ; & loin d'en étouffer les grands traits, elles ne serviront qu'à les faire mieux sortir.

Des sectaires, savans à la vérité, mais plus artificieux encore, ont donné à ce second âge le nom d'âge d'ignorance.

Ils avoient des vues & des intérêts, qui devoient sans doute empêcher les orthodoxes d'adopter ce nouveau langage. Nous ne réclamerons pas cependant contre cette dénomination, qui date déjà d'environ trois siècles. Qu'importe après tout l'expression, pourvu qu'on en faiffisse le vrai sens? La lumière, nous en conviendrons sans peine, ne fut pas aussi vive dans les cinq siècles que nous avons parcourus en dernier lieu, que dans les six précédens: en ce sens comparatif, à la bonne heure, qu'on donne, si l'on veut, au dixième siècle & à ceux qui s'en rapprochent, le nom de siècles d'ignorance. Mais qu'on induise à croire que, pendant cette longue suite d'années, ou dans aucun point de la durée de l'Eglise, la lampe du sanctuaire se soit totalement éteinte; c'est supposer une entière rupture de l'alliance du Seigneur avec son peuple; c'est anéantir toute l'économie de la religion.

Ici donc sur-tout, il importe d'ajouter au récit des faits quelques observations qui empêchent d'y méconnoître l'ouvrage du Très-haut. Celles que nous avons faites sur les six premiers siècles, vous ont montré la divinité de la religion ou de l'Eglise dans son établissement: recon-

noissez  
tion co  
à-dire  
qui en  
plus é  
Mais q  
en ait  
dont le  
toute la  
font pa

L'ign  
cond à  
nous s  
prendre

Dans  
beaucou  
taires la

Quelle  
dence a  
des préf

Plus  
aussi doi  
servation

Non  
venons  
Pierre de  
trébuche  
circonf  
traire au  
l'œuvre

noissez-la pareillement, dans la conservation contre le péril du second âge; c'est-à-dire contre les ténèbres de l'ignorance, qui en effet y ont été plus longues & plus épaisses que dans les autres temps. Mais quoi qu'il en soit, & quoi qu'on en ait dit, les propositions suivantes, dont le simple développement fournira toute la matière de ce discours, n'en font pas moins incontestables.

L'ignorance réelle ou prétendue du second âge de l'Eglise n'a rien qui doive nous scandaliser, ni même nous surprendre.

Dans la réalité, elle n'a pas été à beaucoup près telle que les derniers sectaires la prétendent.

Quelle qu'on la suppose, la Providence a fourni contre ce genre de péril, des préservatifs surabondans.

Plus elle a été grande, plus grand aussi doit paroître le miracle de la conservation de l'Eglise.

Non, l'ignorance des temps dont nous venons de donner l'histoire, n'est pas une pierre de scandale qui puisse nous faire trébucher, pour peu que nous ayons de circonspection: que dis-je? c'est au contraire au milieu de ces ombres, que l'œuvre de Dieu jette un éclat plus frap-

pant ; comme la force communiquée d'en-haut à l'Eglise naissante a sur-tout éclaté dans les persécutions , dans tous les efforts du Monde & de l'Enfer conjurés pour l'étouffer à son berceau. Les Barbares , premiers auteurs de cette seconde épreuve , ont renversé le Capitole , ont brisé le sceptre des Césars , ont sapé jusqu'aux monts sourcilleux que la superbe Rome se glorifioit de renfermer dans son enceinte , l'ont ensevelie sous des monts nouveaux de cendres & de ruines , ont bouleversé l'univers entier. Mais l'Eglise , comme un boulevard inexpugnable , comme un immuable rocher , a vu ces flots courroucés se briser à ses pieds , gronder encore quelque temps de leur impuissance , & le calme enfin succéder à leurs fougues inutiles. Les nouveaux Dominateurs ont fait leurs jouets des successeurs d'Auguste & de Trajan : mais les lions changés en brebis dociles , se sont rangés sous la houlette de Pierre & des successeurs pacifiques du divin Pasteur.

Ils conserverent à la vérité , quelques restes de leur férocité naturelle. Le Seigneur étoit venu réparer la nature , & non pas l'anéantir ; redresser d'une main sage les penchans naturels , & non pas les rompre en les repliant avec trop de

violence  
le Créat  
les étres  
étoient b  
la nature  
enter l'ol  
il dut co  
même lui  
convenab  
vages , si  
ne pouvo  
lui faire c  
de ténèbre  
avec les e  
amortir qu  
hommes r  
à la vie a  
ment con  
gence , la  
reté & la  
devenoient  
Aussi , à  
la fin mém  
des lettres  
déjà éprou  
Barbares ,  
succès de  
beaux arts  
& honte  
venoient d

violence ou de précipitation. Car enfin le Créateur, après avoir tiré du néant les êtres divers, a reconnu que tous étoient bons. Il fait accorder l'ordre de la nature avec celui de la grace; & pour entrer l'olivier franc sur l'olivier sauvage, il dut conserver l'existence à celui-ci, & même lui laisser prendre l'accroissement convenable: Toutefois tant de sujets sauvages, si je puis m'exprimer de la sorte, ne pouvoient entrer dans l'Eglise, sans lui faire changer de face; tant d'enfans de ténèbres ne se pouvoient confondre avec les enfans de la lumière, sans en amortir quelque temps la splendeur. Des hommes réduits par une longue habitude à la vie animale, devoient nécessairement communiquer le défaut d'intelligence, la stupide ignorance, la grossièreté & la barbarie à la société dont ils devenoient membres en si grand nombre.

Aussi, à l'époque de ce mélange, sur la fin même du premier âge, la culture des lettres & l'amour de l'étude avoient déjà éprouvé une sorte de décri. Les Barbares, aussi-tôt après les premiers succès de leurs armes, regarderent les beaux arts, comme le partage exclusif & honteux des nations molles qu'ils venoient de subjuguier, & qu'ils envi-

sageoient de l'œil méprisant d'un vainqueur qui ne doit son triomphe qu'à sa force. De là, cette gloire étrange, & à peine croyable, que nous leur avons vu mettre à se faire appeler Barbares: nom choquant pour nos oreilles, mais pour eux, titre honorable & flatteur, en tant qu'opposé à celui de Romains, hommes dégradés dans leur estime, & auxquels ils renvoyoient les travaux cieux des loix & des lettres.

Comme les mœurs du peuple dominant font tôt ou tard la règle des peuples soumis, ces occupations pacifiques perdirent insensiblement leur attrait pour les anciens sujets de Rome, dans la plupart des conditions; & bientôt elles se virent reléguées dans l'obscurité du sanctuaire & du cloître. Cependant, ou du moins dans le septième siècle, on vit des Barbares humanisés, & même dociles aux douces impressions de la piété, embrasser la profession cléricale; comme on a pu le reconnoître par le nom seul, si facile à distinguer des noms Romains ou Latins. Leur empressement même fut peut-être trop vif, ou l'on eut trop de condescendance à cet égard.

Ils portèrent dans le clergé une partie de leurs mœurs & de leurs habitudes.

Com  
jour  
tre o  
& qu  
de ce  
tat; c  
minel  
clercs  
& gu  
dèuxiè  
tenu  
de ca  
soit la  
L'abus  
sensés  
furent  
après,  
laquelle  
les mo  
matière  
L'es  
forte à  
encore  
ne por  
habitue  
dont il  
tres &  
trois do  
rendire  
exercice

Comme les nations où ils avoient pris le jour & l'éducation n'avoient point d'autre occupation que la chasse & la guerre, & qu'ils n'avoient eux-mêmes aucune idée de convenances ou de bienséances d'état; contens de s'abstenir des choses criminelles de leur nature, en devenant clercs, ils continuoient à être chasseurs & guerriers. Voilà pourquoi, avant le deuxième concile de Châlons-sur-Saone tenu en 643 ou 644, on ne voit point de canons qui interdissent aux clercs, soit la chasse, soit le port des armes. L'abus n'existant pas auparavant, les défenses eussent été superflues. Celles qui furent si souvent publiées peu de temps après, ne prouvent que la rapidité avec laquelle le relâchement, occasionné par les mœurs barbares, prévalut en cette matière.

L'esprit militaire, attaché en quelque sorte à la nature du gouvernement, fut encore plus contagieux dans le clergé. Il ne portoit pas seulement sur l'ancienne habitude, & sur l'estime presque unique dont il étoit en possession; mais les titres & les domaines que nos premiers rois donnerent aux ecclésiastiques, leur rendirent en quelque sorte nécessaire l'exercice des armes. Depuis le commence-

ment de la première race jusqu'au milieu de la troisième, la guerre ne se faisoit qu'au moyen des vassaux, à qui les princes avoient accordé les terres titrées à la charge du service militaire; & les prélats, dès le sixième siècle, furent des mieux partagés en ce genre séduisant de gratifications. Chacun d'eux en conséquence étoit obligé à fournir tant de chevaux & tant d'hommes, qu'il devoit conduire lorsqu'il étoit commandé. Dans la paix même la plus profonde, dans le régime ordinaire de l'Etat, ils prenoient part à l'administration politique, ils assistoient aux assemblées générales de la nation, ils avoient place dans les conseils du Souverain, où, comme plus lettrés que les seigneurs laïques, ils étoient aussi plus désirés. Or que de sources de distraction, & que d'obstacles à l'étude, sur-tout dans un temps où le monarque étoit presque toujours en course, & la Cour, ainsi que les parlemens, perpétuellement ambulante? Vous avez vu Charlemagne lui-même, aujourd'hui à Aix-la-Chapelle, bientôt après dans les Pyrénées, tantôt au fond de la Saxe, & au bout de quelques semaines à Rome ou à Pavie. Est-il surprenant, en de telles circonstances & avec des mœurs si con-

traires  
éprouv  
pas s'é  
science  
nel? &  
vre de  
tion de  
trouvoi  
nous tr  
la vérité  
que l'ig  
second à  
scandalif  
Pour f  
hensions  
toutes se  
fut tel qu  
l'Eglise,  
ticulier.  
mièremen  
été aussi  
croire; se  
coup moi  
sième lieu  
monstrueu  
a prémun  
préservatif

Si la mu  
de l'impar

traires au progrès des arts, qu'ils aient éprouvé un déclin rapide? Ne doit-on pas s'étonner davantage, que toutes les sciences n'aient pas fait un naufrage éternel? & pouvons-nous méconnoître l'œuvre de la Providence, dans la conservation des sciences & des talens qui se trouvoient précisément nécessaires pour nous transmettre dans toute son intégrité la vérité du salut? Il s'en faut donc bien que l'ignorance réelle ou prétendue du second âge de l'Eglise ait de quoi nous scandaliser.

Pour faire évanouir toutes nos appréhensions, examinons ce désordre dans toutes ses conséquences, & voyons s'il fut tel que l'ont représenté les ennemis de l'Eglise, & les derniers sectaires en particulier. Je prétends au contraire, premièrement que cette ignorance n'a jamais été aussi grossière qu'ils affectent de le croire; secondement, qu'elle fut beaucoup moins pernicieuse encore; en troisième lieu, quelque dangereuse, quelque monstrueuse qu'elle ait été, que le Ciel a prémuni l'Eglise contre ce péril, de préservatifs surabondans.

Si la multitude, avec l'équité compagne de l'impartialité, avoit aussi la circonspec-

tion en partage, la langue du détracteur ne serviroit qu'à le décrier lui-même aux yeux du public : mais le public, d'abord équitable, s'en laisse souvent imposer par la persévérance du détracteur, & la séduction gagne peu à peu l'esprit léger & inconséquent de ce qu'on nomme peuple, & qui comprend presque tous les hommes. Après les excès en tout genre où les dignes disciples d'un moine & d'un clerc apostats se portèrent contre leur patrie & la religion de leurs pères, certes on dut alors ou jamais se tenir en garde, tant contre leurs imputations, que contre leurs atrocités & leurs sacrilèges. Telle est néanmoins l'époque & la source de la révolution presque universelle, opérée dans les idées de l'Europe par rapport aux Pères des quatre ou cinq siècles qui forment le second âge de l'Eglise, & principalement du dixième siècle. Ils ont prévalu, ces docteurs d'iniquité & souvent d'ineptie, par leur audace, par leur enthousiasme; & par la continuité opiniâtre, & l'éternelle répétition d'un néologisme long-temps inintelligible, ils sont parvenus à changer jusqu'au langage commun; en sorte que non seulement le dixième siècle, mais les siècles voisins, & les siècles d'ignorance sont aujourd'hui

des

des m  
les ter  
reté :  
ces te  
connus  
dans le  
dégéné  
tat d'ig  
matifeu  
paradox  
de son  
divins  
préserv  
l'ouvrag  
en a tro  
pres frè  
Que  
chés au  
faire un  
méthod  
les preu  
Bellarmi  
d'autres  
mot, p  
nouveau  
avantage  
dinaires  
les expre  
ils fassen  
& préfe  
Ton

des mots synonymes. Mais négligeons les termes, & mettons la chose en sûreté: convaincons-nous bien, que dans ces temps trop calomniés & trop peu connus, la science moins commune que dans les autres temps, n'a cependant pas dégénéré, au point de tomber dans l'état d'ignorance qu'ont imaginé des dogmatiseurs intéressés à la fortune de ce paradoxe. Enfans légitimes de J. C. & de son Eglise, dépositaires privilégiés des divins oracles, sachons du moins nous préserver d'une illusion qui n'est que l'ouvrage de la fourbe hérétique, & qui en a trop long-temps imposé à nos propres frères.

Que Grotius & bien des savans attachés aux mêmes principes aient voulu se faire un nom par des opinions & des méthodes singulières; qu'ils aient rejeté les preuves trouvées concluantes par les Bellarmin, les Petau, les Bossuet & tant d'autres docteurs de cet ordre, en un mot, par tous les esprits sur lesquels ces nouveaux instituteurs n'avoient d'autre avantage que le goût des choses extraordinaires; qu'en toute rencontre, suivant les expressions du grand évêque de Meaux, Boss. C. ils fassent parade d'une érudition judaïque, Dupin. p. & préférèrent les prétendues découvertes 608.

du Rabbinisme aux témoignages constants des Pères ; en cela , ils avoient au moins des vues & un intérêt qui les font paroître conséquens. Il n'en est pas ainsi d'un grand nombre d'orthodoxes prévenus , à qui leur frivolité seule a fait prendre le goût des mêmes procédés. Nous voyons que dès le cinquième siècle S. Célestin , Pape , se plaignoit de ces écrivains légers , uniquement attentifs dans leurs productions à donner du neuf , & comptant se faire une réputation de finesse & de sagacité , tandis qu'ils n'imposoient qu'au vulgaire ignorant. S'il y eut des esprits vains qui méritèrent ce reproche dans le plus lumineux des siècles de l'Eglise , combien ne doit-il pas s'en trouver dans le siècle du raffinement & de la présomption ? Laissons-les se perdre dans les sources infectes où ils aiment à puiser : qu'ils prennent une confiance sans borne dans les écrits des ennemis déclarés de l'Eglise ; qu'ils vantent à l'excès ces amas indigestes de gloses , de notes & souvent d'injures , donnés pour des dissertations admirables , ces répertoires poudreux d'affertions hardies & paradoxes , dont plusieurs d'entr'eux n'ont parcouru que les titres & les préfaces. C'est par les faits & les consé-

Ep. ad  
Nest.

quences  
médiaten  
mens ala  
faire con  
noissance  
qui suivit  
Mais c  
cens ans  
d'abord  
l'ignoranc  
nature ;  
deux obje  
par des t  
ont toujo  
semble les  
prit & de  
ceptible q  
bent sous  
remarqué  
l'esprit hu  
ne différa  
l'avons v  
bien mal r  
séquences  
sivement  
Agathon ,  
monumen  
main ordi  
peint tous  
talie , con

quences très-simples qui en résultent immédiatement, & non par ces raisonnemens alambiqués, que nous prétendons faire connoître l'état véritable des connoissances humaines dans les cinq siècles qui suivirent les six premiers.

Mais dans cette longue durée de cinq cens ans, que de retranchemens à faire d'abord sur ce regne tant exagéré de l'ignorance ? Tout est nuancé dans la nature ; & les extrémités respectives de deux objets voisins, loin d'y être séparés par des traits indivisibles & tranchans, ont toujours une teinte commune qui semble les confondre. La marche de l'esprit & des mœurs est encore plus imperceptible que celle des objets qui tombent sous les sens. Ainsi avons-nous déjà remarqué que l'état des sciences & de l'esprit humain dans le septième siècle, ne différa presque point de ce que nous l'avons vu dans le sixième. Ce seroit bien mal raisonner, que de tirer des conséquences contraires, de la lettre excessivement modeste, qu'écrivit le Pape Agathon, au sujet du sixième concile ; monument très-mal présenté par une main ordinairement plus habile. On nous peint tous les prêtres & les évêques d'Italie, comme autant de journaliers mis-

rables qui pouvoient à peine gagner leur pain de chaque jour par leur travail mécanique, & qui par conséquent étoient bien éloignés d'avoir le loisir nécessaire pour les sciences propres de leur état. Qui ne doit reconnoître ici, ou l'excès de l'humilité du vertueux Agathon, ou le goût de son temps pour l'enflure du style & les hyperboles; & mieux encore l'envie d'intéresser plus vivement l'Empereur à la tranquillité de l'Italie & de l'Eglise Romaine, déjà trop exercée chez elle par ses ennemis domestiques? La lettre même du Pontife suffit pour le mettre, lui & son clergé, à l'abri de tout soupçon d'ignorance en matière ecclésiastique. On y trouve toute l'érudition convenable aux circonstances, les passages les plus concluans des pères Grecs & Latins, des Grecs en original, & des Latins traduits en Grec; une application très-juste de ces passages; leur opposition aux principes impies des novateurs, & la conformité de ceux-ci avec la doctrine des anciens hérétiques. Dans la conduite des légats, au nombre de sept, que le Pape envoyoit au sixième concile, on retrouve la même érudition, & même une finesse étonnante de critique par rapport à la chronologie & à la

diversité  
juste &  
fir les  
les plus  
reur la  
droit m  
tième si  
nèbres  
ment

Les p  
fissent p  
tion. N  
n'admit  
bre des  
tième si  
gé la so  
sipation  
faisoient  
Or, la c  
pouvoit  
manière  
lui conf  
saires po  
leurs dis

Par la  
cles attr  
avoir qu  
le premi  
douzièm  
vellem

diversité des éditions, une dialectique juste & sûre, beaucoup de sagacité à saisir les rapports divers des propositions les plus spécieuses, & à démasquer l'erreux la mieux déguisée. Ainsi par l'endroit même le plus défavorable au septième siècle, on se convainc que les ténèbres de la barbarie n'y avoient nullement éclipé le flambeau du sanctuaire.

Les premiers élémens de l'histoire suffisoient pour écarter cette frivole présomption. Nous avons déjà observé qu'on n'admit les enfans des Barbares au nombre des clercs que dans le cours du septième siècle, & que telle fut dans le clergé la source principale de l'esprit de dissipation, des goûts & des attaches qui faisoient languir les sciences & les études. Or, la cause ne subsistant pas, l'effet ne pouvoit s'ensuivre. Le temps seul, d'une manière graduée & peu sensible, devoit lui conférer l'énergie & l'activité nécessaires pour mouvoir les sujets divers selon leurs dispositions progressives.

Par la même raison, le dernier des siècles attribués à l'âge d'ignorance devoit avoir quelques nuances communes avec le premier siècle de l'âge suivant. C'est au douzième siècle qu'on rapporte le renouvellement, au moins ébauché, des sci-

ces & des études ; & jamais en effet on ne vit l'esprit humain reprendre un effort plus vif dans l'art de penser ou de raisonner. Or, comme les changemens notables dans l'ordre moral ne s'operent jamais brusquement, cette passion pour les exercices intellectuels ne put être si vive dans le douzième siècle, sans avoir été conçue & fomentée jusqu'à un certain point dans le onzième. La raison nous dit que cette révolution devoit s'opérer de la sorte : l'histoire nous apprend qu'elle s'y est opérée en effet. La lumière, depuis long-temps reléguée presque toute entière dans les cloîtres, & accrue à loisir par une culture paisible & assidue, fit tout-à-coup cette explosion qui étonna l'univers autant qu'il l'éclaira. Cette grande œuvre, dès le huitième siècle, avoit été préparée par Charlemagne, dont le regne brillant doit encore se retrancher sur la masse des ténèbres du second âge, & avec d'autant plus de raison, qu'il y fait un contraste plus singulier & plus merveilleux ; éclat qui se toutint, au moins pour les sciences ecclésiastiques, sous le regne de Louis le Débonnaire, & mieux encore sous celui de Charle le Chauve, qui protégea constamment les savans, fit entreprendre & exécuter avec

succès  
Grecs.  
core de  
regne  
quons-  
rien ne  
les indu  
des mo

L'E

que ce  
au tun  
plus le  
arts, a  
connois  
foi, no  
concile  
thélites  
qui avo  
condan  
On y t  
de pé  
sectaires  
quelque  
siffoient  
si solem  
plus pu  
de la s  
deux d  
fut, ni  
ment r  
tés con

succès les traductions latines des Pères Grecs. La lumière fut bien plus vive encore dans les Isles Britanniques, sous le regne du grand Alfrède. Mais convainquons-nous par la suite des évènements : rien ne prouve mieux en ce genre, que les inductions, que l'inspection des objets & des monumens qui nous les ont transmis.

L'Eglise d'Orient, moins exposée que celle d'Occident aux insultes & au tumulte de la Barbarie, conserva plus long-temps les sciences & les arts, amis du repos. Sans toucher aux connoissances qui n'importent point à la foi, nous avons retrouvé dans le sixième concile tenu en 680 contre les Monothélites, toute la profondeur de doctrine qui avoit dirigé cent trente ans plutôt la condamnation d'Eutychès & de Dioscore. On y trouva même un degré plus grand de pénétration, nécessaire contre des sectaires plus subtils, qui, au moyen de quelques modifications nouvelles, réussissoient encore à faire passer des erreurs si solennellement anathématisées pour la plus pure doctrine de l'Eglise. Le voile de la supercherie fut levé d'avance par deux docteurs, dont la destination ne fut, ni moins divine, ni moins fidèlement remplie, que celle des pères suscités contre les premiers hérésiarques.

Tous les artifices de Cyrus & de Sergius, suffisans pour surprendre le chef même de l'Eglise, ne purent en imposer à S. Sophrone de Jérusalem; il résista fortement à ces superbes patriarches d'Alexandrie & de C. P. il découvrit, hélas! trop infructueusement, au Pape Honorius, les pièges qu'on lui tendoit sous l'apparence du plus grand bien; il prémunit les pasteurs & les peuples, par des instructions dignes des éloges & de l'adhésion d'un concile œcuménique. Vous avez vu le S. Abt. Maxime signaler ses qualités supérieures avec plus d'éclat encore, & faire autant admirer la force de son génie, que l'héroïsme de sa constance. Pauvre de J. C. dépouillé de tous les avantages du siècle dont il avoit fait le religieux sacrifice, il subjuga l'orgueil d'un chef de parti, du pasteur présumptueux de la ville impériale, il confondit du premier abord toutes les subtilités de sa vaine dialectique; il réduisit dans une conférence publique au désaveu le plus formel & le plus exemplaire, il lui persuada d'aller jusqu'à Rome réparer le scandale de sa témérité par une humble soumission au chef de l'Eglise. La puissance des maîtres du monde n'imposa pas plus à Maxime, que le lustre extérieur

de la hi  
excès r  
lui arrac  
ment de  
main qu  
immorte  
bannisse  
soulagen  
pensable  
cuteurs  
pre défa  
rent d'a  
ges, qu  
tarir la f

Dans  
cle, dan  
glise, M  
manière  
profonde  
& spécia  
fait chair  
hensible  
ou du n  
que cet  
Athanas  
prit si d  
savans d  
pé. Ce g  
conçut  
délié de

de la hiérarchie. Sa vie succomba sous les excès redoublés de ses persécuteurs, on lui arracha la langue qui avoit si puissamment défendu la vérité, on lui coupa la main qui l'avoit consignée dans ces écrits immortels, on le fit périr enfin dans le bannissement & la privation barbare des soulagemens qu'on lui avoit rendus indispensablement nécessaires : mais ses persécuteurs déconcertés annoncerent leur propre défaite en le proscrivant, & acquirent d'autant plus d'autorité à ses ouvrages, qu'ils avoient pris plus de soin d'en tarir la source.

Dans le quatrième & le cinquième siècle, dans les siècles les plus vantés de l'Eglise, Maxime eût parut inspiré, par la manière sublime dont il exposa toutes les profondeurs du mystère de l'incarnation, & spécialement les deux volontés du Verbe fait chair. Il traita le dogme incompréhensible de la Trinité avec la même force, ou du moins avec assez de succès pour que cet ouvrage ait été attribué au grand Athanase. La procession même du S. Esprit si difficile à saisir pour tant d'autres savans de sa nation, ne lui a point échappé. Ce genie également pénétrant & vaste T. 2. p. conçut le rapport essentiel de ce point délicat de croyance à l'union & à l'insépa-

rabilité de substance entre les personnes divines. Il ne s'est pas moins illustré par la connoissance de la morale; & dans la science de la vie intérieure, où il joignit avec tant d'édification l'expérience à la théorie, il mérite d'être comparé à S. Jean Climaque qui fut presque son contemporain, & dont le septième siècle pourroit encore revendiquer l'illustration, s'il en avoit besoin.

Mais combien d'autres personnages éclairés, dont les bornes d'un discours ne me permettent pas de faire à beaucoup près un dénombrement exact? Jusques dans les sables arides de la Lybie, & dans le genre de notions qui souffrit dans la suite la plus sombre éclipse, vous avez vu l'Evêque Cresconius s'immortaliser par le recueil de canons qui fait la base de la collection moderne de Justel & Voël, & la source principale de l'estime qu'elle leur a méritée. En Espagne, avant l'invasion des Maures, on vit S. Isidore & S. Ildefonse de Tolède se distinguer entre tant d'autres savans illustres; Isidore, par une érudition qui embrassa presque tous les arts & toutes les sciences, qui ne lui laissa rien ignorer de la discipline ecclésiastique, & lui acquit en particulier tant de célébrité dans la science des di-

vins off  
un hon  
gie Mo  
qu'il su  
poésie  
a déplo  
posant  
de Mar  
nes div

Les C  
depuis  
German  
par leur  
ciation  
vages;  
tracer d  
& mém  
miers d  
sur ce q  
homélie  
plus be  
différen  
combien  
tincelles  
& de c  
sinuant  
& au g  
cerner  
thétique  
d'image

vins offices, que toute l'Hespérie se fit un honneur de recevoir de lui la liturgie Mosarabique; Ildefonse, par l'alliance qu'il fut faire des belles-lettres & de la poésie avec la haute théologie, dont il a déployé toutes les profondeurs en exposant les merveilles, tant de la virginité de Marie que des propriétés des personnes divines.

Les Gaules si différentes d'elles-mêmes depuis leur soumission à des conquérans Germaniques, & plus défigurées encore par leurs fréquens rapports & leur association permanente avec ces nations sauvages; les Gaules ne laisserent pas de retracer des vestiges précieux de la science, & même de l'éloquence de leurs premiers docteurs. Vous en avez pu juger sur ce que nous vous avons présenté des homélies de S. Eloi, qui avoit employé ses plus belles années à des exercices bien différens. Dans leur simplicité néanmoins, combien n'avez-vous pas retrouvé d'étincelles de génie, de traits d'éloquence, & de cette éloquence vive, naïve, insinuante, la mieux assortie au caractère & au goût de sa nation, qu'il parut discerner dès-lors? Combien de traits pathétiques, de figures & de tours neufs, d'images frappantes des grandes vérités

de la religion, du pécheur mourant en particulier, & de l'ame accusée par ses propres œuvres au tribunal du Juge suprême ? Mais ce qui nous intéresse infiniment davantage, après avoir entendu les plaisanteries également froides & menfongères du Nord hérétique, c'est la solidité de ces instructions, la pureté de leur morale, la sublimité de la perfection qu'elles inspirent, & la noblesse des vues qu'elles suggerent pour faire servir dignement le Seigneur en esprit & en vérité. Loin de se borner, suivant les ironies calomnieuses de ces insultans sectaires, à l'exaltation des indulgences, du paiement des dîmes, des donations en faveur du clergé; le saint Orateur au contraire, & à toute page, ne cesse d'inspirer le véritable esprit du Christianisme, le mépris des choses terrestres, l'amour de Dieu sur toutes choses, la concorde & la fraternité entre tous les hommes, l'horreur du péché, la crainte des jugemens éternels, l'exercice de toutes les vertus & la mortification de toutes les passions.

Nous ne nous proposons pas, & dans les bornes où nous sommes renfermés, il ne nous seroit pas possible de retracer, pas même d'ébaucher le portrait de tous les hommes instruits qu'

ont éc  
En no  
disting  
qui,  
stime  
n'aurio  
ième  
Jean-  
stes, c  
& Pau  
vième,  
&, ma  
de son  
Charle  
tres ? d  
d'Orlé  
& mén  
de Lyo  
stitutions  
nas d'  
du disc  
de Vie  
tyrolog  
bais, d  
chase-  
dédiés  
nos sa  
tés sac  
ment c  
de Rb

ont éclairé les temps dont nous parlons. En nous restreignant à ceux qui se sont distingués entre leurs contemporains, & qui, à plusieurs égards, ont mérité l'estime de tous les temps postérieurs, que n'aurions-nous point à dire; pour le huitième siècle, du vénérable Bède, de S. Jean-Damascène le fléau des Iconoclastes, des judicieux Historiens Frédégaire & Paul diacre d'Aquilée? pour le neuvième, de l'érudition de l'Abbé Alcuin, &, malgré tous les défauts de son style, de son génie capable de diriger celui de Charlemagne dans la restauration des lettres? des saines instructions de Théodulfe d'Orléans à ses prêtres? des écrits solides & même polis d'Agobard & d'Amolon de Lyon contre les erreurs & les superstitions de leur temps? du traité de Jonas d'Orléans contre Claude de Turin? du discernement, de la critique d'Adon de Vienne & d'Usuard dans leurs martyrologes? des ouvrages de Ratran d'Orbais, de Raban de Mayence & de Paschase-Ratbert: monumens d'autant plus décriés par les profanateurs hérétiques de nos saints mystères, que leurs nouveautés sacrilèges y étoient plus victorieusement confondues? Parlerai-je d'Hinemar de Rheims, digne lui seul d'illustrer les

temps où il a vécu, quels qu'ils puissent être, ou qu'il ait plu de les figurer? Croira-t-on qu'il soit né dans les temps d'ignorance, ou que les temps qui l'ont vu naître & fleurir méritent encore cette qualification flétrissante? Il ne fut pas seulement l'homme de son siècle, & de tous les siècles peut-être, le plus versé dans la connoissance des canons, le plus attaché par principes aux règles sacrées de la discipline ancienne: il fut encore démasquer les novateurs les plus subtils & les plus habilement déguifés; il répandit dans les conciles, des torrents de lumières; il y dissipa sur le champ les plus vieilles préventions; par la force de son raisonnement & l'ascendant de son génie, malgré les obstacles reproduits sans cesse par son esprit hautain & son caractère repoussant; il ramena, il affermit à la vérité les prétats que le préjugé, la fausse compassion, les liaisons & les intérêts personnels en éloignoient davantage.

Dans le dixième siècle & les commencemens du onzième; c'est-à-dire dans les plus profondes ténèbres de l'âge d'ignorance, car nous ne craignons plus d'user de cette expression si bien expliquée par les faits; à cette époque, la maïna

flattée  
tout p  
nous  
de tale  
tous c  
gemen  
mi la  
l'incur  
on a  
le gen  
son ex  
des-an  
ressort  
litique  
être p  
sure.  
Métap  
Grecs  
de son  
en sac  
mour  
on pe  
& la m  
ou le  
fime p  
traité  
qu'à  
dogme  
admiré  
Fleuri

flattée certainement par les écrivains de tout parti, combien cependant n'avons-nous pas encore trouvé de lumières & de talens, recommandables aux yeux de tous ceux qui ont voulu former leur jugement en connoissance de cause ! Parmi la multitude d'hommes inaccessibles à l'incurie & aux travers de leurs temps, on a vu Flodoard s'y distinguer, dans le genre historique, par son jugement & son exactitude ; Luitprand, par l'intérêt des anecdotes, par le développement des ressorts les plus imperceptibles de la politique & de la fortune, par le set, peut-être prodigué, de l'ironie & de la censure. Nous pourrions ajouter Siméon-Métaphraste, pour cet art inimitable des Grecs dans la narration, s'il n'eût abusé de son talent & de ses connoissances, en sacrifiant la vérité de l'histoire à l'amour du brillant & du merveilleux. Mais on peut montrer, dans le même siècle & la même nation, l'Empereur Léon VI ou le Philosophe, digne à jamais d'estime pour ses pièces d'éloquence & son traité de Tactique qui sont parvenus jusqu'à nous. Quant à l'explication du dogme & de la discipline, qui n'a point admiré Atton de Verceil, Abbon de Fleuri, Fulbert de Chartres, Bouchard

de Worms, Udalric d'Augsbourg, en particulier sur le célibat des prêtres, & Lanfranc de Cantorbéri, dans la finesse de sa dialectique & la force de ses raisonnemens contre Bérenger, dont ils firent le désespoir? Et pour finir en deux mots, toutes les connoissances, tous les talens, toutes les qualités qui importent à la pureté & à la gloire de la religion, ne les avez-vous pas vus rassemblés dans l'incomparable primat d'Angleterre Saint Dunstan, & dans le Roi Edgar, dont il fut l'oracle?

Nous ne parlerons point de poésie, dans un âge en effet trop tumultueux pour le doux loisir que demandent les Muses. On y vit toutefois paroître en ce genre, dans les hymnes *Salve Regina* & *Alma Redemptoris*, attribués à Herman de Richenou, dans le *Veni Creator*, & les autres hymnes de notre pieux Roi Robert, des monumens peu élégans, à la vérité, mais, à raison de l'onction & du sentiment qu'ils respirent, préférés depuis sept siècles aux productions les plus soignées & les plus finies de l'élégance moderne. Parlerai-je de cette profondeur de calcul, de ces prestiges mathématiques, qui firent accuser de magie Gerbert de Rheims ou Silvestre

Il Pape  
sciences  
pour qu  
chiffre  
ment le  
de mesu  
le même  
bres les  
on vit in  
veille de  
forme in  
que tou  
mens an  
pes de l'  
tre but.  
plusieurs  
que nou  
toutes f  
eu le lo  
l'histoire  
enfin, c  
l'Eglise  
avancé  
cles, &  
lés l'ont  
tion si  
ignoranc  
aussi pe  
giner.

Il Pape ? Son habileté dans ces hautes sciences fut du moins assez bien établie , pour qu'on lui attribuât l'introduction du chiffre Arabe en France , & conséquemment les progrès que l'art de nombrer & de mesurer fit par cette méthode. Dans le même temps ; c'est-à-dire dans les ombres les plus épaisses du dixième siècle , on vit inventer à Gui d'Arezzo cette merveille de technique , qui en quelques mois forme infiniment mieux à l'art du chant , que toutes les spéculations & les bégaiemens anciens & modernes sur les principes de l'harmonie ? Mais revenons à notre but. Après tant de preuves , dont plusieurs portent même au delà de ce que nous avons à établir , & qui sont toutes fondées sur les faits que vous avez eu le loisir d'examiner dans le cours de l'histoire , ne pouvons-nous pas conclure enfin , que l'ignorance du second âge de l'Eglise n'a pas été aussi grande que l'ont avancé les hérétiques des derniers siècles , & qu'une foule d'orthodoxes abusés l'ont cru aveuglément sur une allégation si suspecte ? Ajoutons que cette ignorance prétendue ne fut pas non plus aussi pernicieuse qu'on s'est plu à l'imaginer.

Laurent Vallé, qui, quoiqu'Italien, & honoré de la protection de quelques Papes, paroît avoir prélué aux téméraires critiques des écrivains Protestans, réduisit presque tout le mérite du génie à celui de l'élégance & de la pure latinité, qu'il contribua le plus en effet à renouveler, depuis que les Goths avoient si étrangement altéré le goût de l'ancienne Rome. Gérard Vossius renchérit sur cette censure, avec toute la malignité que l'esprit de secte peut inspirer contre l'Eglise & les écrivains ecclésiastiques. Une grande habileté dans les sciences & la littérature, jointe à l'intérêt de la réforme hérétique, donna le ton à tous ses consors, & à cette tombe d'orthodoxes, qui s'en rendit inconfidérément l'écho. L'art de la critique qui ne dut sa naissance qu'au siècle suivant, le goût dans les ouvrages d'esprit qui lui dut sa renaissance aussi bien que le style, la précision, la clarté, l'ordre & la méthode ignorés depuis si longtemps, firent regarder sans exception tous les auteurs du moyen âge, comme un amas d'ignorans & presque d'imbécilles, qu'on proscrivit sans daigner ouvrir leurs volumes.

Nous n'éleverons point de disputes sur les défauts que leur ont reprochés ces

gramm  
leux :  
d'igno  
ou du  
la scie  
quoi s'  
dans l  
vous e  
imparti  
peu pr  
cution  
la critic  
si cet  
panégy  
aussi n  
du salu  
même  
Le peu  
les sain  
dernes  
ouvrage  
par exe  
de S. J  
tilité d  
faire au  
Sclavon  
Il s'agi  
de leur  
monstr  
& le p

grammairiens & ces littérateurs pointilleux : mais nous prétendons que ce genre d'ignorance ne porta aucun préjudice, ou du moins aucun dommage essentiel à la science de la religion. En effet, à quoi s'est-elle étendue cette ignorance, dans les tableaux que nous venons de vous en retracer avec l'ingénuité la plus impartiale ? Vous l'avez vue réduite à peu près aux défauts de critique, d'élocution & de méthode. Mais d'abord pour la critique, ne pourroit-on pas demander si cet art, employé dans le goût de ses panégyristes outrés, n'est pas devenu aussi nuisible qu'avantageux à la science du salut, à raison de l'espèce de pyrrhonisme en quoi nous le voyons dégénéré ? Le peu d'usage qu'ont fait les Pères & les saints Docteurs de ses procédés modernes, a-t-il rendu moins efficaces les ouvrages dogmatiques de S. Augustin par exemple, ou les touchantes homélies de S. Jean Chrysostome ? Or, cette subtilité de discussions étoit-elle plus nécessaire aux nations Gothiques, Tudesques, Scavones, qu'aux Grecs & aux Romains ? Il s'agissoit, avec ces peuples barbares, de leur faire abandonner les observances monstrueuses du paganisme le plus brutal & le plus stupide ; de les façonner en-

suite aux devoirs du christianisme, de la société, de l'humanité; tous presque également nouveaux pour eux; de se tenir continuellement en garde, & de les pré-munir eux-mêmes contre les fougues & les bizarreries de leur instabilité inimaginable. De quel usage, pour ces fonctions indispensables & si pressantes, eût été le long examen des marques, si souvent équivoques, par lesquelles on prétend discerner les pièces authentiques d'avec les monumens supposés? Quel étoit donc le péril de ce défaut de discernement? On publioit de bonne foi; on croyoit avec simplicité quelques miracles, quelques traits de vertu peu fondés en preuve, peu dignes, si l'on veut, de la majesté du culte Chrétien, conçu selon nos mœurs. Mais alors on étoit généralement édifié de ces merveilles, soit réelles, soit imaginaires; & ces modèles, quels qu'ils fussent, avoient une foule de sincères imitateurs. La critique a son utilité, de nos jours, dans ces jours de présomption & de raffinement: durant l'enfance des peuples qui prenoient la place de ceux de Rome & d'Athènes, c'eût été un art stérile & à peu près nul. Avouons néanmoins que ce genre d'ignorance concilia de l'autorité, à des loix apocryphes &

quelqu  
ou acc  
si la si  
ceux d  
discuss  
font-ils  
de dan  
rendre

L'éle  
tion eût  
tique,  
siers qu  
pre, ni  
du disc  
ce son  
pour tr  
elles ne  
& univ  
remplac  
classe d  
Les lon  
même  
si toute  
commu  
la plus  
peut-êtr  
de leur  
propre  
sion de  
leur es

quelquefois dangereuses, qu'elle enfanta ou accrédita quelques superstitions. Mais si la simplicité a ses excès & ses périls, ceux de cet esprit d'observation & de discussion qui rend tout problématique, sont-ils moins funestes? Y a-t-il moins de danger à faire des mécréans, qu'à rendre les simples crédules?

L'élégance & la délicatesse de l'élocution eût-elle été plus d'usage que la critique, dans ce mélange de peuples grossiers qui n'avoient encore, ni forme propre, ni langage décidé? Quant à l'ordre du discours, à la netteté, à la précision, ce sont sans doute des qualités utiles, pour traiter avec tout être pensant. Sont-elles néanmoins d'une nécessité absolue & universelle? N'est-il rien qui ait pu les remplacer, du moins par rapport à la classe d'auditeurs dont il est question? Les longueurs, les répétitions, l'emphase même & l'étalage des lieux communs, si toutefois il étoit pour eux des notions communes & triviales; cette manière, la plus imparfaite en soi, n'étoit-elle pas peut-être la mieux assortie à la pesanteur de leur conception? N'étoit-elle pas plus propre que toutes les graces & la précision de l'Atticisme, à faire entrer dans leur esprit les vérités du salut, à les y

graver en traits aussi profonds & aussi durables, qu'il en étoit susceptible? On n'instruit pas les enfans, ou le peuple des campagnes, comme les habitans lettrés des villes; & la différence des temps n'influe pas moins que celle des lieux, sur la capacité des hommes.

On nous dira peut-être que l'ignorance du second âge s'étendoit aux maîtres ainsi qu'aux disciples; que tous les germes du génie se trouvoient étouffés sous cet amas énorme de ténèbres, ou même qu'il n'y avoit alors ni génie ni esprit d'invention. Nous pourrions répondre à ces allégations parfaitement gratuites, que les hommes naissent à peu près les mêmes dans tous les temps, que les talens dépendent sur-tout de leur culture, & des circonstances plus ou moins heureuses qui servent à les développer. Mais sans nous engager dans un genre de discussion, où l'affirmative & la négative se soutiennent d'une manière presque également plausible, abandonnons ce qu'il nous importe si peu de défendre. En supposant que dans le dixième siècle & les siècles voisins, il n'y eut ni génie ni esprit d'invention, qu'en pourra-t-on conclure? La science de la religion dont il s'agit uniquement, s'y trouvera-t-elle plus ob-

scureie  
humain  
que les  
lestes m  
dans le  
geste do  
les doct  
plus sté  
noissanc  
vous co  
nous vo  
& beau  
gles pra  
eux-mém

S'ils a  
tion, il  
enseigne  
miers é  
produiso  
sembloie  
dition, t  
extraire  
sitions,  
qui ordo  
l'esprit d  
nous so  
monume  
les mon  
tiennes.  
porte en

seurcie ? Est-ce donc l'ouvrage de l'esprit humain, que l'évangile venu du Ciel, que les règles de la foi divine, & les célestes maximes qui doivent nous guider dans les voies du salut ? trésors de sagesse dont furent abondamment pourvus les docteurs & les pasteurs des temps les plus stériles en tout autre genre de connoissances : c'est de quoi vous avez dû vous convaincre par la simple notice que nous vous avons présentée de leurs écrits, & beaucoup mieux encore, par les règles pratiques qu'ils vous ont retracées eux-mêmes dans leur conduite.

S'ils avoient peu de génie & d'invention, ils s'attachoient d'autant plus aux enseignemens des SS. Pères & des premiers écrivains ecclésiastiques. Ils ne produisoient pas ; ils compiloient, ils rassembloient les morceaux épars de la tradition, se bernoient, si vous voulez, à extraire & à transcrire : heureuses dispositions, visiblement ménagées par celui qui ordonne seul de ce qu'il a mis dans l'esprit de l'homme ! C'est à elles que nous sommes redevables des précieux monumens, qui se sont conservés dans les monastères & les autres écoles chrétiennes. Voici un autre avantage, qui porte encore plus visiblement l'empreinte

de la main sainte & sage qui fait tirer le bien du mal même : ce génie borné du moyen âge trouva dans ses bornes mêmes un préservatif contre la manie d'innover & de dogmatifer. De là, par un trait de providence d'autant plus admirable qu'il se tint comme voilé sous le cours naturel des évènements, on ne vit jamais l'Eglise aussi long-temps & aussi parfaitement tranquille, du côté des sectes & des hérésies, qu'au période le plus ténébreux de l'âge que nous n'empêchons plus de déprimer. Merveille sans exemple à toute autre époque, & jusques dans les jours les plus brillans de l'Epouse du Christ : pendant toute la durée du dixième siècle, il ne s'éleva aucun apôtre de Satan.

Merveille encore plus frappante : sous tant d'indignes pontifes qui firent l'opprobre & la désolation de l'Eglise Romaine dans le dixième & le onzième siècle sous des Papes qui ne devoient leur élévation, qu'aux violences, à la cabale, à la simonie, à la protection de femmes dissolues ; on vit les peuples obéir avec un respect étonnant à ces indignes Pontifes. Les formes & l'appareil qui coloroient leur titre, leur conciloient une pleine autorité ; & faisoient

soient  
soumis  
sans h  
âge ne  
vais pl  
fiit, so  
fonde,

De c  
incohér  
siècles  
bleau q  
les suiv  
res, il  
mots, q  
& le be  
de réfor  
non seu  
fessée da  
saper le  
de romp  
lignes d  
entre le  
afin de  
Autrefoi  
storius,  
plus dét  
avoient a  
le sacrifi  
culte pub  
Tom

soient recevoir leurs décrets avec une soumission inaltérable. Concluons donc sans hésiter, que l'ignorance du second âge ne fut point fatale à la religion. Je vais plus loin : il étoit impossible qu'elle fût, soit aussi générale, soit aussi profonde, qu'on l'a figurée.

De combien des traits imaginaires & incohérens, les sectaires des derniers siècles n'ont-ils pas composé l'étrange tableau qui a fasciné tant de regards ? sans les suivre dans le détail de leurs chimères, il suffit de nous rappeler en deux mots, quel étoit tout à la fois leur but & le besoin de la secte. Sous prétexte de réformer l'Eglise, ils se proposoient, non seulement de changer la foi professée dans tous les siècles, mais d'en saper les plus mémorables monumens, de rompre, pour ainsi dire, toutes les lignes de communication qui restoient entre le corps & les membres divisés, afin de rendre la scission irrémédiable. Autrefois les disciples d'Arius, de Nestorius, d'Eutychès, toutes les sectes les plus déterminées & les plus puissantes avoient au moins conservé les sacremens, le sacrifice, tout l'ordre extérieur du culte public. Au moyen de cette ressem-

blance avec les orthodoxes, ils s'en étoient insensiblement rapprochés, & s'y trouvoient enfin réunis. Dirigéant d'après cette expérience leur politique infernale, les deux Antechrists du quinzième siècle, dans la vue d'éterniser leur schisme sacrilège, & de rendre impossible aux peuples séduits le retour vers le centre de l'unité sainte, prirent à tâche de ne leur rien laisser de commun avec le tronc dont ces rameaux flétris se trouvoient détachés. A cet effet, ils leur fabriquerent une religion sans sacrifice, sans sacerdoce, sans dignité, & presque sans culte.

Malgré l'enthousiasme & l'esprit de licence, bases de cette hideuse réforme, il falloit trouver des couleurs assez trompeuses pour pallier un attentat si révoltant, pour autoriser le renversement entier de l'ancienne religion, ou du moins de la religion alors existante. Il falloit donc persuader encore que le culte reçu étoit abusif, qu'il avoit été sur-ajouté aux institutions de J. C. & des Apôtres. Mais comment rendre vraisemblable une imputation pareille; & à quel point de temps rapporter cette innovation imaginaire? On fut obligé d'imaginer pareillement un âge d'ignorance, ou plutôt d'extravagance & d'imbécillité, où tous les hom-

mes  
par  
effet  
& de  
nous  
diter  
les su  
- Sa  
culte  
année  
dépra  
absolu  
soit d  
glise,  
corps  
stance  
symbo  
blasph  
ces a  
sur no  
rent a  
quelles  
d'indig  
tous c  
docteu  
peuple  
des Fi  
jeunes  
se co  
schisme  
mités

mes ne différaissent plus des brutes que par la figure & le langage. Tel est en effet le tableau que les disciples de Luther & de Calvin nous ont tracé, & devoient nous tracer nécessairement, pour accrédi- ter la plus invraisemblable de toutes les suppositions.

Sans cela, comment se figurer que le culte chrétien, dans l'espace de quelques années, ait été altéré dans son essence, dépravé en tout lieu, changé totalement, absolument dénaturé? que l'idolâtrie se soit de toute part introduite dans l'E- glise, que l'on y ait pris la figure du corps & du sang de J. C. pour sa substance, & qu'on y ait adoré de purs symboles au lieu de la réalité? Quand les blasphémateurs commencèrent à publier ces affreuses rêveries, qu'ils attenterent sur nos tabernacles, & qu'ils en foule- rent aux pieds les redoutables mystères; quelles vives réclamations, quels cris d'indignation & d'effroi retentirent de tous côtés, non seulement de la part des docteurs & des pasteurs, mais du simple peuple, mais de l'ordre le plus commun des Fidèles, des femmes mêmes & des jeunes enfans! L'horreur & l'exécration se communiquèrent jusqu'aux sociétés schismatiques de la Grèce, & des extré- mités de l'Orient.

Par la même raison, si depuis l'établissement de la religion du Christ, pure & parfaite dès son origine, il eût jamais existé un temps, où de profanes zélateurs eussent proposé à l'adoration publique de vils élémens & des figures sans objet; que de contradictions, que de murmures, au moins, que de cris d'étonnement n'auroient-ils point excités? Sans le secours de l'érudition & des recherches savantes, le peuple fidèle avoit sous les yeux, & sous la main, de quoi rendre l'innovation manifeste, & confondre le novateur. On célébroit, moins souvent à la vérité qu'aujourd'hui, mais toujours fréquemment, le saint sacrifice de nos autels; on en recevoit encore trois fois l'an l'adorable victime; on ne manquoit point à se munir de ce viatique salutaire pour le dernier passage; on regardoit, comme la peine la plus terrible, d'en être privé pendant la vie; & à la mort, cette privation paroïssoit intolérable & désespérante: est-il à présumer qu'on ne connût pas ce qu'on désiroit avec tant d'ardeur, ce qu'on recevoit avec tant de respect & de consolation?

Pour lever toute incertitude à ce sujet, prolongeons nos regards sur quelques-uns des faits qui vont servir de ma-

tière  
d'ava  
tueux  
toute  
de la  
leur  
guiffa  
fes ye  
tous  
rendre  
doit q  
sûr ap  
dempt  
aux in  
heurs;  
breux  
rons pa  
du pre  
leurs e  
eux av  
eurité  
reconn  
point e  
les sub  
qu'ils r  
roître.  
une in  
la chic  
en le j  
conspe

tière à la suite de cette histoire ; voyons-y  
 d'avance les personnages les plus ver-  
 tueux , ces saints de tout ordre & de  
 toute condition , soupirer aux approches  
 de la mort après cet agneau immolé pour  
 leur salut , plusieurs se faire déposer lan-  
 guissans sur le pavé , n'oser paroître à  
 ses yeux que sous la cendre & le cilice ,  
 tous s'anéantir en sa présence , & lui  
 rendre les hommages que la créature ne  
 doit qu'à son créateur , le nommer leur  
 sûr appui , leur unique espoir , leur ré-  
 dempteur & leur Dieu. Prétons l'oreille  
 aux instructions des docteurs & des pa-  
 leurs ; ouvrons , parcourons leurs nom-  
 breux écrits : par-tout nous les trouve-  
 rons parfaitement d'accord avec les Pères  
 du premier âge. Ils n'ajoutent point à  
 leurs expressions , ils s'énoncent comme  
 eux avec simplicité , avec une pleine sé-  
 curité , ils parlent d'un trésor dont on  
 reconnoît que la possession ne leur a  
 point encore été contestée , ils ignorent  
 les subtilités des contradicteurs impies ,  
 qu'ils n'imaginoient pas devoir jamais pa-  
 roître. Si quelqu'un d'eux s'exprime avec  
 une inexactitude qui peut donner prise à  
 la chicane hérétique ; en l'expliquant ,  
 en le justifiant , les défenseurs plus cir-  
 conspects du sacré dépôt prouvent in-

vinciblement, que jamais la croyance ne fut rien moins qu'indifférente en cette matière.

Lorsque Bérenger, à l'issue du dixième siècle, commença dans la poudre de son école, dans ses lettres & ses entretiens familiers, à répandre lourdement ses erreurs contre le sacrement de nos autels; avec quelle horreur ne cria-t on point de toute part à l'hérésie & à l'impiété? Ses propres amis, des clercs pris au hasard, entre les mains desquels tombèrent quelques écrits furtifs de l'Hérésiarque, les bons solitaires de l'abbaye de Préaux en Normandie, le Duc Guillaume, Henri roi de France, tous les Fidèles unanimement, clercs & laïques, lettrés & non lettrés, mondains & religieux, souverains & particuliers, tous crient au scandale & au blasphème, tous se communiquent de province en province leurs alarmes réciproques, & les font retentir jusqu'aux portiques du Vatican. Rome en concile prive aussi-tôt le Novateur de la communion; le jeune Duc de Normandie, dans une conférence publique, le fait couvrir de confusion par les docteurs les plus célèbres de ses Etats; le Monarque François assemble un concile nombreux dans sa capitale; il y assiste

avec  
font  
inou  
tent  
tres.  
le m  
ceil  
prise  
déjà  
est c  
prés  
mor  
impi  
& a  
les c  
de p  
phé  
E  
des  
tout  
lum  
prof  
on  
néc  
sult  
succ  
pét  
trad  
&  
fièc

avec sa noblesse ; les oreilles chrétiennes sont tellement offensées de la doctrine inouïe du Sacramentaire, qu'elles supportent à peine la lecture d'une de ses lettres. Le Souverain Pontife convoque sur le même objet un nouveau concile à Verceil, puis encore à Rome, à deux reprises différentes. Le blasphémateur, qui déjà s'étoit rétracté au concile de Tours, est contraint de le faire de nouveau en présence du Chef de l'Eglise. Après sa mort, on proscrie derechef sa doctrine impie, au concile de Plaisance. Avant & après son trépas, les prédicateurs & les docteurs s'élevent de toute part, afin de prémunir les Fidèles contre ses blasphèmes.

Et quelle est dans ce combat la marche des savans & des conciles ? Celle de toute l'antiquité, celle des jours les plus lumineux de l'Eglise. On part de la foi professée dans chaque Eglise particulière, on en interroge les évêques, témoins nécessaires de la tradition ; on en consulte, on en rapproche les monumens successifs, on en constate l'invariable perpétuité, on met les novateurs en contradiction avec les Pères les plus anciens & les plus révérez, en remontant de siècle en siècle jusqu'à celui des Ambroïse

& des Augustin, jusqu'au foyer de cette lumière primitive & surabondante, qui devoit se réfléchir sur tous les âges suivans. C'est ce qu'on a pu remarquer dans les écrits de Lanfranc contre cet Hérétique. Tout habile, tout supérieur qu'il étoit dans l'art de la dialectique à l'orgueilleux & jaloux Bérenger, ce n'est point par cette voie philosophique & naturelle qu'il procéda contre lui. Que lui avous nous entendu répondre à ce présomptueux novateur ? qu'il avoit été condamné par les conciles des diverses provinces, par les suffrages unanimes des prélats catholiques, par l'Eglise Romaine & les Souverains Pontifes ; que la formule de foi dressée contre lui au concile de Rome par le Cardinal Humbert, étoit moins l'ouvrage & n'étoit pas plus la croyance de ce docteur particulier, que du concile même, & de toutes les Eglises qui l'avoient reçue avec alégresse, en rendant grace à Dieu de l'abjuration du coupable qu'elles croyoient sincère ; que telle étoit la croyance commune à laquelle il insultoit ; mais que c'étoit le propre des hérétiques de se moquer de la foi des simples, & de vouloir tout subordonner aux prétendues lumières de la raison. Pour moi, disoit encore Lanfranc,

je veu  
nivers  
tion n  
j'aime  
orthoc  
tre av  
vant.  
des fa  
ni pro  
stions  
humb  
Docte  
moins  
les pl  
moyer  
Le  
dressa  
d'abju  
fit à j  
son fo  
tres c  
même  
à peir  
n'occe  
un se  
le mé  
Leufre  
retom  
ténébr  
enseve

je veux que vous sachiez, vous & l'univers, que quand je n'aurois ni érudition ni raisons pour prouver ma croyance, j'aurois mieux être avec le vulgaire un orthodoxe ignorant & grossier, que d'être avec vous un hérétique poli & savant. Dieu m'est témoin, quand il s'agit des saintes lettres, que je ne voudrois ni proposer ni résoudre ces sortes de questions par la dialectique. Nonobstant ces humbles & religieuses protestations, le Docteur Catholique ne confondit pas moins l'Hérétique par les règles mêmes les plus fines de cet art, que par les moyens péremptoires de la tradition.

Le Cardinal Humbert, de son côté, dressa, comme on l'a vu, une formule d'abjuration si nette & si précise, qu'elle fit à jamais le désespoir & l'opprobre de son souscripteur parjure. Une foule d'autres docteurs le confondirent avec la même facilité & le même succès. Il eut à peine quelques obscurs sectateurs, qui n'occupèrent pas la moindre ville, pas un seul village; comme l'observa, dès le même siècle, Guimon, moine de S. Leufroi au diocèse d'Evreux. La secte Bibl. PP. Paris t. 6. P. 367. retomba presque à sa naissance dans les ténèbres d'où elle sortoit, & y demeura ensevelie durant quatre siècles, jusqu'à

ce que le Seigneur permit au père des enfans de perdition de faire effuyer à l'Eglise la plus rude peut-être de toutes ses épreuves. De là, ne pouvons-nous pas tirer au moins l'une de ces deux conséquences, ou que les ténèbres de l'âge d'ignorance n'étoient pas si profondes qu'on se les figure, ou que les lumières qu'on lui refuse n'étoient pas nécessaires pour la conservation du sacré dépôt?

Mais concluons plus décidément, après tant de faits certains dont la lecture suivie a porté l'évidence dans tous les esprits qui ne se sont point obstinés à la repousser; Donc la lumière évangélique, au milieu des plus épaisses ténèbres que l'enfer ait exhalées, a toujours jeté des rayons assez vifs pour diriger l'enseignement des pasteurs & la soumission des Fidèles. Donc le neuvième ni le dixième siècle, ni aucun période, ni aucun point de la longue durée de l'Eglise, ne furent tellement couverts des ombres de l'ignorance, qu'on pût sans obstacle & sans réclamation changer la croyance universelle, la foi pratique, le culte public & journalier; qu'on pût introduire l'idolâtrie dans nos sanctuaires; qu'on y érigeât des élémens vides & purement figuratifs en un objet d'adoration quotidienne

Donc  
pas a  
puder  
ignor  
possib  
que c  
à pro

All  
bond  
qu'on  
Provi  
des p  
le Sa  
chant  
Eglise  
préve  
péril.  
la reli  
pagan  
de l'  
elle d  
rance  
& de  
du m  
pasteu  
gélisu  
pas c  
mais  
mirab

Donc l'ignorance du seconde âge ne fut pas aussi funeste, que des sectaires sans pudeur ont osé le soutenir. Donc cette ignorance monstrueuse, chimérique, impossible, n'est que l'invention mal conçue d'une secte qui n'avoit rien de mieux à produire en sa faveur.

Allons plus loin, & faisons voir, d'abondance de droit, quelle que soit ou qu'on suppose cette ignorance, que la Providence a fourni contre ses dangers des préservatifs surabondans. Et d'abord le Sauveur, par ses divins oracles touchant les différentes épreuves de son Eglise, ne nous a-t-il pas suffisamment prévenus contre ce genre particulier de péril. Comme il falloit dans ses vues, que la religion triomphât de la violence du paganisme, de la subtilité des hérésies, de l'abus de la science & du pouvoir; elle devoit triompher de même de l'ignorance & de la barbarie, de la confusion & de la dépravation qui en font la suite, du mauvais exemple même des premiers pasteurs: il falloit que ce précepte évangélique, faites ce qu'ils disent, & non pas ce qu'ils font, fût exécuté; & jamais son observation a-t-elle été plus admirable, que sous le regne de ces vicieux

pontifes, dont l'autorité fondée uniquement sur la dignité de leur chaire, n'en fut pas moins révérée des Fidèles du dixième siècle? Mais ne revenons plus sur la trempe des esprits de cet âge, sur l'heureuse simplicité qui leur rendit l'hérésie étrangère & comme impossible, sur la docilité à qui le seul titre coloré dans plusieurs des Souverains Pontifes, suffit pour recevoir leurs décrets avec la soumission la plus religieuse.

Je ne m'étendrai pas d'avantage sur les secours ménagés par le Ciel, afin de perpétuer la saine doctrine: tels furent avec une abondance qu'il ne s'agit plus d'indiquer, les décisions des conciles, les décrets des Papes, les écrits si soigneusement conservés des Pères, enfin les monumens & les renseignemens de toute espèce; comme les saintes images exposées dans nos temples, les ornemens sacrés, les cérémonies, les liturgies, les rituels & tous nos livres d'église, l'enseignement public & assidu, les instructions familières ou catéchismes, la succession non interrompue des pasteurs, & même des docteurs, dont le cours de l'histoire vous a jusqu'ici présenté la suite, & pour ainsi dire, la généalogie & la descendance. Nous pourrions encore nous

préval  
Ciel  
tionne  
& pat  
tuatio  
& sag  
nifatio  
tion d  
Nicola  
est be  
du sec  
fible d  
à-dire  
presqu  
la res  
adorab  
contre  
bres.  
généra  
craign  
prenne  
après  
des fai  
Dan  
cles ma  
temps  
contrec  
il y e  
énorm  
& de

prévaloir de plusieurs institutions, où le Ciel marqua sensiblement qu'il proportionnoit ses secours aux besoins propres & particuliers de l'Eglise dans chaque situation. Telles furent les règles strictes & sages qu'établit Jean XI pour la canonisation des saints, & la forme de l'élection des Papes, qui dure encore depuis Nicolas II son auteur. Passons à ce qui est beaucoup plus propre à la simplicité du second âge que l'excès incompréhensible d'ignorance qu'on lui attribue ; c'est-à-dire aux grandes vertus & à la multitude presque incroyable de saints qui furent la ressource principale dont l'instituteur adorable de l'Eglise la prémunit alors contre la malignité du Prince des ténèbres. Malgré le renversement presque général des idées sur ce sujet, nous ne craignons plus que ce que nous avançons prenne encore un air de paradoxe, après le récit impartial & l'examen éclairé des faits.

Dans l'âge de barbarie, dans les siècles malheureux qui en conserverent longtemps l'âpre caractère, il y eut sans contredit, & nous n'en dissimulons rien, il y eut des forfaits & des attentats énormes, des accès fréquens de fureur & de scélératesse, mille spectacles d'hor-

reur qu'on ne peut encore se rappeler qu'en frémissant. Mais pour cela même, pour opposer la digue de l'édification au torrent de la perversité & du scandale, le Seigneur y fit briller des vertus du premier ordre, & en nombre prodigieux; il proportionna la multitude & l'éclat des bons exemples au danger de la corruption. Nous ne finirions point ici, si nous voulions retracer tous les grands modèles proposés à l'émulation de la vertu, ou fournis contre la contagion du vice, durant la longue suite d'années qu'une secte habile a comprise indistinctement sous la dénomination dont il lui importoit de les flétrir. Renfermons nous donc dans le période le plus décrié de cet âge, dans le dixième siècle & les commencemens du onzième. Passons-même sous silence les saints personnages, nés ou formés sous les climats où les ténèbres de la barbarie avoient eu le moins d'influence. Oublions une foule d'anachorètes comparables aux plus illustres pères du désert, un S. Luc de Thessalie, un S. Paul de Latre, un S. Nicon d'Arménie, un S. Nil de Calabre que peut encore revendiquer la Grèce à qui appartenoit cette province; & même un S. Siméon de Trèves, qui fournit

dans ce  
carrière  
vie par  
nature  
ment à  
même d  
la fureu  
bien d'  
point à  
intéress  
dénombr  
lendrier

Ici l'  
duit pr  
à l'ingra  
titude,  
& de t  
en effet  
puis qu  
pidemen  
cultes,  
travaux  
dans les  
de pass  
orangeux  
des réve  
ordres  
d'homme  
propre  
d'un a

dans cette ville la plus belle partie de sa carrière, mais qui avoit été formé à la vie parfaite dans l'antique & saint monastère du Mont-Sinaï. Bornés strictement à notre Europe, aux contrées même de l'Occident les plus en butte à la fureur & à l'impiété des Barbares, combien d'omissions encore n'aurons-nous point à faire, si, au lieu d'un tableau intéressant, nous ne voulons donner un dénombrement sec & une sorte de Calendrier?

Ici l'abondance de la matière me réduit presque inévitablement à l'aridité & à l'ingrate concision du style. Quelle multitude, quelle nuée de saints de tout rang & de tout état, jugés dignes, honorés en effet d'un culte public, & que je ne puis que parcourir de l'œil, que faire rapidement entrevoir! Dans les lieux incultes, dans l'ombre du cloître, dans les travaux de l'épiscopat & de l'apostolat, dans les tourbillons d'affaires, d'intrigues, de passions dont les trônes sont le centre orageux, dans la confusion des révoltes, des révolutions, des ravages & des désordres, par-tout j'apperçois une foule d'hommes supérieurs à leur siècle, à leur propre nature, & pétris en apparence d'un autre limon que le commun des

mortels. Dans la seule institution de Cluny, brillant fanal de l'Eglise dans ces temps nébuleux pendant toute leur durée, on compta autant de saints que d'abbés, presque autant de modèles de vertu que de religieux, beaucoup plus d'élèves dignes de l'épiscopat & du pontificat même, qu'on ne vit alors de bons évêques & de grands pontifes. On alla souvent les chercher dans cette sainte école; & le malheur du temps fut qu'on ne les en tira pas tous. Un des plus grands malheurs de Rome en particulier, comme on l'a vu en son lieu, fut l'excessive modestie du S. Abbé Mayeul, qu'on ne contraignit point de remplir la chaire apostolique, & d'en exclure ainsi les indignes compétiteurs qui en firent si longtemps l'opprobre.

Vous avez admiré, dans la même profession, & le bienheureux Jean de Gorze; sage de l'évangile qui rendit la piété respectable par son éloignement de là singularité & de tous les travers, solitaire magnanime qui étonna les Princes Infidèles par toute l'élévation de sentiment que peut inspirer l'abnégation chrétienne: & le bienheureux Richard de Verdun, homme si intérieur, qu'il fut surnommé *la grace de Dieu*; panégyriste de la vie

régul  
éloqu  
s'emp  
deven  
bienh  
*Surre*  
son z  
la règ  
bon d  
discipl  
prépoi  
que g  
ral de  
de S.  
étonna  
baïde  
cardina  
tions  
état v  
tous  
replon  
sainte  
On  
tions p  
S. Du  
d'Yorc  
le moi  
couloit  
Adalbe  
mier a

régulière, si bien préconisée par la voix éloquente des œuvres, que les Empereurs s'empressoient à descendre du trône, pour devenir les humbles imitateurs : & le bienheureux Guillaume de Dijon, appelé *Surreglé*, pour sa ferveur exemplaire & son zèle infatigable à tenir de toute part la règle en vigueur. Parlerai-je de S. Abbon de Fleury, martyr de cette religieuse discipline ? de S. Poppon de Stavelo, préposé par un Empereur, aussi bon juge que grand saint, au gouvernement général de toutes les abbayes de l'Empire ? de S. Romuald, cet anachorète encore étonnant après tous les prodiges de la Thébaïde ? de S. Pierre-Damien, évêque, cardinal, légat chargé de toutes les légations d'éclat, & qui se trouva dans un état violent, jusqu'à ce que dégagé de tous ces pompeux embarras, il put se replonger, s'enterrer tout vivant dans la sainte obscurité de la solitude ?

On n'admira pas moins, dans les fonctions pastorales & apostoliques, le grand S. Dunstan de Cantorbéri, S. Osuald d'Yorck, S. Brunon de Cologne, dont le moindre lustre fut le sang impérial qui couloit dans ses veines ; les deux saints Adalbert, l'un apôtre des Russes & premier archevêque de Magdebourg, l'autre

évêque de Prague & martyr en Prusse ; l'humble & docte Wolfgang de Ratisbonne ; S. Udalric d'Augsbourg , dont les vertus à toute épreuve le firent placer le premier avec les solemnités nouvelles au nombre des saints ; S. Bernouard d'Hildesheim , S. Bardon de Mayence , S. Gérard de Hongrie , avec une infinité d'autres. La chaire même de Pierre , si énormément profanée dans ce malheureux siècle , on lui vit aussi-tôt après cette fatale éclipse , qu'interrompoit même Benoit V honoré comme saint à Hambourg où il mourut , on lui vit , dis-je , reprendre toute son antique & sainte splendeur. Quelles taches en effet , qui ne fussent effacés par la pureté de vie & les grands exemples du S. Pape Léon IX , par son activité , sa vigilance , sa fermeté inébranlable , par le mépris de tout respect humain , de tous les préjugés , de toutes les contradictions , de tous les périls !

Sur le trône enfin , dans le rang auguste où Tertullien sembla douter qu'on pût être Chrétien , Henri duc de Bavière , puis Empereur , montra qu'on pouvoit être grand saint , s'illustra par des vertus dignes de l'émulation des plus parfaits solitaires. Sainte Cunégonde son

épouse  
de mar  
de vien  
fut enc  
tion. I  
thilde ,  
leur fan  
à l'inno  
Rois E  
Danema  
rent da  
martyre  
a moins  
peuple ;  
vie tou  
fils & s  
la vertu  
point ,  
prodiges  
gère es  
suffit à  
si c'est d  
de Dieu  
les rend  
l'Eglise  
sons néa  
imaginai  
telle qu'  
inférera-  
que rest

épouse, après une longue suite d'années de mariage, porta dans une communauté de vierges une intégrité d'innocence qui fut encore pour elles un sujet d'admiration. Les Impératrices Richarde, Mathilde, Adélaïde trouverent pareillement leur sanctification, dans un rang funeste à l'innocence de tant d'autres. Les saints Rois Edouard d'Angleterre, Harold de Danemarck, Olaf de Norwège recueillirent dans ce champ ingrat la palme du martyre. En Hongrie, S. Etienne vous a moins paru le roi que l'apôtre de son peuple; & vous avez cependant vu la vie toute angélique de S. Emeric, son fils & son héritier, renchérir encore sur la vertu de son père. Nous ne finirions point, même en ne présentant que les prodiges & les phénomènes: mais la légère esquisse que nous venons de tracer suffit à nos vûes. Qu'on juge à présent, si c'est de l'ignorance qui étouffe les dons de Dieu, ou de l'heureuse simplicité qui les rend féconds, que le second âge de l'Eglise doit prendre sa qualification. Laissons néanmoins à l'hérésie son triomphe imaginaire, & supposons cette ignorance telle qu'il lui a plu de la dépeindre. Qu'en inférera-t-on, avec un sens droit & quelque reste de principes, sinon que le mi-

racle de la conservation de l'Eglise n'en devient que plus sensible?

Après tout, les vérités fondamentales du salut; c'est-à-dire tous les articles vraiment de foi & la discipline strictement évangélique, n'ont jamais varié. Les décisions portées dans le premier âge, ont encore la même autorité dans le dernier. Les symboles de Nicée & de C. P. se retrouvent tout entiers dans les saints décrets de Trente. Il en est de même des principes essentiels de la morale & de la discipline, du régime ecclésiastique, de la forme de la hiérarchie, de la distinction & de la subordination entre les ordres divers de la cléricature, du culte public, des cérémonies & des décorations sacrées, de la célébration des saints mystères, du fond de la liturgie & de tous ses points capitaux, de la prière pour les morts, du respect des reliques & des saintes images, de la nécessité des œuvres de pénitence, de la virginité même & des autres vœux monastiques; en deux mots, soit en matière de dogme, soit en principes de morale, tout ce que l'Eglise, en quelque position qu'elle se trouvât, tout ce qu'un seul concile oecuménique a jamais déclaré nécessaire ou

utile pour  
même e  
l'état p  
bonheu  
lu jusq  
la discipl  
aux déc  
fes, aux  
aux anc  
Jean C  
trouvere  
formité,  
à écarter  
n'y verr  
fante po  
gable,  
d'aujourd  
des Aug  
stome,  
Athanase  
Quant  
plus fam  
parons-e  
stitutions  
nos jour  
spécialem  
par tant  
préceptes  
gation c  
choses te

utile pour le salut, est demeuré dans la même estime jusqu'à nos jours. Comparez l'état présent de l'Eglise où vous avez le bonheur de vivre, à ce que vous avez vu jusqu'ici de l'histoire du dogme & de la discipline, aux décisions des conciles, aux décrets reçus des Souverains Pontifes, aux institutions unanimes des Pères, aux anciennes liturgies, à celle de Saint Jean Chrysostome, par exemple; n'y trouverez-vous pas la plus exacte conformité, ou du moins, car nous aimons à écarter jusqu'à l'ombre de contention, n'y verrez-vous pas une conformité suffisante pour rendre notre argument irréfutable, pour vous assurer que l'Eglise d'aujourd'hui est encore celle des Léon, des Augustin, des Jérôme, des Chrysostome, des Basile, des Ambroise, des Athanase?

Quant aux règles des mœurs, comme plus familières à tous les Fidèles, comparons-en plus particulièrement les institutions primitives à l'enseignement de nos jours, de tous les temps, & plus spécialement encore des siècles décriés par tant de malignes hyperboles. Les préceptes évangéliques, la loi de l'abnégation chrétienne, du détachement des choses terrestres, de l'estime unique des

biens invisibles, du crucifiement de la chair avec ses concupiscences, de l'unité & de l'indissolubilité du lien conjugal, du pardon des injures & de l'amour des ennemis; ces loix, mieux observées dans les temps primitifs que dans les siècles suivans, ne furent pas moins connues dans ceux-ci, ne furent jamais réputées moins indispensables. Les commandemens de la loi naturelle & divine, qui, tout gravés qu'ils sont dans nos cœurs, n'y tiennent pas contre nos penchans, furent dans tous les siècles Chrétiens les élémens de la première instruction, & sont encore aussi familiers au simple peuple qu'aux docteurs consommés. Les commandemens même de l'Eglise, ou, pour parler plus exactement, ses droits divins sur notre obéissance, étendus, resserrés, modifiés selon les besoins des temps & les règles d'une administration sage, se sont toujours maintenus, quant à leur substance, dans le même degré d'activité & de vigueur. Si nous entrons dans le détail des loix canoniques & cléricales, nous retrouverons dans tous les âges le même régime, pour tout ce qui touche à la discipline vraiment évangélique, & même à la dignité de l'état clérical.

Il y  
espace  
buleux  
peurs  
tuaire  
cerdot  
des pe  
onzièm  
nence  
où la  
dangeu  
vez vu  
turels  
peneur  
cléfiasti  
des fon  
dre ind  
mercen  
De là ta  
qui min  
à de t  
l'écarte  
conçu  
quelque  
princip  
le tem  
entrepr  
ment la  
ta du r  
monstre

Il y eut, on ne le fait que trop, des espaces de temps extraordinairement nébuleux, dont les épaisses & malignes vapeurs ternirent jusqu'aux vases du sanctuaire, jusqu'à l'intégrité des mœurs sacerdotales, qui sont la première leçon des peuples. Dans les commencemens du onzième siècle, la simonie & l'incontinence des clercs monterent à un point où la correction ne parut pas moins dangeureuse que l'impunité. Vous y avez vu les princes, les protecteurs naturels des canons, & à leur tête l'Empereur Henri IV mettre les dignités ecclésiastiques à l'enchère, & au moyen des sommes qu'ils en retiroient, se rendre indulgens sur la dissolution des vils mercenaires qu'ils en avoient investis. De là tant de contradictions & de revers, qui mirent le courage de Grégoire VII à de si longues épreuves, sans jamais l'écarter du plan de réforme qu'il avoit conçu, ou du moins perfectionné d'après quelques-uns de ses prédécesseurs, & principalement Léon IX. S'il n'eut pas le temps de consommer cette grande entreprise, s'il n'extermina pas entièrement la simonie & l'incontinence, il porta du moins le coup mortel à ces deux monstres, qui ne firent plus que lan-

guir depuis , & n'opposèrent que des mouvemens convulsifs , que d'impuissans efforts , aux justes vengeurs des canons. Ainsi, dans l'âge même qui vit naître les corrupteurs de cette discipline immuable , ils trouverent leur diffamation & leur ruine.

Cependant en vengeant l'honneur de l'Eglise , & en la rétablissant dans la possession de ses droits inaliénables , Grégoire VII en méconnut les limites , & anticipa sur ceux de l'Empire. C'est ici , nous ne le dissimulerons pas plus que nous n'avons fait dans le cours de l'histoire , c'est ici qu'on reproche le plus plausiblement au second âge son ignorance & ses innovations. Nous n'avons pas pallié davantage les suites fatales de cet égarement inconcevable ; c'est-à-dire les dissensions & les fureurs civiles , l'ébranlement & le renversement des Etats, la dévastation des provinces , la profusion du sang fraternel, les horreurs du sacrilège , les crimes & les malheurs de toute espèce. Ils s'étendirent bien avant encore dans le troisième âge , où les entreprises & l'inflexibilité d'Innocent III , d'Innocent IV de Boniface VIII , de Jean XXII & de quelques autres Papes , comparées à celles de Grégoire , ont pu faire celles-ci pour un modèle de douceur & de modération.

Tou-

Toujour  
cé cett  
doit re  
étrange  
bres. V  
che , r  
duire.

Qu'on  
d'ignora  
particuli  
plus gra  
jamais e  
du corp  
ses para  
caractère  
opinion.  
tions apo  
où sont  
mériques  
ordre su  
allons v  
simplicité  
a guidés  
primitifs  
même su  
un seul p  
veaux do  
plus d'av  
vous, qu  
con l'ense

Tome

Toujours est-il vrai, qu'il leur avoit tracé cette route dangereuse, & qu'on en doit regarder le plan, comme la plus étrange production des siècles de ténèbres. Voyons toutefois à quoi ce reproche, mûrement examiné, doit se réduire.

Qu'on sache d'abord que cette sorte d'ignorance ou plutôt d'inadvertance, particulière à quelques Papes & à un plus grand nombre de canonistes, ne fut jamais celle de l'Eglise Enseignante, ou du corps des premiers pasteurs. Jamais ses paradoxes ne furent revêtus d'autre caractère, que celui de système & de pure opinion. Où sont en effet les constitutions apostoliques universellement reçues, où sont les décisions de conciles œcuméniques, qui puissent les tirer de cet ordre subalterne, & réformable ? Nous allons vous représenter, avec toute la simplicité & l'ingénuité confiante qui nous a guidés dans le choix des monumens primitifs, nous allons, par anticipation même sur l'âge suivant, rassembler sous un seul point de vue tous les titres nouveaux dont on puisse se prévaloir avec le plus d'avantage ; & qu'y découvrirez-vous, qui ne mette à l'abri de tout soupçon l'enseignement public ?

Au premier concile de Lyon, par exemple, où l'attentat sur la souveraineté fut porté à son comble; par les termes seuls de la sentence de déposition portée contre Frédéric, vous pourrez vous convaincre qu'elle fut uniquement l'ouvrage d'Innocent IV, & non pas du corps des pasteurs. Malgré toute la chaleur de ce Pontife, malgré le dévouement généreux des prélats qui lui avoient ouvert un asyle chez eux, ils en méconnoissent l'étrange décret, ils ne témoignent en aucune manière qu'ils l'aient approuvé, ils se gardent bien d'y attester, comme dans les autres, qu'il a été rendu avec l'approbation du saint concile. Avant cela, quand à la conférence de Venise, Frédéric I, dit Barberousse, fit sa paix avec le Pape Alexandre III & l'Eglise, on n'exigea de cet Empereur que l'abjuration du schisme; sans qu'il fût question en aucune manière, de le réhabiliter pour l'Empire, malgré toutes les sentences d'excommunication & de déposition prononcées contre lui. Dans l'affaire de Philippe le Bel avec Boniface VIII, vous verrez encore mieux ce que la Cour de Rome elle-même pensoit de ces sortes d'entreprises. Rome si ferme à soutenir les constitutions de ses Pontifes,

& à  
 qui  
 des n  
 forme  
 condu  
 noit  
 les bu  
 enten  
 les dé  
 tempo  
 Il ne  
 tif de  
 causés  
 march  
 En  
 mes q  
 Chréti  
 voir  
 ment  
 univer  
 premiè  
 toit de  
 l'indign  
 pareil  
 chef p  
 presque  
 souvera  
 princes  
 dinaire  
 thèmes

& à les donner pour irréformables en ce qui touche aux principes de la foi & des mœurs, vit avec applaudissement réformer celles de Boniface, tant par la conduite diamétralement opposée de Benoît XI son successeur immédiat, que par les bulles expresses de Clément V. Vous entendrez Clément déclarer de nul effet, les décrets de Boniface contre les droits temporels du roi & du royaume de France. Il ne craindra point d'alléguer pour motif de sa conduite, les scandales qu'avoient causés & pouvoient causer encore les démarches de son prédécesseur.

En général, les troubles & les alarmes qu'excitoit dans toutes les nations Chrétiennes cet usage étrange du pouvoir pontifical, démontrent invinciblement combien il s'écartoit des notions universelles & invariables de la foi. La première réponse des princes lésés, c'étoit de crier à l'abus de ce pouvoir, à l'indignité du pasteur qui en faisoit un pareil usage, à la nécessité de donner un chef plus digne à l'Eglise. Aussi vit-on presque autant d'antipapes créés, que de souverains déposés par des Papes. Les princes voisins, à la vérité, gardoient ordinairement le silence : c'est que les anathèmes, si multipliés alors & si terribles

dans leurs effets de tout genre, arrétoient les murmures & les réclamations. Chacun d'eux, attentif à se tenir personnellement en garde, se monroit spectateur indifférent des combats qui écartoient le péril de sa propre tête. Si quelques-uns donnerent des applaudissemens & fournirent des secours, c'étoient l'inimitié, l'ambition, les liaisons ou les intérêts particuliers, qui les faisoient agir & parler; c'étoit la bouche ou la main, qui trahissoit la conscience.

Il y eut cependant des plaintes formées par des bouches augustes & magnanimes, qui ne prirent d'autre impression que celle de la religion & de la vertu. Des princes du siècle donnerent des avertissemens, à ce sujet, aux chefs de l'Eglise. Ainsi verrez-vous S. Louis en user à l'égard de Grégoire IX, au moment qu'on lui offroit pour son propre frère, de la part de ce Pape, les dépouilles de l'Empereur déposé. Vous le verrez adresser encore ses avis généreux au formidable Innocent IV, & n'ayant pu le fléchir, lui en marquer un ressentiment qu'un auteur contemporain qualifie d'indignation. S'il y eut peu de réclamations semblables, de la part des princes & des peuples, c'est que l'assemblage des sentimens élevés &

des lu  
un pro  
parmi  
Les  
tion,  
nête &  
évêque  
entrepr  
neté, s  
tres pe  
du pou  
doient  
contre  
rétabli  
pereur  
couron  
mains.  
des con  
brouille  
des con  
La Sic  
S. Siège  
ronne a  
pendant  
faux co  
tannique  
sorte tri  
général,  
Rome s  
tes les il

des lumières transcendantes fut toujours un prodige, tant parmi les peuples que parmi les princes.

Les faits, considérés sans préoccupation, obligeront encore toute ame honnête & droite, à reconnoître que les évêques & les souverains pontifes qui entreprirent sur les droits de la souveraineté, s'autorisoient communement de titres particuliers & tout à fait distingués du pouvoir spirituel. Ainsi les Papes fondoient principalement leurs prétentions contre les Empereurs, sur ce qu'ils avoient rétabli l'Empire, sur ce que le titre d'Empereur étoit attaché à la cérémonie du couronnement qui se faisoit par leurs mains. Des idées bizarres de féodalité, des comparaisons vicieuses achevoient de brouiller les principes, d'où l'on tiroit des conséquences plus fautive encore. La Sicile étoit réellement feudataire du S. Siège; & les Papes, en ôtant la couronne aux rois de cette île & de ses dépendances, les traitoient comme des vassaux coupables de félonies. Les Îles Britanniques s'étoient rendues en quelque sorte tributaires de l'Église Romaine. En général, & qui dira sur quel fondement? Rome s'arroyoit la souveraineté de toutes les îles. Pour la couronne de France,

maintenue constamment dans son indépendance naturelle, un Pape eut néanmoins la témérité d'en disposer en vrai suzerain : mais il fut défavoué, de son vivant même, par la meilleure parti de son auguste clergé, & aussi-tôt après sa mort, par ses propres successeurs. Quant aux attentats des évêques de différentes nations contre leurs souverains particuliers, n'est-il point encore de l'équité d'observer quelles étoit la constitution de ces Etats, quel étoit alors le système, bon ou mauvais, de l'administration publique ? Les prélats, comme seigneurs temporels & très-puissans, n'y prenoient-ils pas une part essentielle ? On a pu remarquer dès le premier âge, que Clovis les y avoit admis, comme les pères des peuples, comme les dépositaires de leur confiance & les arbitres de leurs résolutions, comme les plus sûrs appuis de sa domination nouvelle. Bien long-temps après, l'Empereur Otton I, le grand Otton n'en jugea pas différemment. Comptant beaucoup plus sur eux que sur les seigneurs laïcs, afin de contrebalancer la puissance de ceux-ci, il investit les évêques & bon nombre d'abbés, de ces domaines privilégiés qui les constituoient grands vassaux de l'Empire, & modéra-

teurs n  
eut d'a  
l'on tin  
en qu  
public  
dans,  
ble de  
sans d  
ne ten  
rels, n  
& mo  
Les dé  
pas ceu  
vices c  
vent p  
cesse de  
Il en  
bue au  
des au  
gine,  
mais à  
dédaign  
simplici  
qu'on y  
celle au  
tue, p  
l'hérésie  
dire de  
là vient  
perstieuf

teurs naturels de son gouvernement. Il y eut d'ailleurs un temps assez long, où l'on tint généralement pour maxime, & en quelque sorte pour axiome de droit public, de couronner, de deux prétendants, celui qu'on jugeoit le plus capable de gouverner : maxime dangereuse sans doute, mais à laquelle les prélats ne tenoient que comme princes temporels, non pas comme princes de l'Eglise, & moins encore comme ses organes. Les défauts de l'ordre politique ne sont pas ceux de l'ordre hiérarchique ; & les vices des ecclésiastiques mêmes ne doivent pas s'imputer à l'Eglise, qui ne cesse de les condamner.

Il en est des superstitions qu'on attribue au regne de l'ignorance, ainsi que des autres abus. Elles durent leur origine, non pas au défaut d'instruction, mais à l'indocilité présomptueuse qui la dédaignoit, & prétendoit enchérir sur la simplicité de l'enseignement ordinaire. qu'on y fasse attention, la superstition, celle au moins qui fait secte & se perpétue, provient de la même source que l'hérésie & l'impiété de système ; c'est-à-dire de l'orgueil & de l'obstination. De là vient que les observances les plus superstitieuses sont bien souvent le partage

de ce qu'on appelle esprits forts. Mais sans sortir de notre genre, que de preuves de fait nous fournissent encore ici les canons des conciles, les avertissemens & les décrets des Papes, les écrits d'une foule de docteurs du temps contre les superstitions regnantes? Qu'il vous souvienne en particulier de ce qu'écrivoient Hincmar de Rheims & Amolon de Lyon contre les différentes manières de tenter Dieu, décorées du nom spécieux d'épreuve ou de sort des saints. Tous les vices, tous les travers, toutes les erreurs, dans tous les genres & dans tous les siècles, ont été marqués du signe qui leur convient, en traits assez noirs, pour qu'ils ne surprissent que ceux qui vouloient bien l'être.

Non, non, il n'est aucun genre de reproche, que l'homme ingrat puisse, avec la moindre apparence de raison, faire à l'Eglise, la divine institutrice & la bienfaitrice universelle du genre humain. Ici, quel vaste champ s'ouvre encore devant nous, & que n'aurions-nous pas à dire tout de nouveau, si déjà nous n'avions rempli les bornes d'un discours! Combien de connoissances, combien d'avantages & d'agrémens même, dont l'ordre civil & la société toute entière sont

rede  
fidé  
bres  
cath  
con  
des  
&  
teur  
peup  
vre  
élem  
les  
fres  
l'usa  
Rhe  
les l  
à un  
que  
sage  
d'au  
nom  
ques  
serva  
poés  
rense  
ques  
Stab  
d'én  
dans  
du p

redevables à l'ordre hiérarchique, considéré jusque dans ses jours les plus sombres ? N'est-ce pas dans les écoles des cathédrales & des cloîtres que se sont conservés, avec les écrits des Pères & des SS. Docteurs, que se sont transcrits & multipliés les institutions des législateurs & des philosophes, les fastes des peuples & des empires, les chefs-d'œuvre de l'éloquence & de la poésie, les élémens de toutes les sciences & de tous les arts, les langues mêmes, les chiffres & les calculs divers, l'écriture & l'usage de la lecture ? Que Gerbert de Rheims ait puisé à cette source, ou dans les livres Arabes ; n'est-ce pas toujours à une école Chrétienne du dixième siècle, que l'Europe par là doit l'origine ou l'usage des procédés mathématiques, & tant d'autres connoissances comprises sous ce nom ? L'usage des hymnes & des cantiques sacrés dans nos temples, ne conserva-t-il pas aussi dans les grâces de la poésie, du moins son mécanisme, ses enseignemens ultérieurs, & dans quelques pièces telles que le *Dies iræ* & le *Stabat mater*, plus de sentiment, plus d'énergie & d'élévation qu'on n'en trouve dans le Poëme Séculaire, par exemple, du premier Lyrique de l'ancienne Rome ?

La musique ne dut sa culture & ses progrès modernes qu'à nos chants d'église, qu'à ces chœurs augustes où les rois ne dédaignoient pas de mêler leurs accords, & dont les chœurs profanes s'empresrent encore aujourd'hui à s'approprier les talens. Il n'est pas moins indubitable, c'est un point de fait, que l'art de la parole doit son existence aux instructions, aux exhortations solides au moins par le fond des choses, qui ne cessent jamais de retentir dans le lieu saint. Que dirai-je de l'architecture, si florissante au commencement du onzième siècle qui nous a laissé nos plus belles cathédrales, & plus encore, au temps de la construction de ces superbes églises de Pise & de Florence, d'où Michel-Ange s'est fait gloire de tirer ses plus riches dessins pour S. Pierre de Rome ?

L'art même de la législation & de la politique, la science du gouvernement a trouvé ses principes & ses modèles dans les décrets des conciles, a eu pour berceau ces assemblées mixtes de prélats & de seigneurs, où les affaires de l'Etat se traitoient en commun avec celles de la religion. Les négociations entre les Etats divers & l'harmonie entre les différens membres d'un même Etat, la police, le

comm  
l'exerc  
en un  
sociale  
dans  
comm  
source  
tes &  
moien  
les ho  
que l'  
les ra  
des H  
des fa  
genre  
sembla  
Ottent  
tigres  
au plu  
l'Indo  
voient  
ce qu  
fait d  
rope  
homm  
la figu  
tu, q  
Roma  
même  
Ma

commerce, la facilité de la subsistance, l'exercice des arts de première nécessité, en un mot tous les avantages de la vie sociale & le corps même de la société, dans un temps où la barbarie devoit comme nécessairement la ruiner sans ressource, ont subsisté par le moyen des fêtes & des assemblées religieuses, qui formoient presque le seul lien qui restât entre les hommes. Et sans cela, que seroit-ce que l'Occident, depuis les irruptions & les ravages des Goths, des Vandales, des Huns, des Slaves, des Normands, des sauvages de toute figure & de tout genre de férocité? Ce seroit une terre semblable à celle des Cannibales & des Ottentots, épars dans les forêts avec les tigres & les léopards, ou comparable tout au plus aux côtes de la Barbarie & de l'Indoustan. Les Barbares du Nord devoient naturellement faire de l'Europe, ce que les Arabes & les Tartares ont fait de l'Inde & de l'Afrique: & l'Europe Chrétienne a communiqué à ces hommes qui n'en avoient presque plus que la figure, un degré de police & de vertu, que toute la puissance & l'habilité Romaine n'avoient pu lui donner à elle-même.

Mais sans approfondir davantage une

matière que le temps ne nous permet pas de développer, n'en pouvons-nous pas conclure, ainsi que de tous les autres objets que nous venons de vous mettre sous les yeux, que les siècles nommés si généralement ténébreux ne l'ont pas été à beaucoup près autant qu'on l'a voulu persuader ? C'est la conséquence du plus circonspect & du plus judicieux de nos historiens ecclésiastiques. Ajoutons avec lui, qu'il faut chercher la lumière & la vertu, là où elle se sont trouvées en chaque temps.

Dans le cours du septième & du huitième siècle, la religion s'affoiblit en France & en Italie ; mais elle montra toute sa force en Angleterre. Dans le neuvième siècle, elle refleurit en France, d'où elle porta, durant le dixième, les rayons les plus vifs jusques dans les contrées sauvages de la Germanie. Tandis que sous les Musulmans elle éprouvoit les revers les plus déplorables en Orient, en Afrique, en Espagne ; elle faisoit en revanche d'immenses conquêtes en Saxe, en Danemarck, en Suède & en Norwège, en Russie, en Pologne & en Hongrie. L'Espagne elle-même, au milieu de ses ruines & de ses angoisses, renouvela le grand spectacle des premiers martyrs,

avec  
jours  
phes  
femē  
de tō  
roc,  
servan  
tous  
dans l  
de fe  
de cer  
imprin  
même  
Tou  
teurs  
soin,  
& de  
frappa  
dans t  
plus n  
autres  
fécond  
les dé  
regard  
mais il  
commu  
criture  
l'autre  
fesser n

avec un éclat digne de ses plus beaux jours. Malgré tous les assauts & les triomphes de la barbarie, malgré le renversement des trônes & le bouleversement de toute la terre; l'Eglise fondée sur le roc, est demeurée inébranlable; toujours servant de signe & de phare aux peuples, toujours rayonnant de splendeur & fixant tous les regards, toujours majestueuse dans l'ordre de son culte, dans la dignité de ses cérémonies, dans la célébration de cet auguste sacrifice, dont le spectacle imprimoit un religieux effroi à l'impiété même.

Toujours elle eut ses pasteurs, ses docteurs & ses apôtres, ses martyrs au besoin, une succession continue de vierges & de pauvres volontaires, des exemples frappans de vertu dans tous les genres & dans tous les états, des modèles d'autant plus multipliés & plus éclatans, que les autres sources de lumière devenoient moins fécondes. On ne peut tirer à conséquence les déréglemens particuliers, ni les abus regardés & condamnés comme abus. Jamais ils n'empêcherent de former la foi commune & les mœurs publiques sur l'écriture & la tradition, d'étudier l'une & l'autre avec fruit, d'enseigner & de professer non seulement les principes fonda-

mentaux, mais tous les articles de la croyance & de la morale Chrétienne. Tout ce qu'on avança jamais de contraire, porta manifestement l'empreinte de l'irréligion & de la corruption. Car enfin l'Eglise tombe en ruine, ou n'a plus qu'une existence précaire & fortuite, si l'on peut assigner un temps où la science de la religion y fut anéantie. C'est ce qui devoit seul nous tenir en garde contre les allégations intéressées de l'hérésie; quand d'ailleurs elles ne se trouveroient pas démenties par les faits & les monumens de tous les siècles. Mais eût-elle réussi à changer toutes les idées, ce renversement éphémère, dès qu'on en fait l'histoire, n'a rien qui puisse faire illusion à un jugement sain. N'oublions jamais, qu'un fourbe, quelques lâches & certain nombre d'enthousiastes peuvent opérer seuls ces sortes de révolutions.

*Fin du Discours.*

Q

CHI

D

F

CXXX  
mort  
CXXX  
3 M

CXXXI  
2 A

CXL.  
Juin

CXLI.  
Juin  
au m

CXLII.  
mois  
ou d  
en

CXLIII.  
1012

CXLIV.  
ou 1



**T A B L E**  
**CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,**  
*Depuis l'an 995, jusqu'à l'an 1088.*  
**TOME DIXIÈME.**

---

**P A P E S.**

**CXXXVII.** Jean XVI, mort en 996.  
**CXXXVIII.** Grégoire V, 3 Mai 996. 4 Févr. 999.  
**CXXXIX.** Silvestre II, 2 Avril 999. 11 Mai 1003.  
**CXL.** Jean XVII, 13 Juin 1003. 7 Déc. 1003.  
**CXLI.** Jean XVIII, 13 Juin 1003. Il abdiqua au mois de Mai 1009.  
**CXLII.** Sergius IV, au mois de Juin, ou de Juil. ou d'Août 1009. mort en 1012.  
**CXLIII.** Benoît VIII, Juil. 1012. Juil. 1024.  
**CXLIV.** Jean XIX, 1024. ou 1025. Mai 1033.

**SOUVERAINS.**

**EMPEREURS  
D'ORIENT.**

**B**asile II, ) 1025.  
morts en )  
Constantin VIII, ) 1028.  
Romain-Argyre, 1034.  
Michel le Paphlagonien, 1041.  
Michel Calafate, 1042.  
Zoé, )  
Théodora, ) 1042.  
Constantin-Monomaque, 1045.  
Théodora, seule, 1056.  
Michel-Stratiotique, 1057.  
Isaac-Commène, 1059.  
Constantin Ducas, 1067.  
Eudocie, ) 1071.  
Michel Parapi- )  
nace, ) 1078.

T A B L E.

P A P E S.

E M P E R E U R S  
D' O R I E N T.

**CXLV.** Benoît IX, 1033. }  
17 Juil. 1048. }  
**CXLVI.** Grégoire VI, }  
intrus 1044. déposé }  
1046 }  
**CXLVII.** Clément II, }  
élu pendant la cession }  
de Benoît en 1046. }  
mort 9 Octob. 1047. }  
**CXLVIII.** Damase II, }  
17 Juil. 1048. 8 Août }  
1048. }  
**CXLIX.** S. Léon IX, }  
1048. 19 Avril 1054. }  
**CL.** Victor II, intron. }  
13 Avr. 1055. 28 Juil. }  
1057. }  
**CLI.** Etienne IX, 2 Août }  
1057. 29 Mars 1058. }  
**CLII.** Nicolas II, 28 }  
Déc. 1058. 21 ou 22 }  
Juil. 1061. }  
**CLIII.** Alexandre II, 30 }  
Septembre 1061. 21 }  
Avr. 1073. }  
**CLIV.** Grégoire VII, 22 }  
Avr. 1073. 25 Mai }  
1085. }  
**CLV.** Victor III, élu, }  
malgré lui, 24 Mai }  
1086. sacré, de son }  
consentement, 9 Mai }  
1087. mort. 16 Sept. }  
1088. }

Andronic I, } 1067  
Constantin IX, } 1067  
Romain-Diogène, } 1071  
Nicéphore-Botoni- }  
niate, } 1081  
Nicéphore- }  
Brienne; } 1078  
Alexis-Comnène I . . .

E M P E R E U R S  
D' O C C I D E N T.

Otton III, mort en 1002.  
S. Henri II, 1024  
Conrad II, 1039.  
Henri le Noir, 1056.  
Henri IV . . . . .

R O I S D E F R A N C E.

Hugues-Capet, 996  
Robert, 1031.  
Henri I, 1060.  
Philippe I . . . . .

R O I S D' E S P A G N E.

Bermude II, 999.  
Alfonse V, 1027.  
Bermude III, dernier de }  
la race masculine des }  
Goths, 1037 }  
Ferdinand le Grand, pre- }  
mier de la maison de }  
Navarre . . . . .

A N T

Philagath

Grégoire  
Jean, d

Benoît X  
Catalois

II,  
Guibert, c

T A B L E.

ANTIPAPES.

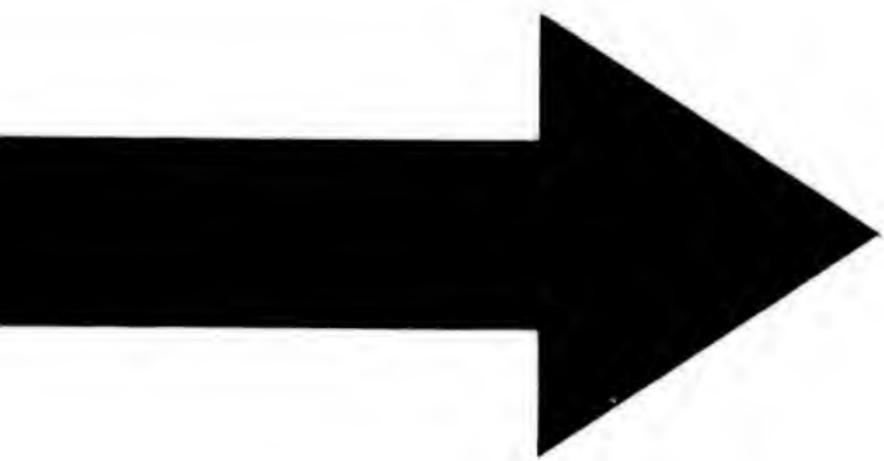
ROIS D'ANGLETERRE.

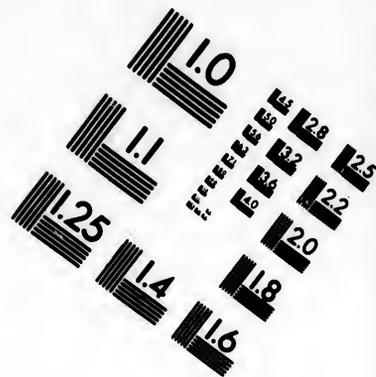
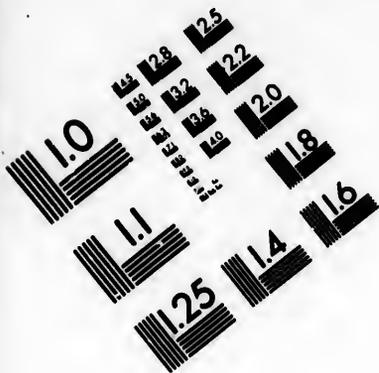
Philagathe, dit Jean XVI,  
997.  
Grégoire, dit Clément II,  
1012.  
Jean, dit Silvestre III,  
1044.  
Benot X, dit Honorius,  
1058.  
Cadaloüs, dit Honorius  
II, 1061.  
Guibert, dit Clément III,  
1080.

Ethelrède II, 1016.  
Edmond II, 1017.  
Cnut de Danemarck,  
1036.  
Harald I, 1039 ou 1040.  
Canut II, 1042.  
Edmond III, dit le Con-  
quérant, 1066.  
Guillaume le Conquérant,  
1087.  
Guillaume le Roux . . .

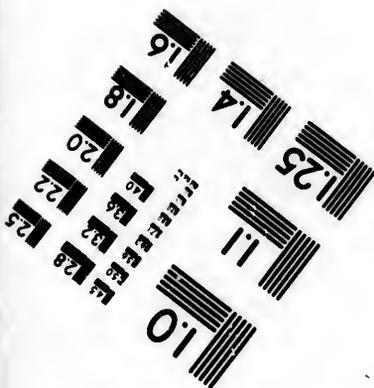
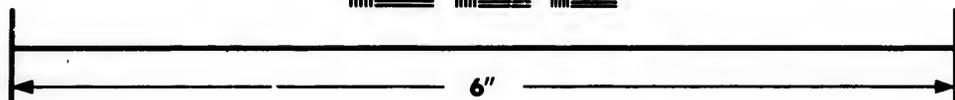
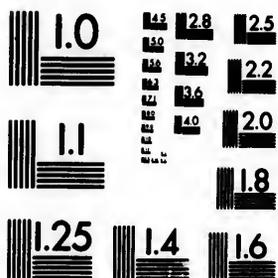
7  
7  
I  
1  
8  
3  
02.  
24  
39.  
56.  
E.  
996  
931.  
060.  
E.  
999.  
027.  
r de  
des  
037  
pre-  
n de







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
E 28  
E 32  
E 22  
E 20  
18  
16

10  
01  
00  
01

T A B L E.

*Sectaires.*

**S**ifinius renouvelle le schisme de Photius, 998.  
**Leuard & Vilgard** fanatiques, vers 1001.  
**Nouveaux Manichéens**, 1017.  
**Gandulfe** rejette les sacrements, & tout culte extérieur, 1025.  
**Bérenger** combat la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie, 1050.  
**Michel-Céculaire** consume le schisme des Grecs, 1058.  
**Hérésie des Incestueux**, 1065.

*Persecutions.*

**L**E Callife Fatimite Haquem tourmente les Chrétiens de ses Etats, & ruine leurs églises, 1021.  
**Persecutions barbares**, exercées par les Sclaves spoliés, dans les commencemens du onzième siècle.  
**Les Sarafins**, d'intelligence avec les Grecs, désolent l'Italie, vers 1016.  
**Fureurs & scandales de Benoit IX**, depuis 1033 jusqu'à 1048.  
**Désordres & martyrs en Pologne & en Hongrie**, 1034, 1038.  
**Persecutions & martyrs en Slavonie**, 1065.  
**Fureurs de l'Empereur Henri IV** contre les Papes & l'Eglise Romaine.

**S**  
 Pr  
 de  
 sic  
 les  
 tes  
 plu  
 ép  
 ou  
 S. Ab  
 On  
 de  
 les  
 des  
 la v  
 d'A  
 log  
 &  
 Aimoi  
 Ab  
 de  
 nou  
 toir  
 que  
 vra  
 Hetige  
 100  
 toir  
 Liè  
 du  
 du

## T A B L E

### *Ecrivains Ecclésiastiques.*

**S**ilvestre II Pape, 1003. Prodige de doctrine & de pénétration pour son siècle, très-habile dans les mathématiques & les sciences les plus abstraites. Il nous a laissé plusieurs discours, 149 épîtres & divers autres ouvrages.

**S.** Abbon de Fleuri, 1004. On a de lui un recueil de canons, contenant les devoirs réciproques des rois & des sujets, la vie de S. Edmond roi d'Angleterre, une apologie pour les moines, & plusieurs lettres.

**Almoïn**, disciple de l'Abbé Abbon, outre la vie de son saint maître, nous a laissé une histoire de France, & quelques autres ouvrages.

**Heiger**, abbé de Lobbes, 1007. Auteur d'une histoire des évêques de Liège, & d'un traité du Corps & du Sang du Seigneur.

### *Principaux Conciles.*

**C**oncile de Poitiers, 1000, pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique. On y défendit, sous peine de dégradation, aux prêtres & aux diacres, d'avoir des femmes chez eux.

**Concile de Constance**, 1005, où l'on condamne des lettres qui se débitent, comme venues du Ciel, à l'occasion d'une famine qui désoloit l'Allemagne.

**Concile d'Erham** en Angleterre, 1009. Assemblée mixte, composée des seigneurs laïcs & des évêques, pour procéder efficacement à la réformation des mœurs & de la discipline.

**Concile de Léon** en Espagne, 1012, composé de même d'évêques & de seigneurs, pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique & du gouvernement civil.

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-  
siastiques.*

*Principaux Con-  
ciles.*

- Gui d'Arezzo**, inventeur de la gamme vers 1009, a écrit sur sa nouvelle méthode une lettre où il dit avec raison, qu'en un an avec ses préceptes on peut faire plus de progrès dans l'art du chant qu'on n'en faisoit auparavant en dix.
- Ditmar**, évêque de Merf-  
bourg, 1019. Il a laissé l'histoire de son temps.
- Bouchard**, évêque de Worms, 1026. On a de lui un ample recueil de canons, où il a copié les fautes des recueils précédens, mais qui ne laisse pas d'être utile par l'exac-  
titude de de la collection.
- Fulbert**, savant & pieux évêque de Chartres, 1029. Entre ses ouvrages, on estime sur-tout ses épîtres, où l'on trouve beaucoup d'esprit, de la délicatesse, & même un style assez pur pour son temps.
- Le Moine Adémar**, au-  
teur d'une Chronique qui commence à l'an-  
née 829, & finit en 1029.
- Concile de Pavie**, 1020, pour corriger la vie licencieuse du clergé; L'Empereur ordonna des peines temporelles contre ceux qui n'ob-  
serveroient pas ces ca-  
nons.
- Concile de Sclingstad**, 1022. On y défendit aux prêtres, de dire plus de trois messes par jour.
- Concile d'Orléans**, 1022, contre les nouveaux Manichéens.
- Concile de Mayence**, 1023, national pour l'Allemagne contre les désordres qui y re-  
gnoient.
- Concile d'Anse**, 1027, qui oblige l'archevê-  
que de Vienne à faire satisfaction à l'évêque de Mâcon, pour avoir ordonné à Cluny des moines, suivant un pri-  
vilège que l'on crut contraire aux canons.
- Concile de Charroux**, 1027 ou 1028, contre les Manichéens.
- Concile de Limoges**, 1029 & 1031, en fa-

1236

Gla  
c  
a  
n  
e  
9  
&  
la  
Her  
R  
19  
ni  
m  
10  
pl  
d'  
av  
Re  
de  
Alfan  
Fid  
10  
sies  
de  
Mich  
No  
&  
l'Ég  
l'on  
plus  
bite  
forc  
S. Pie  
On  
cule

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-  
siastiques.*

- Glaber**, moine de Cluny, qui vivoit en 1045, a laissé une histoire estimée de ce qui s'est passé en France depuis l'an 980 jusqu'à son temps, & la vie de S. Guillaume de Dijon.
- Herman**, moine érudit de Richenou en Suabe, 1054. Outre sa Chronique de six âges du monde, qui finit l'an 1054, on lui attribue plusieurs autres livres d'histoire & de piété, avec les hymnes *Salve Regina & Alma Redemptoris*
- Alfane**, archevêque de Florence, qui vivoit en 1057, a laissé des poésies sur différens sujets de piété.
- Michel-Cérulaire**, 1058. Nous avons ses lettres & ses traités contre l'Eglise Romaine, où l'on trouve beaucoup plus d'artifice que d'habileté, & moins de force que de hardiesse.
- S. Pierre-Damien**, 1072. On a de lui des opuscules, des sermons, des

*Principaux  
Conciles.*

- veur de l'apostolat de S. Martial.
- Conciles dans l'Aquitaine, la Provence & le Lyonnais**, 1034, pour la conservation de la foi, l'amendement des mœurs, & le rétablissement de la paix.
- Plusieurs conciles en France**, 1041, pour établir la Trêve de Dieu, portant que, depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin, personne ne prendroit rien par force, ne tireroit vengeance d'aucune injure, & n'exigeroit point de gage d'une caution.
- Concile de Rome**, 1047. On y ordonna, selon Pierre-Damien, (op. 27. c. 56) que ce ne seroit qu'avec la permission de l'Empereur qu'on donneroit un évêque à l'Eglise de Rome.
- Concile de Rheims**, 1049, tenu par Léon IX, contre la simonie & d'autres abus.
- Conciles de Rome, de Verceil, de Paris**, 1050,

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-  
siastiques.*

lettres, & d'autres écrits qui forment quatre volumes *in folio*. On y trouve peu de goût, mais beaucoup d'érudition; & l'on en tire de grands avantages, pour la connoissance de l'histoire ecclésiastique du onzième siècle.

**Théophylacte**, archevêque d'Acride en Bulgarie, 1070. Il a commenté le Nouveau-Testament, & les quatre Petits Prophètes.

**Jean Xiphilin**, patriarche de C. P. 1077. Outre ses décrets, il a laissé quelques homélies. Il ne faut pas le confondre avec son neveu, dont nous avons un abrégé de Dion-Cassius.

**S. Anselme de Lucques**, 1086. On a de lui un traité contre le schisme de Guibert, une collection de canons, une explication des Pseaumes, & une des Lamentations de Jérémie.

**Lanfranc de Cantorbéri**, 1086. Ce docteur & saint Prélat, d'un sens ex-

*Principaux  
Conciles.*

contre l'hérésie de Bérenger.

**Faux concile de C. P.** 1045, où Michel-Céruleaire fit anathématiser les légats du Pape, & un écrit qu'ils avoient déposé sur l'autel.

**Concile de Tours**, 1055, qui réduisit Bérenger à confesser avec serment la foi commune de l'Eglise, & à la souscrire de sa main.

**Concile de Rouen**, 1055, où l'on trouve une confession de foi des plus précises, touchant le mystère de la présence réelle & de la transubstantiation.

**Concile de Rome**, 1059, où fut couronné le Pape Nicolas II. L'Archidiacre Hildebrand qui fit la cérémonie, mit sur la tête du Pontife une couronne royale, dont le cercle inférieur portoit cette inscription, *Corona regni de manu Dei*; & le second cercle, *Diadema imperii de manu Petri*.

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-  
siastiques.*

*Principaux  
Conciles.*

quis & d'un raisonne-  
ment juste, un traité  
excellent contre Béren-  
ger, des lettres fort  
intéressantes, & d'autres  
ouvrages estimables.

Concile de Vienne, 1060,  
pour abolir la simonie,  
& obliger les ecclésiast-  
iques à garder le célibat.

Concile de Tours, qui  
étant daté du premier  
mars 1060, indiction  
xiii, nous apprend, qu'au

moins dans ce pays le commencement de l'année  
se comptoit déjà du premier janvier, ou de Noël.

Concile de Rome, 1063, qui refusa d'accorder aux  
moines de Vallombreuse l'épreuve du feu, contre  
Pierre de Florence, accusé de simonie.

Concile de Rome, 1065, sur les degrés de con-  
sanguinité par rapport au mariage. L'opiniâtreté  
de ceux qui s'opposèrent à ces décisions, fut  
appelée l'hérésie des Incestueux.

Concile de C. P. 1066, tenu par le Patriarche  
Jean-Xiphilin contre les mariages incestueux.

Concile de Spalatro en Dalmatie, 1069, où Mat-  
nard, légat du S. Siège, interdit aux Dalmates  
l'usage de la langue Slavone dans l'office divin.  
Toutefois ils suivent encore aujourd'hui cet usage;  
mais il faut remarquer que le Slavon de la li-  
turgie est bien différent du Slavon vulgaire.

Concile d'Anse, 1070, dont la date fait voir, que  
dans le pays de Lyon, comme en bien d'autres  
provinces, on commençoit alors l'année au pre-  
mier de janvier, ou à Noël.

Conciles de Rome, 1074 & 1075, où Grégoire  
VII rendit des décrets sévères contre la simonie,  
l'incontinence des clercs & les investitures.

Concile de Winchestre, 1076. On prétend qu'il y  
fut statué, que les prêtres de la campagne ne  
seroient point obligés à renvoyer les femmes qu'ils  
avoient, mais qu'ils n'en prendroient plus à l'avenir.

## T A B L E.

### *Principaux Conciles.*

**Concile de Rome, 1076**, le premier où l'on ait attenté à la souveraineté des princes. Henri IV, roi de Germanie, y fut excommunié, anathématisé, privé de son royaume, & ses sujets absous du serment de fidélité.

**Assemblée de Forcheim en Franconie, 1077**, où Rodolphe, duc de Suabe, fut élu roi, à la place de Henri IV.

**Concile de Rome, 1079**. Bérenger, en présence de 150 évêques & de Grégoire VII, y fit profession de la foi de l'Eglise sur l'Eucharistie, contre laquelle il écrivit encore, dès qu'il fut de retour en France.

**Concile de Rome, 1080**. Rodolphe qui venoit de remporter la victoire sur Henri, fut déclaré le vrai roi; & Henri fut excommunié de nouveau, & déposé du royaume.

**Concile de Burgos, 1080**. Le Roi Alfonse VI y fit substituer l'office Romain à l'office Gothique ou Mosarabique, nonobstant même le duel qui avoit été ordonné à ce sujet, & où le champion de l'office Gothique avoit eu l'avantage sur celui du Romain.

**Concile de Quedlimbourg en Saxe, 1085**, en présence d'Herman de Luxembourg, donné de nouveau pour rival à l'Empereur Henri IV. On y exalta d'une manière exorbitante la puissance pontificale; on y anathématisa l'Antipape Guibert, avec onze autres prélats, évêques ou cardinaux; on y déclara nulles, quant aux effets, toutes les ordinations faites par les excommuniés; on y ordonna rigoureusement la continence à tous les clercs constitués dans les ordres majeurs; on y interdit l'usage des œufs & du fromage pendant le carême.

F I N.

on ait  
ri IV,  
matifé,  
ous du

7, où  
a place

ence de  
profes-  
, contre  
retour

enoit de  
le vrai  
eau, &

le VI y  
ique ou  
voit été  
e l'office  
Romain.  
présence  
eau pour  
ta d'une  
le; on y  
ze autres  
a nulles,  
faites par  
sement la  
dans les  
des œufs

